



HAL
open science

Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?

Anne Riviere-Honegger, Marylise Cottet, Bertrand Morandi

► To cite this version:

Anne Riviere-Honegger, Marylise Cottet, Bertrand Morandi (Dir.). Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?. Rivière-Honegger Anne; Cottet Marylise; Morandi Bertrand. ONEMA, 2015, Comprendre pour agir, 979-10-91047-35-7. halshs-01248761

HAL Id: halshs-01248761

<https://shs.hal.science/halshs-01248761v1>

Submitted on 28 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le contexte actuel de la gestion des milieux aquatiques conduit à porter une attention particulière aux perceptions et aux représentations des différents acteurs (gestionnaires, élus, usagers, public, etc.). Dans l'objectif de construire une vision commune et d'arbitrer les tensions, il est utile de se demander pourquoi et comment mobiliser les études de perceptions et de représentations pour la gestion des milieux aquatiques.

Plusieurs travaux récents de jeunes chercheurs se sont intéressés à cette question *via* des approches méthodologiques multiples et complémentaires. Il en résulte des connaissances scientifiques relatives à des milieux aquatiques diversifiés et à des contextes territoriaux variés, lesquels renvoient à des enjeux de gestion pluriels. Les connaissances produites ont été discutées dans le cadre d'un séminaire national interdisciplinaire, regroupant chercheurs, gestionnaires. Cet ouvrage de la collection *Comprendre pour agir* s'inscrit dans la continuité de ces échanges.

Il présente les apports des études de perceptions et de représentations dans le cadre de la mise en œuvre des projets de gestion des milieux aquatiques. Ces études trouvent en effet leur place à des étapes essentielles des projets. Avant le projet, elles concourent à produire des connaissances pour identifier les acteurs et leurs attentes et pour connaître l'histoire des milieux aquatiques. A la fin du projet, elles sont une composante importante à considérer pour interroger et évaluer les pratiques de gestion.

L'ouvrage se termine par des retours d'expériences relatifs à la diversité des objets aquatiques étudiés et des situations de gestion et de recherche, en France et à l'étranger. L'objectif est de rassembler « des briques de témoignages », produisant une « mise en exemple » et un transfert d'expériences permettant l'expression des besoins et une prise de recul par rapport aux pratiques.

L'ensemble constitue une base de réflexion pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée et participative de l'eau et des milieux aquatiques.

Anne Rivière-Honegger est géographe, directrice de recherche au CNRS – UMR 5600 EVS. Elle contribue à l'expérimentation d'outils reposant sur diverses méthodes d'évaluation et à la réflexion sur la notion de paysage perçu à partir d'études centrées sur la thématique des paysages des cours d'eau et de leur perception sociale, dans le cadre notamment de la zone atelier du bassin du Rhône.

Marylise Cottet est géographe, chargée de recherche au CNRS – UMR 5600 EVS. Ses activités de recherche sont centrées sur l'étude des liens entre les sociétés et les milieux aquatiques. Elles visent en particulier à approfondir les connaissances sur les perceptions, les représentations et les pratiques sociales à l'égard de ces environnements. L'approche paysagère joue un rôle central dans ses travaux. Elles contribuent aux réflexions actuelles menées dans le cadre de la gestion des écosystèmes (restauration écologique, invasions biologiques).

Bertrand Morandi est docteur en géographie au CNRS – UMR 5600 EVS. Son activité de recherche porte sur la restauration des cours d'eau, en France et à l'étranger. Son travail s'intéresse à l'histoire et aux orientations présentes de l'action publique, aux pratiques locales d'intervention sur les milieux ainsi qu'aux discours et aux pratiques scientifiques. L'étude des perceptions et des représentations est conduite indirectement, par une réflexion sur l'utilisation et la définition des concepts.



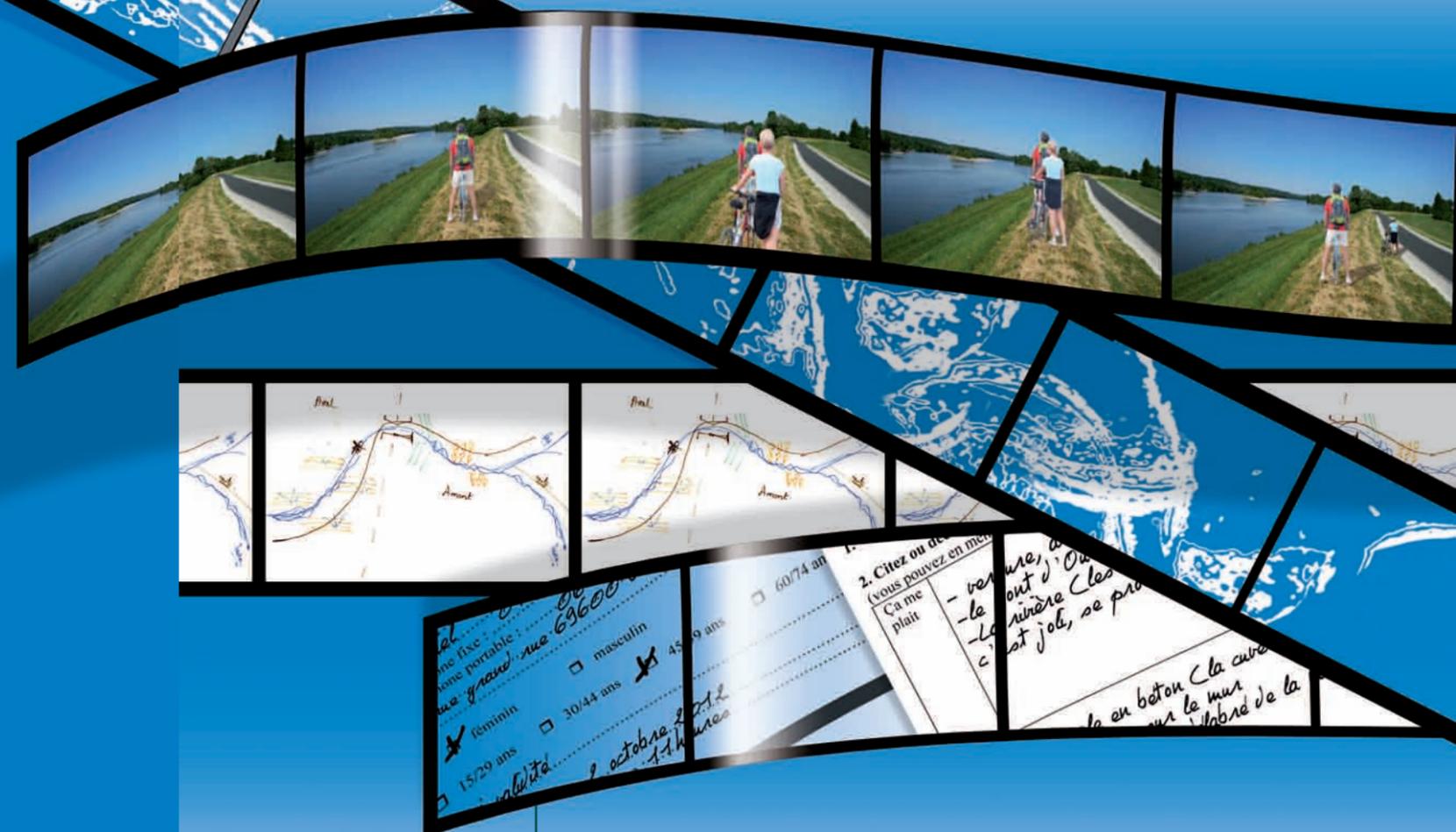
Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?

Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet et Bertrand Morandi (coordinateurs)

L'office national de l'eau et des milieux aquatiques
Créé en avril 2007 par la loi sur l'eau
et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006,
l'Onema est un établissement
public sous tutelle du ministère en charge du
développement durable. Organisme technique
français de référence sur la connaissance et
la surveillance de l'état des eaux et sur le
fonctionnement des milieux aquatiques, sa finalité est
de favoriser la gestion globale et durable de la
ressource en eau et des écosystèmes aquatiques.
Il contribue ainsi à la reconquête de la qualité des eaux
et l'atteinte de leur bon état, objectif fixé par la directive
cadre européenne sur l'eau.
Les 900 agents de l'Onema sont présents sur
l'ensemble du territoire métropolitain et dans
les départements et collectivités d'outre mer au titre
de la solidarité de bassin.
Pour mener à bien ses missions, l'Onema travaille
en étroite collaboration et en complémentarité
avec l'ensemble des acteurs de l'eau.

Cet ouvrage poursuit la collection *Comprendre pour agir*
qui accueille des ouvrages issus de travaux de recherche et
d'expertise mis à la disposition des enseignants, formateurs,
étudiants, scientifiques, ingénieurs et des gestionnaires de
l'eau et des milieux aquatiques.

Il est consultable sur le site internet de l'Onema (www.onema.fr,
rubrique publications) ainsi que sur le portail national
« les documents techniques sur l'eau »
(<http://www.documentation.eaufrance.fr/>).



Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?

Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet et Bertrand Morandi
(coordinateurs)



Préface

Si l'évolution des rapports entre nature et société est marquée par des changements techniques et scientifiques, elle est aussi la marque de changements de pensée vis-à-vis de l'environnement. Ces changements de pensée sont le fait d'une évolution des perceptions individuelles et des représentations sociales comme en témoigne l'orientation de nos sociétés vers le développement durable.

Le domaine de l'eau et des milieux aquatiques est l'un des lieux où se donnent à voir, se lisent et s'organisent les rapports entre nature et société et leurs évolutions, qu'il s'agisse de protection et de gestion du milieu et de la ressource, de la mise en place de structures permettant aux différents acteurs de dialoguer, de la réorganisation de la législation, etc. De même, parce qu'il fait appel aux valeurs, aux imaginaires, aux mémoires, aux identités mêmes des hommes et des territoires, à des plans d'action et à des référents relationnels, ce domaine est aussi un lieu d'usages divers et souvent conflictuels.

Tenter de comprendre les perceptions individuelles et les représentations collectives attachées à l'eau et aux milieux aquatiques, sans perdre de vue qu'elles sont toujours spatialement et temporellement situées, c'est essayer de comprendre le sens que les individus et les groupes sociaux leur attribuent. C'est, dans une dynamique de gestion intégrée à l'échelle des bassins qui invite à hiérarchiser les enjeux, se donner les moyens de fédérer les acteurs autour d'une vision commune, de comprendre leurs actions voire d'arbitrer les tensions.

Avec cette publication, l'Onema propose à nouveau de mettre en avant la plus-value des sciences humaines et sociales dans la mise en œuvre des politiques de l'eau.

Partant d'étapes essentielles pour la démarche de projet de gestion des milieux aquatiques, à savoir l'élaboration et l'évaluation, cet ouvrage explore les apports et limites des recherches sur les perceptions et représentations par rapport à une multiplicité de situations. L'étude de chacune de ces étapes est illustrée de nombreux retours d'expériences et de « briques de témoignages » diversifiées qui facilitent l'appropriation de connaissances indispensables à la conduite d'une démarche opérationnelle portée par les gestionnaires.

Philippe Dupont

Directeur de l'action scientifique et technique de l'Onema



Avant-propos

Le contexte actuel de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques demande de porter une attention particulière aux perceptions et aux représentations des différents acteurs (gestionnaires, élus, usagers, public, etc.). La directive cadre européenne sur l'eau (DCE) ouvre incontestablement le jeu des acteurs impliqués. L'exigence d'une vision globale de l'eau et des milieux aquatiques s'impose à tous. Pourtant, le constat est souvent celui d'une connaissance fragmentée. Les nouveaux enjeux (le changement climatique, la mutation des territoires, la qualité de l'eau, la biodiversité, la croissance démographique, les changements sociaux, l'évolution des modes de gouvernance, les pressions économiques...) créent des tensions entre les usages et les valeurs actuels et en devenir. Aussi, dans l'objectif de construire une vision commune et d'arbitrer les tensions, il nous semble utile de s'interroger, à partir de terrains diversifiés et de types de milieux aquatiques particuliers, sur les apports de la connaissance des perceptions et des représentations pour la gestion des milieux aquatiques.

Cet ouvrage collectif fait suite au séminaire national interdisciplinaire de jeunes chercheurs intitulé « Perception et gestion des environnements aquatiques » qui s'est tenu à l'École normale supérieure de Lyon en 2011-2012 (<http://perception-aqua.ens-lyon.fr/>). Ce cycle a permis de faire le point sur les enjeux et les acquis de la thématique sur les plans scientifiques et opérationnels. Exposés et tables-rondes ont favorisé un transfert de connaissances et d'expériences entre chercheurs grands témoins, gestionnaires et jeunes chercheurs. Un regard critique sur les méthodes utilisées a pu être collectivement porté.

L'ouvrage a été co-rédigé au cours d'ateliers d'écriture qui se sont tenus en 2013. Cette démarche expérimentale a réuni une soixantaine de personnes, à la fois des chercheurs en sciences humaines et sociales (géographie, sociologie...) et en sciences de la vie et de la terre, ainsi que des gestionnaires.

L'enjeu de cet ouvrage est de faciliter la mise en place d'une gestion intégrée et participative de l'eau et des milieux aquatiques et d'engager un dialogue aux interfaces des différentes disciplines et des sphères scientifiques et gestionnaires. Aussi, l'ouvrage est pensé comme un « retour d'expériences » à partir de matériaux de recherche. Des études des cas permettent de valoriser la diversité des milieux aquatiques étudiés et des situations de gestion.

Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet, Bertrand Morandi

Coordinateurs



Résumé

Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?

La gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques conduit à porter une attention particulière aux études de perceptions et de représentations des acteurs (gestionnaires, élus, usagers, public, etc.). Il faut dès lors s'interroger sur l'intérêt et la manière de mobiliser ces études dans les démarches opérationnelles de gestion.

Une démarche collective

Cet ouvrage est le résultat des travaux récents conduits par vingt-trois jeunes chercheurs qui se sont intéressés à la question des perceptions et des représentations via des approches méthodologiques multiples et complémentaires (entretiens, questionnaires, observations participantes ou non participantes, analyses de corpus de documents...). Il en résulte des connaissances scientifiques relatives à des milieux aquatiques diversifiés (tourbières, étangs, rivières, fleuves...) et à des contextes territoriaux variés (urbains, ruraux à dominante agricole, faiblement anthropisés, en France et à l'étranger), lesquels renvoient également à des enjeux de gestion pluriels (socio-économiques, écologiques, paysagers, hydrauliques et sécuritaires, patrimoniaux, récréatifs...).

Les connaissances produites ont été discutées dans le cadre d'un séminaire national interdisciplinaire, regroupant chercheurs et gestionnaires. L'ouvrage a été nourri des regards et contributions de chercheurs grands témoins et a été encadré par un comité scientifique.

Les chapitres

Les apports des études de perceptions et de représentations sont réfléchis à partir des étapes essentielles des projets de gestion des milieux aquatiques. Avant le projet, elles concourent à produire des connaissances pour identifier les acteurs et leurs attentes (chapitre 1) et pour reconstituer l'histoire des relations entre les sociétés et les milieux aquatiques (chapitre 2). A l'issue du projet, elles sont une composante à considérer pour interroger et évaluer les pratiques de gestion (chapitre 3). L'ouvrage donne également la parole aux acteurs de terrain en ouvrant sur des retours d'expériences de gestion et de recherche, nationaux et internationaux (chapitre 4).

1 Pour identifier les acteurs et leurs attentes

L'étude des perceptions et des représentations des différents acteurs vis-à-vis des milieux aquatiques produit un savoir utile lors de la phase de diagnostic préalable d'un projet. En caractérisant la diversité des acteurs et de leurs attentes, elle apporte des clés de compréhension nécessaires à l'élaboration de projets tenant compte de l'ensemble des enjeux. Ce travail doit par conséquent être entrepris en amont de la définition des projets. Connaître les perceptions et les représentations des différents acteurs assure une meilleure préparation à la prise en compte des jeux d'acteurs et à l'arbitrage des débats inhérents à la définition des plans de gestion. A l'inverse, ne pas connaître ces perceptions et représentations induit le risque de négliger une partie des enjeux et de définir des objectifs de gestion en décalage avec les attentes de certains.

2 Pour reconstituer l'histoire des relations entre sociétés et milieux aquatiques

Les études de cas présentées dans ce chapitre permettent de montrer l'intérêt d'une réflexion sur le rapport entre histoire et milieux aquatiques dans la mise en œuvre des projets de gestion. Raconter et expliquer les événements passés permet, notamment, de mieux comprendre les aménagements récents. Cela conduit à questionner des dynamiques environnementales sur des temps relativement longs pour relativiser ou spécifier les problématiques contemporaines. Les informations relatives à l'histoire des milieux aquatiques peuvent également servir d'outils de médiation dans le cadre de la mise en œuvre de projets. Elles favorisent une mise en récit, une narration des milieux aquatiques.

3 Pour évaluer et interroger les pratiques de gestion

L'évaluation des projets gagne à intégrer une analyse des perceptions et des représentations des différents acteurs impliqués. Cette dernière permet de dresser un bilan des actions environnementales tenant compte de la complexité des liens entre les acteurs et les milieux et ainsi, d'enrichir la conduite des projets futurs. L'appréciation d'un projet de gestion varie en effet fortement d'un acteur à l'autre. Chaque milieu aquatique fait l'objet de perceptions et de représentations différenciées, qui se traduisent par des attentes différentes. La satisfaction ou l'insatisfaction de ces attentes, dans le cadre d'un projet de gestion, peut fortement influencer son évaluation finale. Cette évaluation dépend de la manière dont le projet a été construit et conduit.

4 Des retours d'expériences

L'ouvrage donne également la parole aux acteurs gestionnaires et scientifiques, afin de rendre compte de leurs connaissances de terrains, de leurs réflexions dans le domaine des perceptions et des représentations des milieux aquatiques ; ceci à travers onze retours d'expériences relatifs à la diversité des objets aquatiques étudiés (bassin-versant, rivière, fleuve...) et des situations de gestion et de recherche, en France et à l'étranger (Autriche, Canada, Suisse). L'objectif est de rassembler « des briques de témoignages », produisant une « mise en exemple » et un transfert d'expériences permettant l'expression des besoins et une prise de recul par rapport aux pratiques.

Vous trouverez aussi dans cet ouvrage

■ Des études de cas

Dix-huit « Études de cas », situées dans différentes régions françaises, montrent les liens que les études de perceptions et de représentations ont avec :

- la diversité des contextes législatifs et réglementaires dans le domaine de l'eau et, de manière plus générale, dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, Contrat de rivière, Plan de prévention du risque d'inondation, Plan local d'urbanisme, Parc naturel régional...);
- les spécificités des territoires au sein desquels les projets s'inscrivent, de l'espace urbain à la réserve naturelle, de la reconquête paysagère et récréative de berges aux questions de prévention des risques d'inondation ;
- la pluralité des milieux étudiés à diverses échelles spatiales (la tourbière, la rivière, l'étang, le fleuve).

■ Des regards, des notions et des méthodes

Treize encarts « Regards, notions et méthodes » proposent des repères théoriques et méthodologiques au lecteur pour comprendre comment les données sur les perceptions et les représentations des milieux aquatiques peuvent être produites. Ils présentent également les apports et les limites des différentes méthodes employées, notamment l'enquête par entretien ou questionnaire, l'enquête par observation (participante ou non) et l'analyse de corpus (oraux, écrits ou iconographiques).

Sommaire

10 ■ Introduction

Pour identifier
les acteurs
et leurs attentes

p. 28

1
Chapitre

30 ■ Introduction

31 ■ Pourquoi et qui enquêter ?

36 ■ Comment renseigner les perceptions
et les représentations des milieux aquatiques ?

47 ■ De la théorie à la pratique : que peut apporter la connaissance
des perceptions et des représentations des milieux aquatiques ?

55 ■ Conclusion

Pour reconstituer
l'histoire des relations
entre sociétés et
milieux aquatiques

p. 56

2
Chapitre

58 ■ Introduction

59 ■ Comment utiliser l'Histoire pour construire des diagnostics territoriaux ?

70 ■ Quel est l'apport de l'Histoire pour les projets et les aménagements ?

75 ■ Pour quelles problématiques de gestion peut-on mobiliser l'Histoire ?

83 ■ Conclusion

Pour évaluer et
interroger les
pratiques de gestion

p. 84

3
Chapitre

86 ■ Introduction

88 ■ Pourquoi étudier les perceptions et les représentations d'un projet ?

97 ■ Pourquoi caractériser les perceptions et les représentations
des milieux aquatiques concernés par un projet ?

106 ■ Conclusion

Retours
d'expériences

P. 108

4
Chapitre

110 ■ Introduction

112 ■ A- Du côté de la Bourbre

116 ■ B- Du côté de la Sèvre nantaise

120 ■ C- Du côté du Canada

126 ■ D- Du côté de l'Institution d'Aménagement
de la Vilaine

130 ■ E- Du côté du Rhône

134 ■ F- Du côté du Furan

138 ■ G- Du côté du bassin du Calavon-Coulon

142 ■ H- Du côté du Grand Lyon

146 ■ I- Du côté d'un bureau d'étude

150 ■ J- Du côté de la Suisse

154 ■ K- Du côté de l'Autriche



158 ■ Bibliographie

168 ■ Auteurs & contributeurs



- 37 ■ A- La perception des inondations sur le bassin de la Vaine : exemple d'une enquête par questionnaire
- 46 ■ B- Les perceptions et les pratiques des usagers aux abords des dispositifs de gestion des eaux pluviales : exemple d'une étude par observation participante
- 60 ■ C- Les bains en Loire et le nautisme à Orléans : confronter différents documents d'archives pour retracer une histoire
- 63 ■ D- La patrimonialisation des cours d'eau dans la vallée de la Drôme : les discours de presse, une source pour étudier les changements dans les représentations
- 66 ■ E- Les perceptions des acteurs du Parc naturel régional de la Brenne : mise en place d'un observatoire photographique
- 68 ■ F- L'évolution du paysage du Rhône depuis cent cinquante ans : utilisation de blocs diagrammes historiques dans le cadre du schéma directeur de réactivation de la dynamique du fleuve

- 70 ■ G- Les reconquêtes du Rhône lyonnais ou le retour des Guinguettes : un exemple d'étude de la presse locale
- 72 ■ H- La reconquête du patrimoine ligérien : étude dans le cadre du projet « Loire trame verte »
- 79 ■ I- Les perceptions des inondations dans le Bas Rhône : exemple d'une enquête socio-historique
- 80 ■ J- La variabilité temporelle des usages des zones humides dans la commune de Dettwiller : combiner les analyses de discours et le travail en archives
- 81 ■ K- La valorisation des repères de crues du Rhône : communiquer pour mieux gérer le risque actuel
- 86 ■ L- Les perceptions et la gestion des plantes invasives : exemple d'une recherche interdisciplinaire sur la renouée du Japon
- 88 ■ M- La multiplicité des définitions données du concept de restauration de rivière : résultats d'un recensement des actions de restauration présentées sur internet
- 91 ■ N- L'évaluation des démarches de participation dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière Yzeron : résultats croisés de deux enquêtes
- 94 ■ O- L'aménagement des « Berges du Rhône » et des « Rives de Saône » : bénéficier des retours d'expérience de concertation pour améliorer la conduite des projets à venir
- 97 ■ P- La perception du bois mort en rivière : résultats d'un photo-questionnaire mené à l'échelle internationale
- 100 ■ Q- La gestion des étangs de la Dombes : utiliser les entretiens pour révéler les différents enjeux
- 104 ■ R- L'évaluation technique et sociale des aménagements du parc Bourlione : étude d'une démarche de gestion adaptative



- 13 ■ Mots et marais. Quand le verbe fait l'eau
- 16 ■ Le projet de gestion : fédérer des acteurs autour de nouveaux objectifs communs
- 18 ■ De la gestion, des gestionnaires et de la recherche...
- 24 ■ Les enjeux de la gestion des paysages de marais
- 31 ■ Valeurs et postures : des regards multiples portés sur les milieux aquatiques
- 35 ■ L'échantillon : connaître la partie pour appréhender le tout
- 39 ■ L'entretien : une plongée dans le discours
- 40 ■ Les méthodes d'enquête au travers de la photographie : s'exprimer par l'image
- 42 ■ La carte mentale : utiliser le dessin comme médiation
- 44 ■ L'observation : non participante ou participante ?
- 50 ■ Les blocs diagrammes : restituer et spatialiser la diversité des points de vue
- 65 ■ Les observatoires photographiques : archiver des regards sur des milieux
- 102 ■ Les photo-questionnaires : interroger par l'image

Introduction

Encarts

« Regards, notions et méthodes »

- Mots et marais. Quand le verbe fait l'eau
- Le projet de gestion : fédérer des acteurs autour de nouveaux objectifs communs
- De la gestion, des gestionnaires et de la recherche...
- Les enjeux de la gestion des paysages de marais

- 12 ■ Perceptions et représentations : pourquoi et comment les mobiliser pour la gestion des milieux aquatiques ?
- 16 ■ Penser les recherches sur les perceptions et les représentations dans la démarche de projet
- 21 ■ Proposer des études de cas et des retours d'expériences illustrant la multiplicité des situations de gestion
- 26 ■ Présenter des méthodes pour l'étude des perceptions et des représentations



Perceptions et représentations : pourquoi et comment les mobiliser pour la gestion des milieux aquatiques ?

Les gestionnaires de l'environnement agissent pour valoriser, conserver ou restaurer les milieux. Or, une action de gestion raisonnée ne peut s'envisager sans connaissances préalables des milieux (qu'est-ce qu'un écosystème aquatique et comment fonctionne-t-il ?), mais aussi des individus et des sociétés qui les côtoient. En effet, toute action environnementale a lieu dans un contexte culturel et social donné. Elle suppose le plus souvent, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets, une coordination d'individus ou de groupes d'individus censés agir ensemble pour traiter d'une problématique donnée. Lorsque ces acteurs prennent des décisions et interviennent, c'est avant tout en fonction des connaissances qu'ils ont de leur environnement. La gestion est donc avant tout une question de connaissances et surtout, de diversité de connaissances. Mais de quoi parle-t-on lorsque l'on parle de connaître l'environnement ?

Au seuil de la connaissance, on trouve les mécanismes perceptifs. La perception désigne « l'ensemble des mécanismes et des processus par lesquels l'organisme prend connaissance du monde et de son environnement sur la base des informations élaborées par ses sens » (Bonnet *et al.* 1989, p. 3). Ainsi, la vue d'un plan d'eau, le son du coassement des grenouilles et l'odeur de vase, informent l'individu qu'il est certainement dans un marais (Figure 1). La perception est un processus complexe de traitement de l'information où se succèdent des tâches automatiques, liées à des réflexes sensoriels et d'autres, plus contrôlées, liées à une activité cognitive (impulsée par le cerveau). En effet, les résultats de travaux scientifiques concourent de plus en plus à montrer que le produit de la perception n'est en rien une image immédiate du monde (Barrow et Tenenbaum, 1986). Des modèles cognitifs pré-existants (nos connaissances, nos attentes, nos vécus, nos motivations) contribuent ainsi à donner du sens aux données sensorielles. Dans l'exemple précédent, l'individu sait qu'il est en présence d'un marais parce qu'il a déjà rencontré au préalable de tels milieux et qu'ils sont associés dans son esprit à une catégorie « marais ». De même, le chant des oiseaux et le clapotis de l'eau sont avant tout des stimuli sensoriels, mais ils sont également étroitement associés à l'image de nature, de calme et évoquent un certain apaisement.

Figure 1

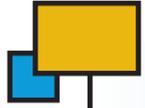


a © M. Monsay - Onema, 2010
b © M. Bramard - Onema, 2011

La vue d'un plan d'eau, le coassement des grenouilles ou certaines odeurs de vase, sont autant d'informations sensorielles qui permettent à l'individu de percevoir qu'il est probablement dans un marais.

Parmi ces modèles cognitifs, se trouvent les représentations mentales. Ces dernières constituent des images, des interprétations de l'environnement. Les représentations produisent une grille de lecture de la réalité, qui donne aux sujets les moyens d'organiser et de planifier leurs actions. Les représentations mentales s'élaborent à travers les relations qu'un sujet entretient avec son environnement. En ce sens, elles sont propres à un individu. Pour autant, tout individu vit dans un environnement social qui crée des perméabilités et des interactions permanentes entre l'individuel et le collectif. Naissent alors des représentations sociales, véhiculées notamment par les enseignements suivis, les arts, la peinture, la photographie ou encore la littérature (cf. Encart sur les mots et les marais, quand le verbe fait l'eau, ci-dessous). Ces représentations sociales désignent « une image représentée qui, au cours de son évolution, aurait acquis une valeur socialisée (partagée en grand nombre) et une fonction socialisante (participant à l'élaboration d'une interprétation du réel valide pour un groupe donné à un moment donné de son histoire) » (Mannoni, 1998, p. 16). Il s'agit d'une forme de pensée sociale, de connaissance partagée et socialement construite, qui « nous guide dans la façon de nommer et définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre » (Jodelet, 1989, p. 31).

Ainsi, dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques, s'il est important de connaître scientifiquement les milieux et leur fonctionnement, il est tout aussi utile de connaître les perceptions et les représentations qui leurs sont rattachées puisque cela permet de comprendre comment les individus et les groupes sociaux s'approprient leur environnement. Cette démarche est d'autant plus justifiée que nombre d'incertitudes entourent l'action environnementale. Face à la complexité de fonctionnement des hydrosystèmes, la biologie, l'écologie ou encore l'hydromorphologie ne proposent en effet que des connaissances partielles. Les représentations élaborées sont d'autant plus diverses dans ce contexte d'incertitude. Les individus ou les groupes sociaux ont tendance à combler certaines lacunes de leur savoir en construisant une image du réel qu'ils jugent cohérente (Moscovici, 1961). Réunir ces individus ou ces groupes autour d'un projet commun suppose donc de prêter une attention spécifique aux formes de connaissance qu'ils ont élaborées.



Mots et marais. Quand le verbe fait l'eau

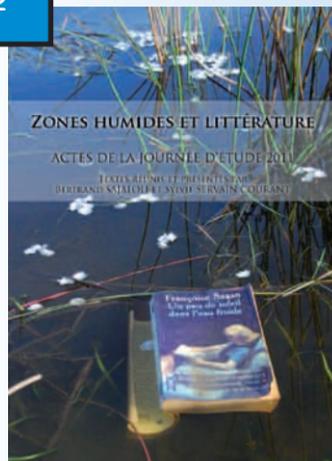
Étranges, captivants, le marais et l'ensemble des zones humides ont de tout temps intrigué et exalté l'imaginaire des écrivains. Objet de fascination, le marais a une dimension épique quand il s'agit de le traverser, mythique dès lors qu'on y rencontre ou y combat des forces surnaturelles, éthique et initiatique enfin quand, les forces du mal vaincues, on y trouve sa voie. Aujourd'hui encore, par leur ambivalence physique et symbolique, par leur moindre intégration dans les marchés économiques mondialisés qui facilite une plus grande expression de l'imaginaire, les zones humides sont très présentes dans la production littéraire, qu'elle soit romanesque, policière ou fantastique (Sajaloli et Servain-Courant, 2013) (Figure 2). De subtils échanges s'opèrent ainsi entre les lecteurs et les lieux d'eau : la littérature est *in fine* à même de forger des paradigmes paysagers dont les gestionnaires, privés ou publics, sont pénétrés lors de leurs décisions d'aménagement de l'espace palustre. Le mot crée l'eau, le verbe le paysage, comme le présageait André Ferré dans sa *Géographie littéraire* (éditions du Sagittaire, 1946).

Magistralement exposée dans l'ouvrage de Gaston Bachelard *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière* (éditions Joseph Corti, 1942), la sémiotique de l'eau, c'est-à-dire le système de symbolisation qui s'y applique, s'appuie sur les états de l'eau, stagnante, courante, claire, profonde, calme, violente, afin de dégager les diverses imaginations matérielles qui s'attachent à l'eau. L'eau, au gré des chapitres bachelardiens, apparaît printanière, vive, courante, transparente,

odorante et renvoie au narcissisme et au sentiment amoureux ; c'est une eau érotique, passionnelle, dont l'odeur mêlée d'humus est celle du désir. Dormante, lourde, sombre, insondable, l'eau véhicule alors une méditation sur la mort et l'inexorabilité du temps. Étaie, l'eau est un passeur du temps, elle brouille les repères chronologiques, féconde les souvenirs voire assure des ruptures surnaturelles dans l'espace-temps. Cette eau stagnante est aussi celle de la mort consentie, du suicide féminin, l'eau ophélienne par excellence d'où surgissent infinie tristesse et mélancolie : c'est la matière du désespoir. Mélangée à la terre, matricielle, l'eau compose encore la boue des origines d'où sortent la vie et la prodigalité naturelle et qui, par une souille symbolique, permet une renaissance spirituelle. Cette même eau boueuse est aussi celle d'une peur singulière, d'une peur humide qui, à l'image des lavandières de Georges Sand dans *les Légendes rustiques* nourrit contes et légendes fantastiques. Mais l'eau est également maternelle, c'est le lait de la Terre, de la Nature ; c'est une eau qui berce, qui console, une eau qui purifie. C'est une eau de Jouvence qui rajeunit et guérit. Violente enfin, torrentielle, déchaînée, l'eau incarne la colère divine et renvoie à tous les figures cosmogoniques du châtement. Pourtant, de l'aveu même de Bachelard, cet ouvrage n'épuise pas la question : l'eau, trop intimement, trop organiquement liée à l'homme, à son imaginaire, résiste à toute approche rationnelle.

Figure

2



© Groupe d'Histoire des Zones Humides

Les huitièmes journées d'études du Groupe d'Histoire des Zones Humides ont contribué à réactualiser la sémiotique de l'eau.

Si l'on peut globalement associer à chaque zone humide une sémiotique particulière (le temps qui passe pour les rivières, la mort ou la contemplation pour les étangs et les eaux étales, le surnaturel pour les tourbières...), le trait le plus marquant est celui de l'ambivalence, c'est-à-dire de cette propriété d'être à la fois, et en même temps, une chose et son contraire (vie et mort, hier et demain, enfer et paradis...). Ainsi, l'approche littéraire place l'ambivalence au cœur même du fonctionnement symbolique mais aussi biophysique et politique des zones humides. En outre, un glissement très récent de la perception littéraire de ces territoires de l'eau s'opère : on passe d'une logique du ni-ni (ni terre ni eau), qui rendait les territoires de l'eau extrêmement difficiles à appréhender et à gérer par les sociétés modernes, à une logique du et-et (et terre et eau, et bien et mal, et bon et mauvais, et naturel et anthropique...) où le marais, en incarnant la complexité des rapports homme-nature, fournit un modèle post-moderne à la gestion de l'espace. En dressant un éloge de l'ambivalence, en lui prêtant des valeurs susceptibles d'inventer de nouveaux modes de conservation, la littérature contribue à promouvoir la richesse des zones humides.

Bertrand Sajaloli (Géographe, Université d'Orléans. Groupe d'Histoire des Zones Humides)
Site du Groupe d'Histoire des Zones Humides : <http://www.ghzh.fr/>

Cet ouvrage se propose d'explorer les apports potentiels des recherches sur les perceptions et les représentations à la gestion des milieux aquatiques (Figure 3). Il s'agit tout d'abord de penser la place de telles études dans la démarche de projet ; ensuite, de mettre à disposition des retours d'expérience de terrain et des résultats de recherche en tenant compte de la diversité des situations de gestion ; enfin, de présenter certaines méthodes utilisées aujourd'hui dans le cadre des travaux sur les perceptions et les représentations.

Figure

3



a © M. Cottet, 2006

Cet ouvrage se propose d'explorer les apports potentiels des recherches sur les perceptions et les représentations aux projets de gestion des milieux aquatiques.

Penser les recherches sur les perceptions et les représentations dans la démarche de projet

Les perceptions et les représentations que les acteurs d'un territoire associent aux milieux aquatiques méritent une attention régulière dans la mesure où elles rendent compte des enjeux présents sur ce territoire. S'y intéresser de manière suivie donne aux gestionnaires la possibilité d'actualiser les problématiques et d'orienter les stratégies d'intervention dans le cadre d'une réflexion globale de la gestion des milieux. Néanmoins, c'est bien souvent au moment de la mise en œuvre d'un projet de gestion que les questions relatives aux perceptions et aux représentations se posent de la manière la plus aiguë. Les acteurs se mettent autour de la table pour discuter des enjeux du projet. Ils doivent concilier les attentes et finalement obtenir des compromis nécessaires à la définition des objectifs. En ce sens, le projet représente une arène où les perceptions et les représentations des parties prenantes sont dévoilées, et où émergent consensus et conflits.

C'est cette cristallisation des enjeux autour du projet de gestion qui explique que la plupart des recherches menées dans le domaine des perceptions et des représentations des milieux aquatiques sont conduites à cette échelle. Les projets sont le plus souvent composés de trois étapes :

- la phase d'élaboration, qui comprend la réalisation des diagnostics techniques et socio-économiques avant travaux, la réflexion sur la faisabilité environnementale et socio-économique, la concertation entre les différents acteurs sur la base des scénarios élaborés, la définition des objectifs, etc. ;
- la phase de mise en œuvre, qui inclut la réalisation des travaux, le dialogue entre les acteurs du projet, la communication sur l'avancement des ouvrages, etc. ;
- la phase d'évaluation, qui recouvre la mesure des effets environnementaux des actions conduites, la réflexion sur les impacts socio-économiques, les travaux sur la satisfaction des acteurs, relative à la conduite du projet ou à son résultat, etc.

Le projet de gestion est ainsi un processus défini dans l'espace et dans le temps impliquant une équipe-projet et différents partenaires (cf. Encart sur le projet de gestion, ci-dessous). Il peut prendre différentes formes, de la démarche de territoire dans le cadre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ou d'un Parc naturel régional (PNR) par exemple, à une action plus localisée de restauration d'un tronçon de rivière ou de gestion d'un milieu remarquable comme une tourbière.

Le projet de gestion : fédérer des acteurs autour de nouveaux objectifs communs

Un projet est un « processus unique, qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources » (Norme NF en ISO 9000). C'est une action spécifique, nouvelle, qui structure méthodiquement et progressivement une réalité à venir, pour laquelle on n'a pas encore d'équivalent (Normes AFNOR X50-105).

Ainsi le projet est toujours innovant pour le terrain, la population et les acteurs concernés, même s'il reproduit une démarche déjà expérimentée ailleurs. Un projet de gestion mobilise à la fois une équipe-projet et des partenaires.

L'équipe-projet est organisée en fonction des compétences (complémentaires), de la disponibilité et de la motivation de chacun (volontariat) (Figure 4). Les objectifs et les règles de fonctionnement de l'équipe sont élaborés en commun. L'établissement d'objectifs intermédiaires permet d'enclencher un processus de cohésion et de dynamique d'équipe et des relations positives avec les partenaires extérieurs. Ces relations sont indispensables afin d'éviter les phénomènes affectifs de « pensée groupale » (dérive de la cohésion de l'équipe qui fonctionne davantage pour son maintien et que pour le projet). En ce sens, il est important de planifier et d'acter la fin d'un projet.

Figure

4



© M. Cottet, 2014

L'équipe projet est organisée en fonction des compétences, de la disponibilité et de la motivation de chacun.

Le partenariat est une association active de différents intervenants dans un projet. Tout en maintenant leur autonomie, les partenaires acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de l'achèvement du projet dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont chacun un intérêt, une responsabilité ou une obligation. Le partenariat repose sur une démarche volontairement coopérative dans laquelle s'engagent des personnes ou des groupes amenés à travailler ensemble. Mais il est souvent institutionnalisé et suppose une conjonction d'intérêts, un degré minimum d'engagement, une confiance qui est l'acceptation d'une dépendance réciproque.

Dominique Lassarre (Psychologue de l'environnement)

Nous avons fait le choix de penser l'ouvrage autour de ces étapes et de réfléchir pour chacune d'elles aux apports possibles des études de perceptions et de représentations. Les gestionnaires développent, grâce à leur expérience du territoire, des connaissances sur les acteurs qui les entourent et sur leurs perceptions. Néanmoins, les travaux de recherche relatifs aux perceptions et aux représentations peuvent apporter des éléments complémentaires ou des éclairages alternatifs (cf. Encart sur la gestion, les gestionnaires et la recherche p. 18). L'objectif est le plus souvent de produire des connaissances qui pourront ensuite être mobilisées dans le cadre d'une démarche opérationnelle portée par les gestionnaires, en lien avec les bureaux d'études, les associations environnementales, etc.

Les études de perceptions et de représentations trouvent toute leur place dans la phase d'avant-projet. Elles concourent à produire des connaissances préalables sur les acteurs (chapitre 1) et sur l'histoire qui les lie aux milieux (chapitre 2). Ces connaissances sont précieuses pour parvenir à la définition d'objectifs partagés et pertinents aux yeux de tous. C'est la raison pour laquelle les recherches sur les perceptions et les représentations se doivent d'être anticipées, au même titre que les études de diagnostic et de faisabilité pré-travaux.

L'apport de ces recherches au cours des autres phases du projet ne doit pas pour autant être négligé. En fin de projet, elles représentent une composante à part entière des démarches d'évaluation (chapitre 3). Elles peuvent s'intéresser au regard que les différents acteurs portent sur le projet de gestion, sur ses éventuels bénéfices et impacts, sur la manière dont il a été conduit. De même, elles permettent d'identifier dans quelle mesure les perceptions et représentations des différents acteurs ont pu avoir un impact (positif ou non) sur le projet.

Les recherches sur les perceptions et les représentations menées pendant le déroulement même du projet sont quant à elles de nature quelque peu différente puisqu'elles sont la plupart du temps conduites dans le cadre des démarches de participation. Il ne s'agit alors plus de produire des connaissances « à froid », mais de tirer parti des interactions entre les acteurs du projet. Ce type de recherche montre qu'il n'y a pas un modèle unique de lien entre les sphères gestionnaire et scientifique. A ce titre, il est d'usage de distinguer la recherche académique et la recherche-action. D. Lassarre en donne les définitions suivantes :

- la recherche académique prospère sans interférer avec la communauté qui est étudiée. Ses buts et ses résultats n'ont pas d'influence directe sur la réalité. Elle tend à découvrir des vérités généralisables ;
- la recherche-action interagit avec la communauté. Le plus souvent, elle répond à la demande d'un groupe particulier et se concentre sur le contexte local. Ses résultats conduisent à des changements directs sur le terrain et peuvent aider à la décision dans des situations similaires.

Dans la mesure où les travaux des jeunes chercheurs impliqués dans la rédaction de cet ouvrage s'inscrivent plutôt dans le cadre des recherches académiques, l'apport des recherches sur les perceptions et les représentations pendant le déroulement du projet de gestion ne sera pas abordé ici. Une illustration de ces apports est toutefois donnée par quelques retours d'expérience issus de travaux de thèse relatifs à des projets de gestion des inondations, de renaturation urbaine et de valorisation patrimoniale (cf. Retours d'expérience « Du côté du Rhône » p. 130 et « Du côté du Furan » p. 134).

Les différents travaux présentés dans l'ouvrage sont, en effet, complétés par des retours d'expérience (chapitre 4) issus d'entretiens menés auprès de gestionnaires et de chercheurs français et étrangers (Autriche, Canada, Suisse). L'objectif est de rassembler des « briques de témoignages » permettant l'expression des besoins et une prise de recul par rapport aux pratiques.

De la gestion, des gestionnaires et de la recherche...

Il est souvent utile de revenir au sens premier des mots que nous utilisons. Ainsi le terme de « gestion » qui se retrouve si souvent dans les discours actuels sur la nature, l'environnement ou la biodiversité, prend une valeur particulière lorsqu'on revient à son sens premier : « action de gérer les affaires d'un autre », « administrer »... Il s'agirait donc d'administrer les affaires des autres : n'est-ce pas en effet ce que font nombre de gestionnaires ?

Et ces gestionnaires ? Ils composent de vastes panoramas et réseaux, depuis l'État jusqu'à chaque propriétaire privé, avec de multiples intermédiaires tels que les établissements publics, les collectivités territoriales, les associations, etc., chacun d'entre eux présentant des prérogatives et des responsabilités très variables... Si l'État légifère, d'autres organisent les interventions de gestion, d'autres encore les réalisent concrètement par les travaux eux-mêmes.

Les difficultés qu'ils doivent résoudre sont très diverses et portent sur les pollutions et nuisances, les ressources naturelles, la protection de l'environnement ou la biodiversité. Même si les connaissances dans tous ces domaines ont vu leurs corpus respectifs augmenter notablement depuis quelques années, les gestionnaires ont toujours besoin des acquis de la recherche scientifique pour améliorer sans cesse leurs pratiques. Ils sont de ce fait à une extrémité du continuum que constitue la gestion de notre environnement, continuum s'étendant des recherches fondamentales jusqu'aux travaux sur le terrain, de la compréhension des processus écologiques jusqu'aux choix techniques (Figure 5).

Figure

5



a © A. Dutartre - Irstea, 2012
b © A. Dutartre - Irstea, 2014

Évolution des connaissances et des choix techniques dans le traitement des jussies : si l'arrachage mécanique (a) reste nécessaire pour traiter de grandes masses végétales, l'arrachage manuel sélectif (b), technique efficace ne présentant aucun impact mesurable sur les plantes et autres organismes aquatiques non visés par les interventions, s'est largement développé dans des sites en voie de colonisation ou comme finition des travaux mécaniques.

Dans la plupart des cas, les interventions concrètes sont mises en place par des gestionnaires en liens organisationnels avec d'autres organismes leur assurant financement, appuis techniques, etc. Le succès de ces interventions de gestion est partiellement lié à la cohérence de la chaîne fonctionnelle entre les divers partenaires (financeurs, organisateurs, opérateurs) et à la convergence des objectifs de ces partenaires. Certains de ces objectifs ne sont pas seulement orientés vers la gestion à long terme de l'environnement mais aussi vers la satisfaction à court terme de certains des usages humains développés sur ces sites : les demandes sociales locales sont aussi pleinement parties-prenantes de la gestion... Comme les connaissances sur le fonctionnement de nos écosystèmes aquatiques sont encore insuffisantes, ces interventions conservent une part notable d'empirisme et leur réalisation concrète est encore trop rarement suivie d'une analyse critique de leurs résultats et des évolutions des milieux traités, qui pourrait réduire cet empirisme.

La discontinuité qui subsiste toujours entre gestion concrète et recherche est une des principales causes des aléas et des approximations des résultats des interventions. Les rythmes de déroulement de la recherche (ses programmes, son temps d'acquisition d'information, de publication) et ceux des interventions de gestion (« agir maintenant ») sont très différents mais ils n'expliquent pas à eux seuls la pérennité de l'écart. En particulier, la permanence d'une recherche très sectorisée et de la sous-évaluation des liens interdisciplinaires ne permet généralement pas de répondre aux besoins de gestion intégrant de larges objectifs pouvant inclure protection de la biodiversité et satisfaction des usages alors que l'émergence de ces besoins pourrait alimenter en continu le développement de la recherche dans ces domaines.

La gestion de nos environnements aquatiques a subi de très fortes évolutions en quelques décennies, directement liées à leurs dégradations de plus en plus évidentes, à l'accroissement des pressions humaines et à la recherche d'améliorations qualitatives de leurs états. Elle est progressivement passée d'une prééminence presque totale des sciences dites « dures » permettant des aménagements physiques des milieux (hydraulique, hydrologie, etc.) sans référence particulière à leur qualité, à une dominance relative de sciences plus « molles », telles que la biologie et l'écologie, qui se réfèrent explicitement à l'état qualitatif des milieux et qui prennent de plus en plus en compte les besoins de long terme.

En partie imposées, en partie décidées, ces évolutions se sont appuyées sur un ensemble de disciplines scientifiques et techniques sans cesse plus large. Si les sciences du vivant et leurs acquis récents sont maintenant beaucoup mieux intégrés dans les démarches de gestion (quoiqu'il reste encore une certaine marge d'amélioration !), il reste sans aucun doute à amener les sciences humaines et sociales à contribuer pleinement à cette démarche de gestion. En effet, comment continuer à négliger l'importance d'une réflexion sur une gestion portée par les sociétés pour les sociétés ?

Alain Dutartre (Hydrobiologiste)



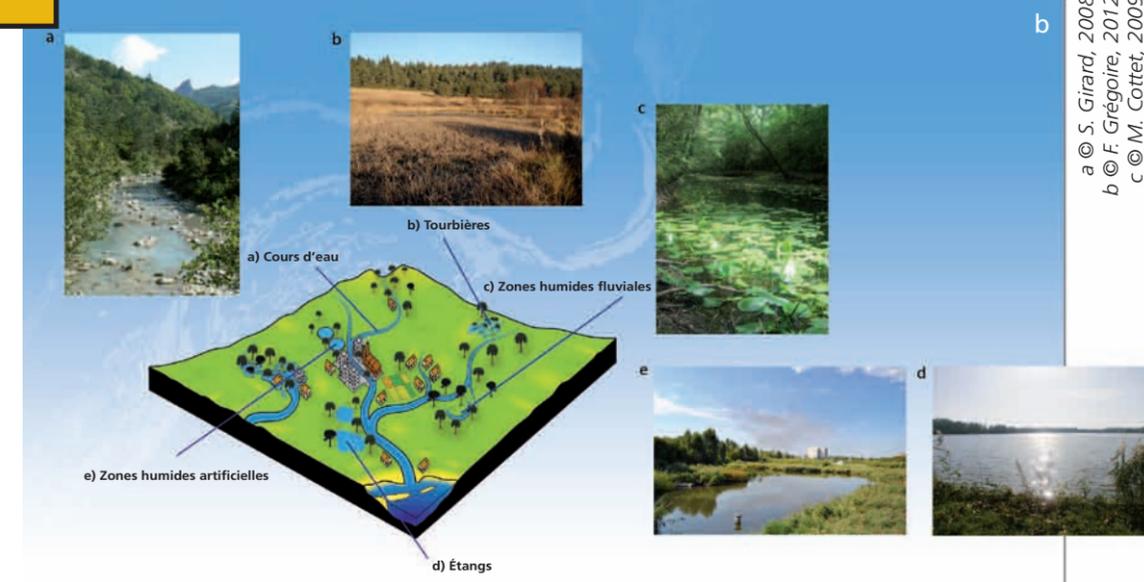
Proposer des études de cas et des retours d'expériences illustrant la multiplicité des situations de gestion

Les travaux de recherche présentés dans cet ouvrage sont représentatifs de la diversité des situations de gestion rencontrées sur le terrain :

- cette diversité concerne d'abord les contextes législatifs et réglementaires dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et de manière plus générale dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire ; entrer par la notion de projet c'est nécessairement prendre en compte les enjeux réglementaires ;
- elle renvoie ensuite aux spécificités des territoires au sein desquels les projets s'inscrivent, de l'espace urbain à la Réserve naturelle, et aux enjeux associés. Les projets sont eux-mêmes intrinsèquement divers, certains proposant une reconquête paysagère et récréative de berges, alors que d'autres s'attachent avant tout aux questions de prévention des risques d'inondation ;
- la pluralité est enfin celle des milieux étudiés (Figure 6), de la tourbière au grand fleuve. Les perceptions et les représentations vont varier que l'on s'intéresse à un cours d'eau, une tourbière ou un étang. Sans déterminisme, il est certain que les usages, les pratiques, les imaginaires changent en fonction du milieu, de ses caractéristiques biophysiques ou de son aspect paysager.

Ces différences de contextes constituent une multiplicité de situations de gestion. Le type de milieu pose certains enjeux spécifiques auxquels répondent des textes législatifs et réglementaires fixant les cadres de l'action (cf. Retour d'expérience « Du côté d'un bureau d'étude » p. 146). Il serait toutefois vain de procéder à des cloisonnements et à des distinctions strictes, notamment dans le cadre d'une gestion intégrée des milieux aquatiques qui, depuis la Loi sur l'eau de 1964, constitue le principe fort de l'action publique française dans le domaine (Narcy, 2013).

Figure 6



a © S. Girard, 2008
 b © F. Grégoire, 2012
 c © M. Cottet, 2009
 d © De Carrara, 2012
 e © Ah-jeung, 2012

Les perceptions et les représentations varient que l'on s'intéresse à un cours d'eau a), une tourbière b), une zone humide fluviale c) ou artificielle e) ou à un étang d). D'après H. Tronchère, 2013.

En effet, la gestion intégrée est un principe fondamental dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques ; principe au sein duquel les études de perceptions et de représentations ont toute leur place. Selon une définition générale, la gestion intégrée « implique à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente, d'une part une concertation et une organisation de l'ensemble des acteurs ainsi qu'une coordination des actes d'aménagement et de gestion (politiques sectorielles, programmation...), d'autre part de favoriser une synergie entre le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et la satisfaction des usages. La gestion intégrée vise à optimiser les actions pour atteindre une gestion équilibrée » (Glossaire EauFrance, 2014). Si un premier pas est fait en 1964, avec la création des comités de bassins et des agences financières de bassins et avec l'instauration d'une gestion à l'échelle des grands bassins hydrographiques, le principe de gestion intégrée est véritablement mis en place par la Loi sur l'eau de 1992. Cette dernière crée notamment des outils : les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), à l'échelle des grands bassins, et les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), à l'échelle des bassins-versants. Les recherches dans le domaine des perceptions et des représentations se sont intéressées à ces dispositifs dans le cadre de réflexions à larges échelles (cf. Retour d'expérience « Du côté de la Sèvre nantaise » et Retour d'expérience, « Du côté de la Bourbre »).

Le principe de gestion intégrée à l'échelle des bassins invite à hiérarchiser les enjeux et à conduire des projets centrés sur une ou plusieurs problématiques, certains objectifs s'imposant avec plus de force que d'autres. Les études de cas et les retours d'expériences présentés dans le cadre de cet ouvrage sont ainsi souvent focalisés sur un enjeu de gestion : patrimonial, écologique, récréatif, risque d'inondation, etc. (Figure 7).

Figure 7



a © B. Gentil – Onema, 2013
 b © A. Dutartre – IRSTEA, 2012
 c © C. Roussel – Onema, 2012
 d © M. Brarnard – Onema, 2014
 e © Y. Falatas – Onema, 2013
 f © E. Comby, 2012

Différents enjeux associés à la gestion des milieux aquatiques : a) écologiques, b) récréatifs, c) de gouvernance, d) liés aux risques d'inondation, e) économiques et f) patrimoniaux.

Au niveau du traitement des enjeux écologiques, la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) a constitué un pas majeur. Il s'agit aujourd'hui d'un texte incontournable dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Voté par le Parlement européen en 2000, transposé dans le droit français en 2004 et 2006 avec la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA), le texte fait évoluer l'action publique d'une exigence de moyens vers une attente de résultats. Il s'agit d'atteindre le « bon état » des eaux à des échéances courtes (2015, 2021, 2027). Centrée sur les milieux, la définition du « bon état » n'est cependant pas indépendante de certaines représentations sociales (Narcy, 2013) (cf. Étude de cas sur la multiplicité des définitions données du concept de restauration de rivière).

Les actions de gestion écologique gagnent de manière générale à intégrer une réflexion sur les perceptions et les représentations qu'elles suscitent mais aussi qui les influencent (cf. Étude de cas sur les perceptions et la gestion des plantes invasives p. 86 et Étude de cas sur la perception du bois mort en rivière p. 97). La DCE laisse également une place aux études de perceptions et de représentations dans la mesure où elle comporte dans sa mise en œuvre une dimension socio-économique et des obligations de participation du public qui sont portées à l'échelle des bassins mais aussi à des échelles plus locales (cf. Étude de cas sur l'évaluation des démarches de participation dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière Yzeron p. 91). La question de la participation est aujourd'hui un enjeu important et international associé aux démarches de gestion écologique des milieux aquatiques, y compris dans des pays qui ne sont pas soumis aux exigences de la DCE (cf. Retour d'expérience « Du côté de la Suisse » p. 150).

Cet enjeu que représente la participation est d'autant plus prégnant que les démarches de gestion écologique des milieux sont à articuler avec d'autres enjeux, et notamment les enjeux sécuritaires qui sont aussi strictement encadrés en termes réglementaires (cf. Retour d'expérience « Du côté du bassin du Calavon-Coulon » p. 138 et Retour d'expérience « Du côté de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine » p. 126). La loi de modernisation de l'action publique (2014), en donnant aux collectivités territoriales une compétence Gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi), contribue à réactualiser le principe de gestion intégrée. Elle fait le lien entre la DCE de 2000 et la directive européenne "Inondation" de 2007 en inscrivant dans les textes la nécessité d'articuler les politiques d'aménagement, de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et de gestion du risque inondation (Loupsans, 2014). Les recherches dans le domaine des perceptions et des représentations peuvent également apporter des éléments de connaissance utiles à la mise en œuvre d'actions opérationnelles dans ce nouveau contexte. Les recherches sur la question des inondations sont en effets plurielles, notamment dans les espaces urbains où les enjeux de sécurité des personnes et des biens sont particulièrement accentués (cf. Étude de cas sur la perception des inondations sur le bassin de la Vilaine p. 37, Étude de cas sur les perceptions des inondations dans le bas-Rhône p. 79, Étude de cas sur la valorisation des repères de crues du Rhône p.81 et Retour d'expérience « Du côté du Rhône » p. 130).

Les liens entre la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et l'aménagement urbain ne sont pas seulement guidés par les questions d'inondations (cf. Retour d'expérience « Du côté du Grand Lyon » p. 142). Les projets de reconquête des berges par exemple, pour lesquels les objectifs récréatifs et paysagers dominent, sont aujourd'hui régulièrement intégrés aux Plans locaux d'urbanisme (PLU) (cf. Étude de cas sur l'aménagement des « Berges du Rhône » et des « Rives de Saône » p. 94, Étude de cas sur les reconquêtes du Rhône lyonnais ou le retour des Guinguettes p. 70). Ces projets sont souvent articulés avec les injonctions des lois Grenelle (2009 et 2010) sur les trames vertes et bleues (cf. Étude de cas sur la reconquête du patrimoine ligérien p. 72).

Au-delà des projets de reconquête des abords de cours d'eau, les réflexions sur la nature en ville sont également étendues aux dispositifs techniques de l'eau, et des efforts sont engagés dans l'articulation entre solutions techniques, enjeux récréatifs et enjeux écologiques (cf. Étude de cas sur les perceptions et les pratiques des usagers aux abords des dispositifs de gestion des eaux pluviales p. 46 et Étude de cas sur l'évaluation technique et sociale des aménagements du parc Bourlione p. 104).

Ici encore, il serait toutefois réducteur de limiter les enjeux récréatifs et paysagers aux projets d'urbanisme (cf. Encart sur les enjeux de la gestion des paysages de marais p. 24). Il est également pertinent de les considérer dans les projets de gestion conduits au sein d'autres types de territoires. L'exemple canadien montre l'intérêt d'un travail paysager en milieu agricole (cf. Retour d'expérience « Du côté du Canada » p. 120), alors que l'exemple autrichien met en avant les questions paysagères et de fréquentation sur des cours d'eau faiblement aménagés ou écologiquement restaurés (cf. Retour d'expérience « Du côté de l'Autriche » p. 154).

Il est difficile aujourd'hui de penser les projets de gestion de manière indépendante des territoires dans lesquels ils s'inscrivent et des outils de l'aménagement territorial. Les études de perceptions et de représentations peuvent en effet être utilisées par les structures comme les Parcs naturels régionaux (décret de création des Parcs naturels régionaux de 1967) (cf. Étude de cas les perceptions des acteurs du Parc naturel régional de la Brenne p. 66) et plus largement par l'ensemble des structures de conservation de l'environnement telles que les Parcs nationaux (loi relative à la création des Parcs nationaux, 1960), et les Réserves naturelles (Loi de 1930 sur les sites d'« intérêt scientifique »). Certaines structures (associations, collectivités territoriales) sont également en charge des zones Natura 2000 (créées en application des directives européennes « Oiseaux » de 1979 et « Habitats » de 1992).

Ces différentes structures sont souvent porteuses de démarches de sensibilisation, d'éducation et de patrimonialisation des milieux aquatiques mais aussi des usages et des pratiques qui sont associés à ces milieux (cf. Étude de cas sur la gestion des étangs de la Dombes p. 100, Étude de cas sur la patrimonialisation des cours d'eau dans la vallée de la Drôme p. 63, Étude de cas sur les bains en Loire et le nautisme à Orléans p. 60 et Retour d'expérience « Du côté du Furan » p. 134).

Cette patrimonialisation, renforcée par la loi sur l'eau de 1992 faisant de l'eau le patrimoine commun de la nation, induit évidemment un intérêt pour les approches temporelles, intérêt auquel les études de perception et de représentation peuvent répondre en intégrant le temps long (cf. Étude de cas sur l'évolution du paysage du Rhône depuis cent cinquante ans p. 68) comme le temps court dans l'élaboration des projets (cf. Étude de cas sur la variabilité temporelle des usages des zones humides dans la commune de Dettwiller p. 80).

Les enjeux de la gestion des paysages de marais

Les enjeux de la gestion des paysages de marais sont liés à la perception de l'eau et de la végétation aquatique et palustre en fonction des intérêts des différents acteurs et usagers publics et privés. L'enjeu principal est le choix des modes de mise en valeur, d'usage et d'entretien du marais, ainsi que leur compatibilité dans l'espace et le temps. Ce choix doit permettre de constituer les divers paysages locaux en biens communs cohérents et évolutifs, transmissibles par et pour les propriétaires et usagers actuels et futurs.

Pour y parvenir, les gestionnaires publics et privés de l'eau et des terrains auront intérêt à débattre publiquement et à convenir de solutions communes et contractuelles. Celles-ci pourront rendre compatibles les intérêts paysagers en jeu : patrimoniaux, économiques, de loisirs, esthétiques, mémoriels, écobologiques, environnementaux, etc. (Figure 8). Ces accords entre propriétaires, locataires et gestionnaires de terrains sont les lieux de la décision des modalités essentielles de gestion des paysages. Sont concernés notamment l'accessibilité visuelle et physique des milieux aquatiques et palustres, leurs modes de régulation hydraulique, les techniques d'entretien des cours et des plans d'eau, et leurs usages réglementés collectifs et privés.

Pour que les paysages de zones humides s'imposent à une majorité locale comme une communauté de biens appropriables et transmissibles, la concertation, souvent longue entre collectivités territoriales et acteurs privés et associatifs, est indispensable. À défaut, l'intérêt général local devra céder la place aux intérêts seulement publics ou privés.

Pierre Donadieu (Paysagiste)

Figure

8



a © M. Bramard - Onema, 2011
b © DR Onema, 2011

Les solutions de gestion peuvent rendre compatibles les intérêts paysagers en jeu : patrimoniaux, économiques, de loisirs, esthétiques, mémoriels, écobologiques, environnementaux, etc.

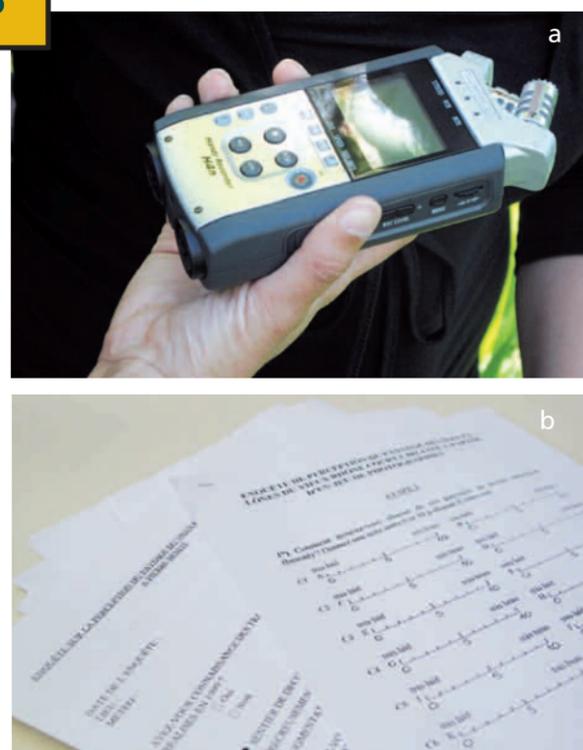


Présenter des méthodes pour l'étude des perceptions et des représentations

Cet ouvrage a enfin pour vocation de présenter, sous forme d'encarts, les différentes méthodes utilisées dans le cadre des recherches sur les perceptions et les représentations pour produire des connaissances sur les milieux aquatiques. L'étude de la réalité humaine est empreinte de subjectivité et les données produites dans ce domaine ne peuvent être comparées à celles produites par les sciences dites « exactes ». Néanmoins, il est possible, à condition de s'appuyer sur des méthodes spécifiques et rigoureuses, d'objectiver cette réalité. Tel est l'objectif des sciences humaines et sociales, qui ont développé à cette fin un bagage méthodologique important et diversifié.

Cette variété recouvre notamment l'enquête par entretien ou questionnaire (Figure 9), l'observation participante ou non (Figure 10) et l'analyse de corpus, oraux, écrits ou iconographiques (Figure 11). Ces méthodologies peuvent être déclinées à l'envi en fonction du type de traitement choisi (qualitatif et quantitatif) ou des outils mobilisés (appareil photo, caméra vidéo). Notre objectif n'est pas de proposer un manuel méthodologique. Les exemples développés dans le cadre de cet ouvrage sont en effet loin de couvrir de manière exhaustive la diversité des méthodes. Il s'agit plutôt d'expliquer comment les données sur les perceptions et les représentations peuvent être produites et de présenter les apports et les limites des méthodes employées.

Figure 9



a, b © B. Morandi, 2013

L'enquête par entretien permet d'analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, à partir du recueil, par enregistrement ou non, de leur parole (a). Une enquête par questionnaire est une méthode standardisée destinée à normaliser et à faciliter le recueil de points de vue (b).

Figure 10



a © B. Morandi, 2014
b © S. Ah-leung, 2011

L'observation est une méthode d'enquête qui consiste à observer le comportement d'un ou de plusieurs individus dans le lieu et l'instant où il se produit, directement ou à l'aide de matériel vidéo ou photographique permettant l'enregistrement.

Figure 11



a, b © B. Morandi, 2011

Les recherches dans le domaine des perceptions et des représentations ont recours à l'analyse des discours produits sous la forme de textes et d'images, souvent issus de documents (a) et numérisés dans des archives ou des centres de documentation (b).

Ce chapitre a été rédigé par
Stéphanie de Carrara,
Marie-Anne Germaine,
Sabine Girard, Fabrice Grégoire,
Céline Sacca et Janique Valy
avec la contribution de Sébastien Ah-leung
et la participation d'Elise Catalon.
Stéphanie de Carrara a assuré
l'animation de l'atelier d'écriture
et le suivi rédactionnel.

Encarts

« Regards, notions et méthodes »

- Valeurs et postures : des regards multiples portés sur les milieux aquatiques
- L'échantillon : connaître la partie pour appréhender le tout
- L'entretien : une plongée dans le discours
- Les méthodes d'enquête au travers la photographie : s'exprimer par l'image
- La carte mentale : utiliser le dessin comme médiation
- L'observation : non participante ou participante ?
- Les blocs diagrammes : restituer et spatialiser la diversité des points de vue

Études de cas

- La perception des inondations sur le bassin de la Vilaine : exemple d'une enquête par questionnaire
- Les perceptions et les pratiques des usagers aux abords des dispositifs de gestion des eaux pluviales : exemple d'une étude par observation participante

1

Pour identifier les acteurs et leurs attentes



- 30 ■ Introduction
- 31 ■ Pourquoi et qui enquêter ?
- 36 ■ Comment renseigner les perceptions et les représentations des milieux aquatiques ?
- 47 ■ De la théorie à la pratique : que peut apporter la connaissance des perceptions et des représentations des milieux aquatiques ?
- 55 ■ Conclusion



Introduction

Dresser un diagnostic de territoire constitue une étape importante en amont d'une opération d'aménagement des milieux aquatiques ou d'un projet de gestion intégrée (mise en place d'un contrat de rivière par exemple). Réaliser ce diagnostic, c'est « analyser et comprendre les structures et processus physiques, économiques et sociaux qui conditionnent l'organisation du territoire et sa gestion, tout en identifiant les enjeux et les évolutions possibles de ce territoire. Le diagnostic vise à connaître avant d'agir. Ses finalités sont donc analytiques et évaluatives. » (RESOTER, 2014). Si les aspects naturels (hydrologie, écologie...) sont aujourd'hui systématiquement pris en compte dans les projets, les dimensions sociales, économiques et culturelles sont rarement intégrées de manière satisfaisante (Germaine et Barraud, 2013a). Il est pourtant nécessaire de s'y intéresser. La citation d'A. Berque (1995, p. 17) – « les sociétés interprètent leur environnement en fonction de l'aménagement qu'elles en font, et, réciproquement, elles l'aménagent en fonction de l'interprétation qu'elles en font » – invite les gestionnaires à s'interroger sur les perceptions et représentations des différents acteurs.

Définir un projet de gestion intégrée, c'est construire un projet de territoire tenant compte des différents acteurs et de leurs attentes (cf. Retour d'expérience, « Du côté de la Bourbre » p. 112). Les études de perceptions et de représentations contribuent à répondre à cet enjeu. En matière d'environnement, la demande sociale n'est que très rarement formulée. Caractériser les perceptions et les représentations des acteurs vis-à-vis des milieux aquatiques contribue à mieux définir les enjeux sous-jacents au projet, les attentes exprimées ou tacites, et à partir de là, à mieux comprendre les jeux d'acteurs qui vont animer les débats et forger le projet (cf. Retour d'expérience, « Du côté de la Sèvre nantaise » p. 116). L'approfondissement des connaissances dans ce domaine permet d'anticiper les tensions potentielles (pour mieux les prendre en charge), mais aussi de définir des objectifs plus intégrés, susceptibles de couvrir l'ensemble des enjeux liés à la gestion d'un milieu aquatique (intégration de la dimension paysagère par exemple). Enfin, une appréhension fine des perceptions et des représentations permet de comprendre les pratiques actuelles en lien avec le milieu pour mieux envisager les conditions de réussite du projet à venir.



Pourquoi et qui enquêter ?

La mise en place d'un plan de gestion intégrée suppose de prendre connaissance de la diversité des points de vue des différents acteurs (cf. Encart sur les valeurs et les postures, ci-dessous). Il existe une multiplicité de valeurs attribuées aux milieux aquatiques et de regards portés sur eux (cf. Retour d'expérience, « Du côté du Canada » p. 120). Considérer la pluralité de ces regards conduit à prendre conscience de la complexité des attentes individuelles et des enjeux et dynamiques collectives vis-à-vis des milieux aquatiques. Pourtant, lorsque l'on interroge les perceptions et les représentations des milieux aquatiques (par le biais d'enquêtes ou de démarches participatives), c'est à des individus que l'on s'adresse. A partir de ces données, peut-on généraliser ? Comment passer des perceptions et des représentations individuelles à celles de collectifs d'acteurs ? Il existe plusieurs approches qui permettent de produire des données à l'échelle de groupes, le choix de telle ou telle approche étant subordonné à la connaissance initiale du terrain et des jeux d'acteurs qui le caractérisent.

Valeurs et postures : des regards multiples portés sur les milieux aquatiques

L'articulation des notions de « valeur » et de « posture » proposée par Y. Droz et V. Miéville-Ott (2005) dans le cadre de leurs travaux sur les représentations paysagères offre une piste intéressante pour appréhender la diversité des représentations, des perceptions et leurs implications sur le positionnement de l'acteur dans la mise en œuvre d'un projet de gestion.

Les postures sont l'un des facteurs permettant d'expliquer les prises de position des acteurs dans le cadre d'un projet. La notion de posture renvoie à l'identité de l'acteur qui selon Y. Droz *et al.* (2005, p. 22) « n'est pas conditionnée par l'appartenance univoque à un groupe social, mais dépend de la trajectoire personnelle de chacun et de ses appartenances sociales multiples (genre, activités professionnelles ou de loisir, histoire familiale, etc.) ». Un acteur peut d'ailleurs avoir plusieurs postures si bien que son discours ou ses pratiques, qui sont une forme d'expression de ses postures, paraissent à l'analyste parfois peu rationnels (Lahire, 1998). Il n'est, par exemple, pas rare qu'au sein d'une Commission locale de l'eau (CLE), un représentant des irrigants défende le maintien d'activités agricoles affectant la qualité de la rivière dans une logique économique mais que, dans le même temps, il demande une amélioration de la qualité de l'eau en tant que consommateur d'eau potable ou amateur d'un loisir aquatique (Girard, 2012). Y. Droz *et al.* insistent toutefois dans le domaine du paysage sur le fait qu'il existe toujours une posture dominante. La posture ainsi définie n'est pas sans faire écho à ce que d'autres auteurs appellent la valeur, ou parfois le système de valeur.

Les postures peuvent ainsi être considérées comme des cadres au sein desquels l'individu forge des perceptions et des représentations, et à partir desquels il projette des valeurs sur les milieux aquatiques. Une posture est le résultat d'une concomitance de valeurs multiples mais hiérarchisées. Y. Droz *et al.*, (2005) proposent une classification de ces valeurs dans le domaine du paysage en milieu de

montagne (valeur productive, valeur esthétique, valeur biologique...). La hiérarchisation de ces valeurs conduit à identifier différentes postures, celle des milieux du tourisme, celle des forestiers, celle des gens du lieu... L'identification des postures, et des valeurs qui leur sont constitutives, excède l'unique champ du paysage. La réflexion sur les valeurs d'un territoire (Girard, 2012), sur les valeurs des tourbières (Sacca, 2009) ou sur les valeurs de la biodiversité (Maris, 2010), pour ne prendre que quelques exemples, permet dans un cadre opérationnel d'identifier des postures d'acteurs. Ces mêmes postures permettront de comprendre comment se positionnent les acteurs par rapport à un enjeu ou à un projet de gestion, et ainsi d'appréhender les processus de participation de manière plus informée.

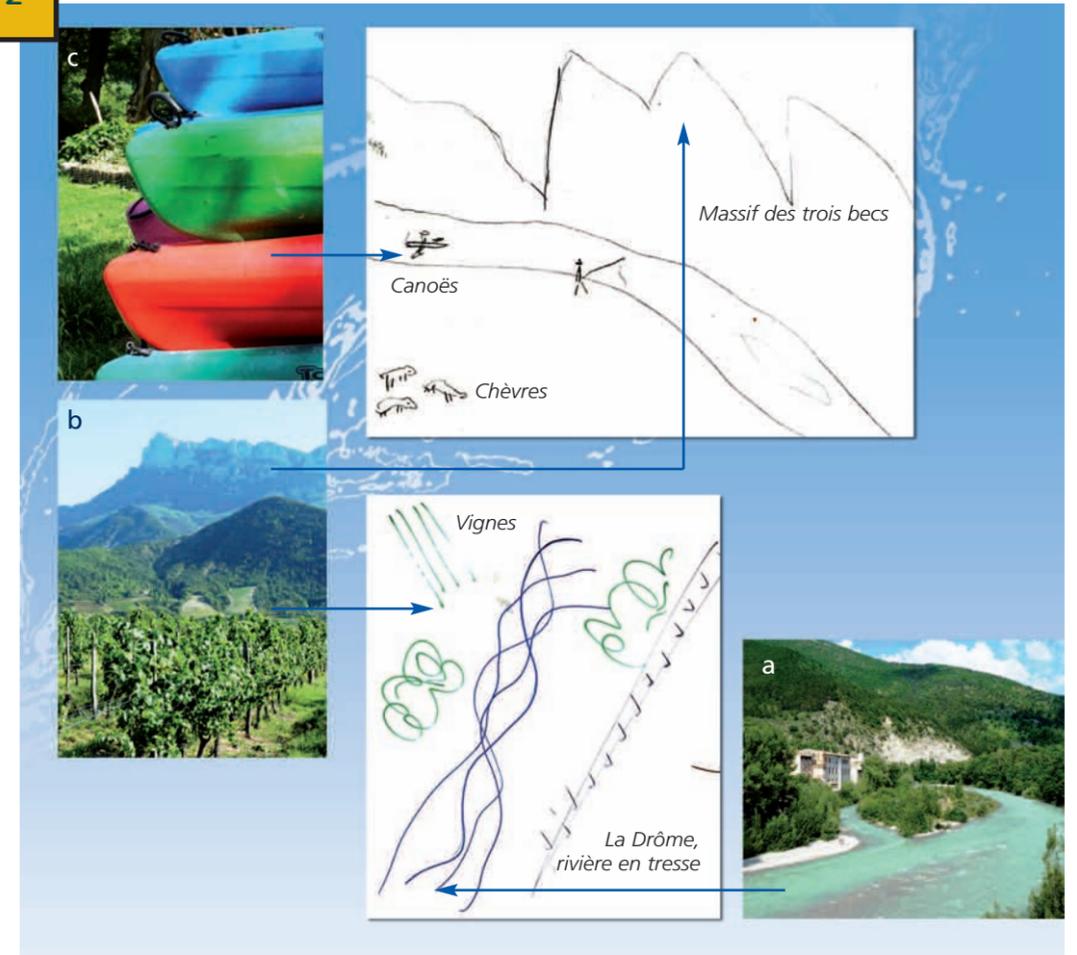
Des perceptions et représentations individuelles souvent influencées par des appartenances collectives

Tout individu se définit et se construit par rapport à son appartenance (ou sa volonté d'appartenir) à différents groupes, que ces derniers soient institutionnalisés ou non. L'identité individuelle dépend en effet de multiples facteurs, à la fois territoriaux, culturels, professionnels, familiaux... (Frémont, 1976 ; Guérin, 1989). Les liens que les individus tissent avec ces divers groupes reposent sur l'existence de valeurs et de normes communes, c'est-à-dire des attentes, des références et des conduites partagées. En ce sens, en bien des cas, les perceptions et les représentations individuelles rejoignent partiellement les perceptions et les représentations collectives.

C'est ce que montre l'exploitation des cartes mentales de la vallée de la Drôme (cf. Encart sur les cartes mentales p. 42). Ces dernières ont été mobilisées, en tant qu'outil de recueil des représentations mentales, lors d'une enquête par entretiens conduite auprès des participants de la Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Drôme pour identifier les représentations de l'espace qui contribuent à fonder leurs pratiques (Girard et Rivière-Honegger, 2012 ; Girard, 2012). Les participants ont été interrogés sur leur perception de la « vallée de la Drôme » : que leur évoque cette locution ? Comment situent-ils et délimitent-ils cette vallée ? Comment la caractérisent-ils du point de vue paysager, économique et politique ? Puis, il leur a été demandé de dessiner sur une feuille blanche cette « vallée de la Drôme » et de commenter leur dessin. Les résultats de cette enquête révèlent que dans le cas des participants à la CLE, les représentations subjectives individuelles font également ressortir une représentation collective partagée. Elles permettent de conclure à l'émergence d'un territoire de l'eau pour ce groupe d'acteurs de la rivière Drôme (Girard, 2012). Cette territorialité partagée est probablement liée à l'important travail collectif mené au sein de la CLE depuis plusieurs années.

Au-delà des apparentes différences liées aux vécus personnels et aux aptitudes au dessin, il se dégage de l'analyse des cartes mentales une étonnante homogénéité des représentations de la « vallée de la Drôme » au sein du groupe des acteurs de l'eau. Cette homogénéité se manifeste, à la fois dans la définition et dans les limites assignées à la vallée de la Drôme, et dans l'identification de ses paysages et lieux de référence. L'entité « vallée de la Drôme » apparaît comme un territoire identifié autour de repères, tels la rivière et certains massifs montagneux, et autour de symboles, tels la vigne, la lavande, ou le donjon de Crest (Figure 12). Ce territoire est également approprié par les personnes interrogées qui, selon l'ancienneté de leur arrivée, parlent de « sentiment d'appartenance », « d'attachement », « d'appropriation » ou « d'intégration ».

Figure 12



L'entité « vallée de la Drôme » apparaît comme un territoire identifié autour de repères, tels la rivière (a) ou certains massifs montagneux (les Trois Becs) (b), autour de symboles, tels la vigne (b) ou les chèvres, et autour d'activités comme le canoë (c) et la pêche.

L'analyse des cartes mentales et des discours qui les accompagnent permet également de montrer que cette territorialité est une construction récente qui s'appuie beaucoup sur la rivière et sa gestion. L'hydrographie joue un rôle central en matière d'orientation symbolique dans l'espace. La rivière et ses affluents forment les axes et les points de repères clés de cet espace, comme les rues et les intersections dans les cartes mentales en milieu urbain. La rivière concentre et symbolise en un même objet les valeurs qui spécifient le territoire, comme son caractère divers (couleur, débit), sauvage (non endigué) mais habité (multiples usages de l'eau). Elle fonctionne alors comme une « expression à la fois visuelle et symbolique des territoires » (Di Méo et al., 2004). De plus, c'est historiquement autour de l'eau que les communes situées à l'amont et à l'aval de la vallée ont commencé à travailler ensemble, à travers les contrats de rivière et le SAGE. Elle a permis de dépasser les clivages préexistants : elle est « fédératrice », « un fil conducteur ». Le travail autour de la gestion de l'eau a enclenché une dynamique de projet territorial à l'échelle de la vallée, autour de la rivière dans un premier temps, mais de plus en plus autour d'autres objets et enjeux comme la biodiversité et les questions énergétiques.

Cet exemple montre que, dans certains cas, le contexte historique territorial peut conduire à l'émergence de groupes d'individus partageant des perceptions et des représentations communes. De tels contextes de gestion légitiment le fait que l'on passe de l'échelle individuelle à l'échelle de groupes d'individus pour analyser les perceptions et les représentations des milieux aquatiques. Mais travailler sur des groupes d'individus définis *a priori* suppose certaines précautions. Dans quel contexte cette approche est-elle pertinente ou ne l'est-elle pas ? Et de quelles alternatives dispose-t-on pour produire malgré tout des données sur les perceptions et les représentations à une échelle collective ?

La catégorisation : le début ou le résultat de l'analyse ?

Dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques, l'analyse des perceptions et des représentations prend généralement en compte différents groupes pluriels d'acteurs impliqués dans un projet (gestionnaires d'espaces naturels, élus locaux, agriculteurs, usagers à des fins récréatives, industriels...). Cette pratique de catégorisation repose sur l'hypothèse que chaque groupe d'acteurs est animé par des intérêts communs qui contribuent à forger des perceptions et des représentations spécifiques des milieux aquatiques. Chaque individu est alors supposé avoir des perceptions et des représentations cohérentes avec celles du ou des groupes auxquels il appartient. En ce sens, les perceptions et les représentations individuelles incarnent, dans la démarche d'analyse, les perceptions et les représentations des différentes catégories d'acteurs.

Les démarches d'enquête s'appuient souvent sur cette catégorisation *a priori* des acteurs. C'est ce qu'illustre un travail réalisé dans le bassin de la Vilaine et visant à étudier les perceptions des inondations par les riverains (Dupont, 2012 ; Valy, 2011) (Figure 13) (cf. Étude de cas p. 37). Un questionnaire a été soumis à différents groupes de riverains, supposés avoir forgé une perception propre du risque inondation. Cette catégorisation est proposée en amont de l'enquête à partir d'une expertise approfondie du terrain d'étude. Elle repose dans un premier temps sur la définition de secteurs homogènes du point de vue de l'exposition au risque d'inondation, c'est-à-dire ayant un même niveau de vulnérabilité potentielle. Ces secteurs ont été ensuite redécoupés en fonction de leur distance au cours d'eau et du type d'habitats (ces deux variables étant supposées influencer les perceptions que les riverains ont élaborées du risque inondation). Au terme de cette expertise, huit catégories de riverains ont été définies en amont de l'enquête.

Figure 13



© Service de Prévision des Crues Vilaine et Côtiers, 1974

Inondation de la Vilaine à Pont-Réan, sur la commune de Bruz, en 1974.

L'analyse des perceptions et des représentations de groupes d'acteurs définis *a priori* suppose évidemment d'avoir une bonne connaissance des différentes parties prenantes du projet. Dans le cas où le jeu d'acteurs serait mal connu, le recours à une telle approche peut conduire à des résultats erronés. Un poids trop important pourrait par exemple être attribué à certaines perceptions et représentations alors que d'autres pourraient être complètement négligées. Cette approche est donc réservée aux contextes de gestion où une analyse approfondie du jeu d'acteurs a déjà été ou peut encore être réalisée. Si cette analyse n'a pas été conduite, il existe d'autres approches permettant de passer de manière toute aussi rigoureuse de l'individuel au collectif.

La catégorisation n'est alors plus l'entrée de l'analyse. Elle en est au contraire le résultat. Comment procéder ? Au lieu d'être menées auprès de groupes d'acteurs précis, les enquêtes sont conduites auprès d'individus composant une population représentative du territoire étudié (cf. Encart sur l'échantillon, ci-dessous). Les données relatives aux perceptions et aux représentations recueillies dans le cadre de l'enquête sont ensuite analysées et font l'objet d'une classification (qualitativement ou quantitativement ; Berthier, 2010). La catégorisation est le produit de cette analyse : il s'agit de définir des groupes d'individus qui ont des perceptions et des représentations semblables, sans considération *a priori* de leur profil (âge, sexe, type d'acteur...). L'analyse de ces groupes permet dans un second temps d'en donner une caractérisation en fonction des variables supposées influencer les perceptions et les représentations des milieux aquatiques (âge, sexe, type d'acteur...).

L'échantillon : connaître la partie pour appréhender le tout (d'après Berthier, 2010)

Déterminer l'échantillon à enquêter revient à choisir une partie de la population étudiée dans l'enquête (la population parente), de manière à ce qu'il soit représentatif de cette population. Il faut donc d'abord définir un certain nombre de variables permettant de caractériser la population parente et renseigner ces différentes variables. Ensuite, et selon l'objectif de l'étude, le chercheur peut sélectionner des individus de manière à reproduire dans l'échantillon les caractéristiques de la population parente (objectif quantitatif), ou il peut réunir des personnes dont les caractéristiques permettent d'envisager l'ensemble des situations différentes au regard de la population étudiée (objectif qualitatif).

Une telle démarche a été adoptée dans le cadre du projet « Renouissance », qui vise à étudier les perceptions que les riverains du Rhône (habitants de la commune de Vernaison, située à l'aval de Lyon) ont forgées vis-à-vis de la renouée du Japon, une plante dite invasive qui se développe le long des cours d'eau (Valy, 2013). Un échantillon de près de 150 personnes, considéré comme représentatif de la population communale de Vernaison, a été constitué. La représentativité est dans ce cas définie à partir de critères d'âge et de sexe issus des données de l'INSEE. Les personnes constituant l'échantillon ont ensuite été soumises à un photo-questionnaire (cf. Encart sur les photo-questionnaires p. 102). Les réponses ont fait l'objet d'une analyse statistique afin de définir différentes classes d'individus ayant forgé des perceptions identiques. Parmi les facteurs expliquant les différences de perception observées entre les individus, il semblerait que la connaissance de la plante soit très influente. Les personnes ayant identifié et nommé la plante à partir des photographies considèrent les paysages comme moins esthétiques que les individus n'ayant pas ces connaissances spécifiques. Cette approche a donc permis de définir, à partir d'un échantillon d'individus, deux groupes d'acteurs présentant des perceptions distinctes : les personnes ayant des connaissances relatives aux espèces invasives, et les personnes n'ayant pas de telles connaissances. Cette catégorisation apparaît particulièrement importante dès lors que l'on cherche à définir un plan de gestion intégrée des espèces invasives le long des cours d'eau.



Comment renseigner les perceptions et les représentations des milieux aquatiques ?

Le travail d'enquête permet de renseigner les perceptions et les représentations sociales liées à l'eau et aux milieux aquatiques. Il fait appel à trois grands types de méthodes, chacune ayant des spécificités lui permettant de répondre différemment aux enjeux posés par le projet de gestion :

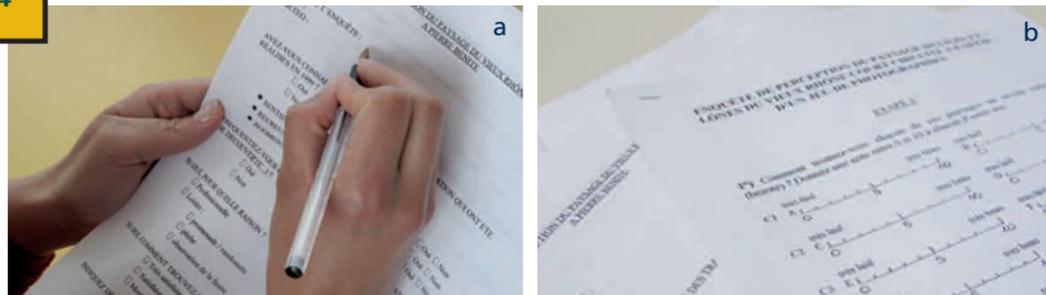
- l'enquête par questionnaire ;
- l'enquête par entretien ;
- ou l'enquête par observation.

Les méthodes peuvent être mobilisées indépendamment, mais elles peuvent également être utilisées en complémentarité. Sans les comparer, le propos s'attache à les présenter et à faciliter leur choix en fonction des questions mais aussi des contraintes des gestionnaires. Quelle que soit la méthode, l'objectif est toujours de tester des hypothèses construites préalablement et qui vont donner naissance à une stratégie d'enquête.

Le questionnaire

Une enquête par questionnaire est une méthode standardisée avec tous les avantages et les inconvénients que cela implique (Figure 14). Elle est destinée à normaliser et à faciliter le recueil de points de vue. L'influence que l'enquêteur peut avoir sur les réponses données par l'enquêté est souvent considérée comme réduite (Berthier, 2010). Il est cependant certain que la manière dont est rédigé le questionnaire peut fortement influencer les réponses. Le travail préalable de construction de l'enquête constitue une étape clé de la démarche. Le choix de questions fermées (forme précise et nombre limité de choix de réponses) ou ouvertes (forme libre de réponse), leur formulation et l'ordre dans lequel elles interviennent sont autant d'éléments à réfléchir et à tester en amont de l'enquête. Celle-ci peut également combiner les deux formes de questions, avec une proportion variable de questions fermées et de questions ouvertes, ces dernières étant souvent plus riches en termes d'informations mais aussi plus difficiles à traiter statistiquement. Il faut en outre veiller à ce que le questionnaire soit assez court pour favoriser une passation efficace et donc des données fiables. L'exemple de l'étude conduite sur la perception du risque inondation dans le bassin de la Vilaine constitue un exemple intéressant d'enquête par questionnaire (cf. Étude de cas, ci-contre).

Figure 14



a, b © B. Morandi, 2013

Les enquêtes peuvent combiner les deux formes de questionnaire, avec une dominante de questions fermées et quelques questions ouvertes.

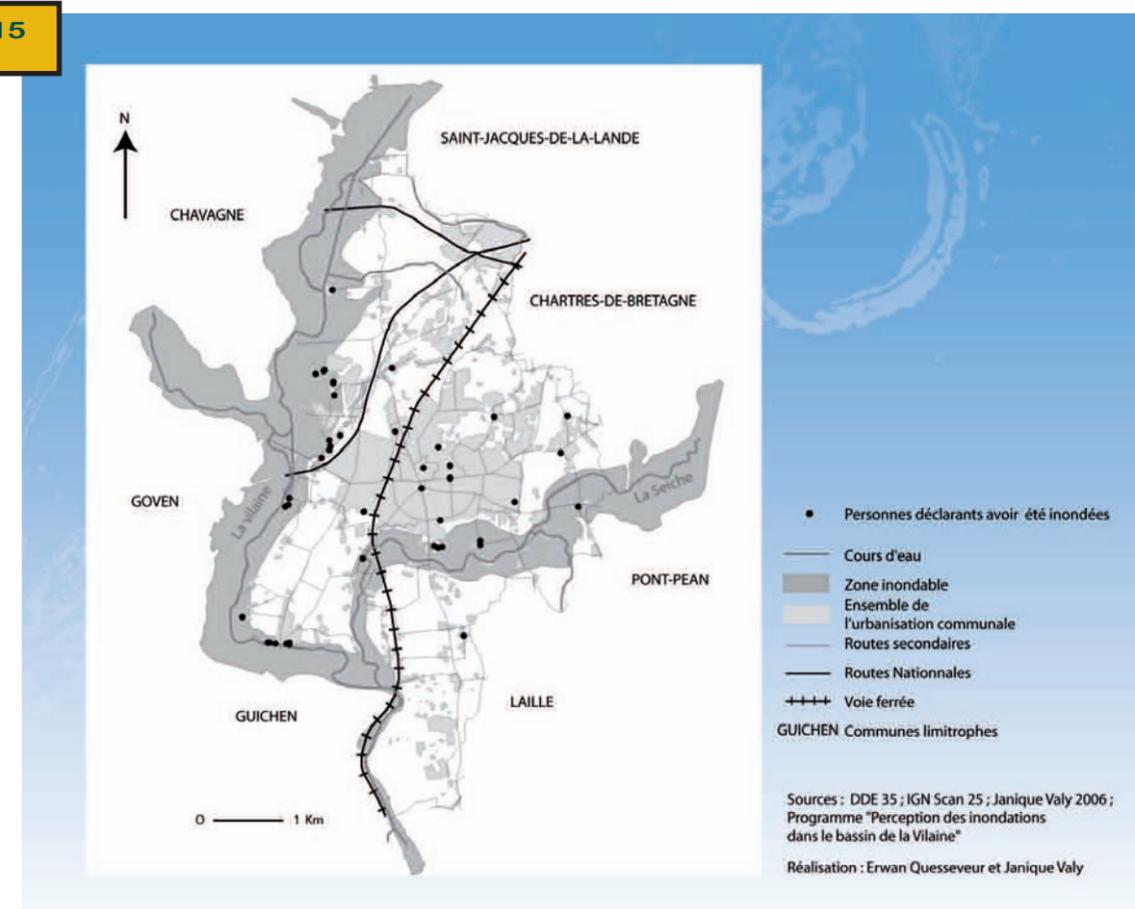
Étude de cas

La perception des inondations sur le bassin de la Vilaine : exemple d'une enquête par questionnaire

Le programme de recherche « Approche pluridisciplinaire des perceptions des inondations sur le bassin de la Vilaine » (2005 - 2007) montre l'intérêt du questionnaire pour connaître les perceptions et les représentations des acteurs (Dupont *et al.*, 2008). Ce programme avait pour objectif de qualifier les perceptions des inondations des habitants, des acteurs institutionnels et des acteurs économiques à travers des démarches croisées visant à identifier la qualification de l'aléa, la mémoire et l'expérience de l'inondation, la représentation de la nature et de l'eau, etc. C'est un travail comparatif à l'échelle de deux communes, Bruz (Figure 15) et Montfort-sur-Meu, et pour une période qui couvre les trois derniers siècles. Il était commandité par l'Établissement public territorial de bassin (EPTB), Institut d'aménagement de la Vilaine (IAV), cofinanceur avec l'État (2003-2009) dans le cadre du Plan d'actions de prévention des inondations du bassin de la Vilaine.

Pour chaque commune, sur chaque secteur géographique défini, un minimum de 30 questionnaires ont été recueillis. Le rapport du nombre d'enquêtés entre les deux communes est du même ordre de grandeur que celui du nombre d'habitants (281 habitants enquêtés à Bruz, 142 à Montfort-sur-Meu). Si les perceptions des différents acteurs (acteurs institutionnels et économiques) sont analysées, une place particulière est faite aux habitants « qui apparaissent comme les "grands inconnus" de ce bassin » (Dupont, 2012, p. 26). Les habitants ont d'abord été prévenus, par le biais d'une annonce dans le journal communal, de la démarche d'enquête, de son contexte et du passage prochain d'un enquêteur. Cet enquêteur a déposé un questionnaire et pris des rendez-vous avec les habitants. L'objectif de ces rendez-vous était d'effectuer une partie du questionnaire en face à face avant de recueillir les réponses papier.

Figure 15



Carte de localisation des habitants de Bruz (Ille-et-Vilaine) déclarant durant l'enquête avoir été inondés lors des inondations de la fin du XX^e siècle.

© Quesseveur & Valy

Les résultats montrent qu'une part importante des habitants se positionne vis-à-vis des risques alors qu'ils ne sont pas encore perçus par les gestionnaires comme des acteurs étant force de proposition. Il existe une réelle connaissance du risque, partagée à l'échelle locale, appuyée sur l'expérience et des mécanismes de transmission des savoirs (Dupont, 2012, p. 227). Forte de ces connaissances préalables, la participation au niveau local et régional reste à construire comme l'y incite la directive européenne Inondations (2007/60/CE).

Ces résultats permettent à l'IAV, qui souhaitait « mieux appréhender le ressenti des différentes personnes concernées », « d'éclairer des situations actuelles et d'aider aux choix de futures actions de gestion des inondations sur le bassin de la Vilaine » (Dupont, 2012, p. 8). Il en découle également une meilleure définition et une diversification des stratégies de communication (cf. Retour d'expérience, « Du côté de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine » p. 126).

Le recours à des images au sein du questionnaire (photographies, cartes...) est également envisageable. Le photo-questionnaire constitue d'ailleurs une forme spécifique de questionnaire (cf. Encart sur les photo-questionnaires p. 102). Il se révèle judicieux pour étudier la perception d'un paysage de milieu aquatique dans son ensemble, ou bien pour travailler sur la perception d'un élément particulier du paysage (bois mort, plante envahissante, ripisylve...). Cette méthode de photo-questionnaire est intéressante car les recherches tendent à montrer qu'il n'existe pas de différences entre la perception de paysages réellement visibles (*in situ*) et celle de paysages photographiés (Le Lay et al., 2005). Le recours à l'image permet aussi de réduire la variabilité des discours et facilite le traitement des enquêtes puisque les répondants réagissent à une base visuelle identique plutôt qu'à des questions ouvertes pouvant se référer à des lieux, paysages ou objets non standardisés (Goeldner-Gianella et Humain-Lamoure, 2010).

Un des principaux avantages de l'enquête par questionnaire (photographique ou non) est qu'elle facilite les comparaisons aussi bien dans l'espace (plusieurs sites) que dans le temps (plusieurs dates, avant et après un projet par exemple). Elle permet également d'approcher la variété des perceptions et des représentations à de larges échelles spatiales. C'est en effet une méthode destinée à l'étude d'une population nombreuse. Les données recueillies sont facilement quantifiables et peuvent être traitées statistiquement. Il faut toutefois être prudent dans la généralisation des résultats obtenus car il n'est pas toujours possible de garantir la représentativité de l'échantillon.

Si la méthode a un coût en apparence peu élevé, en termes de temps passé par personne enquêtée, elle nécessite toutefois d'interroger un grand nombre de personnes pour pouvoir mener une analyse statistique rigoureuse et fiable. Il faut également faire varier les jours et les heures d'enquêtes pour éviter de sur- ou sous-représenter un type de profil comme les retraités ou les personnes sans emploi. Le temps global consacré à l'enquête par questionnaire reste donc très important avec en conséquence un coût humain et financier non négligeable.

Les entretiens

L'enquête par entretien permet « d'explorer les faits dont la parole est le vecteur principal », ces faits concernant tant les systèmes de représentations que les pratiques sociales (Blanchet et Gotman, 1992 p.25). L'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques permet de mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs qui fondent leur comportement (Blanchet et Gotman, 1992). Il existe différentes formes d'entretiens (cf. Encart sur l'entretien, ci-contre).

L'entretien : une plongée dans le discours

Selon l'objet de l'étude et ses conditions de déroulement, le choix de la méthode d'entretien est opéré. On distingue généralement les entretiens non-directifs, semi-directifs et directifs. Tous sont réalisés en face à face. L'entretien est parfois enregistré. L'enregistrement est alors la mémoire de l'enquêteur qui peut ainsi être plus à l'écoute. Sa retranscription permet l'analyse dite systématique de l'entretien, c'est-à-dire l'analyse de son contenu thématique, de la syntaxe du discours, du vocabulaire employé, etc. Cette retranscription peut être effectuée à l'aide de logiciels dédiés de reconnaissance vocale, comme par exemple les logiciels Sonal ou Dragon (© Nuance communication).

Les entretiens non directifs sont utilisés pour comprendre en profondeur les phénomènes complexes ou étudier des situations de changement. L'enquêté organise son discours à partir d'un thème qui lui est proposé de façon non contrainte, sans cadre préétabli. « Par ses développements et associations d'idées, l'enquêté exprime sa perception d'une situation, d'un évènement, ses interprétations, ses expériences, révèle ses pensées et ses attitudes » (Berthier, 2010, p. 72). L'entretien semi-directif ou guidé est le plus mobilisé. Il s'appuie sur un guide d'entretien comportant une consigne initiale comme dans l'entretien non-directif mais suivi d'une liste de plusieurs grands thèmes que l'enquêteur souhaite approfondir. Ce type d'entretien peut être aussi conduit en groupe (six à dix personnes). C'est alors une parole collective qui est recueillie et non un discours individuel. Les entretiens directifs sont utilisés dans des études à visée de contrôle ou de vérification.

La réalisation des entretiens demande du temps et requiert des compétences à la fois pour leur conception, leur passation, leur transcription et leur analyse.

Toute la difficulté pour l'enquêteur est de réussir à faire mettre en mots par son interlocuteur quelque chose d'encore non exprimée. Plutôt que de faire raconter à une personne ce que d'autres pensent (« ici, tout le monde fait comme ça », « ici, on trouve la rivière sale », etc.), il s'agit de centrer l'entretien sur les idées subjectives de la personne interrogée, afin de comprendre les ressorts de ses représentations et de ses pratiques.

Interpréter ce que les personnes interrogées disent de leurs raisons d'agir est une autre difficulté de l'enquête par entretien. Le discours produit par les acteurs peut être analysé en deux temps : d'abord en s'attachant à l'énoncé strict du propos, et ensuite en prenant du recul par rapport au contexte dans lequel la personne s'exprime (Olivier de Sardan, 1995). Un même acteur pouvant avoir plusieurs postures (Droz et Miéville-Ott, 2005), il faut également admettre une certaine incohérence de ses propos et de ses justifications (cf. Encart sur les valeurs et les postures p. 31). L'un des risques est également de tenter de donner du sens à des choses qui n'en ont pas nécessairement (Lajarge, 2008).

A l'instar du questionnaire, l'image peut être utilisée dans l'entretien en complément du discours. Cette image peut être fournie par l'analyste, comme support de discussion (photographie, carte postale, carte...) (cf. Encart sur les méthodes d'enquête au travers de la photographie, page suivante). Les géovisualisations 3D, jusqu'alors utilisées dans le cadre de la concertation (cf. Retour d'expérience, « Du côté du Rhône » p. 130), peuvent aussi constituer un support d'entretien. L'image peut également être présentée voire produite par la personne interrogée (cf. Encart sur la carte mentale p. 42). Elle peut ainsi permettre d'améliorer la connaissance ou d'approfondir la compréhension des perceptions et des représentations que les individus se font des milieux aquatiques.

Comparés aux questionnaires, les entretiens permettent de saisir plus finement les perceptions et les représentations des acteurs en leur donnant directement la parole. Ce moyen d'enquête est donc plus adapté à des populations cibles peu nombreuses, notamment parce qu'il demande plus de temps par personne interrogée. L'enquête par entretien peut également être utilisée en complément d'une enquête par questionnaire auprès d'acteurs clés du territoire.

Les méthodes d'enquête au travers de la photographie : s'exprimer par l'image

La photographie possède trois caractéristiques qui justifient son choix en tant que support d'enquête : elle est représentation du réel (« ça existe, je l'ai vu et la photo le prouve »), elle est accessible et populaire, et enfin, elle touche le langage non verbal, ce qui facilite l'expression pour des sujets parfois difficiles à verbaliser. On peut dire alors que la photographie sert « d'ouvre-boîte ».

On distingue deux manières d'enquêter en utilisant la photographie.

■ La photographie est déjà produite : photo-questionnaire (cf. Encart sur les photo-questionnaires p. 102)

On peut utiliser la photographie pour étudier, par exemple, la manière dont est perçu un aménagement donné. Pour cela, on choisit différentes photographies et on demande aux personnes de les noter, de les commenter, de les trier ou encore d'en sélectionner quelques-unes.

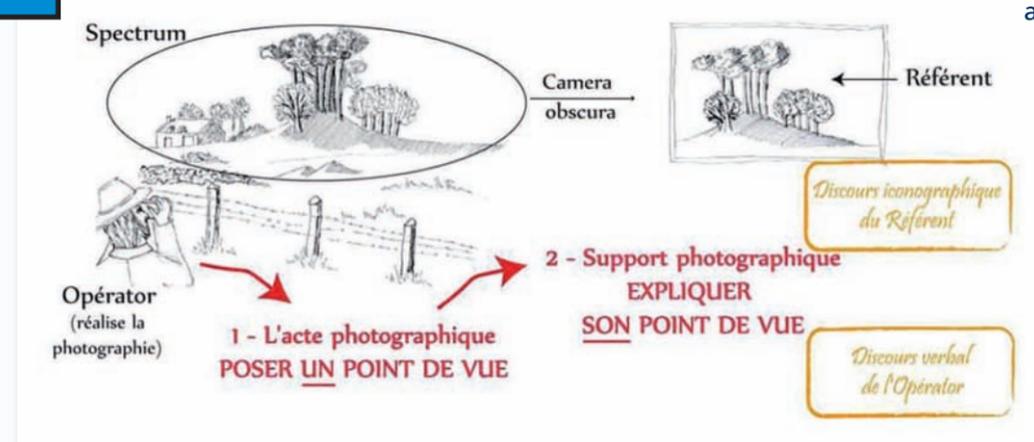
La technique suppose que les photos soient réalisées au préalable. Il peut être nécessaire de confier leur réalisation à un professionnel du métier. L'avantage de cette méthode est sa rapidité d'exécution et sa modularité : les personnes à qui il est demandé de réaliser l'exercice peuvent le faire assez rapidement, elles ne devront pas forcément se déplacer sur le lieu et un questionnaire informatique peut même être utilisé pour réaliser l'enquête. Ce gain de temps permet de multiplier le nombre de personnes interrogées et de réaliser ainsi des analyses quantitatives.

■ La personne réalise elle-même la photographie : « photographie habitante » (*native image making*)

On peut également mobiliser l'outil photographique en demandant aux personnes enquêtées de réaliser elles-mêmes la photographie, en allant sur le terrain (Blouin-Gourbilière, 2013) (Figure 16). En France, c'est l'agronome Yves Michelin (Michelin, 1998) qui a développé cette méthode dans les années 1990. La méthode demande une préparation en amont : il s'agit d'envoyer à des personnes sélectionnées et volontaires un questionnaire sur des questions précises (« photographier le paysage que vous préférez », « photographier un exemple d'aménagement de cours d'eau, qui selon vous, est réussi »). Ce questionnaire peut être accompagné d'un appareil photo jetable. Après plusieurs jours laissés à la réflexion et à la réalisation de l'exercice, les participants transmettent leurs photos accompagnées d'un petit commentaire. Notons qu'il est également possible de proposer la même réflexion de manière participative. Dans ce cas, il n'y a pas de sélection des personnes qui participent : ils le font de manière volontaire : atelier, concours photos, sortie sur le terrain, etc.

Les photographies produites peuvent être utilisées de trois façons : on peut tout d'abord, en travaillant avec des personnes compétentes et qualifiées en sciences sociales, analyser les représentations qui s'expriment à travers les photos et leurs commentaires. Les résultats sont souvent très riches (localisation des lieux appréciés, expression des affinités, des goûts et dégoûts, revendications...). Deuxièmement, on peut utiliser les photographies comme support d'échanges lors de réunion. Il est souvent plus facile d'exprimer son avis lorsqu'on décrit une photo. Enfin, les photos peuvent servir de « vitrine de partage de connaissances » et être valorisées lors d'une exposition ou de l'édition d'une plaquette, d'un diaporama... On parle de valorisation du « savoir profane », par opposition au « savoir expert ». Il est très valorisant pour un riverain, de savoir que son avis est important aux yeux des gestionnaires.

Figure 16



Deux étapes de l'élaboration du discours sur le paysage grâce à la photographie : poser un point de vue et expliquer son point de vue.

La carte mentale : utiliser le dessin comme médiation

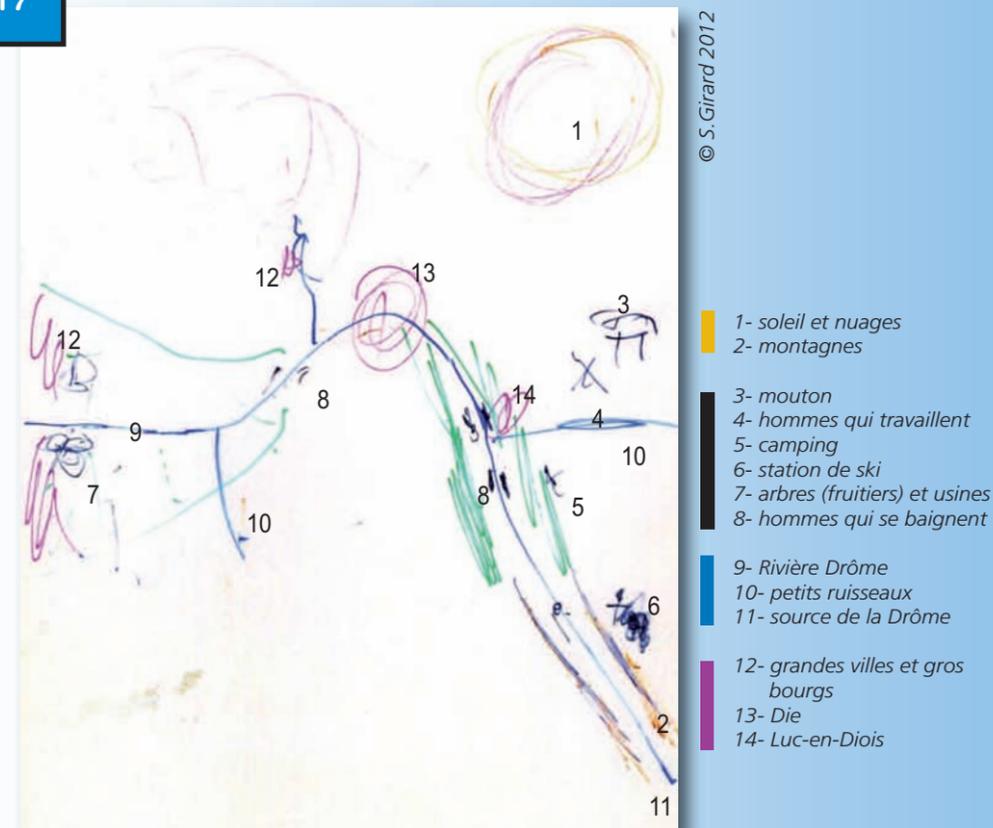
La carte mentale (Figure 17) peut être mobilisée à différentes fins :

- comprendre la façon dont les individus se repèrent et s'orientent dans l'espace ;
- identifier les préférences des individus pour certains lieux ;
- comprendre les délimitations et les significations attribuées à l'espace.

Les cartes mentales (*mind map*) ont été développées dans les années 1980. Elles ont d'abord été mobilisées comme révélateur des conceptions subjectives et individuelles de l'espace. Les géographes de l'environnement les ont depuis mobilisées pour comprendre les perceptions et les représentations sociales de groupes (Mc Kenna *et al.*, 2008 ; Gueben-Venière, 2011). Les cartes mentales contribuent en ce sens à la mise en lisibilité des territorialités, comme rapports que les acteurs entretiennent avec l'espace, mais aussi des territoires, comme espaces appropriés et organisés par ces acteurs. L'une des manières d'interpréter les dessins est inspirée du cadre analytique développé par K. Lynch (1969), en deux temps :

- l'identification et la structuration physique de l'espace. Il s'agit de comprendre son organisation selon une gamme basique de figures spatiales (point, axe et surface), d'établir des relations spatiales entre ces figures (croisements, superposition...) et d'établir des relations spatiales entre ces figures et l'observateur (fréquentation, résidence) ;
- la signification de l'espace social culturel. Il s'agit de comprendre le sens pratique ou les valeurs sentimentales attribuées à cette image spatiale, en intégrant en particulier la mémoire ou l'expérience subjective.

Figure 17



Exemple d'une carte mentale de la « vallée de la Drôme » annotée par l'analyste selon le discours de la personne interrogée.

L'utilisation et l'interprétation des cartes mentales sont cependant soumises à différentes critiques, ce qui implique leur manipulation précautionneuse. Les processus cognitifs propres à la perception et à la conception de l'espace restent largement inconnus, et le géographe n'accède qu'à ses manifestations extérieures, à leur produit (André, 1998). De plus, les cartes mentales ne sont que des représentations très appauvries de l'espace mental. Leur analyse est à la fois plus compliquée et moins efficace que celle des discours : si elles permettent d'apprécier les phénomènes de distance ou d'orientation, elles ne permettent pas d'aborder d'autres modalités de mise en forme de l'espace, à la différence du discours (Bonin, 2001). En outre, une critique importante concerne la tentation d'établir un lien direct entre le cognitif et le représenté, alors que de multiples opérations interviennent, telle l'inscription matérielle ou encore l'aptitude et la culture visuelle et manuelle nécessaire pour le dessin. Deux écueils sont possibles :

- selon son expression et la nature du médium proposé, l'enquêteur influe sur la représentation de l'objet spatial ;
- cette représentation n'est de toute façon qu'une modalité possible et contextualisée de l'interprétation de cet objet.

Les cartes mentales requièrent donc une utilisation conjointe avec d'autres outils, tel l'entretien, afin de pallier les différences d'aptitude au dessin et d'interroger les individus sur le sens qu'ils attribuent à leurs dessins. Il est à noter que l'exercice du dessin peut être source d'appréhension et motiver un refus de réponse à l'enquête dans son ensemble. Il est donc préférable, lors d'une démarche couplée, de l'introduire en fin d'entretien.

Il est préférable d'avoir un enquêteur ou un duo d'enquêteurs unique afin que le déroulement de l'entretien et l'enchaînement des questions soient les plus semblables possible d'un entretien à l'autre. Cette méthode suppose que l'enquêteur soit capable de suffisamment mettre en confiance son interlocuteur pour que celui-ci se sente libre d'exprimer son opinion. Il doit en même temps savoir se mettre en retrait pour éviter d'avoir une influence sur les réponses (effet des attentes de l'enquêteur). L'enquête par entretien demande un investissement humain important qui a un coût. Il faut à cela ajouter, dans le cadre des entretiens enregistrés, une phase de transcription et un temps de traitement, qualitatif ou quantitatif, bien supérieur au temps d'entretien proprement dit.

L'observation

L'observation est une méthode d'enquête qui consiste à observer le comportement d'un ou de plusieurs individus dans le lieu et l'instant où il se produit (Arborio et Fournier, 1999). Cette technique permet à l'enquêteur de vivre la réalité des personnes observées et d'obtenir des informations inaccessibles par d'autres méthodes (Soule, 2008). L'observation demande à l'enquêteur un triple travail de perception, de mémorisation et de notation qui permet de répondre à des objectifs préalablement établis. Elle peut être non participante ou participante et s'appuyer sur le seul œil de l'enquêteur ou sur des dispositifs photographiques ou vidéo (cf. Encart sur l'observation, page suivante).

L'observation : non participante ou participante ?

Il existe deux principaux types d'observation : l'une non participante, l'autre participante.

L'observation non participante suppose que l'enquêteur se place dans une position extérieure à la zone d'étude et à la situation, ceci dans le but de ne pas influencer ou altérer le comportement des enquêtés. Ce type d'observation est privilégié lorsque le terrain ne permet pas la présence d'une personne extérieure (pour des raisons pratiques ou pour ne pas dénaturer la qualité de l'information). Ainsi, les moyens utilisés pour mener ces enquêtes peuvent être le visionnage d'un espace à travers des caméras vidéo avec l'autorisation des usagers.

L'observation participante demande à l'enquêteur de s'intégrer dans le même milieu que les personnes étudiées et d'y recenser les comportements, pratiques et usages au moyen de grilles d'observation. Même s'il ne s'agit pas d'un pré-requis, comme pour l'observation non participante, l'enquêteur peut également utiliser appareil photo et caméra vidéo afin d'être le plus exhaustif possible (Figure 18). L'image, qu'elle soit fixe ou animée, permet de saisir de façon directe la réalité du moment (Terrenoire, 1985). L'appareil photo permet de figer les mouvements et d'illustrer les observations de l'enquêteur tandis que la caméra offre la possibilité de décrire le mouvement, d'analyser des comportements complexes à partir des séquences d'actions.

Figure 18



© S. Ah-leung, 2013

Exemple in situ d'un dispositif vidéo dans le cadre d'une observation participante du comportement des usagers des zones humides urbaines.

Lors des enquêtes de terrain, il arrive que les comportements des personnes soient modifiés par la présence combinée d'un enquêteur et d'un appareil photo ou d'une caméra vidéo. Les personnes peuvent réagir de manière différente. Certaines viennent demander des renseignements et, en fonction des réponses apportées par l'enquêteur, adaptent leurs comportements. D'autres quittent l'espace observé ou demandent à l'enquêteur de quitter expressément les lieux. L'ensemble de ces réactions dites « profilmiques » (De France, 1989) bien que potentiellement gênantes pour l'observateur, se limitent bien souvent aux premiers contacts avec la caméra ou l'appareil photo. Généralement, ces réactions s'estompent avec le temps rendant caméra et l'observateur invisibles une fois les publics habitués à leur présence.

Concrètement, les observations peuvent s'effectuer de manière diurne ou nocturne sur une ou plusieurs saisons. Suivant les objectifs visés, l'enquêteur peut moduler ses observations à la fois au niveau de la durée (entre une et six heures), mais aussi en fonction des jours de la semaine. Par

exemple, si la population à étudier concerne les enfants, les observations s'effectueront le mercredi ou le week-end. Afin de faciliter le recueil des données, ces dernières sont souvent menées à l'aide d'une grille d'observation qui indique les éléments à relever. Cette grille, remplie *in situ*, est ensuite résumée à travers une fiche récapitulative (une par observation) qui va permettre le traitement des données. Cette partie post-observation consiste généralement à regrouper et à optimiser les données recueillies à travers la réalisation de bases de données thématiques (localisation, lieu, nombre d'heures d'observation, nombre de personnes croisées, etc.) et photographiques ou vidéos (classement des photos par lieux d'observation, suppression de photos « ratées », etc.). Une fois le traitement effectué, l'analyse des données peut débuter. Elle consiste à répondre aux objectifs de l'étude en fonction des données traitées. Par exemple, dans le cas de l'analyse comportementale des publics en zone humide urbaine, il peut s'agir, à l'aide des photos, de recenser et de caractériser les différentes attitudes et pratiques des publics dans ces espaces. Enfin, du point de vue du traitement, il faut compter en moyenne deux heures d'analyse pour une heure d'observation (cela peut varier en fonction du niveau de précision adopté pour l'étude).

Cette technique d'acquisition de données est particulièrement adaptée à l'analyse des usages et pratiques comme le montre l'étude conduite aux abords des dispositifs de gestion des eaux pluviales urbaines (cf. Étude de cas, page suivante). L'étude de ces usages et pratiques permet dans un même temps d'appréhender des formes de perception et de représentation des milieux. Il convient toutefois d'adopter un caractère et un positionnement objectif afin d'obtenir des résultats probants. De même, dans le but de vérifier et de consolider les données obtenues, il semble nécessaire de combiner l'observation avec les autres types d'enquêtes.

L'observation pose également des questions éthiques dans la mesure où les individus observés ne le sont pas toujours en connaissance de cause, mais aussi juridiques lorsque des outils comme la photographie ou la vidéo sont utilisés. En effet, le droit à l'image est rattaché à celui de la vie privée de la personne. En ce sens, il est protégé par l'article 9 du Code civil et par l'article 8 de la Déclaration des droits de l'Homme. En d'autres termes, chaque individu peut choisir d'autoriser ou de s'opposer à la fixation et à la diffusion de son image : le droit à l'image est le prolongement de la personnalité et il est donc soumis à l'autorisation de l'intéressé. Dans le cas d'un lieu public (entendu comme un lieu accessible à tous sans autorisation spéciale de quiconque avec un accès permanent ou subordonné à certaines conditions), la prise de photo ou de vidéo ne nécessite pas le recueil obligatoire de l'autorisation de toutes les personnes concernées.

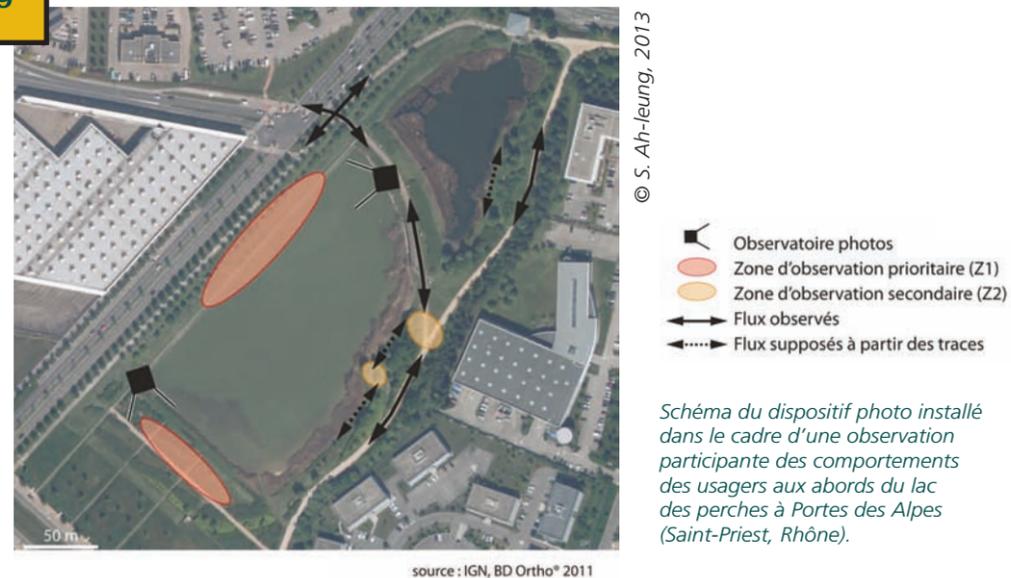
Toutefois, il faut obtenir une telle autorisation de la part des personnes isolées et reconnaissables, d'autant plus si le cliché devient gênant pour cette personne. L'autorisation doit prendre la forme d'un accord écrit qui permettra d'apporter la preuve du consentement de la personne pour la reproduction ou la diffusion de son image. Pour être valable, cet accord doit être limité pour sa diffusion, dans la durée, et pour un support défini et une utilisation particulière. Il existe un certain nombre d'interprétations de cette règle. En effet, le droit considère que dans le cadre d'un projet artistique ou dans un but éducatif, une tolérance à l'égard de l'utilisation des images peut être admise. De plus, l'autorisation de la personne est estimée tacite lorsque celle-ci, une fois informée, ne s'oppose pas à l'utilisation des données alors qu'elle est en mesure de le faire mais aussi dans le cas où la personne est filmée dans le cadre de son activité publique.

Il convient donc, avant même d'obtenir l'autorisation des personnes filmées ou photographiées, de les informer de la possibilité qu'elles soient filmées ou photographiées. Concrètement, cela peut se traduire sur le terrain par la pose de panneaux indiquant, par exemple, que les individus entrant dans cette zone seront potentiellement filmés pour les besoins d'une étude. Enfin, dans certains cas, une demande d'autorisation de filmer devra être faite auprès de la collectivité gestionnaire des espaces étudiés.

Les perceptions et les pratiques des usagers aux abords des dispositifs de gestion des eaux pluviales : exemple d'une étude par observation participante

Un dispositif d'étude basé sur l'observation participante a été mis en œuvre dans le cadre du projet SEGTEUP (Systèmes extensifs pour la gestion et le traitement des eaux urbaines de temps de pluie) (Ah-leung, *in prep.*). L'étude a porté sur la perception et les pratiques des publics aux abords des dispositifs dédiés à la gestion des eaux pluviales (bassins, retenues d'eau, etc.). Les objectifs de cette étude étaient de produire des connaissances sur les modalités de choix des écotecnologies à mettre en place, d'observer les pratiques et les difficultés soulevées par ces dernières au niveau de la maintenance et de la gestion et enfin, de mieux saisir les conditions de généralisation de ces techniques dans les milieux urbains. Pour répondre aux demandes du projet, une instrumentation photo a été mise en place : cette dernière est présentée, ci-dessous à travers le cas des bassins de Porte des Alpes à Saint-Priest (Rhône) (Figure 19).

Figure 19



Cette instrumentation a permis de réaliser 63 heures d'observation réparties entre l'été 2011 et le printemps 2012. Ces observations ont apporté un certain nombre d'éléments permettant tout d'abord de montrer que ces dispositifs suscitent chez les publics un spectre de pratiques assez large relevant, entre autres, de la détente (bronzer, pêcher, lire, se reposer, etc.) du sport (jouer au rugby, faire du skateboard, nager, jouer au football) ou encore du ludique (jeter des cailloux dans l'eau, jouer dans le dégrilleur, courir après les canards, etc.). Ces différentes pratiques semblent se répartir tout au long de l'année en fonction des saisons. Par exemple, l'été accueille un nombre et une diversité d'activités plus importants que les autres saisons. *A contrario*, la pêche semble avoir lieu exclusivement au printemps. La mise en lumière de ces pratiques a permis également de montrer des incompatibilités entre l'utilisation projetée du gestionnaire et l'utilisation effective de ces dispositifs par les publics. En effet, comme indiqué sur les panneaux, il est à la fois interdit de nager et de pêcher dans ces bassins. Or, ce sont deux des activités que l'on retrouve sur cet espace. De même, des enfants ont été vus en train de jouer dans les dégrilleurs. Au delà du danger que représente cette pratique, cela peut endommager le dispositif et rendre caduque sa fonction d'épuration des eaux pluviales urbaines.

Cette étude a donc permis de mieux comprendre les relations entre les dispositifs techniques dédiés à la gestion de l'eau et les publics les arpentant. Se faisant, elle a pu informer les gestionnaires (Grand Lyon) sur les conflits d'usage et dysfonctionnements que pouvaient provoquer certaines pratiques, et ainsi constituer une base de réflexion sur les éventuelles mesures à prendre afin d'y remédier.



De la théorie à la pratique : que peut apporter la connaissance des perceptions et des représentations des milieux aquatiques ?

Les études de perceptions et de représentations participent au développement des connaissances sur les acteurs et leurs attentes vis-à-vis des milieux aquatiques. Les quatre exemples présentés ci-après illustrent de quelle manière elles ont pu (ou auraient pu) contribuer à éclairer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Les marais de la Souche (Aisne)

La notion de concertation fait l'objet de nombreuses définitions (Narcy, 2013 ; CREN, 2009). Pour J.-E. Beuret (2006, p.73), « la gestion concertée se développe autour d'un processus de concertation, compris comme la construction collective de questions, visions, objectifs et/ou actions communes par le biais d'un dialogue horizontal entre des participants qui s'engagent volontairement et se reconnaissent mutuellement une légitimité à participer. Mais la gestion concertée peut aussi inclure des temps de simple dialogue, de négociation, de consultation de certains groupes sociaux, d'information des participants ». L'opération, menée sous l'impulsion de l'Association pour le développement de la recherche et de l'enseignement sur l'environnement (ADREE) dans les marais de la Souche (Aisne), permet de porter un regard réflexif sur les démarches engagées et outils utilisés. Cela pose en filigrane la question du partage des connaissances, et par conséquent des perceptions et des représentations, entre les gestionnaires, les acteurs du territoire et les scientifiques.

La Souche est une des grandes tourbières alcalines du nord de la France dont le périmètre Natura 2000 concerne environ 2 500 hectares. Elle s'étend sur une douzaine de communes et appartient pour plus de la moitié à des propriétaires privés. C'est également un cours d'eau d'une trentaine de kilomètres qui a bénéficié d'aménagements anciens, au moins médiévaux, et dont la gestion fait partie des enjeux territoriaux locaux (Figure 20).

La démarche de concertation engagée pour sa gestion a permis de dépasser une situation antérieure de conflits, perceptible en particulier lors de la mise en place des mesures environnementales dans ce milieu de grandes plaines. Le but souhaité était « d'optimiser les relations entre les acteurs du territoire et de faire émerger des projets globaux de développement durable du site ». Ce projet, soumis en 2003, a bénéficié du soutien de la Fondation de France. Il s'est poursuivi depuis avec le soutien du conseil général du département de l'Aisne (www.naturagora.fr). Animé par l'ADREE, un groupe de concertation s'est alors constitué.



a © F. Grégoire, 2012
c © V. Pierron – CREN Rhône-Alpes, 2003

Les tourbières a) peuvent abriter des usages diversifiés : des usages traditionnels comme l'extraction de la tourbe, aujourd'hui totalement abandonnée, la chasse et la pêche, la populiculture et, en périphérie, l'agriculture intensive ; des usages récréatifs tels que la randonnée nature et l'animation pédagogique b) font l'objet d'expérimentation de nouveaux usages de gestion : pose de seuils hydrauliques et pâturages.

La première étape du projet a été de créer une Charte de concertation en laquelle peuvent se reconnaître un certain nombre d'acteurs (www.naturagora.fr/images/stories/les_pdf/pdf_scientifique/concertation_charte.pdf). Une trentaine de personnes volontaires y ont contribué. Deux sujets porteurs d'enjeux et de conflits ont émergé : la gestion de l'eau et celle des chemins. Le cycle de concertation « Eau » s'est étalé sur les années 2007-2009, celui sur les chemins a débuté en 2010.

Trois réunions ont été nécessaires pour chacun. La première a créé un espace d'échanges et a permis le partage d'expériences et d'informations. Il a été possible d'y cerner les problématiques identifiées par les participants. La deuxième a servi à définir les pistes de travail et à évaluer le degré d'acceptabilité de celles-ci. La dernière a permis d'évaluer le degré de faisabilité de ces pistes de travail et le niveau d'intérêt des participants pour l'objet de la concertation en vue de la transmission de la démarche aux acteurs locaux.

Le cycle « Eau » a suscité une bonne participation et a débouché sur un projet unificateur à l'échelle des marais. En revanche, il a été regretté la lenteur des résultats sur le terrain. Il reste à réfléchir sur une meilleure intégration de la démarche sans doute encore trop scientifique. Le cycle « Cheminements » a permis de mettre en évidence les problématiques liées à la mobilité dans les marais, à la gestion des chemins, à leurs usages et à la tranquillité des propriétaires. Il a ouvert une réflexion sur la perception qu'ont les acteurs et les usagers des marais, le partage du temps et de l'espace et l'ouverture et la fermeture des marais.

Trois points apparaissent actuellement, alors que la concertation ne s'est pas fixée de fin et peut être activée à tout moment par les participants (Grégoire, *in prep.*). Le premier est que cette concertation répond à une demande sociale : ce sont les participants qui ont, lors de la définition des règles de fonctionnement des groupes, proposé les sujets. Le deuxième est que le dialogue territorial a séduit les participants – se retrouver autour de discussions qui n'impliquent pas de prise de décision immédiate a été bien perçu – et il est envisagé d'introduire de nouveaux thèmes. Le troisième est que le fonctionnement en autonomie est acquis, le groupe a encore besoin d'une aide pour l'organisation des réunions, mais cela se limite à un appui matériel.

Les tourbières en Rhône-Alpes

La gestion des tourbières en Rhône-Alpes relève d'une situation riche et complexe. Elle a été mise en avant dans le cadre d'un travail de thèse (Sacca, 2009) portant sur les fonctions des tourbières et sur les représentations de ces milieux aujourd'hui. L'examen des discours d'acteurs recueillis souligne deux points d'achoppement majeurs. Le premier est la crainte d'une gouvernance administrée par des experts naturalistes, le plus souvent extérieurs au territoire. Elle crée une méfiance réciproque, amplifiée par les inquiétudes ordinairement associées au domaine de la protection de l'environnement : contraintes, interdictions, contrôles, ingérences dans les affaires communales sont particulièrement redoutés. Cette réaction défensive, qui reflète la manière dont les politiques environnementales sont souvent reçues en France, conduit par exemple les agriculteurs à taire la présence d'espèces protégées : « Je ne le dis pas à tout le monde mais ici y'a des tortues, de la cistude, y'en a ! » ; « Ils cherchent à la [la droséra] voir mais ils ne l'ont pas trouvée alors on ne va pas trop le dire. Ce n'est pas la peine ! ». Cette réserve se manifeste également dans le discours de certains élus locaux : « Nous, on a été très réticents à Natura 2000, du fait des pressions des propriétaires. Par conséquent, on n'a pas signé des deux mains les courriers envoyés par le Parc et relatifs aux travaux sur la tourbière ». Ces craintes s'expliquent en partie par le fait que l'environnement, « loin de s'articuler à une problématique identitaire, semble *a contrario* renforcer pour certains le sentiment de perte d'un territoire, de l'autonomie, pour ne pas dire même de propriété et donc de patrimoine » (Kalaora, 1998). Derrière ces inquiétudes, c'est toute la question des enjeux qui se dessine, c'est-à-dire de ce que les uns et les autres ont à perdre ou à gagner. L'idée d'une opposition entre les différents acteurs se fait alors jour.

Lié en partie au précédent, le second point d'achoppement repose sur la différence majeure qui existe entre un espace vécu et perçu de manière endogène, et un espace vécu et perçu de manière exogène (Figure 21).



a. © F. Grégoire, 2012
b. © C. Sacca, 2007

Les tourbières sont des espaces vécus et perçus à la fois de manière endogène, (a) comme l'illustrent les traces d'exploitation sur une tourbière de Montselgues, et de manière exogène, (b) comme le montre le chemin pédagogique sur la tourbière de Gimel (Rhône-Alpes).

Cette différence explique l'influence de la proximité géographique dans la représentation d'un site. L'espace vécu et perçu de manière endogène est celui dans lequel vivent chaque jour des individus. Il contribue à l'attachement et à la mémoire des groupes sociaux qui le produisent, l'utilisent et le plus souvent l'habitent. Il intègre les liens affectifs tissés progressivement entre les hommes et les lieux (Gumuchian, 1988). L'espace vécu et perçu de manière exogène est celui d'un regard extérieur au territoire, qui n'est généralement pas ou peu concerné par les processus socio-économiques à l'œuvre sur celui-ci. C'est ainsi par exemple que le promeneur dominical s'attend à ce que le site soit accessible et à ce que les aménagements soient ludiques et instructifs, tandis que le riverain, lui, souhaite du calme et de la tranquillité et voit plutôt d'un mauvais œil ce qui pourrait venir les troubler. Il existe par conséquent un décalage fort entre les besoins et les préoccupations des riverains et ceux des individus extérieurs à leur territoire, qui peut déboucher sur de fortes tensions. La différence de nature entre perceptions et représentations endogènes et exogènes apparaît ainsi fondamentale. Mieux la prendre en compte permettrait semble-t-il de dépasser certaines attitudes conflictuelles.

Saisir les perceptions et les représentations permet en effet de prendre conscience des conflits, des tensions latentes, des non-dits qui peuvent nuire aux mesures futures, et de s'imprégner du lieu, ce qui fait gagner en crédibilité et atténue l'impression d'une gestion exogène, souvent source de conflits. Des difficultés ainsi mises en avant, il découle souvent l'utilité d'un processus de concertation qui prendrait en compte la diversité des groupes d'acteurs et de leurs points de vue. L'amélioration de la prise en compte des perceptions et des représentations de chacun, ainsi qu'une meilleure régulation des tensions, reposent donc sur un approfondissement des connaissances dans ce domaine.

Afin d'aider à la conduite de telles démarches, différents outils permettant de formaliser cette diversité des points de vue peuvent être utilisés. Les blocs diagrammes sont un bon exemple de formalisation (cf. Encart sur les blocs diagrammes, ci-dessous).

Les blocs diagrammes : restituer et spatialiser la diversité des points de vue

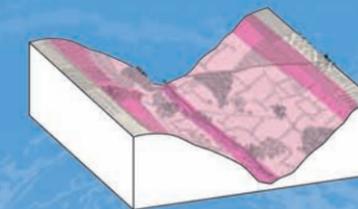
La multiplicité des discours relatifs à un cours d'eau, collectés lors d'entretiens conduits auprès de différentes catégories d'acteurs, peut être synthétisée sous la forme de blocs diagrammes. C'est le choix qui a été fait pour étudier la Mue, un petit cours d'eau qui s'écoule dans une vallée située à l'ouest de l'agglomération caennaise sur un plateau dominé par les cultures céréalières et concerné par les processus d'étalement urbain (Calvados) (Germaine, 2009). Chaque bloc diagramme produit restitue un point de vue sur la vallée (Figure 22). Chaque diagramme possède sa propre légende calquée sur le vocabulaire et le système de valeurs mobilisés par les individus pour qualifier le paysage. Ce sont ici les critères objectifs liés aux pratiques qui conduisent à envisager l'espace en termes d'aptitudes et de contraintes. Ainsi, les agriculteurs apprécient différemment les terres selon qu'ils s'orientent vers l'élevage ou la céréaliculture : les premiers considèrent les parcelles de fonds de vallées comme de bonnes terres tandis que les seconds les jugent contraignantes voire inexploitable. Enfin, les blocs diagrammes permettent de spatialiser les représentations (Michelin, 2000). C'est, d'une part, l'étendue de l'espace vécu qui devient visible : celui-ci dépasse souvent l'espace d'intérêt du gestionnaire (vallée vs. corridor fluvial). Les différents points d'intérêts sont, d'autre part, localisés. Ainsi, dans la vallée de la Mue, le cours d'eau concentre l'attention des élus (risque d'inondation) et des gestionnaires, tandis que les habitants considèrent les fonds de vallée comme particulièrement attractifs (potentiel récréatif, capacité de ressourcement), malgré les contraintes multiples qui empêchent de s'y installer voire d'y accéder. Une pression forte est également exercée sur les lignes de crête qui offrent des perspectives paysagères recherchées notamment pour la fonction résidentielle. Enfin, le patrimoine bâti (moulin, pont...), ou d'autres motifs comme le bocage, fixent localement l'attention de certains groupes d'acteurs.

Figure 22

Les paysages de le vallée de la Mue vus par...

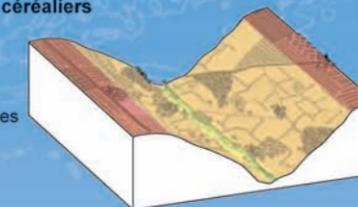
1/ ...les habitants

Cadre...
 recherché
 agréable
 sans valeur



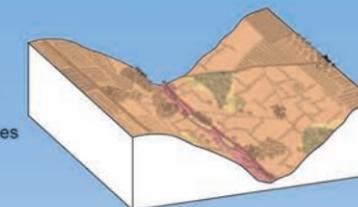
2/ ...les agriculteurs céréaliers

bonnes terres
 terres moyennes
 terres difficiles
 terres inexploitable



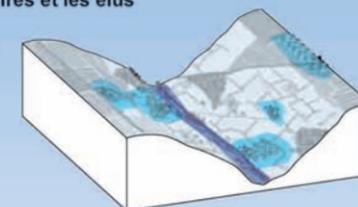
3/ ...les éleveurs

bonnes terres
 terres moyennes
 terres difficiles
 terres inexploitable



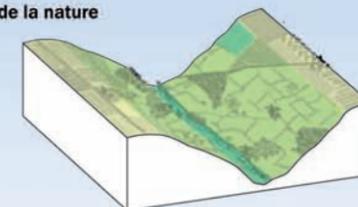
4/ ...les gestionnaires et les élus

Espaces auxquels ils sont...
 très vigilants
 attentifs
 indifférents



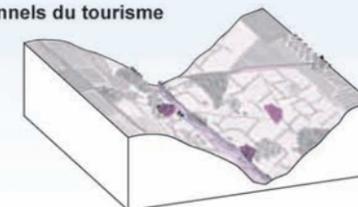
5/ ...les défenseurs de la nature

exceptionnel
 remarquable
 intéressant
 sans intérêt



6/ ...les professionnels du tourisme

exceptionnel
 remarquable
 attractif
 sans valeur



Restitution et spatialisation de différents points de vue paysagers à travers des blocs diagrammes.

© Germaine, 2009 - d'après Michelin, 1995

La rivière Drôme (Rhône-Alpes)

La rivière Drôme et sa nappe d'accompagnement font l'objet de multiples usages de l'eau, que ce soit pour l'irrigation des cultures, l'alimentation en eau potable ou la pratique d'activités de loisirs, pêche, baignade ou canoë. Elle dispose également d'une biodiversité remarquable, reconnue et protégée, notamment à travers une Réserve naturelle (Ramières) (Figure 23). La rivière Drôme a été l'objet du premier Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) en France (1997), entré en révision en 2008. Cette période de révision est un moment propice pour analyser les (re)configurations des jeux d'acteurs et la (re)définition des enjeux locaux autour de la gestion de la rivière. Cette analyse a été menée par le biais de la méthode de l'analyse de contenu des entretiens semi-directifs des participants à la Commission locale de l'eau (CLE) (Girard, 2012 ; Girard et Rivière-Honegger, 2012 et 2014).

Le principal problème soulevé dans les entretiens est celui du manque d'eau dans la rivière, lié à l'usage agricole. La baisse du niveau d'eau, occasionnellement et ponctuellement jusqu'à un assèchement du lit, entraîne des tensions entre les différents usagers de la ressource (irrigants, baigneurs, pratiquants des sports d'eau vive, pêcheurs) et met en péril la vie écologique des milieux aquatiques.

Cependant, le conflit d'usage classique, opposant d'un côté les défenseurs de la préservation des milieux aquatiques et de l'autre, ceux de l'utilisation de l'eau en vue de la production agricole, s'efface devant un autre jeu d'opposition entre acteurs. Les acteurs de l'échelon local de la gestion de l'eau affrontent les représentants de l'État au niveau régional ou de grand bassin hydrographique (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Onema, Agence de l'eau). Bien que poursuivant des objectifs différents, les représentants locaux des usagers agricoles de l'eau, les associations de protection de la nature et de pêche, ainsi que les élus des communes et des intercommunalités se rejoignent dans une argumentation partagée qui tend à opposer une gestion territorialisée de l'eau à une gestion centralisée et bureaucratique. Elle vise à faire reconnaître à la fois les spécificités locales et les capacités d'autogestion, pour justifier de dérogations ou d'ajustements aux injonctions nationales ou européennes. L'enjeu du partage de l'eau entre usagers d'un même territoire passe ainsi en second plan derrière l'enjeu de la maîtrise de la gouvernance territoriale de l'eau.

Figure 23



© S. Girard, 2011

La Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme comme symbole de la protection de la biodiversité de la rivière Drôme (Rhône-Alpes).

La vallée de la Touques (Normandie)

L'étude des perceptions, des représentations et des attentes sociales permettent de mettre en exergue l'importance de la dimension paysagère pour les riverains des cours d'eau. Une étude menée dans la vallée de la Touques en Basse-Normandie permet de montrer l'intérêt de cette démarche pour anticiper les conséquences paysagères des projets et donc, pour améliorer leur réception.

Considérée comme l'épine dorsale du Pays d'Auge et présentée comme un axe structurant du territoire, la vallée de la Touques (Orne, Calvados) se distingue par sa forme ample et son tracé rectiligne de 109 km de long (Germaine, 2009). Elle s'insère dans un système herbager extensif, dans lequel elle occupe une place singulière (embouche dans le fond de vallée régulièrement inondé, production cidricole sur les prairies complantées de versants). Ces paysages contribuent à la réputation dont bénéficie le Pays d'Auge d'un point de vue touristique malgré un déséquilibre important en termes de fréquentation, entre le littoral et l'arrière-pays.

Cette rivière calcaire de 1^{ère} catégorie fait figure de bassin de référence dans l'Ouest de la France pour son bon état écologique et ses capacités biologiques favorables aux salmonidés. Mis en avant dès 1978 à l'occasion du 1^{er} Plan saumon du ministère de l'environnement, son potentiel piscicole a été amélioré à la suite de trente années d'opérations menées sur les berges et les ouvrages hydrauliques. De 1994 à 2007, c'est une association, « Pays d'Auge, rivières, aménagement, gestion, sauvegarde » (PARAGES), qui a conduit cette gestion exemplaire en mettant en œuvre une restauration écologique du cours d'eau (100 km de berges, 33 ouvrages supprimés, abaissés ou ouverts, 38 ouvrages équipés de dispositifs de franchissement) et la promotion du tourisme de pêche (Figure 24). Avec un stock avoisinant 10 000 individus, la Touques est aujourd'hui considérée comme la première rivière côtière à truite de mer en France. Suite aux difficultés économiques de PARAGES, le Syndicat mixte du bassin versant de la Touques (SMBVT) a pris le relais à partir de 2008 pour maintenir une gestion cohérente du milieu.

Figure 24



Aménagement de la Touques (Basse-Normandie) a) pour le passage des pêcheurs sur les berges et b) pour la pratique du canoë dans la ville de Lisieux.

a © M.-A. Germaine, 2005
b © M. Carrouee - Onema

L'ensemble de ces travaux sont une réussite du point de vue écologique et piscicole. Ils sont présentés comme exemplaires par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et par l'Onema. Pourtant, les enquêtes menées dans la vallée de la Touques auprès des usagers invitent à dresser un bilan plus contrasté sur le plan du partage des bénéfices découlant des opérations (Germaine, 2011). La série de trente entretiens réalisés entre septembre et décembre 2008 montre que les interventions sur le milieu ont eu des incidences indirectes importantes sur le paysage. Celles-ci peuvent être positives ou négatives. Dans les deux cas, le fait qu'elles n'aient pas été anticipées souligne les limites des projets.

Les travaux de réhabilitation conduits depuis les années 1990 sur la Touques ont fortement modifié le paysage rivulaire. Ils ont aussi transformé son image auprès des riverains en redonnant un accès visuel à la rivière jusqu'alors cachée, faute d'entretien. Cette retombée positive indirecte pèse d'un poids non négligeable dans l'adhésion des propriétaires riverains et des collectivités locales au projet de restauration écologique. L'amélioration de la qualité du cadre de vie et la réappropriation de la rivière constituent pour les habitants un réel bénéfice, davantage perceptible que l'augmentation de la richesse piscicole. Cependant, dans un second temps, ce changement paysager, synonyme d'une redécouverte de la rivière, a suscité de nouvelles attentes chez les habitants de la vallée. Ces attentes s'expriment principalement par une demande d'accessibilité au cours d'eau. Ces demandes restent toutefois sans réponse dans la mesure où le projet n'a jamais intégré d'autres objectifs que la restauration du milieu et la valorisation de la pêche. Les habitants et touristes se trouvent donc exclus et privés d'accès aux berges.

L'exemple de la Touques suggère ainsi d'intégrer un volet paysager au diagnostic de tout projet d'intervention sur le milieu aquatique afin d'anticiper les transformations possibles des formes paysagères ainsi que leurs implications sur les pratiques et les perceptions des différents usagers. Cette expérience montre que les projets écologiques induisent potentiellement des bénéfices sociaux qui doivent être pris en compte aussi bien en termes de communication que d'évaluation, puisque l'amélioration du cadre de vie participe du bilan des actions environnementales mises en œuvre. Cela est vrai également des effets négatifs qu'il faut également être en mesure d'évaluer. Enfin, cet exemple témoigne de l'existence de retombées dépassant largement, du point de vue thématique autant que scalaire, le projet initial. Cela renforce la nécessité de dépasser l'échelle du corridor fluvial et de replacer les milieux aquatiques dans leurs contextes géographiques immédiats et plus larges afin de traiter de l'ensemble des dimensions impliquées par ces enjeux de gestion (usages, pratiques, perceptions, représentations).



Conclusion

L'étude des perceptions et des représentations des différents acteurs vis-à-vis des milieux aquatiques produit un savoir utile lors de la phase de diagnostic préalable à un projet de gestion. En caractérisant la diversité des acteurs et de leurs attentes, elle apporte des clés de compréhension nécessaires à l'élaboration de projets tenant compte de l'ensemble des enjeux (Figure 25).

C'est ce qu'ont montré les différentes études de cas : connaître les perceptions et les représentations des différents types d'acteurs et leurs éventuelles contradictions, ne permet pas forcément d'éviter les conflits, mais assure une meilleure préparation à la gestion des jeux d'acteurs et à l'arbitrage des débats inhérents à la définition des plans de gestion. A l'inverse, ne pas connaître ces perceptions et ces représentations, c'est à coup sûr négliger une partie des enjeux et prendre le risque de définir des objectifs de gestion en décalage avec les attentes de certains acteurs.

Les éléments présentés dans ce chapitre ont montré que les études de perceptions et de représentations reposent sur des méthodes diverses et complémentaires, et qu'elles sont parfois longues à mettre en œuvre. En ce sens, elles doivent être entreprises bien en amont de la définition du projet.

Figure 25



© A. Honegger, 2010

Les berges de la rivière Drôme.

Ce chapitre a été rédigé par
Emeline Comby, Sylvain Dournel,
Pauline Gaydou, Christine Labeur,
Anne Rivière-Honegger et Janique Valy
avec les contributions de Sébastien Ah-leung,
Claire Blouin-Gourbilière et Marylise Cottet.
Emeline Comby a assuré l'animation de l'atelier
d'écriture et le suivi rédactionnel.

Encarts

« Regards, notions et méthodes »

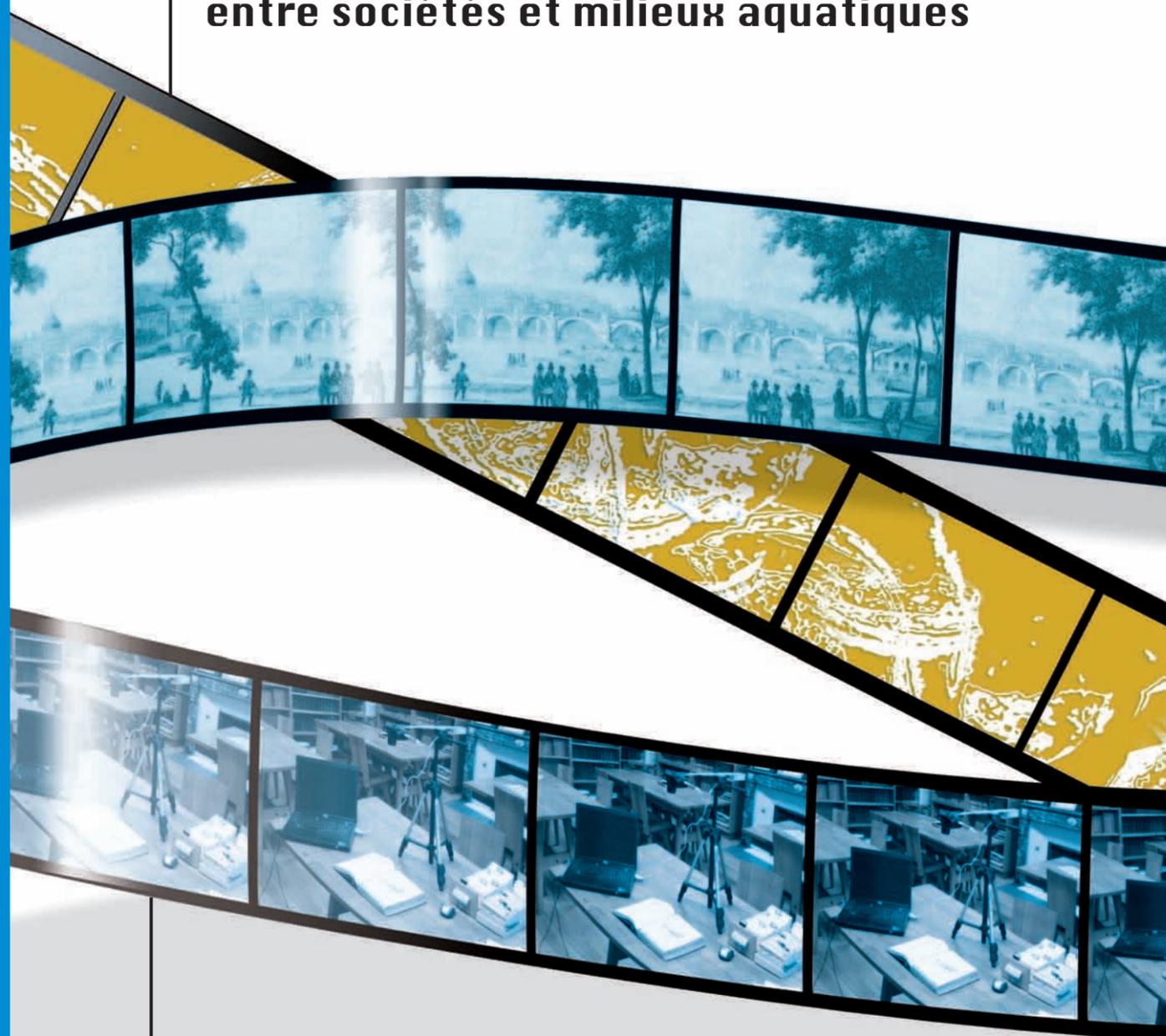
■ Les observatoires photographiques : archiver des regards sur des milieux

Études de cas

- Les bains en Loire et le nautisme à Orléans : confronter différents documents d'archives pour retracer une histoire
- La patrimonialisation des cours d'eau dans la vallée de la Drôme : les discours de presse, une source pour étudier les changements dans les représentations
- Les perceptions des acteurs du Parc naturel régional de la Brenne : mise en place d'un observatoire photographique
- L'évolution du paysage du Rhône depuis cent cinquante ans : utilisation de blocs diagrammes historiques dans le cadre du schéma directeur de réactivation de la dynamique du fleuve
- Les reconquêtes du Rhône lyonnais ou le retour des Guinguettes : un exemple d'étude de la presse locale
- La reconquête du patrimoine ligérien : étude dans le cadre du projet « Loire trame verte »
- Les perceptions des inondations dans le Bas Rhône : exemple d'une enquête socio-historique
- La variabilité temporelle des usages des zones humides dans la commune de Dettwiller : combiner les analyses de discours et le travail en archives
- La valorisation des repères de crues du Rhône : communiquer pour mieux gérer le risque actuel

2

Pour reconstituer l'histoire des relations entre sociétés et milieux aquatiques



- 58 ■ Introduction
- 59 ■ Comment utiliser l'Histoire pour construire des diagnostics territoriaux ?
- 70 ■ Quel est l'apport de l'Histoire pour les projets et les aménagements ?
- 75 ■ Pour quelles problématiques de gestion peut-on mobiliser l'Histoire ?
- 83 ■ Conclusion

Introduction

Tracer à grands traits l'histoire de la relation entre les hommes et les environnements aquatiques témoigne de l'ancienneté de ces liens, de la superposition temporelle et spatiale des usages ainsi que de la multiplicité et de la complexité des pratiques. Évidemment, chaque espace présente ses propres particularités : les temporalités ne sont pas exactement similaires, les enjeux ne se posent pas identiquement selon les lieux... Néanmoins, les travaux historiques sont de plus en plus valorisés avec notamment la reconnaissance de la co-évolution entre société et environnement ou l'émergence et la valorisation de notions comme le patrimoine ou l'héritage.

Les termes « patrimoine » et « héritage », étroitement liés, renvoient explicitement à la notion du temps mais n'ont pas exactement la même signification : *a contrario* de l'anglais, la langue française n'assimile pas ces deux termes. Cette distinction est le fruit d'une démarche, la patrimonialisation, gage d'enseignements en termes de représentation et de gestion des milieux aquatiques. L'héritage caractérise tout élément, tout bien matériel et immatériel transmis ; il renvoie intrinsèquement au passé, plus spécifiquement, à une mémoire qui demeure à l'état de trace. Selon J. Burnouf et G. Chouquer (2008, p. 98) : « les héritages construisent le présent de l'espace [...] les choses les plus modestes de l'espace sont chargées de mémoire ». Sur un plan paysager, les douves, les fossés de drainage, les moulins, les canaux, les ports, les chemins de halage, les ponts, les digues et les usines hydroélectriques sont autant d'héritages, témoins discrets ou manifestes de l'histoire des milieux aquatiques (Dournal et Sajaloli, 2012a). Le patrimoine caractérise tout élément, tout bien matériel et immatériel qui a été transmis par une institution, une association, un établissement privé, un individu... La notion sous-tend des inégalités de traitement vis-à-vis des témoins du passé : certains héritages sont valorisés au détriment d'autres (Desvallées, 1995). Un milieu aquatique est ainsi enrichi de ce qui a été valorisé, à l'image d'un pont, et appauvri de ce qui a été dévalorisé, comme un établissement industriel. Le premier bien est préservé, pérennisé, alors que le second est abandonné voire supprimé.

Les acteurs publics ou privés distinguent alors ce qui est considéré comme remarquable de ce qui est considéré comme ordinaire, renvoyant à l'existence de critères et de systèmes de représentations. En outre, la connaissance de ces « histoires d'eau » n'est pas homogène sur le territoire national : certains cours d'eau sont bien mieux connus que d'autres, les programmes de recherche étant un élément structurant pour recueillir de telles données. Ces savoirs dits scientifiques gagnent à être combinés à des savoirs dits vernaculaires ou profanes : bon nombre d'habitants conservent chez eux des souvenirs sous la forme de fonds privés, outre les services d'archives et de bibliothèques dont la mission est de collecter et de conserver ces passés (*via* des cartes postales, des photographies, des documents administratifs, des lettres, des journaux...).

Les textes et les images comptent parmi les traces de certains usages ou pratiques, auxquelles il faut ajouter les résultats d'études archéologiques. Différentes méthodes d'exploration de ces discours sont ici identifiées afin d'explicitier certains des protocoles des sciences humaines et sociales. Le recours à l'Histoire est un atout en matière de gestion des milieux aquatiques que ce soit pour la conduite de diagnostics territoriaux socio-économiques ou encore la mise en oeuvre de projets d'aménagement.

Comment utiliser l'Histoire pour construire des diagnostics territoriaux ?

Étudier différents types de discours

L'évolution des représentations des milieux aquatiques peut être traitée *via* différents types de discours. Les milieux aquatiques donnent naissance à des discours oraux et écrits qui évoluent en fonction des actions et des projets. Ces discours présentent des pratiques, mais aussi des représentations à l'égard de l'environnement et de sa gestion. Ces sources sont à l'intersection entre penser, savoir et action des gestionnaires, des politiques, des riverains et des usagers. Le tableau 1 distingue des natures de matériaux en lien avec le protocole de recueil de discours : préexistent-ils ou sont-ils produits lors de la recherche ?

Tableau 1 Les discours, un matériau polymorphe

	Discours existants	Discours sollicités
Discours oraux	Discours généralement publics <i>via</i> les médias (radio, télévision), les réunions publiques...	Entretiens libres, semi-directifs ou directif Organisation de table ronde ou de groupes de discussions...
Discours écrits	Textes de nature juridique, politique, fiscale, institutionnelle, médiatique... Photographies (parfois de famille), images, cartes postales...	Enquête par questionnaire Photographies contemporaines d'un paysage identifié par le passé Réflexions à partir de différents <i>scenarii</i> décrits <i>via</i> des récits...

L'approche historique permet d'apporter des éléments de connaissance sur l'évolution des milieux naturels et sur leur gestion par les sociétés. Les sources sont essentiellement écrites ou iconographiques et disponibles dans des fonds d'archives (Bautier, 1967). En France, on dénombre trois types d'archives institutionnelles : les Archives nationales, départementales et municipales, mais il existe également des fonds d'archives qui appartiennent à des institutions publiques ou privées (Institut national de l'audiovisuel, agences de l'eau, associations, Compagnie nationale du Rhône (CNR)...) ou à des individus.

Les documents relatant l'histoire naturelle et sociale de l'environnement et de ses aménagements sont classés par série dans les archives institutionnelles. Il est possible d'y trouver des textes de loi, les archives des travaux publics et des grands aménagements, des cartes et atlas, les textes administratifs, les rapports de nombreuses administrations, les archives de certaines associations, des articles de presse... Il existe également des archives sonores et audiovisuelles pour les périodes récentes.

Les méthodes de traitement de ces données du passé consistent essentiellement en une critique basée sur une analyse fine de leur contenu, de leurs auteurs et sur leur confrontation. Ainsi, l'Histoire, par l'intermédiaire des archives, apporte des éléments de compréhension sur l'état des milieux aquatiques et leur évolution dans le temps ainsi que sur les modes de gestion et la perception de l'environnement à une époque donnée (cf. Étude de cas sur les bords de Loire et le nautisme à Orléans, page suivante).

Les bains en Loire et le nautisme à Orléans : confronter différents documents d'archives pour retracer une histoire

L'intérêt de confronter les documents d'archives réside dans la diversité de leur source et de leur époque. Explorer et comparer cartes, plans, graphiques, gravures, photographies, tableaux et textes (études techniques, presses, ouvrages, règlements, etc.) dresse, pour tout territoire, à un instant donné, un diagnostic précis de la situation en place, tant sur les plans économique et social qu'environnemental et paysager (Bouni, 2014). Dans une autre mesure, l'exercice aboutit à l'édification de chronologies et de trajectoires paysagères lorsque le travail se focalise sur la diversité de datation des documents. Cette démarche diachronique repère alors les phases de permanences et de changements qui prévalent dans l'histoire d'un territoire, d'un objet d'étude ou d'un aménagement, tout comme les facteurs à l'origine des bornes temporelles identifiées. Dès lors, le recours aux documents d'archives permet non seulement de comprendre et de retracer avec précision l'histoire des milieux aquatiques, mais aussi d'apprécier l'importance des héritages qui en découlent sur les plans culturels et paysagers ainsi que les modalités potentielles de leur patrimonialisation. Dans cette perspective, plusieurs institutions (communes, départements, État) et organismes (bibliothèques, centres culturels, musées...) rendent la démarche possible en mettant leurs collections à disposition, dans le cadre de centres de documentation, et en facilitent même l'accès par la mise en ligne sur Internet de certains documents.

De manière concrète, l'étude des bains de Loire et du nautisme à Orléans illustre l'importance du recours aux documents d'archives au regard de la richesse de leur récente histoire quelque peu oubliée et des enjeux de patrimonialisation qui en découlent (Dournel, 2010, Dournel et Sajaloli, 2012b).

L'avènement des bains en Loire à Orléans à la moitié du XIX^e siècle renvoie au contexte général de développement de bains d'utilité publique à l'échelle de la France. La morphologie du fleuve, riche en bancs de sables et en formations insulaires, se prête aisément à cette activité. Bains privés et écoles de natation animent la Loire orléanaise à la Belle Époque (Figure 26).

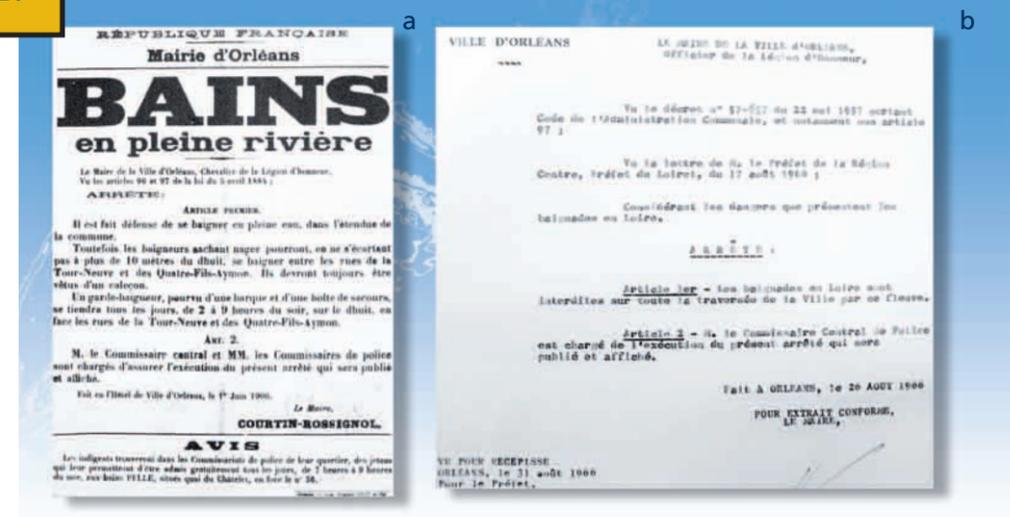
Figure 26



(a) Bains en Loire et (b) école de natation, quai du Châtelet, à Orléans. La photographie, en plein essor à la Belle Époque, constitue un précieux témoignage des premières formes de bains en Loire et des équipements qui structurent cette pratique.

La Première Guerre mondiale ne met pas un terme à la pratique de la nage ; celle-ci est en effet recommandée pour se préparer physiquement au front. À l'entre-deux-guerres, bains et plages deviennent même l'un des principaux secteurs d'activités de la ville d'Orléans. L'essor du tourisme, avec les congés payés, et la généralisation du transport ferroviaire étendent la clientèle des bains de l'Orléanais à la région parisienne. Ce poids socio-économique conduit les édiles à demander officiellement en 1938 le classement d'Orléans comme station touristique, avec attribution du nom de « Orléans les Bains ». Toutefois, l'irruption de la Seconde Guerre mondiale annihile l'effet de cette demande et met fin à la pratique des bains. Influent également dans les années 1960 le manque de sécurité, le problème de la qualité de l'eau, la généralisation des piscines et des vacances estivales en bord de mer. Les bains en Loire sont proscrits par arrêté municipal du 26 août 1966 (Figure 27). Malgré tout, la pratique n'a cessé de perdurer ponctuellement jusqu'à nos jours.

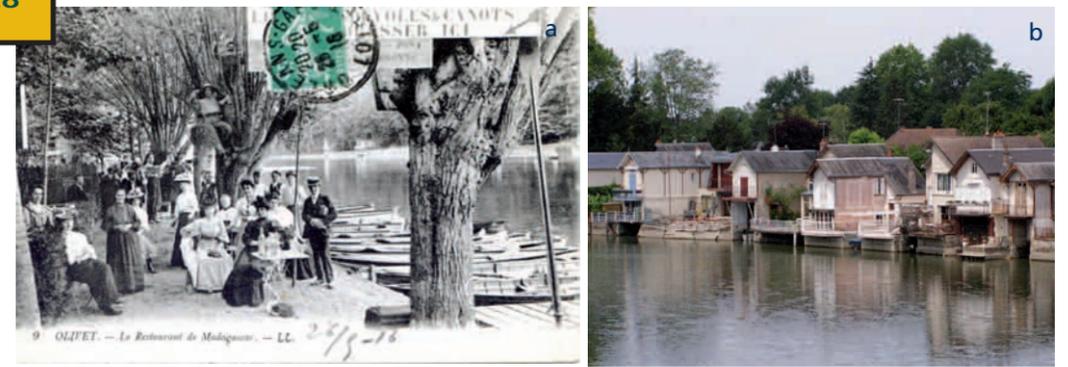
Figure 27



Structuration, en 1906, puis interdiction, en 1966, des bains en Loire au centre d'Orléans. Les arrêtés municipaux renseignent de précieux éléments factuels sur la structuration des baignades et son contexte réglementaire.

De même, les documents d'archives forment un support d'information incontournable pour retracer l'histoire récente des loisirs nautiques sur la Loire et le Loiret mais aussi pour révéler les enjeux de patrimonialisation qui s'y rattachent. Cette pratique, qui a animé le lit de la Loire selon des temporalités un peu différentes de celles des bains, subsiste encore, renvoie à une importante structure d'usagers (canoë-kayak club d'Orléans, créé en 1916) et se prête aisément à la politique de requalification et d'animation du fleuve. Le nautisme fait même l'identité du Loiret. Cette courte résurgence de Loire, de 11 km de linéaire, présente au XIX^e siècle une succession singulière de bassins longilignes, précocement valorisés pour la pratique du canotage. Ces pièces d'eau sont héritées des façonnements hydrauliques conduits par les moines pour tirer parti du pouvoir mécanique de l'eau ; les premières traces écrites qui attestent de l'existence des moulins remontent aux X^e et XI^e siècles. On a d'ailleurs compté jusqu'à dix-sept ouvrages hydrauliques, gage d'une économie des eaux courantes qui a été active jusqu'au XVIII^e siècle. Entre temps, la construction de châteaux dès la fin du XVI^e siècle amorce la mutation progressive du Loiret, valorisé pour son cadre de vie de qualité et les loisirs. La fréquentation des rives se conforte et se popularise à la Belle Époque. Le fleurissement de guinguettes, de bars-restaurants et de gares à bateaux traduit un net attachement social au milieu fluvial autour de la promenade, de la pêche et du canotage (Figure 28). Émergent dans cette conjoncture la Société nautique du Loiret (en 1882) et plusieurs festivités nautiques, toujours actives dans l'animation de la rivière.

Figure 28



L'importance du canotage sur le Loiret à la Belle Époque et ses héritages. Au regard de ces deux documents, si la pratique du canotage est aujourd'hui atténuée, elle recouvre de nombreux témoins paysagers, à l'image des petites gares à bateaux transformées en résidences principales.

a-b © archives municipales d'Orléans

a © archives municipales d'Orléans (2F11264)
b © archives municipales d'Orléans (2F11322)

a © Association Coll. M Pillon, Association pour la protection du site du Loiret et de ses affluents
b © S. Dournel, 2011

L'étude des bains de Loire et du nautisme à Orléans met en exergue l'intérêt de recourir aux documents d'archives pour comprendre et retracer l'histoire des milieux aquatiques. Cette méthode qualitative, basée sur la complémentarité des sources en termes de nature et d'époque, permet de raviver la mémoire collective des lieux d'eau, d'apprécier le poids des héritages paysagers et d'affiner leur diagnostic. Par ailleurs, l'exploitation des documents d'archives, iconographiques et textuels, est une entrée en matière porteuse pour guider des acteurs locaux en quête de patrimonialisation des milieux fluviaux humides.

Exposer les évolutions des représentations dans le temps

Les chercheurs en sciences humaines et sociales ont recours à des discours sous la forme de textes et d'images. Ces deux matériaux sont étudiés *via* différentes procédures : certaines sont partagées, d'autres sont spécifiques (Tableau 2).

Tableau 2 Des pratiques de recherche vis-à-vis des discours

Méthodes d'analyse mobilisables	Textes	Images
Analyse de données textuelles	X	
Analyse qualitative	X	X
Analyse de contenu	X	X
Observatoires photographiques		X
SIG géohistoriques	X	X

■ Les techniques partagées par les textes et les images

La lecture flottante ou attentive des documents permet une première approche qualitative des discours (Bardin, 1977). Elle est définie depuis B. Berelson (1952) comme « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication ». L'analyse de contenu permet « d'apporter des informations sur la dynamique d'une représentation sociale » (Negura, 2006), en synthétisant les différents discours. Des hypothèses doivent être posées soit après cette lecture dans le cadre d'une démarche inductive, c'est-à-dire qui consiste à induire des énoncés généraux à partir d'expériences particulières, soit en amont pour une logique déductive, c'est-à-dire faisant appel à un raisonnement qui va du général au particulier ; une unité de décompte doit être choisie, des catégories sont identifiées, et au sein de ces catégories différents types de modalités peuvent être fixées. Il s'agit ensuite par une lecture attentive d'identifier les modalités présentes ou non au sein de l'unité de discours fixée. L'analyse de contenu étudie les discours en utilisant alors des techniques de quantification. Elle vise à décrire les caractéristiques des messages transmis, par une transformation du discours initialement qualitatif en données quantitatives.

Ainsi, une analyse de contenu sur des images permet de travailler sur des motifs paysagers récurrents, parfois appelés « signes iconiques ». La lecture d'une unité (par exemple une photographie) ne prend alors pas en compte des critères artistiques, mais bien la présence ou l'absence de lieux, d'objets ou de thématiques... Cette méthode

reste influencée par des approches qualitatives, notamment lors de la constitution des catégories, de la mise en place de la grille de lecture, de l'interprétation figurative...

Ce parcours s'appuie sur une base de données qui pourra par la suite être traitée dans le cadre de statistiques univariées (de type présence/absence), bivariées (soulevant des enjeux de cooccurrences lexicales voire de corrélations) ou multivariées (pouvant faciliter la création de typologies). Cette méthode ne demande pas l'acquisition de logiciels : un tableur classique peut très bien se prêter à la sauvegarde des données codées et au calcul statistique. Néanmoins, des logiciels peuvent favoriser l'apprentissage de la méthode. L'analyse de contenu permet alors de mesurer et de comparer différents discours (Comby *et al.*, 2012).

Certains chercheurs préfèrent se tourner vers des recherches dites qualitatives. Ces approches postulent la nécessité de travailler au plus près des données recueillies et des sources, sans que le scientifique ne les modifie *via* des comptages. Ces recherches mettent au premier plan le matériau discursif brut notamment *via* l'extraction de citations, mises en contexte ou non. Pour ne pas trahir les dires des acteurs, ces chercheurs tentent d'une part de retranscrire le monde tel qu'il est décrit et vécu et d'autre part de mieux contrôler les impacts de leur subjectivité.

■ Les discours écrits et l'analyse de données textuelles

L'analyse de données textuelles est une procédure mise en œuvre pour explorer les formes graphiques d'un texte à l'échelle du mot, de l'expression, du paragraphe ou du texte. Si l'analyse de contenu fixe des catégories et observe les discours, l'analyse de données textuelles tente de repousser dans le temps ce moment interprétatif pour étudier comment sont mobilisés les mots (nombre d'occurrences, structures de phrases, proximité ou distance entre certains termes, etc.) (Comby *et al.*, 2012).

La séquence textuelle est réorganisée pour être quantifiée par des index (une organisation des formes pour repérer où sont situées les occurrences), des concordances (toutes les occurrences d'un mot dans leur contexte immédiat), des partitions (à travers un point de vue unitaire notamment des variables indépendantes telles la date, l'auteur, le thème) et des tables lexicales (qui croisent en lignes les mots utilisés et en colonnes les différentes partitions des discours). Ces dernières peuvent dériver de l'implémentation du codage de l'analyse de contenu et des métadonnées. La valeur correspond aux nombres d'occurrences du mot dans tel ou tel article ou partie du corpus. À partir de cette table, des calculs statistiques ou des analyses de probabilités peuvent être effectués¹ (cf. Étude de cas sur la patrimonialisation des cours d'eau dans la vallée de la Drôme, ci-dessous).

Étude de cas

La patrimonialisation des cours d'eau dans la vallée de la Drôme : les discours de presse, une source pour étudier les changements dans les représentations

Les journaux présentent l'atout d'être publiés avec une fréquence régulière (quotidienne ou hebdomadaire), d'être consultables gratuitement (en bibliothèque, en archives ou en fonds privés) et de donner à voir des textes et des images qui traitent des milieux aquatiques.

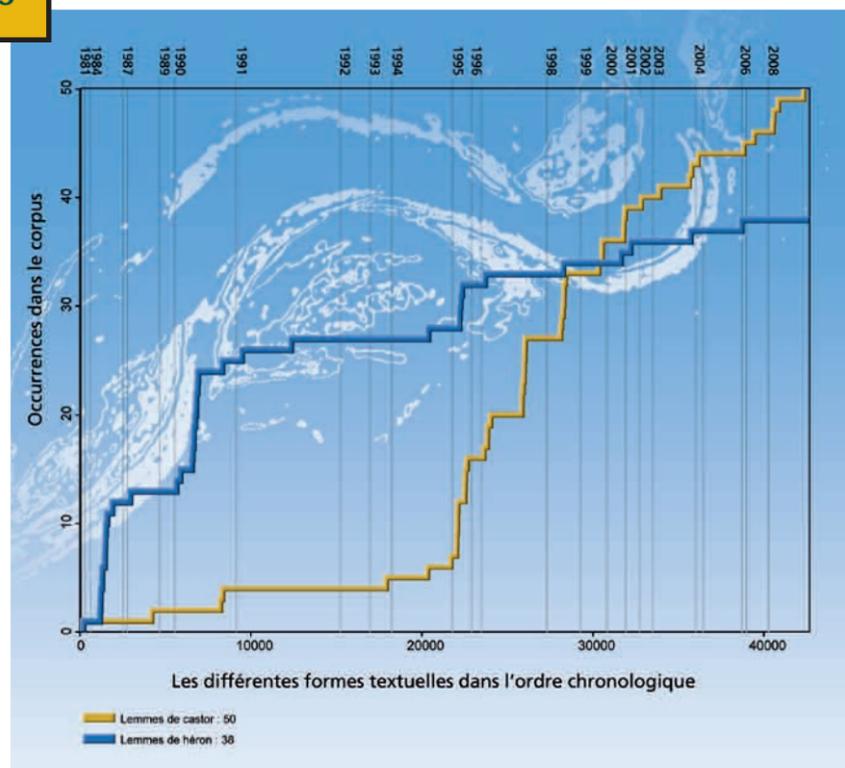
Cet exemple procède du dépouillement exhaustif d'un hebdomadaire local *Le Crestois* aux archives départementales de la Drôme à Valence de 1981 à 2008 (Comby *et al.*, 2012). 85 articles ont été recueillis qui portent sur la Réserve naturelle nationale des Ramières créée en 1987, visant notamment à la protection d'un secteur en tresse (c'est-à-dire une large zone active que drainent de multiples chenaux et où s'installent parfois des îles) de la basse vallée de la Drôme.

Les objectifs de l'étude étaient de montrer qu'un patrimoine naturel est valorisé par des images et des imaginaires évolutifs dans le temps, notamment entre sa création ou sa mise en place comme ressource territoriale.

De 1981 à 1995, le héron symbolise ces Ramières, alors que le castor devient le plus cité de 1995 à 2008 (Figure 29). Cette lecture est renforcée par le changement de logo de cette Réserve, délaissant l'oiseau au profit d'un castor orange sympathique saluant le visiteur. Le choix d'emblèmes, du héron au castor, témoigne du

¹ - Il existe une offre de logiciels gratuits (Dtm-Vic, IRAMUEQ, R, TXM) et payants. Pour une synthèse des ressources : <http://nombresetmots.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique14>.

Figure 29



© E. Comby, - Progression issue de TXM

Du héron au castor, les évolutions des animaux de la Réserve naturelle des Ramières de 1981 à 2008 citées dans la presse hebdomadaire locale.

passage d'un espace protégé, mis en lumière par une focale sur une espèce perçue comme menacée, à un lieu davantage orienté vers le développement local, appuyé sur l'attractivité de certains animaux et des choix de marketing territorial.

Une telle approche permet rétrospectivement d'évaluer les lignes de force des éléments communiqués. Mais la constitution de tels corpus peut demander beaucoup de temps. Elle implique de choisir les journaux, les bornes chronologiques de la période, puis de lire les journaux et de sélectionner les articles qui seront transformés via un logiciel de reconnaissance de caractère parfois dit OCR. Ensuite, le corpus peut être traité en analyse de contenu et être importé dans un logiciel d'analyse de données textuelles.

■ Les techniques propres aux photographies et aux images

En 1984, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a mandaté des photographes pour saisir la réalité des paysages de France. La mission, intitulée « La France des années 80 – Paysages photographiques » a produit plus de 200 000 photos entre 1984 et 1988, réalisées par vingt-huit photographes financés par l'État. Leurs séries photographiques traitent de sujets divers : les espaces de bureau et de haute technologie (V. Milovanoff), l'exploitation agricole familiale dans la plaine de Mâcon (R. Depardon), la voiture (Y. Guillot).

Un an après la fin de la mission photographique de la DATAR, le Conseil des ministres du 22 novembre 1989 donne naissance à un Observatoire photographique du paysage, outil créé pour rendre compte des transformations du paysage, analyser les facteurs et les acteurs des changements. Concrètement, il s'agit de réaliser un « itinéraire photographique », c'est-à-dire une série de points de vue (des photographies légendées) qui seront reproduites rigoureusement à l'identique, au fil des années (cf. Encart sur les observatoires photographiques, ci-contre). Ces « séries de reconductions » permettent de constater visuellement les évolutions des paysages.

Si la mise en œuvre des premiers observatoires est délicate, elle conduit à la réalisation de plusieurs itinéraires photographiques inscrits dans un territoire et dans le temps. L'ambition initiale étant de couvrir, du moins au plan thématique, les principales dynamiques paysagères du territoire national. Au cours des années 1990, l'observatoire photographique a continué de se développer et inspiré des initiatives dans de nombreux pays. Les différents itinéraires photographiques participent à la constitution d'un riche fonds photographique, archives contemporaines du paysage dont la qualité repose sur la précision des reconductions et sur le professionnalisme des photographes (cf. Étude de cas sur les perceptions des acteurs du Parc naturel régional de la Brenne, page suivante).

Les observatoires photographiques : archiver des regards sur des milieux

En 2008, pour faire face aux variations protéiformes des observatoires, le Bureau des paysages produit une méthode nationale et entreprend un archivage des photos produites depuis 30 ans. L'objectif est de faciliter l'accès à ses archives pour le public. Depuis peu, le fonds photographique est consultable en ligne sur le système d'information documentaire du ministère chargé du développement durable: voir par exemple http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/DGALN_methodeOPP.pdf. Ces épreuves photographiques sont également consultables aux archives nationales sur le site de Fontainebleau et l'ensemble des points de vue de l'Observatoire photographique national du paysage (OPNP) est géoréférencé. Le Bureau des paysages a confirmé la possibilité accordée à de nouveaux itinéraires photographiques d'intégrer l'OPNP, moyennant un respect de la méthodologie proposée. De nombreuses structures ont décliné l'idée de l'observatoire photographique du paysage (Blouin-Gourbilière, 2013). La méthode officielle de 2008 préconise une convention partenariale, des photos réalisées par un photographe, un projet conduit par un comité de pilotage (élus, techniciens, associations et partenaires) et des consignes strictes sur les formats utilisés. Enfin, la position des prises de vue et les produits restitués par le photographe à la maîtrise d'ouvrage sont dûment détaillés. En outre, la méthode officielle comprend des indications sur la gestion de l'itinéraire dans le temps : rythme des reconductions, modifications d'itinéraires, choix techniques... Ces informations sont tellement précises que peu d'itinéraires entrent parfaitement dans le cadre proposé. De nombreuses variations existent, les observatoires peuvent être considérés sous un angle scientifique, artistique, citoyen ou documentaire. Les variantes observées concernent :

- le choix du photographe, il peut s'agir d'un professionnel, mais aussi d'un technicien de la structure, ou de plusieurs personnes se relayant, éventuellement d'habitants ;
- le type de rendu argentique ou numérique ;
- l'absence de carnet de route et de grilles d'analyse (éléments documentant les observatoires de l'OPNP) ;
- l'interactivité souhaitée via un site Internet ou des actions participatives ;
- la périodicité des reconductions.

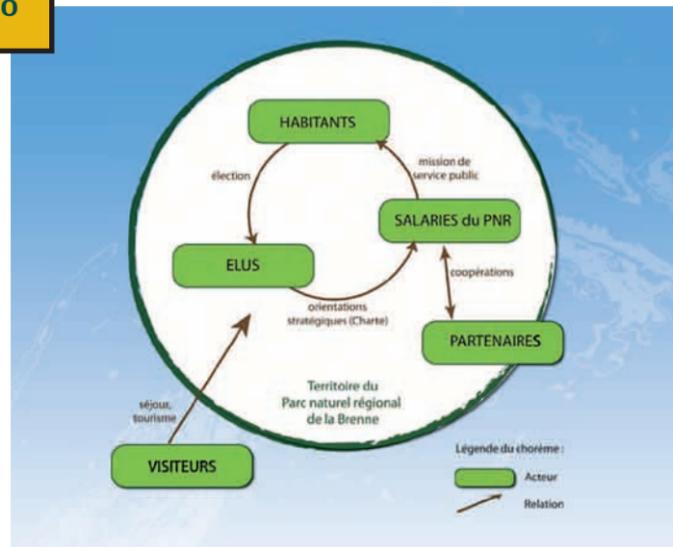
On distingue donc aujourd'hui l'Observatoire photographique du paysage (OPP), qui est le dispositif méthodologique très rigoureux permettant la mise en œuvre d'un itinéraire photographique alimenté par les campagnes de reconduction, l'Observatoire photographique national du paysage (OPNP) qui est le dispositif national intégrant les observatoires réalisés selon la méthodologie de l'Observatoire du paysage du ministère (2008) et enfin, les nombreuses variations d'observatoires du paysage. En 2011, dix-neuf itinéraires officiels ont été labellisés par l'OPNP. Depuis, le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie accompagne les démarches mais ne les finance plus.

Les perceptions des acteurs du Parc naturel régional de la Brenne : mise en place d'un observatoire photographique

De 2009 à 2013, le Parc naturel régional de la Brenne a mis en place un observatoire photographique participatif des paysages (Blouin-Gourbilière, 2013). L'objectif était triple : il s'agissait tout d'abord d'interroger les différents acteurs (habitants, visiteurs, professionnels de l'aménagement, élus, techniciens de la structure) sur leur vision du territoire. Dans un second temps, des lieux de dialogue et de médiation étaient mis en place (ateliers, sorties terrain) en mobilisant le support du paysage et l'outil photographique. Enfin, le Parc se dotait d'un outil opérationnel de suivi de gestion de ses paysages, en identifiant les grands enjeux.

Les acteurs interrogés ont été identifiés en réalisant une carte des collèges d'acteurs (Figure 30).

Figure 30



Carte des collèges d'acteurs dans la mise en place d'un observatoire photographique participatif des paysages (Parc naturel régional de la Brenne).

Concrètement, deux modes de production de points de vue ont été mis en place : deux grands concours photographiques d'une part (un en 2010, un en 2011) (Figure 31), et huit ateliers participatifs d'autre part.

A travers ces deux modes de production, cinq thématiques paysagères ont été interrogées, en réponse à des questionnements territoriaux portant sur les affinités paysagères, les antagonismes paysagers, la question de la patrimonialisation des paysages, les devantures paysagères et la gestion des évolutions du paysage.

Ces thématiques ont été traduites en sept questions concrètes, posées aux différents acteurs : « quel est : le paysage que je préfère ? celui qui me fait honte ? celui que j'aimerais effacer ? que je souhaiterais conserver ? le paysage vitrine de mon territoire ? le paysage dont l'évolution m'inquiète ? le paysage dont je souhaite suivre l'évolution dans le temps ? »

Après 20 mois de collecte, dans le cadre des concours photographiques et des ateliers participatifs, 308 points de vue ont été produits en réponse à ces différentes questions. Un point de vue est composé d'une image et d'un petit texte, rédigé par le photographe, qui le décrit et exprime sa relation au paysage et au territoire.

A partir de ces 308 points de vue, les différents collèges d'acteurs en ont sélectionné 52 de manière participative. Ils constituent l'itinéraire de l'observatoire photographique participatif des paysages du Parc naturel régional de la Brenne, outil de suivi opérationnel des paysages.

La mise en place de l'observatoire photographique a nécessité de définir :

- le choix du photographe : habitants, visiteurs, élus, partenaires de la structure, techniciens du Parc via des concours photos ;
- le type de rendu : itinéraire de points de vue (une photographie numérique et un discours l'accompagnant) ;
- le carnet de route : compte-rendu de tous les ateliers, blog, rapport final de présentation ;
- l'interactivité : très forte ;
- la périodicité de reconduction : trimestrielle dans un premier temps, plus espacée à partir de 2013 ;
- les moyens humains : une salariée-doctorante à temps-plein (Convention CIFRE 36 mois) ;
- la durée du projet : décembre 2009 – mars 2013.

Adresse du blog (points de vue, compte-rendu, images...) : <http://avuedoeil-pnr.blogsport.fr/>

Figure 31



Les concours et ateliers photographiques (2010-2012) du Parc naturel régional de la Brenne, fondements et catalyseurs de l'observatoire photographique participatif des paysages.

L'analyse de l'évolution des paysages et du territoire peut aussi s'appuyer sur des systèmes d'information géographique (SIG) géohistoriques. Ceux-ci permettent de visualiser l'évolution d'un paramètre de façon chronologique, notamment à l'aide de cartes ou de représentations en trois dimensions (bloc-diagramme, carte 3D...) (cf. Encart sur les blocs diagrammes p. 50 et Retour d'expérience « Du côté du Rhône » p. 130).

Un SIGéohistorique est un outil informatique développé à partir de données historiques géoréférencées pouvant être mises en relation à travers un Système d'information géographique (SIG). Il permet de superposer des couches d'informations alphanumériques d'époques différentes sur un territoire donné. Concrètement cet outil tente de répondre à des objectifs opérationnels (suivre l'aménagement du Rhône afin d'adopter les mesures appropriées), scientifiques (comprendre les logiques et temporalité de l'aménagement du Rhône) et pédagogiques (disposer d'un outil pédagogique pour sensibiliser au patrimoine naturel) (Bruyère et al., 2009).

Cette approche pose quelques difficultés. Hormis le coût éventuel de certaines données (réduit depuis la mise à disposition de certaines données par l'IGN), l'absence ou les contraintes d'accès à la donnée sont les principaux freins à cette démarche. Lorsque la donnée est présente, il est parfois difficile d'obtenir des informations précises permettant son utilisation (précision des levés, légende des figurés, date...). Souvent, la donnée n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire étudié, induisant des biais.

Lorsque les données sont disponibles, un premier travail consiste à scanner les planches papier anciennes. Ensuite, le géoréférencement est nécessaire pour permettre la superposition cartographique et la comparaison : ce travail est fastidieux, il consiste souvent à repérer des points d'accroche identiques pour les différentes époques. Le travail d'interprétation qui découle de la vision de l'évolution à long terme est particulièrement riche. Il permet :

- de mieux comprendre les conditions actuelles ;
- de réaliser des préconisations sur l'évolution future du paramètre étudié ;
- de relativiser certaines informations au vue de l'évolution du paramètre dans le temps.

La carte devient ainsi le support de l'information et elle sert de base à la discussion. Elle peut susciter des réactions, permettant d'entamer le dialogue. Le couplage d'un SIG géohistorique et de plusieurs autres supports d'information (photographies, rapports relatifs à la construction d'ouvrages, gravures...) permet la réalisation de blocs diagrammes synthétisant l'information en 3D (cf. Étude de cas sur l'évolution du paysage du Rhône depuis cent cinquante ans, ci-dessous).

L'évolution du paysage du Rhône depuis cent cinquante ans : utilisation de blocs diagrammes historiques dans le cadre du schéma directeur de réactivation de la dynamique du fleuve

Différents supports ont été mobilisés (Gaydou *et al.*, 2012) (Figure 32) :

- l'Atlas des Ponts et Chaussées de 1860 (cartographie de l'ensemble du Rhône de Genève à la mer en noir et blanc, échelle 1/10000^{ème}). C'est une chance d'avoir ce document homogène sur tout le Rhône, à une époque où le Rhône s'écoulait en plusieurs bras et où le transit de sédiments était important ;
- tous les plans permettant de localiser les différentes générations d'ouvrages (Plans Branciards, réalisés en 1910, à l'échelle 1/10000^{ème}, de Lyon à la mer ; Plans avant travaux levés par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) précédant l'installation des ouvrages hydroélectriques) ;
- des photographies aériennes anciennes (campagnes de l'Institut Géographique national réalisées entre 1946 et 1961) afin d'être en mesure de visualiser l'impact des aménagements réalisés pour la navigation entre 1880 et 1920. Ces données sont facilement accessibles pour les chercheurs depuis la mise à disposition des sources par l'IGN ;
- des cartes postales anciennes (collection Dürrenmatt) consultables à la Maison du Fleuve Rhône (n.d.) ;
- les orthophotos actuelles (source IGN) ;
- toutes les données disponibles en ligne type Google Earth.

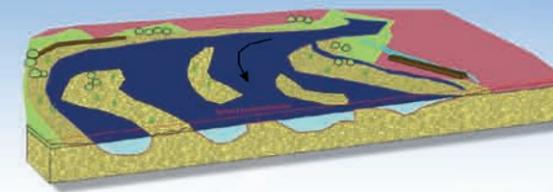
A partir de ces sources, la première étape a consisté à cartographier à l'aide d'un logiciel SIG l'évolution diachronique des aménagements et de l'occupation du sol en 1860, de 1880 à 1920, en 1946-1961 (période post aménagements navigation et pré-aménagements de la Compagnie nationale du Rhône) et en 2006 (période actuelle). Cela a permis de connaître l'évolution des aménagements sur le Rhône et de visualiser leurs impacts sur l'occupation du sol, et de fait sur le paysage.

La deuxième étape est un travail de terrain, descente en canoë et entretiens avec les riverains. L'analyse des photographies prises depuis les berges à travers une grille a permis de distinguer différentes unités paysagères. Les prises de vue depuis les belvédères ont permis de mettre en lumière la structure du paysage (corridor, unités denses).

Les paysages du Rhône, cent cinquante ans d'évolutions.
 a © Collection Dürrenmatt, MDFR
 b © Collection Dürrenmatt, MDFR
 c © Photo aérienne du Rhône à Beauchastel en 1954 (IGN)
 d © Gaydou, 2008
 e © Premières images du site pilote, rive gauche en amont du pont de Pont-Saint-Esprit (CNR, 2010)

Figure 32

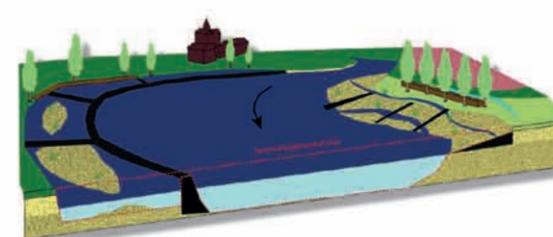
1860 : un paysage de tresses



Les crues étaient fréquentes et l'eau était omniprésente. Les bancs de galets étaient utilisés pour le pâturage, le reste de la plaine était fréquemment inondé. Les habitations se concentraient sur les hauteurs. Lorsque ce n'était pas possible, les maisons étaient adaptées et des digues cassaient les courants de façon à ce que la crue soit moins destructrice.



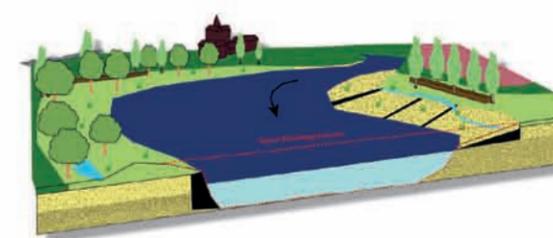
1880 - 1920 : le Rhône aménagé pour la navigation



La majorité des marchandises transite par voie d'eau. C'est l'époque du halage. Les ports et les villages de mariniers sont animés. Le fleuve est aménagé de façon systématique par un système de digues basses qui permet de fixer les seuils dangereux et d'approfondir le fleuve, augmentant la période navigable de 170 à 355 jours par an. Le paysage commence sa mutation, à de multiples chenaux succède un chenal unique calibré, les bancs mobiles sont fixés. A un paysage fluctuant, succède un paysage figé.



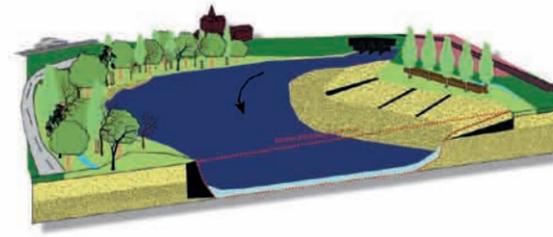
1946-1961 : Pré-aménagements hydro-électriques de la Compagnie nationale du Rhône



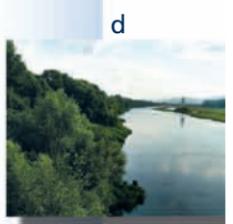
La construction des voies de chemin de fer concurrence rapidement la voie d'eau. Les digues sont obsolètes mais continuent de piéger des sédiments. Petit à petit, de nouveaux espaces se créent. La forêt alluviale vient coloniser ces milieux de moins en moins soumis aux crues. Elle forme une barrière limitant l'accès au fleuve. L'eau disparaît progressivement du paysage et les riverains s'installent de plus en plus près du fleuve, oubliant l'inondation.



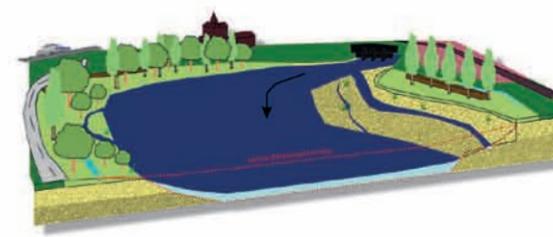
Aujourd'hui : Post-aménagements de la Compagnie nationale du Rhône



La mise en place des aménagements hydroélectriques crée une barrière supplémentaire limitant l'accès au fleuve. Le paysage de l'eau diminue encore puisqu'il ne transite plus qu'un débit réservé dans les tronçons court-circuités. Les riverains se considèrent, à tort, protégés par la dérivation du débit. La plaine alluviale est de plus en plus aménagée. Les marges alluviales boisées sont le support de nouvelles activités, parfois le seul espace de nature, dans une plaine alluviale urbanisée.



Demain ?



Un projet de démantèlement des anciennes digues de navigation est en cours. Il vise à rendre au fleuve certains des espaces sédimentés. Il permettrait d'augmenter la présence de l'eau dans le paysage. Ce projet se heurte à la vulnérabilité des activités développées sur ces espaces au fur et à mesure de l'« oubli » du risque inondation. Il est également limité par l'attachement des riverains à ces milieux et la patrimonialisation des ouvrages en pierre.



© P. Gaydou, 2012



Quel est l'apport de l'Histoire pour les projets et les aménagements ?

Les milieux aquatiques stimulent de nombreux projets d'aménagement pour des territoires en quête de développement voire de « développement durable ». Les élus locaux font à la fois le constat d'espaces marginalisés voire dépréciés, mais aussi à grande valeur patrimoniale qu'elle soit naturelle (du fait d'une diversité de la faune, de la flore et des écosystèmes) ou culturelle et identitaire (ces milieux étant le fruit de rapports pluriséculaires complexes entre les sociétés et leur environnement).

Il ressort de ces rapports historiques des milieux aquatiques pourtant profondément remodelés, un fort gradient de naturalité et une biodiversité élevée. Sensibilisés à cette richesse, les acteurs urbains mobilisent l'histoire pour donner du sens à leur projet. Les cours d'eau et les zones humides, chargés en héritages culturels et paysagers singuliers, sont avant tout propices à de multiples formes de patrimonialisation.

L'histoire utilisée pour construire, légitimer ou justifier des projets

L'histoire est mobilisée par les acteurs pour favoriser la mise en place d'aménagements. Elle permet de construire les projets en donnant des indications sur des périmètres spatiaux envisageables, des acteurs mobilisables, des mannes économiques possibles ou des références socio-culturelles appropriées... (cf. Étude de cas sur les reconquêtes du Rhône lyonnais ou le retour des Guinguettes, ci-dessous). Elle permet de légitimer ou de justifier des projets, en présentant un temps différent de l'actuel où les sociétés vivaient autrement avec leurs milieux aquatiques (Bouni, 2014).

Étude de cas

Les reconquêtes du Rhône lyonnais ou le retour des Guinguettes : un exemple d'étude de la presse locale

Pour faire accepter les projets de reconquêtes fluvio-urbaines, la municipalité lyonnaise crée des événements festifs qui légitiment les acteurs en place et par extension les décisions qu'ils prennent (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007). La fête comme événement permet de changer le regard porté sur un lieu, de modifier ponctuellement cet espace et de créer une liesse autour de ce nouveau visage (Comby, 2013).

En 2003, en 2004 et en 2005, se déroule l'événement appelé « Quai des Guinguettes », sur les bas-ports du Rhône qui pour l'occasion sont vidés des voitures. En effet, les berges du Rhône accueillent alors un parking, un centre technique automobile ou une autoberge. La première édition, du 11 au 14 juillet 2003, revêt un caractère expérimental rendu possible par le passage du Tour de France : deux événements se superposent alors pour justifier une interdiction de stationnement. Une dizaine de guinguettes et quelques péniches s'égrènent le long du quai : 25 000 Lyonnais au minimum se pressent chaque soir sur les Berges. En 2004, suite au succès de 2003, la durée de « Quai des Guinguettes » augmente (pour durer onze jours), comme le nombre d'animations (vingt-huit guinguettes). Malgré la réussite de 2004, l'événement ne devait pas être reconduit à cause des travaux annoncés pour 2005. Ces derniers décalés, la fête se poursuit en 2005 avec la dernière édition : du 8 au 17 juillet 2005, un million et demi de visiteurs se pressent à la fête.

L'éphémère est aussi mobilisé pour faire connaître le projet urbain Confluence : « À la Confluence on y danse », en juin 2010, défini par *Le Progrès*, journal local, comme « Le Quai des Guinguettes version Confluence : acte 1 » (*Le Progrès*, 25/06/2010). L'espace devient sensoriel entre musique, danse et ressourcement. Ainsi, l'événement fait renaître des images des rives perdues avec l'ère du « tout automobile » et le déclin industriel. Lieux éphémères de fête et de convivialité, ils scellent le lien social et légitiment le nouvel avenir des berges (Figure 33).

Figure 33



a - b © B. Morandi - 2013

Les berges du Rhône dans leur quotidien.

Les actions et les instants festifs apparaissent comme un hors quotidien, le quotidien étant bercé par les voitures, les bruits de la ville et les pollutions historiques. Cette nouveauté mêle les traditions (la réutilisation du terme de guinguettes, le retour des espaces récréatifs comme les bouledromes ou la reconstruction du grouillement présent sur les rives du début du XX^e siècle) et les nouveautés (les personnalités et le public se pressent dans ce lieu où il faut être vu et où toutes les entreprises doivent être présentes, les aménagements et le design des berges sont tout-à-fait contemporains).

Le recours à l'histoire pour orienter la réflexion des acteurs urbains et coordonner le contenu de leur action

Le concept de requalification caractérise et éclaire l'essence patrimoniale et conjoncturelle de cette initiative récente et expérimentale qui coordonne l'urbanisme et guide l'aménagement des territoires (Dournel, 2010). La démarche n'est pas pour autant aisée au regard de la diversité et de la complexité des héritages en place, de la méthodologie que requiert le recours à l'histoire, de la valorisation des savoirs en termes de communication et de mise en œuvre des projets (cf. Étude de cas sur la reconquête du patrimoine ligérien, page suivante).

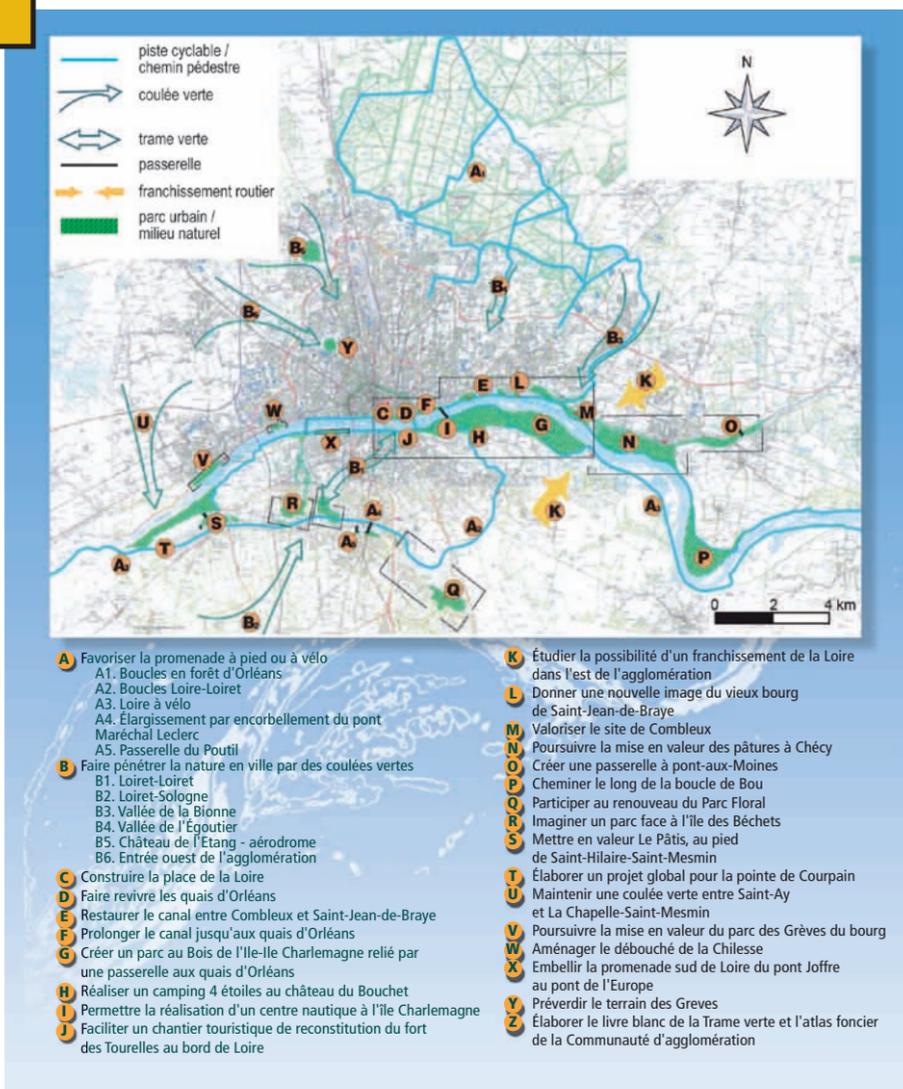
La reconquête du patrimoine ligérien : étude dans le cadre du projet « Loire trame verte »

Le projet « Loire trame verte », attaché à la reconquête du patrimoine ligérien dans l'agglomération orléanaise, en est un exemple probant (Dournel, 2010). En 2002, les élus de la communauté d'agglomération « Orléans Val de Loire » définissent le projet « Loire trame verte » comme l'un des six volets majeurs de la politique intercommunale. Quatre éléments interdépendants ont conduit les élus à requalifier l'axe ligérien :

- l'inscription en 2000 du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de paysage culturel évolutif et vivant ;
- le diagnostic de situations d'oubli et de déclassé de paysages aquatiques ;
- la volonté de renouer avec l'image de « fleuve royal » associée au passé prestigieux de la navigation ligérienne ;
- la quête de cohérence territoriale et de rayonnement d'une agglomération marquée par l'étalement urbain, située à l'ombre de Paris.

La dynamique de patrimonialisation des paysages fluviaux est alors instituée dans le projet. La Loire, le Loiret et le canal d'Orléans concentrent l'essentiel des actions et dessinent les trois axes structurants de la politique publique (Figure 34). Le but est d'en faire des espaces de partage à travers un travail sur l'accessibilité et la promotion des loisirs de plein air.

Figure 34



Le projet Loire trame verte de A à Z.

Dans les faits, le recours à l'histoire oriente la réflexion des acteurs urbains, légitime leur stratégie de requalification et coordonne le contenu de leur action. Les aménagements conduits par leurs soins sur les quais de Loire et le canal latéral visent à faire revivre le port historique d'Orléans. En effet, le front urbain surplombe l'un des premiers et des plus grands quais hippomobiles inclinés du Val de Loire, témoin direct d'une valorisation quasi exclusive du fleuve à des fins de navigation commerciale, malgré l'instabilité de son lit. L'arrivée du chemin de fer en 1843 plonge ensuite le port dans l'oubli (Dournel et al., 2011). La mise en fonction d'un canal latéral en 1920, reliant les quais d'Orléans au débouché en Loire du canal éponyme (5,5 kilomètres en amont) qui assure la connexion à la Seine, est bien trop tardive et inadaptée pour corriger cette tendance irrévocable. La structuration de la morphologie urbaine contemporaine autour des axes routiers et ferroviaires transversaux au fleuve atteste aussi de la disparition de l'économie fluviale.

Forts de leur intention de requalifier les milieux aquatiques, les élus orléanais doivent composer avec des quais dégradés, transformés depuis quelques décennies en parking anarchique, et avec un canal latéral peu visible dans le paysage à cause du recouvrement de son écluse en 1963 et du remblaiement de ses mille derniers mètres. Sensibilisés à la valeur de ces héritages, les acteurs urbains engagent le retrait de l'emprise de la voiture puis la réhabilitation et l'ouverture des quais aux piétons et aux cyclistes en 2006-2007. Mais la démarche patrimoniale va plus loin en mobilisant l'histoire de la navigation à des fins touristique-ludiques inédites. En témoignent la construction d'un ponton pour accoster des bateaux légers et traditionnels, la reconstitution d'un bateau à vapeur de 1837 et d'un bateau-lavoir du début du XX^e siècle aménagés en bars-restaurants, la restauration et le curage du canal latéral, la remise en état de son écluse de sortie en Loire, la construction d'une capitainerie, etc. En témoignent aussi les organisations biennuelles du Festival de Loire, à l'initiative d'Orléans Val de Loire depuis 2003, et de la Caravane de Loire, à l'initiative du conseil général du Loiret depuis 2004. La première manifestation, qui a attiré 500 000 visiteurs à chacune de trois dernières éditions, fait revivre les heures de gloire de la marine fluviale à Orléans quasiment le temps d'une semaine en valorisant plus de 200 bateaux traditionnels reconstitués et en mettant en scène le savoir-faire des mariniers (Figure 35). La seconde manifestation, moins événementielle mais diffusée à l'échelle du département, renoue avec les traditionnelles caravanes marchandes.

Figure 35



La navigation ligérienne patrimonialisée : batellerie, quais et canal latéral (le Festival de Loire 2007 et la Caravane de Loire 2008).

Le passé navigable de la Loire mobilisé par les acteurs urbains légitime ainsi le contenu du projet Loire trame verte et stimule même le redéveloppement de liens socioculturels entre la ville et son fleuve. Toutefois, cette lecture historique de la Loire orléanaise s'avère incomplète car elle écarte inconsciemment son récent passé, structuré autour des bains en Loire et du nautisme. Les aménagements du projet Loire trame verte requalifient les ouvrages d'art associés à la navigation, les bassins du Loiret, les moulins et les châteaux rivulaires, promeuvent l'usage de la promenade mais n'associent pas les pratiques de la pêche et du nautisme, oublient le passé populaire et festif des guinguettes et des bains. La valorisation de ces éléments est pourtant opportune pour des élus sensibilisés à la patrimonialisation et à la redynamisation des milieux ligériens. Les panneaux pédagogiques sur l'histoire de ces pratiques ludiques, présentés aux dernières éditions du Festival de Loire, et les expositions qui y ont été consacrées en parallèle attestent d'une prise de conscience naissante de leurs héritages par les responsables de la ville d'Orléans. Mais encore faut-il réemployer l'histoire de ces formes de loisirs pionnières dans le contenu des aménagements urbains, voire réactiver les activités subsistantes en phase avec le contexte juridico-administratif complexe.

L'étude de cas orléanaise montre l'importance du recours à l'histoire dans le contenu du projet d'agglomération et la patrimonialisation des milieux aquatiques qui y est associée. Toutefois, la démarche est inégale dans le temps, tout particulièrement à l'époque contemporaine où résident pourtant d'importants enjeux en termes d'identité des lieux d'eau et de préconisations d'aménagements et d'animations utiles aux acteurs locaux face aux défis de la requalification et de la gestion intégrée des milieux (Figure 36).

La mobilisation de l'histoire est nécessaire au regard des problématiques de perception et de gestion des milieux aquatiques. L'étude des projets de requalification montre la sensibilisation des acteurs urbains pour le recours au temps, lequel peut être soutenu par les sciences humaines et sociales pour engager des projets d'aménagement coordonnés et intégrés à la réalité des milieux aquatiques. La dynamique de patrimonialisation est en effet inconsciemment gage de simplifications et de recoupements historiques pouvant aller à l'encontre du fonctionnement des cours d'eau et de leur identité, voire générer des conflits entre usages et pratiques en place et soutenus par les projets.

Figure 36



a, b © B. Morandi, 2014
c © c. Forst - Onema

Les projets de requalification des environnements aquatiques au coeur des villes s'intègrent aujourd'hui souvent aux politiques d'aménagement urbain. Les apports de l'histoire sont souvent au centre de ces démarches. La promenade des berges de Saône à Lyon (a et b) et l'aménagement du Parc de la Seille à Metz (c) en sont deux exemples.

Pour quelles problématiques de gestion peut-on mobiliser l'Histoire ?

Héritages et patrimoines liés aux milieux aquatiques

Depuis l'apparition du mot patrimoine dans les années 1960 dans la sphère administrative (Desvallées, 1995), puis sa reconnaissance en 1972 par l'Unesco, au travers de la Convention pour la protection du patrimoine culturel mondial, ou encore en 1980, désignée « année du patrimoine », les sondages, les analyses sociologiques, les rapports officiels témoignent tous d'un intérêt grandissant pour le patrimoine. Mais encore faut-il s'entendre sur cette notion (Rivière-Honegger, 1995 ; Dournel, 2010). S'interroger sur l'idée de patrimoine, c'est considérer comment elle naît de tous les rapports à l'environnement, aux autres, aux objets, au temps et à l'espace. Comme le remarque P. Nora « Le mot en fait est devenu trompeur. Il y a désormais une multiplicité de patrimoines qui posent, chacun, leurs problèmes particuliers » (De Roux, 1994, p. 2). Selon l'auteur, il ne s'agit pas d'une extension de ses objets mais d'un changement de statut. « On est passé d'un patrimoine matériel à un patrimoine immatériel, d'un patrimoine à caractère historique à un patrimoine à caractère mémoriel, d'un patrimoine de type national à un patrimoine de type social ». L'idée de biens matériels et intellectuels hérités par une communauté complète alors la valeur générale. Ainsi définie, la notion de patrimoine se situe à l'intersection d'éléments environnementaux hérités du passé et de nouvelles constructions signifiantes (Jeudy, 1990). Elle s'inscrit dans la continuité de la notion culturelle et juridique de monument historique (Choay, 1988). Dès lors, les milieux aquatiques acquièrent une valeur patrimoniale sur les plans paysager et naturel, témoins de l'évolution sémantique de la notion de patrimoine.

« Jusqu'au XIX^e siècle, la notion de patrimoine paysager n'existe pas » (Pitte, 1983, p. 96). Il en est tout autrement dans les années 1990 : « le patrimoine tend désormais à englober les legs de l'histoire et les dons du sol, littératures et paysages, espaces et traditions, dans une même enveloppe rassurante, où l'on respire la chaleur possible de la longue durée » (Chastel, 1986 in De Roux, 1994, p. 2). À ce sujet, rappelons en France la portée de la loi de 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique légendaire ou pittoresque, ainsi que celle de la loi de 1993 pour la protection et la mise en valeur des paysages. Les paysages sont aujourd'hui perçus comme enjeu de développement et comme patrimoine. Il incombe alors à la société un rôle de conservation, il s'agit de transmettre les paysages comme les milieux en héritage dans leur variété et leur richesse aux générations futures en lien avec les positions éthiques du développement durable. La question des finalités se pose. F. Choay rappelle ainsi que la mise en valeur, « locution clé » dans ce débat, renvoie aux valeurs du patrimoine qu'il s'agit de faire reconnaître mais qu'elle contient aussi la notion de plus-value. « Plus-value d'intérêt, d'agrément, de beauté, certes. Mais aussi plus-value d'attractivité, dont il est inutile de souligner les connotations économiques » (Choay, 1988, p. 164.). Le champ patrimonial oscille indéniablement entre le respect que l'on doit à un bien collectif et le désir de sa rentabilité.

Tout aussi récente, « la notion de patrimoine naturel apparaît véritablement en 1967 dans les textes réglementaires relatifs à la création des parcs naturels régionaux français » (Héritier, 2013, p. 5). La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972, la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, tenue à Paris la même année par la Conférence générale de l'Unesco (Desvallées, 1995) et, à l'échelle nationale, la loi de 1976 relative à la protection de la nature médiatisent la notion. Dès lors, tous les milieux dotés d'une biodiversité élevée sur les plans faunistique et floristique, parmi lesquels les cours d'eau et les zones humides, acquièrent une valeur intrinsèque au regard de la société mais qui dépend moins de la notion du temps, à l'image des autres valeurs patrimoniales. En outre, l'eau, reconnue « patrimoine commun de la nation » par la loi sur l'eau de 1992 (Figure 37) conforte indirectement la valeur patrimoniale naturelle des milieux aquatiques (Ghiotti, 2009). Au même titre que le patrimoine paysager, la société a un devoir de protection des éléments de patrimoine naturel vis-à-vis des générations futures, ce que conforte le concept de « développement durable ».

Figure

37



La loi sur l'eau de 1992, dans son article 1^{er}, arrête le principe que l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation.

Le patrimoine paysager et le patrimoine naturel ne sont que deux formes de reconnaissances patrimoniales faites aux milieux aquatiques auxquelles on peut ajouter celles de patrimoine rural, de patrimoine culturel, de patrimoine urbain, de patrimoine industriel etc. Cette reconnaissance patrimoniale, acquise par la diversification spatiale et thématique de la notion (Garat et al., 2005), comporte néanmoins trois travers : le tout patrimoine, la muséification et la réécriture de l'histoire (Neyret, 2004 ; Mercier, 1998). Cependant, le patrimoine est rassembleur : il est porteur de sens, d'identité territoriale et de projet. Selon E. Bonerandi (2005, p. 92-93), « la démarche patrimoniale consiste à construire une image forte et simplifiée d'un passé commun à un groupe. Cette image se doit d'assurer la cohésion des membres du groupe dans le temps (en renforçant la liaison passé-présent-avenir et la fonction de transmission) et dans l'espace (en structurant durablement un territoire) ». La notion de patrimonialisation caractérise cette démarche : « La patrimonialisation, invention des conservateurs, (à entendre dans tous ses sens), soutenus par des gestionnaires et conseillés par des anthropologues, est ce processus par lequel un collectif humain cherche à conserver en l'état le passé, ou à le ressaisir afin de le mettre en collection, autrement dit en évidence » (Dibie, 2006, p. 101, cité par N. Heinich, 2009, p. 19). La « fonction patrimoniale » est soutenue par des valeurs : la pérennité, l'authenticité, l'ancienneté, la rareté, la significativité et la beauté qu'elle soit artistique ou naturelle (Heinich, 2009, p. 257-260). Autrement dit, la patrimonialisation est une forme d'appropriation d'un espace qui suscite des choix parmi les héritages en place, appelant des formes de marquage et des éléments de lecture sur un lieu, un objet ou un élément. Projet collectif, la patrimonialisation renvoie aux notions de requalification, de revalorisation et de restauration des milieux aquatiques, chargées de systèmes de valeurs et de repères juridiques. Se pose alors la question de ce que l'on cherche à transmettre et à révéler. C'est là un problème de fond pour les cours d'eau et les zones humides. Le fonctionnement complexe de ces espaces dépend d'éléments sociétaux et physiques, caractéristiques de la notion d'hybridation de l'environnement développée par C. et G. Bertrand (1992). Par conséquent, la prise en compte des héritages dans leur

transversalité est déterminante dans toute politique de patrimonialisation des milieux aquatiques. Aux lectures spécifiques des patrimoines naturel et culturel apparaît la notion de patrimoine insécable (Serna, 2013).

Une meilleure définition des patrimoines pour mieux envisager les modalités de valorisation et de transmission

Les milieux aquatiques sont susceptibles de faire l'objet de valeurs aux yeux d'un individu ou d'un groupe. Ces valeurs sont définies comme autant de qualités perçues vis-à-vis d'un objet culturel ou d'un site (Avrami, 2000). On parle de « valeurs culturelles » dès lors qu'elles sont partagées par un groupe ou une communauté. L'existence de ces valeurs culturelles, et par conséquent, d'une signification culturelle associée aux environnements, est à l'origine de ce que l'on appelle patrimoines, ces biens communs qu'il convient de protéger ou de conserver pour être transmis aux générations futures. La gestion de ces patrimoines suppose donc d'avoir une meilleure connaissance des valeurs associées aux différents environnements, et de la manière dont les valeurs sont transmises au sein du groupe (cf. Retour d'expérience, « Du côté du Furan » p.134).

Mieux connaître l'histoire permet de mieux gérer les « patrimoines naturels ». Cela permet en particulier d'identifier quels environnements constituent, à l'échelle sociale, des patrimoines, et de définir les priorités de d'action. Les gestionnaires peuvent envisager à ce sujet une double démarche. A partir des significations culturelles historiquement associées aux environnements, ils peuvent :

- définir les milieux sur lesquels il faudrait agir de manière prioritaire d'un point de vue social (projet de préservation, de conservation ou de restauration) ;
- mettre en place des stratégies pour accompagner la transmission des valeurs socio-culturelles liées aux environnements (Figure 38). En effet, en l'absence d'une transmission de ces valeurs, les générations futures sont susceptibles de faire preuve d'un désintérêt envers leur préservation, conservation ou restauration.

Préserver les milieux aquatiques relève de la mission des gestionnaires d'espaces naturels. Mais cet enjeu n'aura de résonance sociale qu'à condition d'entretenir la signification culturelle relative à ces milieux. Ce constat n'est pas nouveau. Les gestionnaires l'ont déjà bien compris et intégré à leurs pratiques : l'installation de panneaux d'information sur les usages locaux relatifs à la rivière (par exemple, le chemin d'éco-interprétation sur la rivière d'Ain à Châtillon-la-Palud) ou encore la création de musées retraçant l'histoire environnementale et sociale de la rivière (comme le musée Escale Haut-Rhône) sont autant d'exemples montrant l'implication des acteurs de l'eau pour favoriser la transmission patrimoniale des environnements naturels.

Figure

38



© S. De Carrara 2013

Exemple d'un panneau d'information à l'attention des promeneurs rappelant l'histoire de la chasse sur les étangs de la Dombes (Ain). Ce panneau participe ainsi à la patrimonialisation de l'activité et insiste sur l'importance de sa transmission en termes de préservation présente et future des milieux naturels.

Les recherches sur les perceptions et les représentations peuvent accompagner les gestionnaires dans cette démarche :

- d'une part, elles peuvent contribuer à caractériser avec rigueur quelles étaient les valeurs associées à un environnement naturel en fonction de différentes périodes, et quels en sont aujourd'hui les héritages au sein de la mémoire collective. Ainsi, la réalisation du musée du Haut-Rhône, mentionnée plus haut, a pu se faire grâce à une sollicitation importante des scientifiques pour la définition du contenu des expositions (historiens, anthropologues, géographes, archéologues...);
- d'autre part, elles peuvent apporter des éléments de compréhension sur les facteurs et les mécanismes qui favorisent la transmission patrimoniale d'une génération à l'autre (Cottet, 2010). Ainsi, sur la rivière d'Ain, vient d'être initié un travail de recherche visant à caractériser, par des entretiens semi-directifs, les valeurs associées aux environnements de bras morts par les anciennes (personnes âgées) et par les nouvelles (jeunes adultes) générations. L'objectif est de mieux comprendre dans quelle mesure ces valeurs sont transmises et d'identifier les facteurs facilitant ou entravant la transmission de ces valeurs. De telles connaissances permettraient, à terme, d'adapter les stratégies de gestion, voire d'en inventer de nouvelles, de manière à favoriser la transmission inter-générationnelle des patrimoines.

Des apports sur la connaissance du passé pour mieux gérer les risques contemporains

Dans le domaine de la gestion environnementale, les risques occupent une place importante ne serait-ce que par l'ampleur des territoires qu'ils menacent. Réaliser un historique de la gestion des risques sur un territoire permet d'interroger l'évolution de la vulnérabilité et de l'adaptabilité des populations soumises à des dangers. Le recours à l'histoire permet de mieux comprendre les spécificités de l'époque actuelle.

Les grandes catastrophes ont donné naissance à de nouveaux dispositifs pour tenter de mieux les anticiper et de limiter leurs impacts futurs. La législation se compose d'une série de dispositions législatives et réglementaires qui se sont succédées dans le temps, souvent en réponse à une catastrophe. La compétence Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi) a, par exemple, été créée suite aux inondations récentes (Loupsans, 2014).

Ainsi, les grandes inondations en France aux XIX^e et XX^e siècles ont généralement été suivies de nouveaux dispositifs pour mieux les gérer. La législation sur le risque touche différents degrés d'actions : prévention, protection des biens et des individus, planification et gestion de crise. Le terme de mesures « non structurelles » sert à désigner tous les types d'actions qui ne relèvent pas de travaux de génie civil (Valy, 2010). Cette nouvelle approche fondée sur la reconnaissance du risque vise à contrôler l'occupation et l'usage du sol. Elle cherche à modifier les pratiques (en termes d'utilisation et d'usage du sol), les enjeux exposés (en nombre et en vulnérabilité) et à répartir les coûts supportés.

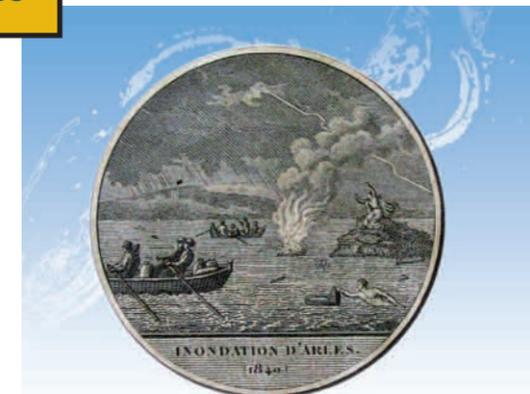
Compte tenu du caractère inéluctable des catastrophes, la gestion du risque revient en partie à une volonté de réduire la vulnérabilité de l'existant, populations comme biens matériels. Cette mitigation, c'est-à-dire le déploiement de moyens et de mesures mises en place pour atténuer les effets négatifs liés au risque, découle d'une responsabilité conjointe entre autorités et particuliers. Les actions individuelles sont en effet mises en avant dans le processus de réduction des conséquences d'une catastrophe, par l'intermédiaire de la Loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 (Loi n° 2004-811 du 13 août 2004), ainsi que dans le cadre des Plans communaux de sauvegarde (PCS) et, surtout, des Plans familiaux de mise en sûreté (PFMS). Les études historiques permettent de réaliser des retours d'expérience sur la gestion de crises (cf. Étude de cas sur les perceptions des inondations dans le Bas Rhône, ci-contre). Elles sont susceptibles d'identifier certains facteurs ayant contribué positivement ou négativement à la gestion d'une crise d'origine naturelle. Elles peuvent éclairer les gestionnaires sur les mesures à prendre ou les dispositifs sociaux à développer pour mettre en place des stratégies efficaces d'organisation sociale lors de catastrophes (cf. Retour d'expérience, « Du côté du bassin du Calavon-Coulon » p. 138).

Étude de cas

Les perceptions des inondations dans le Bas Rhône : exemple d'une enquête socio-historique

Le travail de recherche socio-historique s'est intéressé, via diverses sources (archives et entretiens semi-directifs), à la place de l'individu au sein du collectif de catastrophe dans les périodes passées et aujourd'hui (Labeur, 2011). La responsabilisation des habitants pourrait améliorer la gestion de la crise : victimes mais surtout acteurs, les habitants des zones touchées par une catastrophe peuvent venir renforcer les secours officiels (Figure 39) et servir de relais efficaces entre la société en crise et les autorités chargées de la gérer, comme l'illustre cet extrait de 1755 : « La nouvelle en fut aussitôt portée à l'Hôtel de Ville ; elle fut un vrai coup de foudre pour nos Magistrats. Ils prévirent dès lors les horreurs auxquelles nous allions être exposés, et envoyèrent sur le champ dans tout ce Quartier tous les secours possibles. Pour être assurés que ceux qui conduisaient les Bateaux se portaient partout où le danger était le plus pressant, ils chargèrent de leurs ordres les Personnes qui, par leur esprit de charité et d'intelligence, leur parurent mériter le plus de confiance dans cette occasion » (extrait du texte de François Morénas, 1755, La relation de ce qui s'est passé dans la ville d'Avignon lors de l'inondation survenue le 30 novembre 1755).

Figure 39



© Louis Mège, 1840, Fonds anciens de la Médiathèque d'Arles. C. Labeur, 2008

Les inondations d'Arles en 1840, médaillon gravé par Jacques Vêran.

Les situations passées pour expliquer et mieux aborder les enjeux du présent notamment la gestion multi-usages

Lors d'opérations de gestion et de protection d'espaces naturels, la prise en compte de l'ensemble des usages associés à ces espaces est primordiale afin de mettre en place une gestion adaptée à la fois aux usagers et à l'environnement. Ce constat est d'autant plus vrai sur les zones humides qui concentrent bien souvent un grand nombre d'activités (licites et illicites comme les dépôts d'ordures) (cf. Étude de cas sur la variabilité temporelle des usages des zones humides dans la commune de Detwiller, page suivante).

Afin de comprendre au mieux ces liens entre usagers et zones humides, l'histoire constitue un médium et offre des regards intéressants qu'il convient de prendre en compte. En effet, il arrive que des pratiques et usages présents sur un espace ne s'expliquent pas par des faits actuels mais au contraire par des us, coutumes, réminiscences ancrés dans la mémoire collective des personnes.

La variabilité temporelle des usages des zones humides dans la commune de Dettwiller : combiner les analyses de discours et le travail en archives

Conscients des apports offerts par l'histoire, certains gestionnaires n'hésitent pas à l'intégrer dans leurs diagnostics environnementaux. Lors d'une étude menée par la commune de Dettwiller en partenariat avec Alsace Nature sur les zones humides du Ried de la Zorn, les gestionnaires ne parvenaient pas à expliquer les différences d'usages et de pratiques présentes sur l'ensemble des zones humides de la commune (Ah-leung, 2010). En effet, certaines de ces zones étaient protégées et respectées par les habitants tandis que d'autres faisaient l'objet de dégradations en tout genre (Figure 40).

Figure 40



Suite à des recherches iconographiques (photographies de la première moitié du XIX^e siècle mettant en scène les habitants et les zones humides) et textuelles (poésie, mémoires et articles de presse de la deuxième moitié du XIX^e siècle décrivant les activités culturelles, économiques... localisées près de ces zones) menées dans les archives municipales et à des entretiens semi-directifs faits auprès des habitants de Dettwiller en 2010, l'étude a permis de montrer que les différences d'usages étaient dues à la présence de pratiques ancestrales aujourd'hui disparues. Certaines zones peu utiles pour les habitants puisque facteur de nuisances, étaient utilisées historiquement comme zone de dépôts d'ordures tandis que d'autres étaient préservées parce qu'elles constituaient des patinoires « naturelles » utilisées par l'ensemble des habitants lors des débordements de la Zorn. Aujourd'hui, à cause de l'incision de la rivière, ces débordements ne se font plus mais les habitants préservent toujours la zone humide jadis utilisée comme patinoire. Ces pratiques anciennes constituent donc un des facteurs explicatifs du respect contemporain de ces zones humides.

L'utilisation de l'histoire prend donc ici tout son sens puisqu'elle permet une mise en parallèle des usages présents et passés apportant un éclairage supplémentaire sur les relations entre les hommes et le milieu. Cet apport d'informations offre ainsi la possibilité aux gestionnaires de mettre en place des mesures de gestion plus précises et véritablement appropriées à l'espace étudié.

De l'Histoire aux histoires pour conter et faire comprendre par l'éducation à l'environnement

Les gestionnaires sont de plus en plus sollicités pour créer des événements ponctuels ou des expositions plus pérennes pour favoriser une éducation à l'environnement, parfois appelée sensibilisation à l'environnement. Différents problèmes peuvent alors se poser :

- comment choisir ce qui doit être dit ou non ?
- comment choisir les méthodes, les temporalités et les supports de communication ?
- comment rendre l'approche attractive notamment par une mise en récit de type « Raconte-moi la/ta/notre rivière » ?
- comment s'adresser à différents types de public, en comprenant notamment les attentes de chacun ?

Certaines approches en sciences humaines et sociales permettent de répondre à ces questions. Elles attirent aussi l'attention sur le fait que ces réponses dépendent largement de la taille de la structure, du temps à disposition, du budget à consacrer, des objectifs poursuivis, des publics visés...

En outre, la législation impose une prise en compte des savoirs historiques et locaux. C'est le cas de la loi du 30 juillet 2003, dite loi Bachelot qui précise que : « Dans les zones exposées au risque d'inondations, le maire, avec l'assistance des services de l'État compétents, procède à l'inventaire des repères de crues existant sur le territoire communal et établit les repères correspondant aux crues historiques, aux nouvelles crues exceptionnelles ou aux submersions marines. La commune ou le groupement de collectivités territoriales compétent matérialisent, entretiennent et protègent ces repères » (Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, Titre II Risques naturels, Chapitre I^{er} : Information, article 42). Les repères de crues permettent de diffuser et d'entretenir localement la mise au premier plan du risque inondation.

De telles initiatives locales permettent aux communautés de se réapproprier le risque au quotidien (cf. Étude de cas sur la valorisation des repères de crues du Rhône, ci-dessous). De formes diverses, le repère est lui aussi usé par le temps et menacé par les ravalements de façades ou les démolitions : nombre de marquages ont disparu, alors qu'ils présentent un intérêt patrimonial.

Étude de cas

La valorisation des repères de crues du Rhône : communiquer pour mieux gérer le risque actuel

Afin de mettre en valeur les repères de crues, l'Établissement public territorial de bassin - Territoire Rhône intervient, dans le cadre du Plan Rhône, auprès des 300 communes riveraines du Rhône pour réaliser le recensement de ces marques historiques. En janvier 2013, 800 repères ont ainsi été recensés et sont consultables sur internet *via* une cartographie interactive. Le choix d'internet s'explique par la volonté de toucher le plus grand nombre et l'envie de pouvoir faire évoluer la cartographie au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles informations. Le recensement de ces traces historiques a pour objectif d'informer le grand public : les hauteurs d'eau indiquées par les repères de crues n'ont pas de valeur réglementaire et ne remplacent pas les documents officiels et opposables aux tiers (consultables en mairie ou en préfecture).

Situé sur le poste de police municipale de la Guillotière, il est accroché à la façade de ce lieu public, à moins d'un mètre du sol (Figure 41).

Figure 41



© E. Comby, 2013

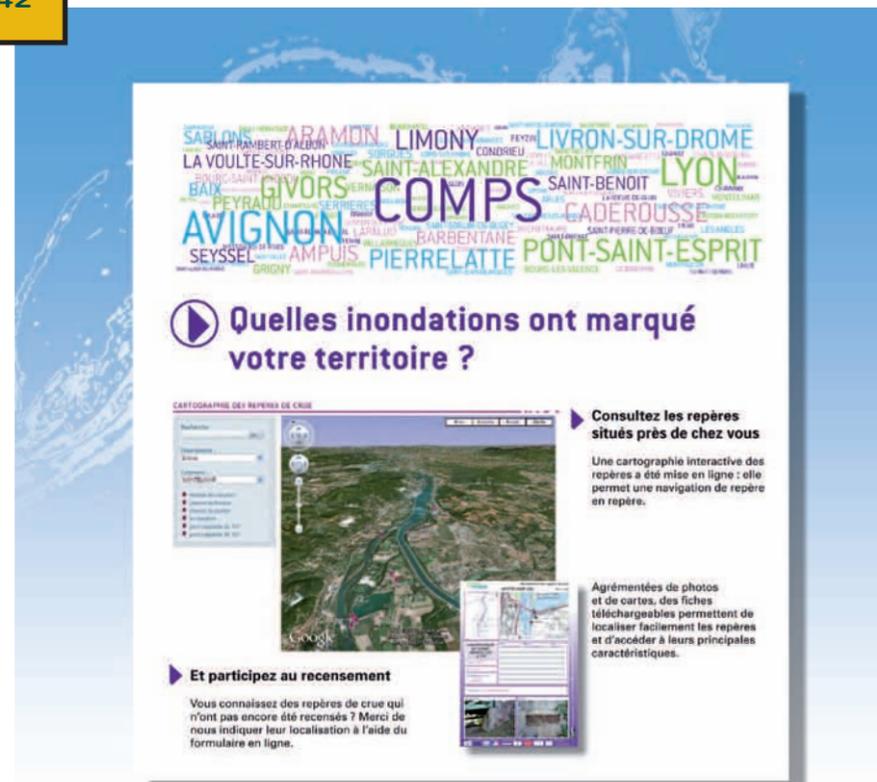
Un repère de crue dans la Grande Rue de la Guillotière à Lyon.

La crue de 1812 fait partie des crues majeures dans Lyon. Les chroniques du XIX^e siècle citent régulièrement celles de 1812, 1840 et 1856 qui touchent notamment les quartiers de la Guillotière, des Brotteaux (en rive gauche du Rhône) et de la presqu'île (à la confluence entre Rhône et Saône) (Comby, 2011).

Voir ce repère de crue peut sembler étrange aujourd'hui : le Rhône draine l'espace à l'ouest à environ quatre-cents mètres. Ce repère de crue rappelle à la fois une inondation jugée remarquable par son ampleur, mais aussi le Rhône du XIX^e siècle dont le lit non aménagé ne se situait pas au même endroit qu'aujourd'hui et n'avait pas la même forme (Burnouf *et al.*, 1991). Ces repères sont vus comme des patrimoines à valoriser pour mieux comprendre le risque d'hier et d'aujourd'hui : l'accroche sur une façade plus contemporaine s'inscrit dans cette volonté de conserver des informations, malgré les projets de rénovation ou de réhabilitation urbaine. Cette photographie présente les attributs classiques du repère de crue : il est installé durablement dans un lieu précis (*via* un support en pierre sculpté), présente une date de crue (généralement une crue historiquement au niveau d'eau perçu comme élevé et mémorable) et un trait symbolisant la hauteur maximale du flot.

Objets présents dans l'espace public ou privé, les repères de crue sont un moyen efficace pour mieux visualiser les événements passés. Ces repères historiques permettent de conserver la mémoire des événements et constituent donc une entrée dans une « culture du risque » qui refuse l'oubli des événements extrêmes (Figure 42).

Figure 42



© Territoire Rhône, 2011

Extrait d'une plaquette sur les repères de crues du Rhône publiée à destination du public par l'Établissement public territorial de bassin - Territoire Rhône (juin 2011, p. 4).



Conclusion

Que peuvent apporter les sciences humaines et sociales dans ce rapport entre histoires et milieux aquatiques ?

Quelques éléments saillants se détachent des différents retours d'expérience et des différentes méthodologies développées :

- favoriser le recueil des données. Elles peuvent aider à repérer les signes présents dans l'espace *via* un travail de terrain couplant une observation personnelle et des paroles recueillies lors d'enquêtes ou d'entretiens ;
- s'assurer de la fiabilité des données par une contextualisation spatiale et temporelle. Un travail d'archives permet alors de combiner connaissances scientifiques, gestionnaires et profanes. Cette mise en contexte et en perspective peut coupler des extraits de textes passés et des images pour tenter de reconstruire des données du passé ;
- raconter et expliquer les événements passés pour mieux comprendre les aménagements récents. Cela permet de questionner des dynamiques environnementales sur des temps relativement longs pour relativiser ou spécifier les problématiques contemporaines ;
- assurer la médiatisation de ces informations. Elles peuvent créer ou alimenter des bases de données qui peuvent ensuite donner lieu à une communication papier (type brochures ou plaquettes) ou internet. Une muséographie autour de ce type de documents peut aussi être pensée. Ces données favorisent une mise en récit, une narration pour un support déterminé en amont.

Les sources étudiées ici ne couvrent pas la totalité des données étudiées par les sciences humaines et sociales. Par exemple, les données archéologiques peuvent combler les lacunes de la documentation textuelle et iconographique pour les périodes les plus anciennes. Les développements de l'archéologie moderne sont prometteurs et apportent des compléments parfois contradictoires avec les informations des sources dites plus classiques, permettant ainsi le renouvellement des problématiques.

Ce chapitre a été rédigé par Sébastien Ah-leung, Marylise Cottet, Nicolas Maughan, Bertrand Morandi et Soraya Rouifed avec les contributions d'Emeline Comby, de Stéphanie de Carrara, de Silvia Flaminio et de Jeannice Marchand. Marylise Cottet et Bertrand Morandi ont assuré l'animation de l'atelier d'écriture et le suivi rédactionnel.

Encarts

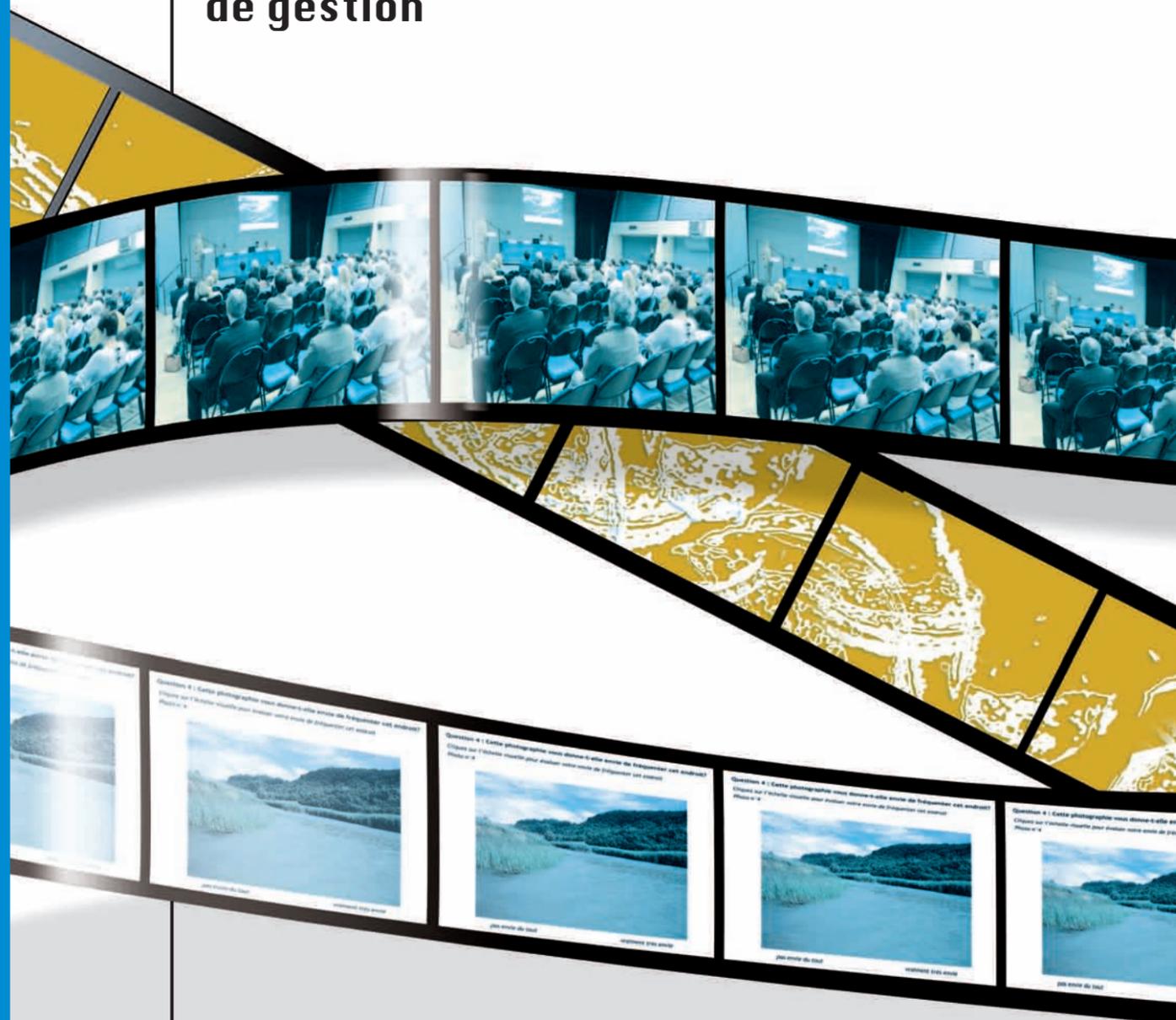
« Regards, notions et méthodes »

- Les photo-questionnaires : interroger par l'image

Études de cas

- Les perceptions et la gestion des plantes invasives : exemple d'une recherche interdisciplinaire sur la renouée du Japon
- La multiplicité des définitions données au concept de restauration de rivière : résultats d'un recensement des actions de restauration présentées sur internet
- L'évaluation des démarches de participation dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière Yzeron : résultats croisés de deux enquêtes
- L'aménagement des berges du Rhône et des rives de Saône : bénéficier des retours d'expérience de concertation pour améliorer la conduite des projets à venir
- La perception du bois mort en rivière : résultats d'un photo-questionnaire mené à l'échelle internationale
- La gestion des étangs de la Dombes : utiliser les entretiens pour révéler les différents enjeux
- L'évaluation technique et sociale des aménagements du parc Bourlione : étude d'une démarche de gestion adaptative

Pour évaluer et interroger les pratiques de gestion



- 86 ■ Introduction
- 88 ■ Pourquoi étudier les perceptions et les représentations d'un projet ?
- 97 ■ Pourquoi caractériser les perceptions et les représentations des milieux aquatiques concernés par un projet ?
- 106 ■ Conclusion



Introduction

La gestion des milieux aquatiques demande de plus en plus l'instauration de démarches d'évaluation des actions. Cette nécessité de l'évaluation environnementale a été en particulier introduite pour certains documents de planification (SAGE, contrats de rivière...) par l'ordonnance n°2004-489 du Code de l'environnement qui a transposé la directive européenne « plans et programmes » de 2001. D'une manière générale, les démarches d'évaluation sont destinées à améliorer les actions de gestion dans le cadre des projets en cours ou futurs. Elles permettent de capitaliser et de partager des connaissances, des expériences et des savoir-faire.

Les études de perceptions et de représentations constituent l'une des facettes de l'évaluation environnementale des projets de gestion. Les gestionnaires ont, comme les autres acteurs de l'eau (riverains, promeneurs, etc.), des perceptions et des représentations à l'égard des milieux aquatiques (cf. Retour d'expérience, « Du côté du Grand Lyon » p.142). Elles guident en partie l'élaboration et la mise en œuvre des actions de gestion et nécessitent d'être régulièrement questionnées au regard des enjeux environnementaux et socio-économiques auxquels ces actions entendent répondre. Les gestionnaires sont d'ailleurs les premiers à engager un travail réflexif sur les fondements de leurs travaux, dans un questionnement et une évaluation quotidienne de leurs pratiques et des concepts sur lesquels elles sont fondées. Les recherches sur les perceptions et les représentations accompagnent les acteurs de la gestion des milieux aquatiques dans cette démarche réflexive. Sans penser les rapports entre la science et la gestion en termes de question – réponse, elles proposent un regard extérieur sur les pratiques de gestion et sur les représentations qui les ont influencées.

L'exemple du travail relatif à la gestion des plantes invasives est sur ce plan significatif (cf. Étude de cas sur les perceptions et la gestion des plantes invasives p. 86). Alors que les gestionnaires s'interrogent sur des solutions pour lutter efficacement contre ces plantes, les recherches sur les perceptions et les représentations permettent de réévaluer les raisons de la lutte. Ces recherches conduisent à mieux définir le problème et son origine pour, dans certains cas, le résorber et proposer des solutions mieux adaptées ou innovantes. Il ne s'agit pas de juger mais d'apporter un éclairage différent de celui que pourraient offrir les sciences de la nature (écologie, hydromorphologie, biologie, etc.), de comprendre pourquoi certaines pratiques de gestion ne sont pas adaptées dans tel ou tel contexte socioculturel et se heurtent à des difficultés dans leur mise en œuvre. Cette démarche a besoin d'un cadre interdisciplinaire.

modifiée (Dassonville et al., 2007). Sur le terrain, les tentatives de lutte contre cette plante sont largement répandues. Mais le contrôle, et plus encore l'éradication, sont très difficiles. Les méthodes employées varient beaucoup. Par exemple, une combinaison d'arrachage et d'herbicide est souvent utilisée. En l'absence de méthodes totalement et partout efficaces, une gestion des renouées visant à les éradiquer échoue dans la majorité des cas. De plus, celle-ci a potentiellement des effets secondaires aggravants : la fauche des tiges, l'arrachage des rhizomes et l'introduction de véhicules motorisés sur les sites envahis sont autant de sources possibles de dispersion de la plante. C'est pourquoi le développement de projets de gestion se concentrant sur des objectifs moins ambitieux mais répondant aux besoins précis des gestionnaires et des usagers est nécessaire. Une équipe de chercheurs du Laboratoire d'écologie des hydrosystèmes naturels et anthropisés (LEHNA - Lyon) a engagé des travaux de recherche visant à proposer des méthodes permettant de lutter contre cette espèce invasive (Rouified, 2011). Elle s'est cependant heurtée à une difficulté de taille : les besoins sous-jacents à la demande de lutte n'étaient pas identifiés. Doit-on s'appliquer en priorité à restaurer une biodiversité végétale, à circonscrire les populations existantes, à permettre un passage au sein de la population, ou à limiter la hauteur des tiges ?

Devant cette difficulté, une étude interdisciplinaire est impulsée. En association avec des chercheurs en écologie, des chercheurs travaillant sur les questions de perceptions et de représentations de l'environnement (géographie et psychologie sociale) essaient de déterminer les raisons invoquées par les acteurs pour justifier les interventions menées contre cette plante. Le postulat est le suivant : connaître les motivations des acteurs permettrait de répondre, à terme, aux interrogations relatives à l'action de lutte. Finalement, ce projet illustre la pertinence de la complémentarité des disciplines et des savoir-faire en matière de gestion de l'environnement : les interactions entre gestionnaires, chercheurs en sciences de la nature et chercheurs travaillant sur les perceptions et les représentations favoriseront une gestion mieux adaptée aux écosystèmes concernés et aux usages qui en sont faits.

Figure 43



a © F. Piola et S. Rouified
b © S. Rouified

L'étude de la perception de la renouée du Japon permet une meilleure définition des démarches de gestion à entreprendre.

Les perceptions et la gestion des plantes invasives : exemple d'une recherche interdisciplinaire sur la renouée du Japon

Certaines espèces du genre *Fallopia* (Figure 43) font partie des plantes invasives les plus répandues en Europe. À titre d'exemple, *Fallopia japonica* (la renouée du Japon) est invasive dans 40 pays (le terme « espèce invasive » est employé ici pour désigner une espèce « non native » du lieu considéré, l'Europe de l'ouest, qui est devenue abondante et a étendu son aire de répartition).

Dans les habitats envahis par les renouées, la diversité spécifique végétale ainsi que l'abondance et la richesse spécifique des invertébrés est réduite (Gerber et al., 2008). La composition du sol en nutriments est également



Pourquoi étudier les perceptions et les représentations d'un projet ?

Dans le cadre de la démarche d'évaluation, les recherches s'intéressent d'abord aux perceptions et aux représentations associées au projet de gestion et à ses différents acteurs. Elles identifient, dans la conduite même du projet, les facteurs qui ont favorisé sa mise en œuvre ou qui, au contraire, ont été limitants. Elles produisent, de manière plus fine encore, des retours d'expérience sur les modes de gestion retenus, et notamment sur les démarches de participation qui ont pu être mises en œuvre.

Mieux comprendre les modes de gestion adoptés

Le cadre législatif et réglementaire est un facteur déterminant qui oriente les modes de gestion. Il introduit un double principe : la gestion intégrée par bassin-versant et le principe de participation (Lois sur l'eau de 1964 et de 1992), tous deux ayant été réaffirmés dans le cadre de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE, 2000) et de sa transposition dans le système législatif français via la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (2006). L'application concrète de ces principes repose sur de nombreux dispositifs réglementaires, comme les règles de composition des comités de bassin ou des comités locaux de l'eau. Des infléchissements sont néanmoins possibles au sein de ce cadre réglementaire et dépendent des choix des gestionnaires et donc, de leurs représentations. L'utilisation et l'interprétation qui sont faites du concept de restauration constituent un bon exemple de ces infléchissements (cf. Étude de cas sur la multiplicité des définitions données au concept de restauration de rivière, ci-dessous).

Étude de cas

La multiplicité des définitions données au concept de restauration de rivière : résultats d'un recensement des actions de restauration présentées sur internet

La conceptualisation, et son résultat le concept, peuvent être considérés, dans la construction de la connaissance, comme l'un des processus de formalisation les plus complexes. Il s'agit d'un usage du perçu et du représenté qui va permettre de former une idée transmissible. Le concept est à l'interface entre la pensée et l'action, de manière consciente ou non consciente, exprimée ou non exprimée.

Le concept de restauration renvoie à différentes réalités (Morandi et Piégay, 2011) : l'une est un héritage des pratiques ingénieristes hydrauliciennes et associe restauration et bon écoulement des eaux (Figure 44a) ; l'autre, centrée sur les enjeux piscicoles, accorde une importance particulière à la ressource halieutique ; la dernière, issue des réflexions récentes dans le domaine de l'écologie, s'inscrit dans une logique de gestion plus globale du fonctionnement de l'écosystème (Figure 44b).

Figure 44

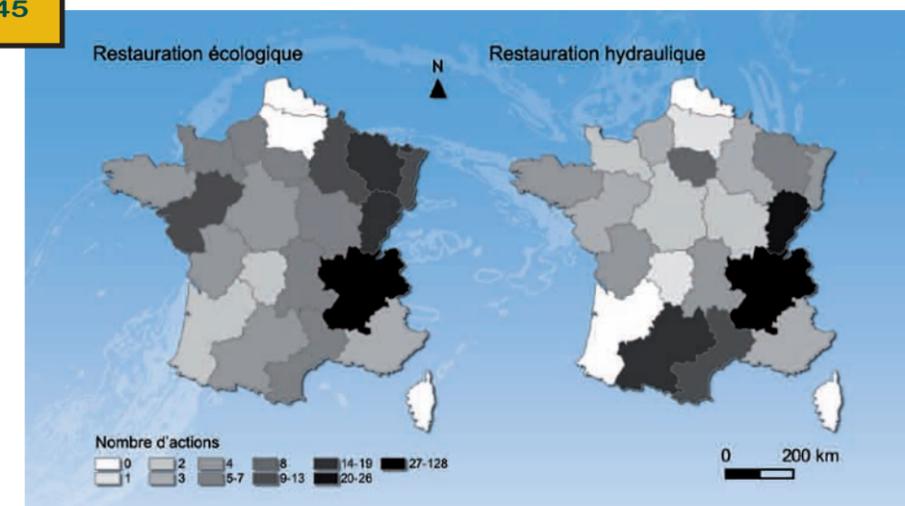


a © extrait de : Diagnostic, aménagement et gestion des rivières : hydraulique et morphologie fluviales appliquées (2^e éd.) G. Degoutte Lavoisier, 2012
b © A. Dutartre, Istea

Illustration de deux définitions différentes du concept de restauration. (a) La première est une photographie d'une restauration hydraulique sur la Chée destinée à assurer le bon écoulement des eaux et qui conduit à un enlèvement des obstacles éventuels au sein du chenal et à un nettoyage de la ripisylve. (b) La seconde est une photographie du Vistre, un cours d'eau restauré, avec une diversification des écoulements et de la végétation des berges afin de restaurer une certaine qualité écologique du milieu.

La définition et l'emploi d'un même concept peuvent évoluer en fonction des contextes territoriaux. Les différentes définitions du concept de restauration, par exemple, ne sont pas proposées de manière égale sur l'ensemble du territoire français (Figure 45). Les approches hydrauliques sont prégnantes en Rhône-Alpes ou en Languedoc-Roussillon, moins en Alsace et en Lorraine, régions pour lesquelles les approches écologiques sont davantage représentées.

Figure 45



© Adapté de Morandi et Piégay, 2011

Carte de la répartition régionale des actions de restauration associées à deux définitions du concept.

L'exemple de la restauration permet également d'insister sur le fait que les définitions ne sont pas figées. Les concepts évoluent mais ne se succèdent pas de façon linéaire. Généralement, une définition n'en remplace pas une autre et les terminologies ne s'imposent pas partout de la même manière. Il y a des évolutions et des superpositions permanentes. Ainsi, les applications de l'ingénierie hydraulique en restauration continuent à exister en articulation avec des exigences plus contemporaines de « bon état écologique » dans le cadre de la DCE (Morandi, 2014). L'écueil à éviter dans l'étude des concepts serait de vouloir les figer. En effet, aucun concept n'est immuable : les concepts sont portés par des valeurs, elles-mêmes diverses et en constante évolution (Maitre D'Hôtel et Pelegrin, 2012) et par de nouvelles connaissances scientifiques et techniques. Les concepts sont forgés par toutes les disciplines, mais les recherches dans le domaine des sciences humaines et sociales ont un apport critique indispensable. Elles font notamment le constant rappel que les concepts scientifiques en écologie, bien que tournés vers les milieux, sont forgés par des humains dans un contexte social, culturel, politique et géographique qui n'est pas neutre.

L'expérience du bureau d'étude Contrechamp (cf. Retour d'expérience, « Du côté d'un bureau d'étude » p. 146) souligne également que les gestionnaires conservent, malgré le poids des cadres législatifs et réglementaires, une marge de manœuvre pour exprimer leur propre façon de concevoir la gestion. Les études de perceptions et de représentations prennent alors toute leur importance car elles apportent des éléments d'évaluation permettant de comprendre comment s'élaborent et comment évoluent les façons de voir. Celles-ci dépendent de l'expérience individuelle du gestionnaire, de sa formation, de ses sensibilités voire de ses engagements, mais aussi des traditions et des effets de « mode ». Elles s'élaborent dans l'action, dans sa confrontation avec la réalité du projet.

Les techniques de gestion retenues dans le cadre des projets sont par exemple porteuses de représentations, liées entre autres à la manière dont les acteurs envisagent leur relation à la « nature ». Ici encore, les invasions biologiques constituent un cas éclairant. Il y a quelques années, le désherbage chimique était une technique largement utilisée pour réguler certaines espèces de plantes invasives, comme la jussie. Certains chercheurs et gestionnaires ont par la suite remis en cause cette technique, en raison des impacts environnementaux soupçonnés ou avérés dans certains milieux, et ont préconisé d'autres techniques, comme l'arrachage manuel. Toutefois, certains gestionnaires ont été (voire sont encore) réticents à l'idée d'abandonner le désherbage chimique. En effet, ce rejet s'expliquerait par les représentations associées aux innovations techniques à travers le prisme de l'action environnementale (Menozzi et Dutartre, 2007 ; Menozzi et Pelegrini 2012) : alors que le désherbage chimique serait porteur de l'idée de progrès, l'arrachage manuel est considéré comme « archaïque » et remet en cause la représentation traditionnelle selon laquelle l'innovation technique devrait accompagner le progrès social et l'action environnementale.

Mieux évaluer la participation

Les recherches sur les perceptions et les représentations aident non seulement à mieux comprendre les choix des modes de gestion, mais elles interrogent également les modalités particulières de leur mise en œuvre. Dans cette perspective, plusieurs travaux de recherche se sont plus particulièrement intéressés à l'évaluation des processus de participation qui peuvent être divers (enquête, consultation, concertation, négociation, médiation...) (Figure 46) (cf. Retour d'expérience, « Du côté de la Suisse » p. 150).

L'évaluation des dispositifs de participation mis en œuvre par le gestionnaire au cours d'un projet suppose d'interroger les représentations des différents acteurs quant à la manière dont ils ont été associés au projet. Il s'agit notamment de qualifier et d'expliquer leur sentiment d'implication. La qualité d'écoute est en effet un élément majeur de leur satisfaction. C'est ce que montre l'étude de cas, ci-contre, sur l'évaluation des démarches de participation dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière Yzeron. Elle étudie les représentations que les acteurs associés au projet ont du résultat de la concertation, des méthodes de concertation utilisées et des processus d'information et de communication employés.

Figure 46



© SAGYRC, 2013

Une réunion publique relative au projet de restauration de l'Yzeron, à Oullins (Rhône) le 26 juin 2013.

Étude de cas

L'évaluation des démarches de participation dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière Yzeron : résultats croisés de deux enquêtes

L'Yzeron est un affluent du Rhône qui coule, dans son secteur aval, en territoire urbain, au sein de l'agglomération lyonnaise (Figure 47). Cette rivière fait l'objet, depuis les années 1990, de discussions pour la mise en œuvre d'un projet d'aménagement visant à limiter les inondations. Ces dernières ont finalement donné lieu à un projet de restauration hydraulique et environnementale. Les travaux ont démarré fin 2013. Ils visent à répondre à trois enjeux :

- sécuritaire (lutte contre le risque inondation) ;
- écologique (amélioration de la biodiversité) ;
- récréatif et plus largement d'amélioration du cadre de vie (mise en valeur paysagère et aménagement de chemins de promenade).

Dans ce contexte, deux études universitaires se sont appliquées à évaluer les démarches participatives mises en œuvre :

- la première (Flaminio, 2012) s'est intéressée aux représentations que les riverains ont du dispositif de participation ;
- la seconde (Marchand, 2013) a porté plus largement sur les représentations que les riverains et les experts associent au projet.

Figure 47



© M. Cottet, 2012

L'Yzeron dans la traversée d'Oullins (Rhône), secteur au lit bétonné concerné par le projet de restauration hydraulique et environnementale de la rivière.

Perception du dispositif de participation

Une enquête par questionnaire réalisée auprès de riverains a permis de caractériser les représentations associées au processus de participation conduit ces dernières années (Flaminio, 2012). 108 riverains âgés de 19 à 91 ans ont répondu à l'enquête, la moyenne d'âge étant de 55 ans. 60 % disent avoir participé à la concertation préalable ou à l'enquête publique. Seules 8 % des personnes interrogées considèrent ne pas avoir été informées de ces démarches de participation. La stratégie de communication utilisée par Syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron (SAGYRC), maître d'ouvrage du projet d'aménagement, apparaît de fait comme relativement efficace. La diffusion de brochures et de plaquettes (Figure 48), ainsi que l'organisation de réunions publiques, semblent être les outils qui ont permis d'informer le plus grand nombre de riverains (dispositifs mentionnés par respectivement 100 % et 90 % des enquêtés) (Figure 49a).

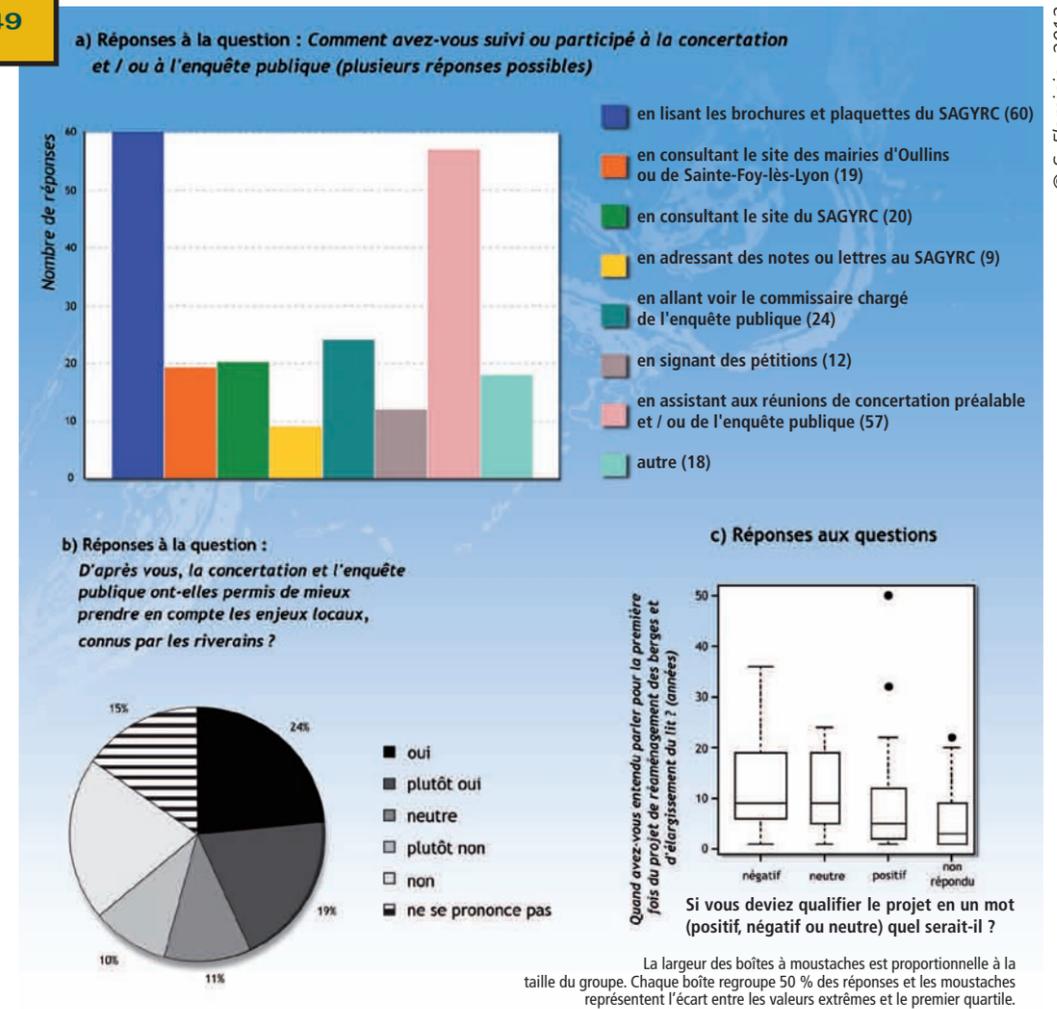
Figure 48



Présentations de différents outils de communication utilisés par le SAGYRC dans le cadre du projet de l'Yzeron : a) plaquette d'invitation pour une réunion publique, b) journal d'information et c) maquette numérique du projet d'aménagement.

Sur le fond, les riverains impliqués dans la concertation soulignent la grande qualité de l'information dispensée. Une majorité de personnes semble même satisfaite puisque, pour 43 % des répondants, la concertation menée par le syndicat aurait permis de mieux prendre en compte les enjeux locaux identifiés par les riverains (contre 31 % de personnes non satisfaites) (Figure 49b).

Figure 49



Graphiques présentant les résultats de l'enquête par questionnaire (110 répondants) sur la perception des démarches de participation dans le cadre du projet de l'Yzeron.

Représentation que les riverains ont des acteurs chargés d'initier et d'animer la participation

Un second projet de recherche s'est intéressé aux représentations que les riverains associent à la rivière d'une part, et au projet de restauration d'autre part (Marchand, 2013). Le travail est fondé sur des entretiens semi-directifs, traités par analyse de contenu : 27 riverains ont été interrogés entre septembre 2012 et mai 2013, quelques mois avant le démarrage des travaux.

Les résultats montrent, entre autres, que les riverains ont des représentations à l'égard des autres acteurs selon les rôles et les missions qui leur sont assignés. Ces représentations ont pu influencer sur les jeux d'acteurs dans la conduite du projet d'aménagement de l'Yzeron. En particulier, les entretiens ont révélé l'existence de représentations ambiguës à l'égard du SAGYRC, le maître d'ouvrage du projet. Ce dernier occupe, dans

les représentations des riverains, une position-clé. Sa présence ancienne sur le territoire ainsi que les efforts qu'il a réalisés pour instaurer et animer la participation en font, aux yeux des riverains, un interlocuteur privilégié pour échanger sur le projet et peser dans les décisions. Le SAGYRC est donc, à bien des égards, identifié comme un acteur-relais des aspirations riveraines dans le cadre de la restauration du cours d'eau. Mais d'après les entretiens réalisés, cet ancrage territorial donne également lieu à des jugements négatifs chez de nombreux riverains. Ces derniers conçoivent mal les délais nécessaires à la concrétisation du projet, oscillant entre procédures réglementaires, remaniements et aléas conjoncturels. Beaucoup interprètent d'ailleurs « l'ancienneté » des relations établies entre les habitants et les chargés de mission du SAGYRC comme le signe d'une inefficacité, voire d'une inactivité, de ces derniers. Ces éléments illustrent bien en quoi les représentations que les acteurs ont à l'égard des autres acteurs sont susceptibles d'impacter (positivement ou négativement) les représentations du projet de gestion lui-même.

Le cas de l'Yzeron montre que les projets de gestion relatifs aux milieux aquatiques ont une histoire qui ne peut être négligée dès lors que l'on souhaite instaurer une collaboration entre les acteurs. Ces derniers cristallisent des représentations et des jugements les uns envers les autres. La prise en compte de ces représentations mutuelles est un point de départ pour dépasser les incompréhensions paralysant la mise en œuvre des projets. Elle permet, pour la continuité de l'action, d'anticiper d'éventuels points de blocages ou d'éventuels conflits en favorisant un dialogue plus fécond entre les acteurs.

L'évaluation réalisée dans le cadre des travaux sur l'Yzeron pose également la question des échelles spatiales et temporelles de la participation : sur quel territoire et à quelle étape du projet est-il préférable de mettre en œuvre la participation ? Sur le plan spatial, travailler au plus près des personnes concernées semble être une solution efficace. Sur le plan temporel, il est habituellement recommandé d'impliquer le plus en amont possible du projet l'ensemble des acteurs concernés afin de prendre en considération tous les enjeux et d'emporter l'adhésion de la majorité des parties prenantes (Bourdin *et al.*, 2011 ; Jullien et Opériol, 2011). Mais une telle pratique peut néanmoins avoir des revers dès lors que le projet tarde à démarrer. Il semble donc important de multiplier les démarches d'évaluation des dispositifs de participation. De tels retours d'expérience permettent d'éclairer ces questions et d'optimiser la définition d'un calendrier de participation pour les projets de gestion des milieux aquatiques.

Ces démarches d'évaluation des processus de participation ont pour vocation d'améliorer les pratiques dans le cadre des projets à venir. La continuité entre l'aménagement des « Berges du Rhône » et des « Rives de Saône » constitue un exemple original d'utilisation des connaissances sur les perceptions dans la réorientation de la conduite de projet (cf. Étude de cas, ci-dessous).

Étude de cas

L'aménagement des « Berges du Rhône » et des « Rives de Saône » : bénéficiaire des retours d'expérience de concertation pour améliorer la conduite des projets à venir

Depuis les années 2000, les berges fluviales lyonnaises ont fait l'objet, comme dans de nombreuses villes, d'une reconquête. Au projet de réaménagement des « Berges du Rhône », dont les travaux ont commencé en 2005 et dont l'inauguration date de mai 2007, succède celui de « Rives de Saône » (dont la concertation a débuté en mars 2010 et les travaux en 2012). Une réelle continuité est visible entre les deux dispositifs de communication mis en œuvre, le second tirant partie de l'évaluation réalisée dans le cadre du premier projet.

L'exposition photographique « Pan-eau-rama, regarder sa ville, la relation à l'environnement quotidien », présentée du 28 juin au 12 août 2012 sur la presqu'île, entre Rhône et Saône, symbolise cette continuité et remet le fleuve au cœur de la ville (Figure 50). Elle propose une mise en regard des « Berges du Rhône » reconquises et des « Rives de Saône » dont l'aménagement est en projet. Imaginée par le photographe T. Bazin en partenariat avec le Grand Lyon et la Lyonnaise des Eaux, cette « immersion photographique monumentale », proposée sur un linéaire de 500 mètres de prises de vue au 1/50, restitue quarante kilomètres de berges. Cette exposition souligne la continuité entre les deux projets, tout en mettant en lumière des paysages fluvio-urbains contrastés.

Figure 50



Tirer partie de l'évaluation pour construire de nouveaux projets : une illustration via l'exposition « Pan-eau-rama », place Bellecour à Lyon.

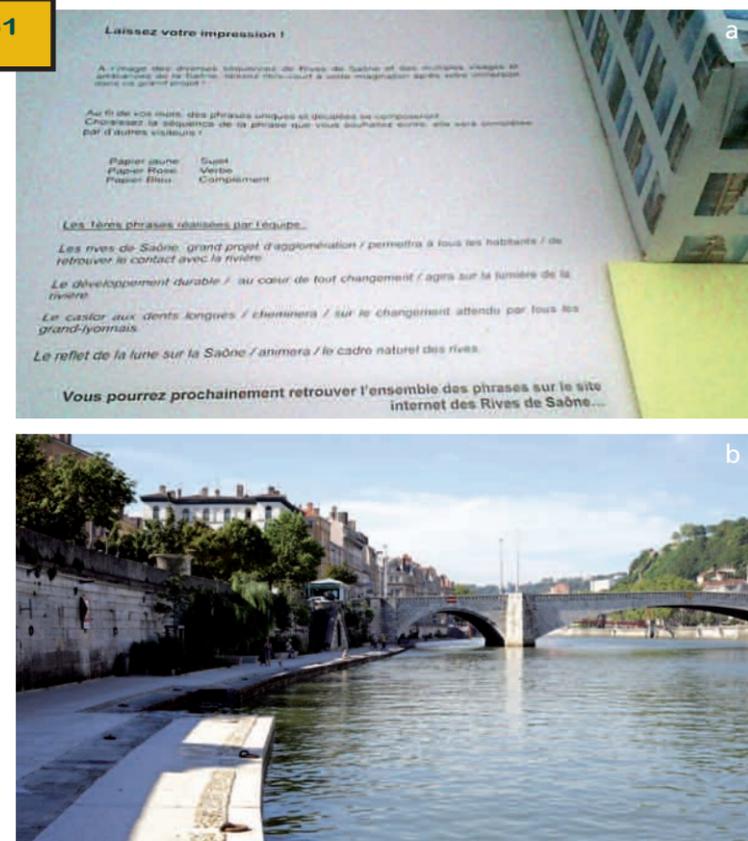
Cette continuité s'observe dans les choix d'aménagement, mais aussi dans les modalités de consultation et d'information mises en œuvre. L'essai des « Berges du Rhône » a en effet été transformé et ses acquis ont été repris pour le projet ultérieur de « Rives de Saône ».

Lorsqu'en 2003, une exposition dévoile le projet « Berges du Rhône » à la population, les visiteurs trouvent l'aménagement trop minéral et réclament sur le livre d'or plus de verdure. Le projet va être par la suite en partie infléchi pour répondre à ces demandes : la verdure est désormais plus ancrée dans le projet (Comby, 2013). Cet acquis des « Berges du Rhône » est ensuite largement transposé lors de la mise en place du projet « Rives de Saône » qui crée et met en valeur différents types d'espaces verts : l'expression de « Saône bucolique » voit alors le jour pour présenter des rives moins urbanisées et plus « naturelles ».

Les modalités de concertation mises en place dans le projet « Rives de Saône » sont également revisitées suite au projet « Berges du Rhône ». Pour ce dernier, la concertation a comme modalité une exposition qui projette une première version de l'aménagement et un livre d'or sur lequel des doléances des visiteurs vont être écrites. Cette méthode de concertation apparaît comme peu attractive et donnant lieu à des résultats figés. Dans le

cadre du projet « Rives de Saône », la consultation par écrit est donc reprise, mais ses formes changent : pour éviter le support figé du livre d'or où chacun écrit, une consultation plus ludique et plus interactive est instaurée (Figure 51). Une maison du projet, « Le pavillon Rives de Saône », est implantée en bord de Saône pour accueillir des expositions sur le projet et pour faciliter les échanges (accueil, médiation avec les habitants mais aussi les techniciens ou les maîtres d'œuvre). Les visiteurs de l'exposition peuvent y décrire leurs impressions grâce à un stylo mis à leur disposition et trois papiers : un jaune pour les sujets, un rose pour les verbes et un bleu pour le complément d'objet. À la façon du jeu du « cadavre exquis », différents fragments de phrases, proposés dans un premier temps par les visiteurs, seront articulés dans un second temps par la mission du Grand Lyon. La consultation prend ainsi un caractère ludique et interactif.

Figure 51



a © E. Comby, 2012
b © B. Morandi, 2014

La consultation par écrit (a) utilisée dans le cadre du projet en cours des « Rives de Saône » (b)

Ainsi, l'évaluation de la consultation réalisée dans le cadre du projet « Berges du Rhône » aura permis d'amender celle du projet « Rives de Saône » de manière à le rendre plus proche des attentes émanant des habitants et de l'ouvrir à des horizons plus artistiques (via des fragments poétiques ou des expositions).

Ainsi, si les cadres réglementaires et législatifs guident de plus en plus la manière de concevoir et de mettre en œuvre la gestion des milieux aquatiques, ils ne sont toutefois pas totalement rigides. Les gestionnaires disposent d'un espace de liberté pour exprimer une vision propre de la gestion. Entre obligations et choix particuliers, la manière de mettre en œuvre le projet n'est jamais, pour les acteurs de la gestion, une évidence. Les études de perceptions et de représentations permettent de questionner et d'évaluer à la fois les cadres établis et les visions propres. Il y a un vrai intérêt, pour les gestionnaires, à s'appuyer sur de telles recherches pour disposer d'un retour sur leurs pratiques et les faire évoluer.



Pourquoi caractériser les perceptions et les représentations des milieux aquatiques concernés par un projet ?

Les perceptions et représentations associées aux milieux aquatiques sont souvent à l'origine des motivations, conscientes ou non conscientes, envers une action de gestion (Nassauer, 1992). En ce sens, pour évaluer les actions environnementales, il n'est pas suffisant de s'intéresser à la manière dont tel ou tel projet est perçu. Il faut également revenir sur les perceptions et les représentations associées aux milieux-mêmes, ainsi que sur la manière dont elles ont été considérées lors de la construction du projet de gestion. Ces perceptions et représentations sont elles-mêmes influencées par les connaissances que l'on a d'un milieu. Elles dépendent donc de la formation, de l'expérience personnelle, des usages et des liens personnels qu'entretient un gestionnaire avec ce milieu (lien économique, objet d'étude scientifique, lieu de divertissement, etc.).

Mieux comprendre les motivations qui ont guidé l'action

Un milieu aquatique se trouve à l'interface de différentes composantes, toutes en interaction les unes avec les autres : la composante physique (minérale, aquatique, climatique) ; la composante biotique (animale, végétale, microbienne, toutes les interactions trophiques ou non associées, ainsi que le lien avec l'environnement abiotique) ; la composante humaine (la société, ses usages, ses impacts, ses liens avec le milieu physique et biotique) ; et la composante historique (l'évolution de tous ces aspects au cours de temps plus ou moins longs).

La gestion des milieux aquatiques fait souvent appel à une grande variété de connaissances ou d'expériences. Le cadre d'acquisition des connaissances influence inévitablement le choix des objets d'intervention, leur priorisation, et la manière de les traiter. Mieux connaître la manière dont les connaissances influencent les perceptions et les représentations des milieux permet une prise de recul sur la manière dont elles ont pu influencer les actions. C'est ce que montre l'exemple de la gestion du bois mort dans les cours d'eau (cf. Étude de cas sur la perception du bois mort en rivière, ci-dessous).

Étude de cas

La perception du bois mort en rivière : résultats d'un photo-questionnaire mené à l'échelle internationale

La perception du bois mort tombé dans les rivières (Figure 52) est un exemple concret étudié dans plusieurs pays par des géographes, à partir d'un photo-questionnaire (Piégay et al., 2005 ; Le Lay et al., 2008 ; Wyzga et al., 2009) (cf. Encart sur les photo-questionnaires p. 102).

Les résultats en Pologne ont montré que la perception du bois mort dans les rivières variait chez des professionnels impliqués dans la gestion et la protection des cours d'eau et chez différents groupes d'étudiants se destinant à une carrière de gestionnaire de cours d'eau (biologie et ingénierie hydraulique). L'étude s'est en particulier intéressée au danger perçu lors de l'observation de rivières présentant, ou non, du bois mort. On demandait aux participants d'évaluer, sur chacune des photographies, différents types de dangers : en termes d'inondation, d'érosion des berges, d'impact sur les loisirs ou sur la qualité de l'eau.

Figure 52



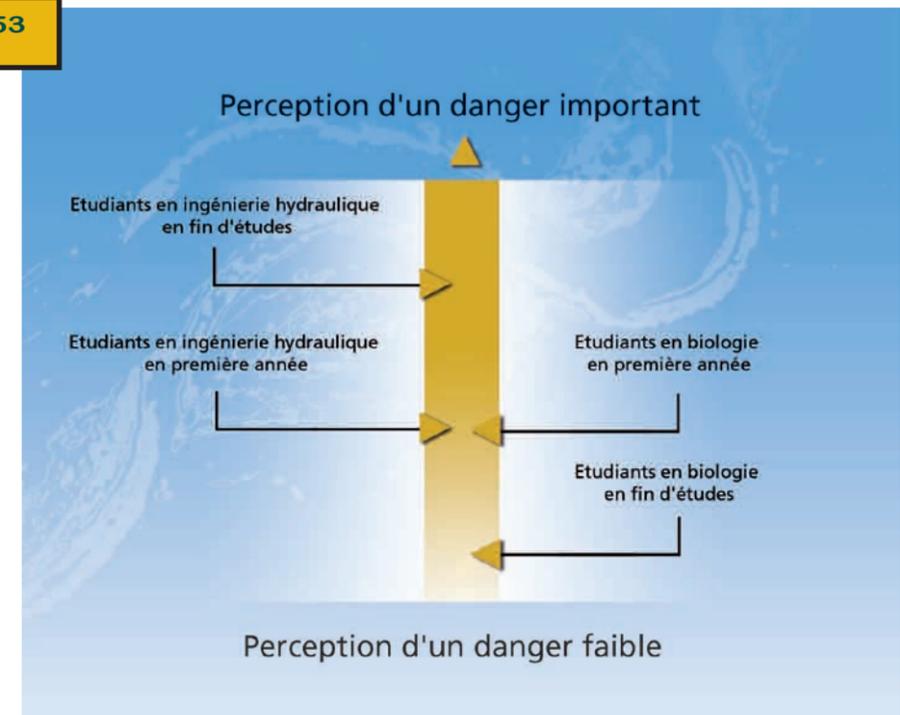
a © J. Riquier, 2010
b © J. Riquier, 2011



Exemples d'accumulations de bois morts sur la rivière d'Ain (a) et sur les annexes fluviales du Rhône (b)

En définitive, le danger attribué aux rivières contenant du bois mort était particulièrement présent pour les étudiants en ingénierie hydraulique, et était faible chez les étudiants en biologie (Figure 53). Ces résultats peuvent s'expliquer par la différence de formation suivie par les groupes interrogés et donc, par l'hétérogénéité de leurs connaissances. En effet, le danger que représente l'impact des obstacles sur les écoulements (augmentation du niveau d'eau...) est un enjeu de gestion typique pour l'ingénierie hydraulique. D'un autre côté, comme la présence de bois mort dans les écosystèmes aquatiques augmente la diversité des habitats, apporte une source de nourriture et facilite l'établissement de la végétation, elle est bénéfique aux yeux d'un biologiste et n'apparaît pas comme un risque. L'étude montre aussi que la pratique et l'expérience professionnelles des gestionnaires interrogés (Wyzga *et al.*, 2009) ainsi que leur nationalité ont pu engendrer une diversification de ces perceptions (Le Lay *et al.*, 2008).

Figure 53



© adapté de Wyzga *et al.*, 2009

Perception du danger représenté par le bois mort dans les cours d'eau par des étudiants se destinant à une carrière dans la gestion et la protection des milieux aquatiques en Pologne.

Mieux identifier les conséquences que les perceptions et les représentations des milieux ont eues sur le projet de gestion

Les perceptions et les représentations que les gestionnaires ont des milieux sont en partie influencées par leurs formations et leurs expériences. Lors du passage à la pratique, ces différentes perceptions et représentations ont des conséquences sur le projet, que ce soit sur le plan de l'identification des enjeux de gestion, de la définition des objectifs, ou du choix des méthodes d'intervention. Il est important de pouvoir mettre en exergue ces liens de causalité pour les questionner et les faire éventuellement évoluer.

■ Conséquences sur la hiérarchisation des enjeux et des objectifs de gestion

Au terme d'un projet de gestion, il n'est pas rare de constater que plusieurs groupes d'acteurs ont été impliqués et que différentes représentations des milieux et des enjeux de gestion se sont exprimées et parfois opposées. Une pluralité de perspectives, certes légitimes, mais bien souvent contradictoires, a émergé. Mieux connaître ces représentations, à la lumière du projet passé et des jeux d'acteurs qui s'y sont déroulés, permet de disposer des données nécessaires aux projets futurs pour intégrer, à la pluralité existante, de nouvelles attentes et de nouveaux enjeux (cf. Retour d'expérience, « Du côté de l'Autriche » p. 154). Cela permet de dépasser la définition de projets répondant à une représentation unique du milieu ou à des effets de « modes », les deux étant d'ailleurs susceptibles d'évoluer en fonction du contexte territorial ou de l'état des connaissances. L'exemple des étangs de la Dombes illustre comment des pratiques de gestion traditionnelles ont pu évoluer pour mieux prendre en compte les représentations et les attentes des différents acteurs de ces milieux aquatiques (cf. Étude de cas, page suivante).

La gestion des étangs de la Dombes : utiliser les entretiens pour révéler les différents enjeux

Les étangs de la Dombes sont des espaces de production piscicole liés à une anthropisation ancienne (Figure 54). Les choix de gestion qui sont faits sont donc traditionnellement orientés par un objectif de rentabilité économique. Cela se traduit par des mesures favorisant la productivité des étangs telles que l'apport de fumier, qui favorise le développement du plancton dont se nourrit le poisson, ou que le chaulage, qui permet de corriger l'acidité de l'eau tout en la rendant plus dure et donc plus favorable au développement des espèces aquatiques (Prompt et Guillaume, 2011). Les exploitants cherchent également à réduire la couverture végétale sur et au bord de l'étang, afin de réduire les abris des oiseaux piscivores et donc, les pertes dues à la prédation. En parallèle, après une période d'assec et de mise en culture de l'étang, les tiges de maïs sont laissées en place : elles gênent en effet la circulation d'oiseaux tels que les cormorans, de plus en plus nombreux en Dombes, en même temps qu'elles servent d'abri au poisson (Bérard et Marchenay, 2006). Cette pratique de l'assec permet en outre de « rajeunir » l'écosystème (en établissant une nouvelle succession végétale) et de limiter le comblement des étangs. Mais ceux-ci sont aussi des espaces de chasse : on estime que 85 % des étangs de la Dombes sont loués à cette fin (Prompt et Guillaume, 2011). Il s'agit surtout d'une chasse au gibier d'eau, ce qui encourage les propriétaires à maintenir des ceintures végétales pouvant abriter cette faune.

Les représentations associées aux étangs de la Dombes orientent aujourd'hui beaucoup les modalités de gestion que l'on souhaite instaurer (De Carrara et Le Lay, 2010). Elles diffèrent entre les chasseurs et les exploitants piscicoles. L'enjeu récréatif lié aux activités cynégétiques peut ainsi sembler contradictoire avec l'enjeu économique lié à la gestion piscicole. Néanmoins, l'attention portée à ces enjeux différents a permis de trouver un compromis : l'argent provenant de la location des chasses permet d'entretenir les étangs de manière raisonnée, ce qui permet à la fois de renforcer la rentabilité piscicole et de développer la présence du gibier d'eau nécessaire à la pratique de la chasse (Prompt et Guillaume, 2011). La prise en compte de la diversité des représentations des acteurs a donc favorisé une gestion plus raisonnée, intégrant une pluralité d'attentes.

Figure 54

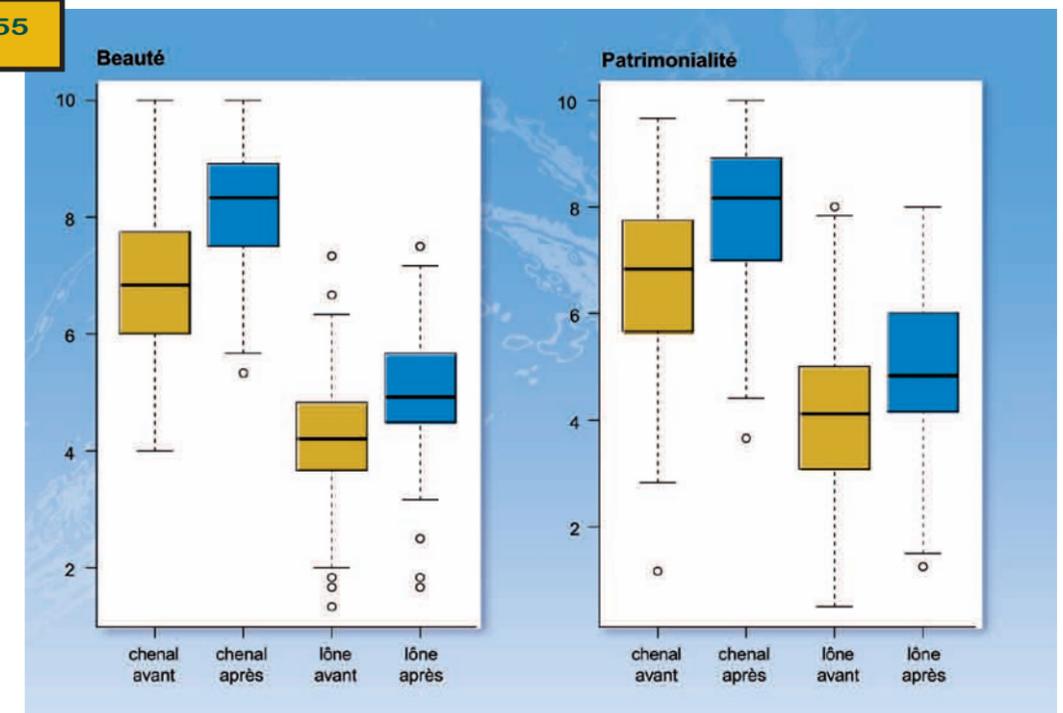


La gestion des étangs de la Dombes est motivée par différents objectifs, comme (a) la mise en valeur piscicole ou (b) le développement d'activités de découverte du patrimoine naturel.

a, b © S. De Carrara, 2012

Les recherches menées sur la restauration des lônes du Rhône - anciens bras abandonnés par le fleuve - constituent un autre exemple de l'intérêt d'une démarche évaluative dans le domaine des perceptions et des représentations. Les lônes situées au niveau de Pierre Bénite, au sud de l'agglomération lyonnaise, font l'objet d'une réhabilitation écologique depuis 1999, date à laquelle a été lancé le Programme décennal de restauration hydraulique et écologique du fleuve Rhône. Ce programme vise à corriger les effets écologiques et socio-culturels des aménagements fluviaux réalisés par la Compagnie nationale du Rhône (CNR) entre 1936 et 1986 pour développer la navigation et l'hydro-électricité. Le projet repose sur une démarche intégrée combinant des enjeux à la fois écologiques et sociaux. Le paysage apparaît au cœur des préoccupations puisque le projet vise en particulier à « rendre aux riverains un paysage agréable » et à « renforcer et à consolider l'identité » rhodanienne (charte d'objectifs, 1996). Deux ans après la fin des travaux et l'ouverture du site au public, une étude a été conduite afin d'évaluer les impacts d'une telle réhabilitation sur le plan social (Pupier, 2003). Elle s'est appuyée, entre autres, sur la réalisation d'un photo-questionnaire (cf. Encart sur les photo-questionnaires, page suivante). Ce dernier est composé d'un jeu de 12 couples de photographies, chaque couple présentant une scène prise avant la restauration (1996 : Cemagref et 1999 : Smiril) et l'autre après la restauration (été 2002 et hiver 2003). Trois groupes d'acteurs, composés d'une quarantaine à une cinquantaine d'individus, ont été sollicités pour l'enquête : des classes de CM2 (Vernaison et Grigny), des conseillers municipaux des communes membres du Syndicat mixte du Rhône des îles et des lônes (SMIRIL) et des membres d'associations locales en rapport avec la nature ou le Rhône. Il leur était demandé d'évaluer chacun des clichés sur le plan de l'esthétique et du caractère typique du Rhône. Les résultats mettent en évidence une nette augmentation des notes attribuées à la beauté et au caractère typique du Rhône et des lônes, suite à la restauration (Figure 55). Cette évaluation a donc permis de montrer que les objectifs de valorisation paysagère, qu'ils se rapportent à des enjeux esthétiques ou identitaires, ont bien été atteints. En cela, cette démarche a confirmé le succès du projet de restauration d'un point de vue social. Suite à ce premier travail de recherche, une nouvelle enquête a été réalisée dans un cadre universitaire. Elle avait pour objectif de caractériser de manière plus générale, à l'échelle du Rhône et de la rivière d'Ain, les perceptions que le public avait des paysages de lônes et de saisir comment ces perceptions pourraient être mieux prises en compte dans les projets de restauration à venir.

Figure 55



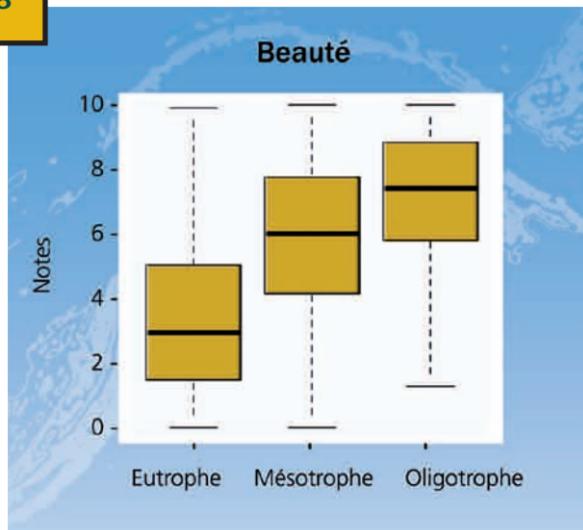
Distribution des notes accordées à la beauté et à la patrimonialité des paysages du Rhône et de ses lônes, avant et après restauration.

© S. Pupier, 2003

Au terme de cette étude, la valeur esthétique attribuée aux lînes apparaît corrélée au statut trophique² du milieu (Cottet, 2011) : plus le statut trophique est élevé, moins les personnes interrogées considèrent le plan d'eau comme esthétique (Figure 56). Un tel résultat montre que certains paramètres biophysiques ont une traduction à la fois sur le plan écologique (qualité physique des milieux) et social (perception esthétique des milieux).

Ces résultats doivent être interrogés par les gestionnaires au regard des autres enjeux, écologiques notamment. En effet, le caractère eutrophe des lînes ne traduit pas systématiquement une altération écologique mais peut correspondre à un processus fonctionnel spécifique (vieillesse des milieux). Les lînes eutrophes participent ainsi à la diversité fonctionnelle et il n'est pas question de rétablir, en tout lieu, un statut trophique faible. Cette démarche évaluative montre toutefois que si l'on souhaite conjuguer enjeux sociaux et écologiques, il est important d'aménager, en certains lieux désormais bien ciblés, un parcours favorisant la fréquentation des paysages perçus comme agréables par des groupes d'individus non-spécialistes.

Figure 56



© M. Cottet, 2011 - Zone Humide Info

Lien entre l'appréciation esthétique du milieu et ses caractéristiques écologiques, d'après une enquête par photo-questionnaire.

Les photo-questionnaires : interroger par l'image

Les photo-questionnaires constituent une enquête par questionnaire spécifique, dans la mesure où les questions posées se rapportent à un jeu de photographies (Cottet, 2010). Ces photographies se rapportent généralement à des paysages que les participants à l'enquête sont amenés à évaluer selon différents critères (l'esthétique, le danger, la naturalité, la nécessité d'une intervention...), à l'aide d'une échelle (Figure 57). L'objectif d'une telle méthode est de mettre en évidence l'influence de tel ou tel attribut paysager sur les perceptions. Pour cela, l'échantillonnage des photographies est réalisé de manière à répondre à la question de recherche posée : les critères de sélection de chaque cliché se rapportent le plus souvent à la composition et à la structure des paysages. Les évaluations attribuées aux photographies sont ensuite mises en relation statistiquement avec les critères caractérisant les paysages. Dans une telle enquête, la problématique posée doit être avant tout d'ordre paysager.

Figure 57

Question 4 : Cette photographie vous donne-t-elle envie de fréquenter cet endroit?

Cliquez sur l'échelle visuelle pour évaluer votre envie de fréquenter cet endroit

Photo n°4

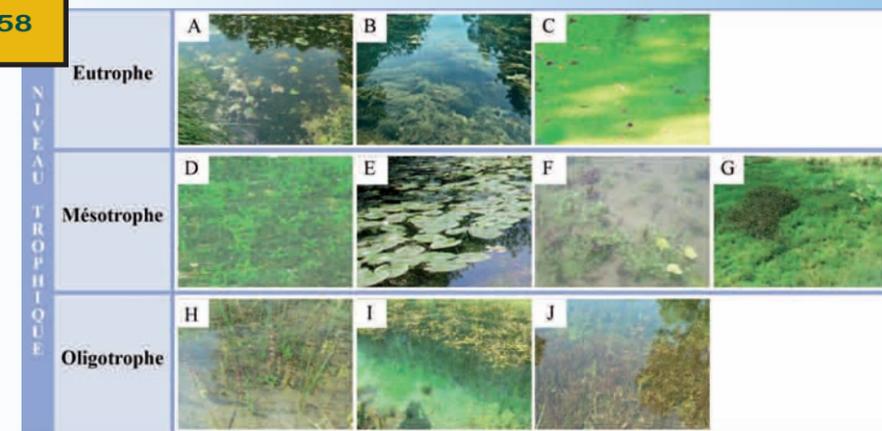


Aide sur l'utilisation de l'échelle visuelle analogique

Exemple de photo-questionnaire visant à caractériser la perception des bras morts fluviaux.

Par exemple, dans le contexte de la restauration des lînes de la rivière d'Ain, les acteurs de l'eau se sont interrogés sur la nature des critères visuels qui fondent l'esthétique et la qualité de l'eau aux yeux d'individus non-spécialistes des milieux aquatiques. Une enquête par photo-questionnaire a été menée via internet : des photographies de plans d'eau de bras morts ont été présentées à 278 personnes non familières de ces environnements. Ces dernières devaient réagir à chacune des vues en attribuant une note de beauté (de 0 à 10). Les photographies n'étaient pas sélectionnées au hasard mais en fonction de caractéristiques visuelles et écologiques : le niveau trophique des plans d'eau constituait le principal critère d'échantillonnage (Figure 58). Cette sélection rigoureuse a permis de mettre en lien le niveau trophique et les notes correspondant à la perception du groupe interrogé (Cottet, 2011).

Figure 58



Photographies utilisées dans le cadre du photo-questionnaire pour caractériser la perception des bras morts fluviaux.

© M. Cottet, 2010

© M. Cottet, 2010

■ Conséquences sur les choix techniques

Les perceptions et les représentations des milieux aquatiques ont des implications sur les choix techniques qui sont faits. Il s'agit donc d'une dimension à prendre en compte dans l'évaluation.

À titre d'exemple, en territoire urbain, les services espaces verts des communes mettent de plus en plus en œuvre une gestion dite différenciée. Cela consiste à gérer les espaces verts de manière plus douce, raisonnée, ce qui aboutit par exemple à limiter les tontes ou l'utilisation des produits chimiques. Des évaluations ont montré que ce type de gestion, qui produit des espaces perçus comme plus « sauvages » (herbes hautes, présence d'insectes), est susceptible de provoquer le mécontentement des usagers. Ces derniers, souvent habitués aux jardins à la française (gestion intensive, nature policée et géométrique) ont tendance à avoir une représentation négative d'un espace qu'ils estiment « sale », non géré (Nassauer, 1997 ; Rolston, 2000). L'exemple du parc Bourlione montre que les perceptions et les représentations des usagers entrent parfois en conflit avec les choix techniques qui ont été faits. Une évaluation apporte des pistes de réflexion permettant d'adapter ces choix afin de répondre au mieux aux différents enjeux du projet (cf. Étude de cas sur l'évaluation technique et sociale des aménagements du parc Bourlione, ci-dessous).

Étude de cas

L'évaluation technique et sociale des aménagements du parc Bourlione : étude d'une démarche de gestion adaptative

Le parc Bourlione est un espace public situé au cœur d'un lotissement composé de pavillons dans la ville de Corbas (Rhône) (Ah-leung, *in prep.*) (Figure 59). Sa création est attenante à un projet d'aménagement initié par la mairie dans les années 1990 sur des friches agricoles présentes dans le centre ville. Le parc devait apporter au quartier un caractère écologique en devenant un espace public doté de fonctions récréatives et d'un rôle de rétention-infiltration des eaux urbaines. Ainsi, lors de sa livraison en 2000, le parc Bourlione constituait, conformément aux choix techniques effectués, un dispositif pouvant à la fois accueillir le public (bancs, cheminements, poubelles, etc.) et assurer des fonctions hydrauliques (bassin, canalisations, etc.).

Toutefois, quelques mois après l'ouverture du parc, cet équipement n'a pas fait l'unanimité auprès des habitants (d'Arco, 2012). Ces derniers utilisaient le parc pour jeter leurs déchets. De nombreuses plaintes ont également été déposées à la mairie au sujet des zones humides, les noues, qui se créent temporairement au sein du parc et qui ont été jugées dangereuses par les usagers qui ont demandé qu'elles soient remblayées. Par ailleurs, l'entretien de l'espace était jugé insuffisant. L'évaluation des choix techniques réalisés était plutôt négative. Le dispositif avait des fonctions hydrauliques opérationnelles mais posait aux usagers du parc de nombreuses difficultés quant à son appropriation. Ces derniers ont une représentation de l'espace et des possibilités qu'il doit offrir bien différente de celle des aménageurs. Cette représentation s'est traduite par des pratiques inappropriées, un certain mécontentement de la part des publics mais aussi une gestion plus difficile pour la commune. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les choix d'aménagements ont davantage été faits en fonction de considérations économiques et en vertu des préceptes de développement durable qu'en concertation avec les futurs publics du parc. En ce sens et au regard du projet, seule la moitié des objectifs était atteinte.

Suite aux résultats de l'évaluation, les gestionnaires ont décidé de rendre le parc plus conforme aux attentes et aux représentations du public par l'intermédiaire de plusieurs actions. Une campagne de sensibilisation a d'abord été menée auprès des riverains dans le but d'expliquer au mieux les fonctions du parc. Ensuite, certains aménagements ont été modifiés afin de favoriser des comportements plus conformes aux usages « classiques » des parcs urbains (installation de chemins), de sécuriser les zones en eau (mise en place de haies) et de limiter certaines pratiques (installation de panneaux d'informations).

Figure 59



a, b © S. Ah-leung, 2012

Le parc Bourlione, un exemple dans lequel l'évaluation prend en compte à la fois les solutions techniques et la perception des usagers.

Ainsi, l'ensemble de ces modifications a permis de limiter les dégradations et les plaintes des riverains et d'atteindre des résultats plus conformes aux objectifs sociaux initialement visés. Les démarches d'évaluation apparaissent bénéfiques dans la mesure où elles sont susceptibles de questionner la pertinence et les justifications des choix techniques effectués et d'expliquer les dysfonctionnements potentiels qui peuvent en découler. Dans le cas du parc Bourlione, l'évaluation a permis de montrer une différence de représentation entre des aménageurs qui avaient une vision très technique (malgré un discours prônant l'accueil du public) au détriment des publics qui avaient une vision plutôt récréative du parc. Cet écart entre les attendus des deux parties a pu être réajusté et le parc Bourlione semble actuellement répondre à l'ensemble des objectifs initiaux.

Ainsi, les perceptions et les représentations des milieux aquatiques, dans la mesure où elles créent des attentes diverses, ont des répercussions non négligeables sur la manière de conduire les projets de gestion. Les différents exemples présentés ont montré que cette diversité de points de vue a des implications sur la priorisation des enjeux, sur la définition des objectifs, et sur les choix techniques. Considérer cette complexité, au moment du bilan du projet, c'est non seulement s'assurer que toutes les voix ont été prises en compte (ou du moins arbitrées), c'est éventuellement créer les conditions d'une amélioration du projet initial, mais c'est aussi préparer l'avenir en donnant la parole à tous les acteurs et en créant les conditions d'un débat relatif à l'avenir des milieux aquatiques.



Conclusion

L'évaluation des projets de gestion des milieux aquatiques gagne à intégrer une analyse des perceptions et des représentations des différents acteurs impliqués dans les projets. L'appréciation d'un projet de gestion varie en effet fortement d'un acteur à l'autre et dépend, entre autres :

- de la manière dont le projet a été construit et conduit : l'appréciation globale du projet dépend de la manière dont les différents acteurs ont été associés au projet (ou du moins dont ils se sont sentis associés), et dont l'histoire du territoire et des jeux d'acteurs ont été pris en compte ;
- de la manière dont le milieu est considéré : chaque milieu aquatique fait l'objet de perceptions et de représentations différenciées, qui se traduisent par des attentes différentes. La satisfaction ou l'insatisfaction de ces attentes, dans le cadre d'un projet de gestion, peut fortement influencer son évaluation finale.

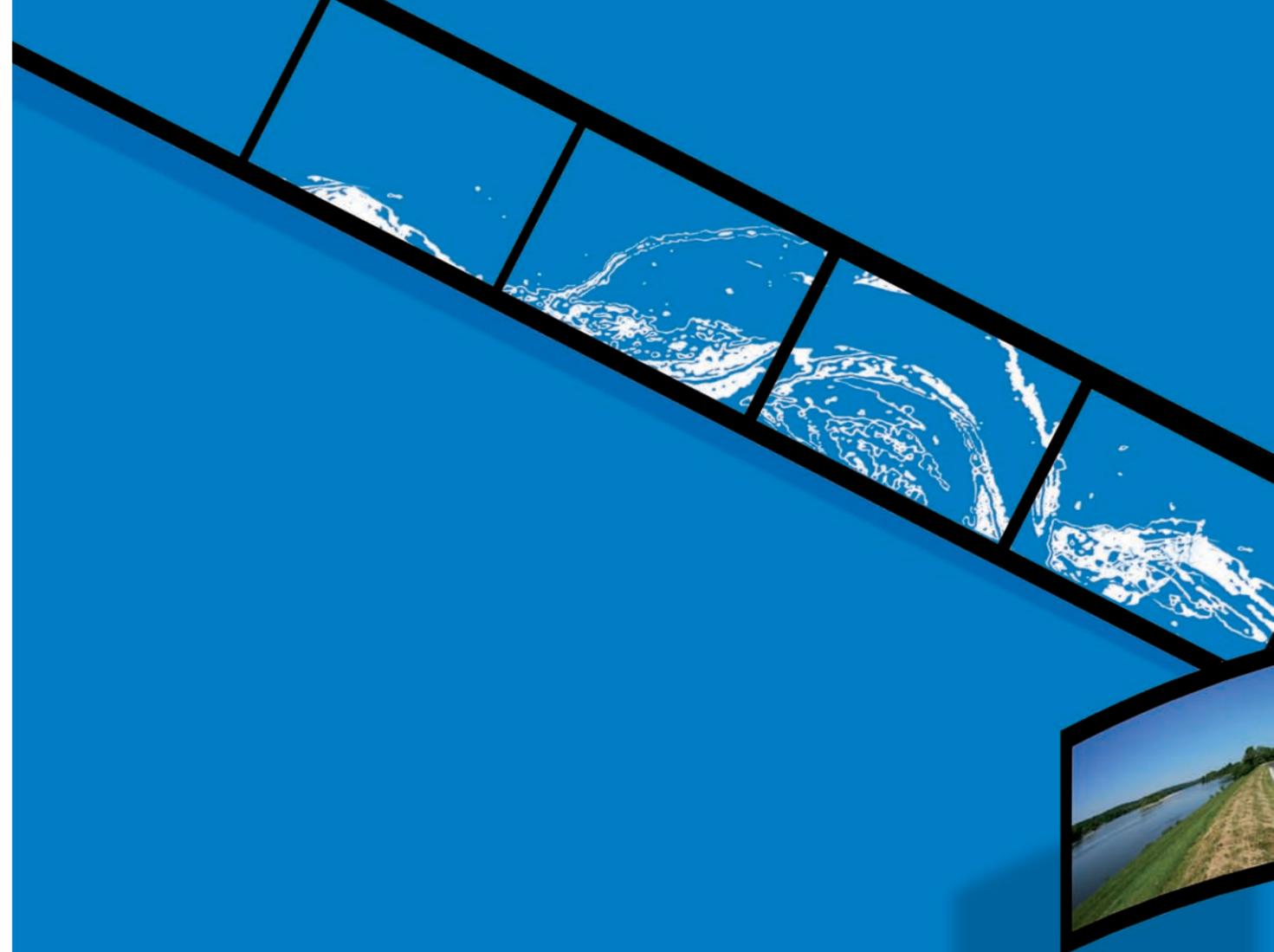
La prise en compte des perceptions et des représentations des acteurs dans le cadre des démarches d'évaluation permet donc de dresser un bilan des actions environnementales tenant compte de la complexité des liens entre les acteurs et les milieux. Bien plus qu'une simple réponse à un impératif réglementaire, un tel effort contribue à améliorer les connaissances relatives à un territoire de gestion. Il crée les conditions d'une gestion plus intégrée et soucieuse de la pluralité des points de vue (Figure 60) .

Figure 60



© M. Cottet, 2006

La prise en compte des perceptions et des représentations des acteurs dans le cadre des démarches d'évaluation permet de dresser un bilan des actions de gestion et ainsi d'enrichir la conduite des projets futurs.



Retours d'expériences



Ce chapitre a été rédigé à partir d'entretiens réalisés par Régis Barraud auprès d'Antoine Charrier (Institution Sèvre nantaise), Marylise Cottet et Christine Labeur auprès d'Hervé Caltran et Elodie Renouf (Grand Lyon), Nicolas Maughan auprès de Thierry Corneloup (SIRCC), Bertrand Morandi et Anne Rivière-Honegger auprès de Bénédicte Cordier (SMBVB), Janique Valy auprès de Sébastien Baron (IAV EPTB), Marylise Cottet auprès de Jean-Baptiste Chémery (bureau d'étude Contrechamp) et auprès de Sybille Chiari (BOKU), Anne Rivière-Honegger auprès de Gérald Domon (Université de Montréal), de Julie Ruiz (Université du Québec à Trois-Rivières), de Florence Jacquinod (GéoVision Avenir / Université de Lyon) et de Justine Ultsch (CIRIDD et Service eau et assainissement, Ville de Saint-Etienne / Université de Lyon) Bertrand Morandi auprès de Matthias Buchecker (WSL).

Bertrand Morandi et Anne Rivière-Honegger ont assuré la coordination et le suivi rédactionnel.

Aurélien Sureau a également participé à la rédaction.

Céline Cordani et Dorothée Hoenen ont contribué aux retranscriptions.

110	■ Introduction	134	■ Du côté du Furan
112	■ Du côté de la Bourbre	138	■ Du côté du bassin du Calavon-Coulon
116	■ Du côté de la Sèvre nantaise	142	■ Du côté du Grand Lyon
120	■ Du côté du Canada	146	■ Du côté d'un bureau d'étude
126	■ Du côté de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine	150	■ Du côté de la Suisse
130	■ Du côté du Rhône	154	■ Du côté de l'Autriche



Introduction

Dans l'objectif de construire une vision commune, cet ouvrage propose de s'interroger, à partir de terrains diversifiés et de types de milieux particuliers, sur les apports de la connaissance des perceptions et des représentations pour la gestion des milieux aquatiques, aux différentes étapes de l'élaboration d'un projet.

Ce dernier chapitre regroupe des retours d'expériences relatifs à la diversité des objets aquatiques étudiés dans cet ouvrage et des situations de gestion et de recherche, en France et à l'étranger (Figure 61). Il s'agit de prolonger, par une série d'entretiens, le dialogue commencé lors des séminaires avec certains des gestionnaires des chercheurs « grands témoins ». L'objectif est de rassembler « des briques de témoignages », produisant une « mise en exemple » et un transfert d'expériences permettant l'expression des besoins et une prise de recul par rapport aux pratiques. Les entretiens ont été réalisés par les membres du groupe « Perception aqua » avec une grille d'enquête commune. Ils ont été enregistrés puis retranscrits intégralement. Leur rédaction a été validée par les enquêtés.

Les retours d'expérience présentés dans ce chapitre sont représentatifs :

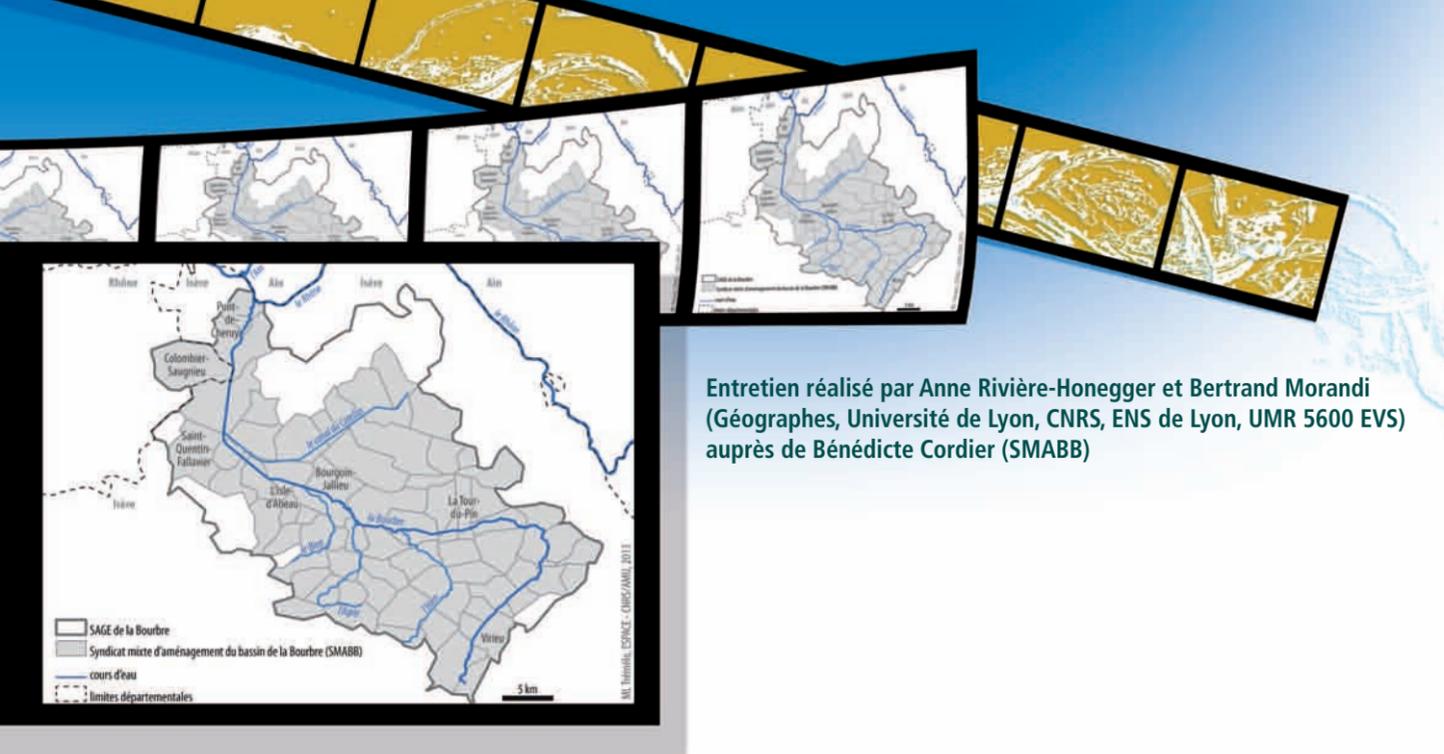
- de la diversité des contextes législatifs et réglementaires dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et, de manière plus générale, dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire ; entrer par la notion de projet suppose nécessairement de prendre en compte les enjeux législatifs et réglementaires ;
- des spécificités des territoires au sein desquels les projets s'inscrivent, de l'espace urbain à la Réserve naturelle, et aux enjeux associés. Les projets sont eux-mêmes intrinsèquement divers, certains proposant une reconquête paysagère et récréative de berges, alors que d'autres s'attachent avant tout aux questions de prévention des risques d'inondation ;
- de la pluralité des milieux étudiés, de la tourbière au grand fleuve. Les perceptions et les représentations vont varier que l'on s'intéresse à un cours d'eau, à une tourbière ou à un étang. Sans déterminisme, il est certain que les usages, les pratiques, les imaginaires changent en fonction du milieu, de ses caractéristiques biophysiques ou de son aspect paysager.

Ces retours d'expériences viennent en appui des précédents chapitres organisés autour du déroulement de projet, que ce soit pour identifier les acteurs et leurs attentes, pour reconstituer l'histoire des milieux aquatiques ou pour évaluer et interroger ses pratiques de gestion.

Figure 61



Les retours d'expériences en France et à l'étranger.



Entretien réalisé par Anne Rivière-Honegger et Bertrand Morandi (Géographes, Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS) auprès de Bénédicte Cordier (SMABB)

Du côté de la Bourbre :

« pour prendre en compte la perception, de nouvelles échelles sont à créer au-delà de l'échelle hydrographique. C'est une nouvelle manière de travailler. »

Présentation

La Bourbre est une rivière située dans le nord du département de l'Isère, à une trentaine de kilomètres à l'est de l'agglomération lyonnaise. Elle s'écoule sur 73 km, traversant la ville de la Tour-du-Pin, avant de confluer avec le Rhône en amont de Lyon. La Bourbre draine un bassin-versant péri-urbain de 750 km². Elle a fait l'objet d'aménagements pour les pratiques agricoles, notamment d'une canalisation de son lit mineur qui participe aujourd'hui fortement de son identité.

Le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre (SMABB) a une compétence hydraulique depuis 1968. Puis la compétence s'est élargie à la gestion de la rivière et de ses affluents. Le Syndicat regroupe 75 communes autour des problématiques de la restauration des milieux aquatiques, de la gestion du risque d'inondation et du suivi de la qualité de l'eau. Il anime depuis 2001 le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) sur 88 communes et porte depuis 2007 un contrat de rivière sur le même territoire.

Questions à

?

Bénédicte Cordier chargée de mission au SMABB pour la mise en œuvre du SAGE et chargée de la communication dans le cadre de certaines actions du contrat de rivière.

À partir de votre expérience locale et d'exemples précis, pourriez-vous indiquer la place qu'ont les questions de perceptions dans la gestion environnementale des milieux aquatiques dans le bassin versant de la Bourbre ?

Je pense que le terme de « perception des milieux aquatiques » n'est pas utilisé à l'heure actuelle. Pourtant, la perception des milieux aquatiques influence forcément le regard des habitants, voire le regard de certains techniciens sur la Bourbre. Par exemple, lors d'un forum sur les modes de déplacements doux, il m'a été montré une photo de la Bourbre canalisée avec des peupliers de part et d'autre en me disant « Ah la Bourbre est jolie, là ! ». Paradoxalement, c'est justement une Bourbre qui n'est pas « jolie » à nos yeux (Figure a). Je me suis donc fait la réflexion que nous ne parlions pas de la même chose et que nous n'avions pas la même perception. Pour le cycliste, la rectitude de la Bourbre constitue une facilité de circulation voire un atout esthétique ; à l'inverse, pour le technicien qui travaille sur les rivières, la Bourbre rectiligne est avant tout un canal, et non une rivière associée à un écosystème qui vit, peut déborder et qui garde un caractère « naturel ».

Au niveau institutionnel, le concept de perception n'est pas évoqué. Au niveau des contacts que je peux avoir, je m'aperçois que cette perception existe cependant mais qu'elle n'est pas partagée ou échangée. Il n'y a pas une vision commune ou même une réflexion qui nous amènerait à nous interroger sur la perception de la rivière par autrui.

Dans les études que vous avez conduites jusqu'à présent sur la Bourbre, il n'y a donc jamais eu un volet perception, par exemple sur la perception des habitants ou en accompagnement de projets... ?

J'essaie de bien saisir la différence entre perception et concertation ou communication... Les deux derniers font partie intégrante de nos missions quotidiennes. En ce qui concerne la perception, j'ai travaillé avec une stagiaire sur les aspects inondations, pas en termes de travaux mais plutôt de formation, d'information et de réduction de la vulnérabilité. Elle a rencontré un certain nombre de maires pour leur soumettre un questionnaire que nous avons établi ensemble sur les aspects d'inondations et de ruissellements. Je pense qu'à ce moment-là nous avons commencé à travailler sur ces questions de perception avec des questions comme « Comment voyez-vous la Bourbre ? Est-ce un problème pour vous ? ». Enfin, dans quelques projets, nous avons commencé à toucher du doigt la question de la perception de la rivière sans pour autant que cela soit au cœur de la réflexion. Par exemple, dans le cadre de notre étude hydromorphologique, c'est certes le gain écologique de la rivière qui a guidé la hiérarchisation mais une concertation sera ensuite réalisée. L'objectif de cette concertation/communication est de convaincre de l'importance de cette renaturation et du gain qu'elle pourra apporter sur le plan écologique (amélioration de la qualité de l'eau, amélioration des écosystèmes...) mais aussi sur le plan du cadre de vie des habitants. Pour le schéma d'aménagement d'ensemble, la concertation a été vraiment intégrée dans le cahier des charges et dans le groupement de commande choisi (Figure b). En effet, nous avons un bureau d'étude chargé spécifiquement de cet aspect concertation. Cependant la question de la perception n'a pas été explicitement abordée. Il n'y a pas de réflexion réelle sur « Qu'est-ce que pourrait nous apporter une étude de perception ? ».

Est-ce que vous avez pu réellement prendre en compte les apports du travail sur les inondations, les informations que vous avez recueillies ?

Cela nous a confirmé que les problématiques inondations pour le territoire de la Bourbre ne sont généralement pas perçues comme des problématiques liées forcément aux inondations de la Bourbre elle-même, mais plutôt comme des problématiques de ruissellement. Quand la stagiaire est allée rencontrer les élus à propos de l'inondation de la Bourbre, ils lui ont parlé principalement des inondations par ruissellement (Figure c). Cela a déjà été très constructif

pour nous... Le rapport de la stagiaire va alimenter la mise en place du Programme d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) et nous permettre d'identifier des actions et de les intégrer dans le cadre de ce PAPI. Et nous insistons maintenant de manière beaucoup plus importante auprès des communes, lorsque l'on nous demande un avis sur les Plans locaux d'urbanisme (PLU) ou sur les Schémas directeurs eaux pluviales, sur l'importance de bien mettre en avant la question du ruissellement. Je pense que le travail de cette stagiaire nous a confirmé un certain nombre de choses que nous pouvions ressentir, sans qu'elles soient forcément précises.

Si vous deviez vous lancer dans une étude perception, vous verriez ça de quelle manière ?

Si nous avons demain une étude perception à mener sur la Bourbre, je pense que nous essaierions déjà de travailler avec les milieux associatifs puisque la population est toujours très difficile à rencontrer. J'entends « milieux associatifs » au sens large, pas uniquement la vision environnementaliste. Il s'agirait d'avoir une idée des représentations de la population et, évidemment, des gestionnaires et de nos partenaires classiques, que ce soit les communautés de communes, les agriculteurs, les industriels, la chambre de commerce et d'industrie ainsi que les membres de la Commission locale de l'eau (CLE) qui regroupe déjà un certain nombre de collègues, comme c'est le cas du comité de rivière. Et puis, pour la mise en oeuvre de cette étude, il nous faut des personnes compétentes, comme par exemple des bureaux d'études spécialisés dans ce domaine-là.

En termes de gestion et d'anticipation de l'action, à quelle échelle imaginez-vous plutôt l'utilité des études de perception ; celle du bassin versant ou d'autres ?

Je pense qu'il y a deux niveaux. L'échelle du bassin versant permet au démarrage d'envisager la programmation, d'anticiper les travaux, d'identifier et de hiérarchiser un certain nombre de secteurs qui concentrent l'attention de la population alors même que nous n'avions pas identifié ces secteurs comme importants pour la remise en état du milieu aquatique. Toutefois, dans la mesure où ce secteur est jugé important par les habitants, il est peut-être intéressant d'intervenir afin d'amener progressivement la population à accepter des interventions sur d'autres secteurs qui, eux, comportent un véritable enjeu en termes de plus-value environnementale.

Idéalement, il faut travailler à une échelle assez large et intégrer les éléments de perception au moment de la hiérarchisation des secteurs. Nous serions alors vraiment dans l'idée de l'anticipation. Actuellement, ce n'est pas de cette manière que nous travaillons, sans doute parce que nous avons une demande très forte de nos financeurs vis-à-vis des échéances de la directive cadre européenne sur l'eau. Nous pouvons espérer intégrer progressivement des éléments de perception de manière à ne pas intervenir uniquement de manière technique sur un territoire mais à améliorer le cadre de vie, en concertation avec la population afin que les habitants puissent s'approprier le projet. Là, nous sommes à une autre échelle, qui correspond selon moi à l'échelle de la communauté de communes, qui n'est pas uniquement une échelle eau, rivière, etc., mais plus une échelle territoriale.

Contact

Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre - (SMABB) – Isère
Site internet : www.smabb.fr



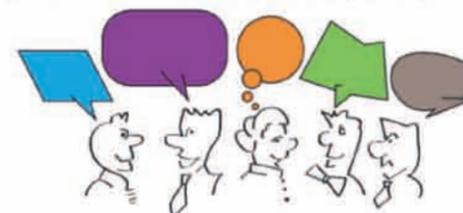
© SMABB, 2011

La Bourbre canalisée et plantée de peupliers sur ses berges. Ce tronçon est situé sur la commune de Colombier-Saugnieu, en amont de la passerelle de la Barquette.

Extrait de La lettre du SMABB du mois de septembre 2011 destiné à expliquer à la population la démarche de participation engagée dans le cadre du schéma d'aménagement global du bassin-versant.

Comment serez-vous impliqué ?

L'ambition du SMABB est d'associer un maximum d'acteurs du territoire à l'élaboration de ce schéma. Plusieurs instances vont accompagner la démarche, permettant d'associer différents partenaires aux réflexions et aux décisions qui seront prises.



On peut d'ores et déjà citer :

Les groupes focus

Ils permettent d'associer dès la phase d'état des lieux : les acteurs du monde de l'agriculture ; les acteurs de la protection de l'environnement ; les acteurs du monde de l'aménagement et de la gestion des inondations ; les élus du territoire.

Le comité de pilotage

Il assure le pilotage général de l'étude et la validation des scénarios et des axes d'interventions proposés. Il rassemble les principaux décideurs (SMABB, élus du territoire, services de l'Etat, partenaires institutionnels...).

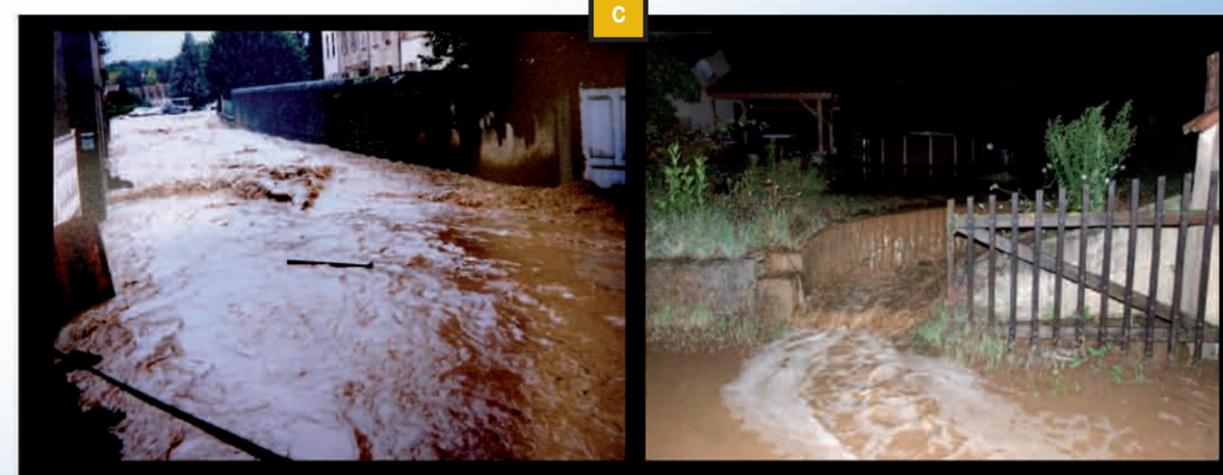
Le comité de concertation

C'est un comité de pilotage élargi, regroupant les partenaires institutionnels, des élus de chaque partie du territoire, des représentants socioprofessionnels, des usagers... Il joue le rôle de relais entre le comité de pilotage et les acteurs de terrain, et assure la cohérence d'ensemble des décisions prises au niveau global.

Les réunions publiques d'information

Ouvertes à tous, elles permettent d'informer l'ensemble de la population des avancées et des résultats de l'étude. Elles seront organisées : à l'issue des phases "Etat des lieux/diagnostic", "Définition des objectifs", et enfin à la fin de la phase "Choix du scénario final", pour présenter le schéma d'aménagement global. Les prochains numéros de cette lettre vous informeront de l'avancée de la démarche et des résultats de ces différentes rencontres.

© SMABB, 2011



© Commune de Nivolas Vermelle, 1993
© M. Maguet, 2011

Inondation par débordement de l'Agny aval, affluent de la Bourbre, sur la commune de Nivolas-Vermelle en 1993 (photo de gauche) et inondation par ruissellement sur la commune Les Eparres, dans le bassin-versant de la Bourbre en août 2011 (photo de droite).



Entretien réalisé par Régis Barraud (Géographe, Université de Poitiers - Laboratoire RURALITES EA 2252, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers) auprès d'Antoine Charrier (EPTB Sèvre nantaise)

Du côté de la Sèvre nantaise : la prise en compte des perceptions pour sensibiliser les acteurs locaux à l'intérêt des démarches de gestion

Présentation

La Sèvre nantaise et ses affluents (La Maine, La Moine, La Sanguèze, L'Ouin et la Crême), drainent un bassin versant de 2 356 km² et son réseau hydrographique s'étend sur plus de 2 000 kilomètres. Depuis Nantes et la confluence ligérienne jusqu'aux sources situées à l'extrême sud du massif armoricain, la Sèvre nantaise structure des paysages variés (bocage vendéen, vignoble nantais, traversées urbaines, etc.) et s'intègre à des territoires très divers : de l'urbain et périurbain de la région nantaise, aux campagnes à faible densité et vieillissantes de la tête de bassin, en passant par les campagnes agricoles et industrielles du choletais et de la Vendée. La Sèvre nantaise et ses affluents sont caractérisés par une forte variabilité annuelle et interannuelle des débits, les étiages sont très marqués. Les cours d'eau ont été fortement équipés en moulins à eau qui ont permis dès le Moyen Âge un développement économique durable (Marches de Bretagne). La Sèvre nantaise et ses affluents principaux sont aujourd'hui jalonnés par près de 250 ouvrages, dont la plupart sont d'anciens sites meuniers ou usiniers (Figure a). Cet héritage contribue à structurer les paysages de fonds de vallée et crée des enjeux de gestion importants (patrimoine, usages d'agrément, restauration écologique).

Le bassin de la Sèvre nantaise fait l'objet de stratégies locales de gestion depuis la fin des années 1970. Suite à la création de l'Association de la Sèvre nantaise (1978) qui regroupe les communes du bassin versant autour des enjeux de valorisation touristique et patrimoniale, un établissement public destiné à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques est mis en place en 1985. Cet établissement coordonne alors un premier contrat de rivière. Sur le terrain, la médiation et les travaux sont mis en œuvre par sept syndicats de rivière. Les techniciens/médiateurs de rivière jouent un rôle fondamental dans la gestion locale des cours d'eau. Aujourd'hui le syndicat mixte - Établissement public territorial du bassin versant (EPTB) de la Sèvre nantaise - assure l'animation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, adopté en 2005 et actuellement en cours de révision. L'EPTB assure aussi la coordination des programmes opérationnels de restauration et d'entretien de cours d'eau.

Questions à

?

Antoine Charrier, responsable du pôle actions territoriales, qui coordonne les travaux des syndicats de rivière et dont la mobilisation est forte sur la thématique de la continuité écologique, des ouvrages hydrauliques et des usages qui y sont liés.

À partir de votre expérience locale, et à partir d'exemples précis, pourriez-vous indiquer la place des questions de perception dans la gestion environnementale des milieux aquatiques dans votre structure ? De quelles manières, avec quels outils et avec quels partenaires sont-elles prises en compte ?

Les questions de perception dans la gestion des milieux aquatiques occupent dans notre bassin une place centrale. Les perceptions des différents usagers et acteurs de la gestion des cours d'eau du bassin de la Sèvre nantaise sont recueillies et mobilisées dès le départ des projets d'aménagement et même dans la phase de définition globale des stratégies d'intervention. Cela a été le cas notamment pour la gestion des ouvrages hydrauliques (seuils de moulins, clapets et autres ouvrages transverses). Le recueil des perceptions est effectué d'une manière le plus souvent non scientifique, ou disons, informelle dans le cadre de processus de concertation permettant de mettre en œuvre ou d'orienter les actions. Ces perceptions peuvent être collectées de diverses manières, soit à l'aide d'enquêtes, soit à partir de procédés moins formels (tours de table, entretiens, ateliers de travail collectif). Pour le thème de la gestion des ouvrages hydrauliques et des paysages de fond de vallée, la méthode de concertation et de diagnostic participatif mise en œuvre articulait ces différents moyens de collecte. Pour les opérations engageant d'importants changements dans l'apparence des paysages et le fonctionnement des milieux, des comités de pilotage sont mis en place pour suivre les projets à l'échelle micro-locale. Dans ces comités, il n'est pas rare que la question de la perception soit abordée. À titre d'exemple, dans la vallée de la Sanguèze, l'abaissement expérimental d'un plan d'eau a donné lieu à une enquête auprès des usagers et riverains du site concerné (Figure b).

Mais ce n'est pas tout : les éléments de perception collectés nous sont aussi utiles pour calibrer nos documents d'information et de communication. Nous les intégrons aux étapes de valorisation des actions (retours d'expérience, panneaux, presse...).

Quel est l'apport de ces études de perception ?

Une fois encore, le recueil de l'avis, du sentiment est essentiel pour sensibiliser les acteurs locaux à l'intérêt des démarches : riverains, mais aussi élus, premiers décideurs. D'une manière générale, la perception de l'état de la rivière, de son aspect ou des changements possibles va souvent conditionner le lancement et l'évolution d'un projet. La prise en compte de ces perceptions influe sur l'acceptation des travaux. C'est souvent sur la base d'une perception individuelle ou collective que les usagers, les élus, vont évaluer les projets réalisés.

Qui prend la décision de s'engager ou pas dans ce type d'études ? Qui influe ?

En règle générale, nous ne procédons pas de manière spécifique à des études sur la perception en tant que telle, mais cette question est intégrée dans des études d'aménagement. Le maître d'ouvrage, en accord avec le comité de pilotage, prévoit un volet perception sociale, focalisé plus ou moins sur les aspects paysagers tout de même..., au même titre que ces études intègrent aussi les aspects juridiques, historiques, etc. La seule étude vraiment spécifique sur les représentations sociales des paysages a été réalisée pour le cas des ouvrages hydrauliques, dans le cadre d'une convention de recherche avec l'EPTB, le Syndicat mixte de la vallée du Thouet et un universitaire (géographe). Ce projet avait été financé par le Plan Loire Grandeur Nature. Ce financement a constitué une opportunité pour conduire ce type d'étude plus ciblée. Mais ce projet a été monté à l'initiative du géographe et non de notre structure, car on aborde les choses d'une manière plus opérationnelle aussi... c'est la demande de nos partenaires financiers...

Quelle a été la nature de la collaboration ?

Apport d'avis, apport d'archives, mobilisation des réseaux universitaires, de leurs bases de données...

Quelle a été la ou les méthodes les plus fructueuses ? Quelle est la forme de la donnée la plus facilement mobilisable, à votre avis, par les gestionnaires ?

Les enquêtes apportent des éléments précis mais nécessitent un temps d'élaboration et de traitement pas toujours compatible avec nos calendriers de travail. Les groupes de travail sur le terrain, les entretiens ciblés sont des méthodes permettant d'aller plus loin, mais on touche moins de monde...

Au final, quel bilan opérationnel faites-vous des apports des études de perception ? Comment évaluez-vous leur prise en compte dans les projets de gestion ?

La réalisation d'un bilan sur cette question est complexe. Cela doit être analysé à plusieurs niveaux : réflexion globale, à l'échelle du bassin ou de sous bassins, et réflexion locale, à l'échelle de projets, dans les documents de planification, la stratégie de gestion, la sensibilisation pensée dès le départ.

La prise en compte des perceptions est bien réelle sur le terrain, avec ajustement des projets pour répondre aux attentes des acteurs locaux : étude sur le bâti, inondations, mesures compensatoires, d'accompagnement...

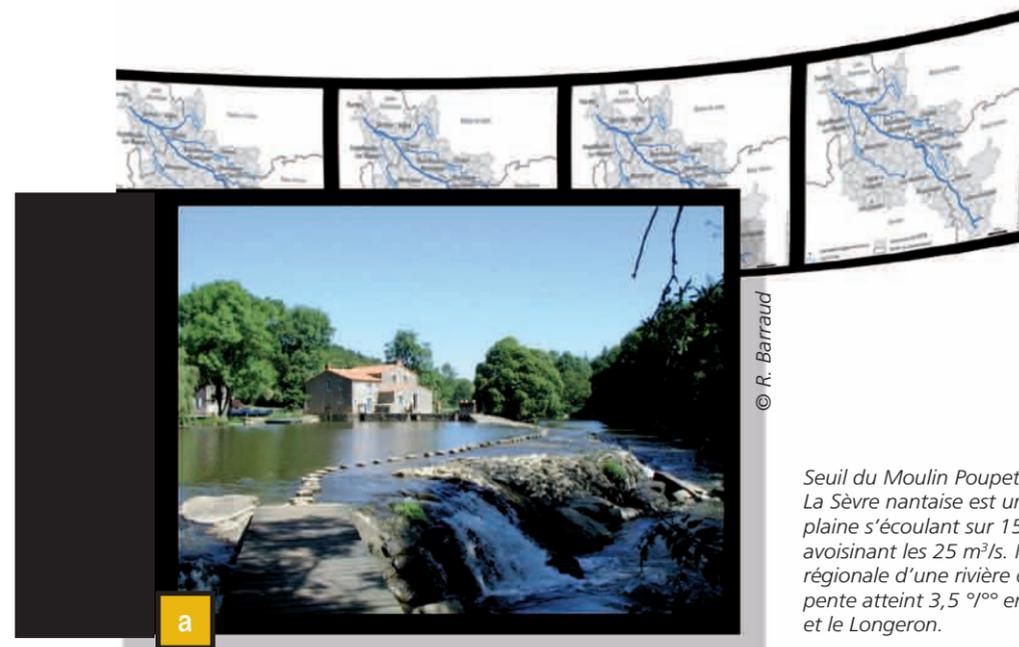
Si vous deviez renouveler cette démarche, quelles seraient vos attentes et comment vous y reprendriez-vous ?

La réflexion sur les perceptions ne peut être détachée de celle portant sur la participation du public et la concertation (Figure c). On attend toujours plus de concertation, mais en tant que gestionnaire on attend aussi un positionnement fort de la part de l'État sur les directions à prendre. Il faut également maintenir le cap de l'intérêt général et trouver un équilibre dans le montage des projets. La dimension subjective des perceptions est-elle toujours compatible avec la poursuite d'objectifs d'intérêt général ?

Contact

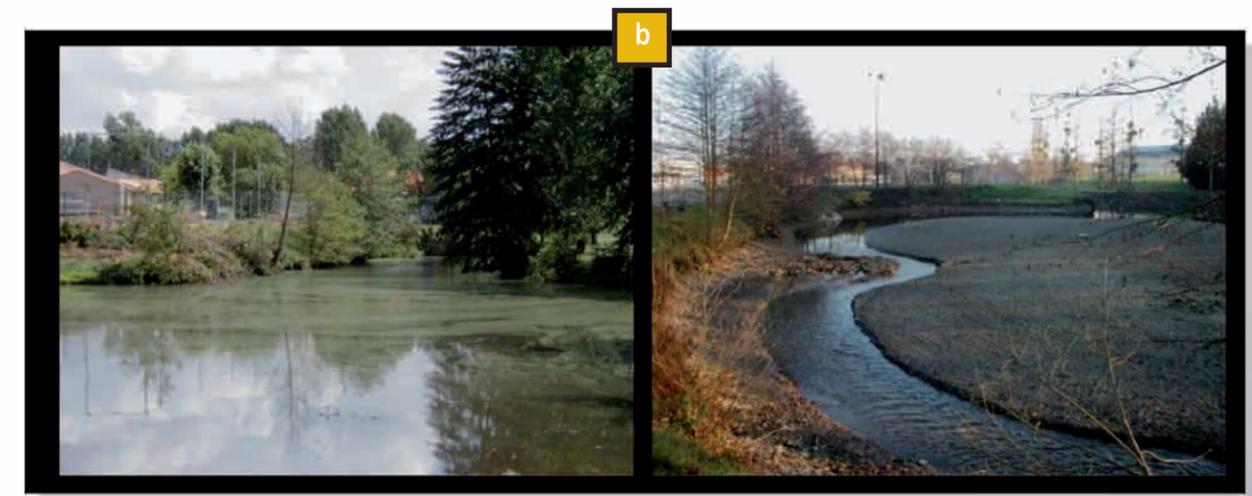
EPTB du bassin versant de la Sèvre nantaise

Site Internet : <http://www.sevre-nantaise.com>



© R. Barraud

Seuil du Moulin Poupet sur la Sèvre nantaise. La Sèvre nantaise est une grande rivière de plaine s'écoulant sur 156 km avec un module avoisinant les 25 m³/s. Il s'agit à l'échelle régionale d'une rivière dynamique dont la pente atteint 3,5 ‰ entre Mallièvre et le Longeron.



© A. Barbier - EPTB Sèvre Nantaise, SIABYS

Opération expérimentale d'abaissement d'un plan d'eau sur la Sanguèze, sur la commune de Mouzillon, avant et après les travaux réalisés en 2004.



© EPTB Sèvre Nantaise

Réunion d'information dans le cadre de la révision du SAGE du bassin Sèvre nantaise



Entretien réalisé par Anne Rivière-Honegger (Géographe, Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS) auprès de **Gérald Domon (Université de Montréal)** et **Julie Ruiz (Université du Québec à Trois-Rivières)**

Du côté du Canada :

révéler la place de l'eau dans le territoire, apport d'un diagnostic partagé sur les paysages

Présentation

Sous l'égide de la chaire UNESCO en paysage et environnement et de la Chaire UQTR en écologie du paysage et aménagement, un projet a été conduit par une équipe réunissant universitaires et professionnels, dans l'objectif de révéler, mettre en valeur et requalifier les paysages des zones d'intensification agricole au Québec (Canada) à partir d'un diagnostic territorial du Comté des Maskoutains.

Les territoires d'intensification agricole, ceux où la production agricole s'est concentrée et où l'agriculture a particulièrement intensifié l'usage agricole des sols, sont aujourd'hui largement reconnus pour leurs enjeux environnementaux (dégradation de la qualité de l'eau et des sols, perte de biodiversité). Mais les communautés de ces territoires font aussi face à un risque inédit de dévitalisation lié à un double phénomène. D'une part, la diminution marquée du nombre d'agriculteurs résultant de la concentration des fermes fait en sorte que l'activité agricole ne peut plus assurer à elle seule leur vitalité. D'autre part, l'uniformisation, voire la banalisation des paysages fait en sorte que ces paysages sont le plus souvent perçus négativement et que, dans un contexte où la qualité des paysages influence de plus en plus fortement les choix résidentiels, les communautés peinent à y attirer de nouvelles populations.

Aussi, devient-il essentiel de travailler sur ces paysages pour pouvoir répondre tout aussi bien aux attentes des agriculteurs que des résidents non agriculteurs, des nouveaux résidents ou des individus de passage. Sur la base de ce constat, les élus de la Municipalité régionale du Comté (MRC - entité administrative se rapprochant des départements français) des Maskoutains, située à quelques 40 km de Montréal, ont initié le projet Paysages maskoutains. Ce dernier vise de manière ultime à révéler les qualités et caractéristiques du paysage que les populations ne voient plus, à les mettre en valeur et aussi à requalifier les paysages façonnés par l'intensification agricole. Il s'agit de redonner des nouvelles qualités tant à la réalité matérielle du paysage qu'à l'image que l'on s'en fait.

Menée par une équipe réunissant universitaires, professionnels de la MRC, représentants des élus et des différents ministères, la démarche élaborée prend appui sur un état des lieux des paysages selon les acteurs, élus et citoyens qui facilite ensuite l'émergence d'une vision partagée sur le devenir de ces paysages au sein d'un diagnostic. Si les résultats de ce projet ont conduit à s'intéresser à l'agriculture, aux entrées de village, ils ont aussi permis de révéler l'importance de l'eau dans le territoire. C'est précisément cet aspect qui est présenté ici.

Questions à



Gérald Domon, Professeur titulaire, Directeur scientifique associé, Chaire UNESCO en paysage et environnement, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal et Julie Ruiz, Professeure, Département des sciences de l'environnement Chaire de recherche UQTR 2013 en écologie du paysage et aménagement, Université du Québec à Trois-Rivières



En quoi le paysage est-il une porte d'entrée privilégiée pour réfléchir sur le devenir des territoires ?



« Portion de territoire qui s'offre à la vue », « Partie de territoire telle que perçue par les populations... » : quelle que soit la définition retenue, le paysage a pour particularité de renvoyer inévitablement aux individus et à la réalité matérielle des territoires, les premiers jetant leur regard sur les seconds. Or, l'image qui résulte de ce regard pourra différer sensiblement d'un individu (ou groupe d'individus) à un autre puisqu'elle découle à la fois d'une perception cognitive de l'assise matérielle (visuelle et expérientielle) et du système de valeurs propre à l'individu ou au groupe d'individus. Celle du touriste, du résident, de l'écologue, du producteur céréalier pourront donc différer sensiblement. Or, cette image sera appelée à influencer les interventions des individus sur la réalité matérielle. Ainsi, face à un marais perçu comme un milieu riche en biodiversité, on y favorisera plus facilement des démarches de mise en valeur ; perçu comme un espace sale et improductif, ce marais sera plutôt susceptible d'être drainé puis mis en culture. Par ailleurs, comme le montre la montée des préoccupations environnementales, les connaissances et les valeurs évoluent dans le temps, modifiant ainsi ce que chacun perçoit et valorise dans le territoire.

Le paysage est donc cette entité complexe, en constante évolution, qui résulte des interactions entre deux éléments eux-mêmes en constante évolution, soit le territoire et les valeurs des individus (Figure a). Plus encore, cette entité est soumise à l'influence d'un ensemble de forces externes qui agissent tantôt sur le territoire, tantôt sur les individus : programmes et politiques de mise en valeur, économie de marché, groupes de pression, voisinage, etc. Ainsi conçu, le paysage constitue certes un cadre complexe mais aussi un cadre intégrateur pour analyser et mettre à jour les facteurs sous-jacents aux enjeux à considérer en matière d'aménagement des territoires.



Quelles sont les dimensions des paysages retenues pour réaliser l'état des lieux ? Comment dresser un portrait des paysages ?



Visant à fournir un portrait factuel des paysages d'un territoire donné (la MRC des Maskoutains ici), l'état des lieux renvoie inévitablement aux principales dimensions du concept de paysage identifiées précédemment. C'est dire qu'il porte tant sur les dimensions matérielles des paysages (caractéristiques et évolution) que sur les dimensions perceptuelles et culturelles des gens qui fréquentent ou habitent le territoire.



L'assise physique, support des paysages



Les formations géologiques, tout comme le relief ou la qualité des sols forment l'assise physique du territoire et jouent un rôle important dans le développement des activités humaines. Pour rendre compte de ce rôle, le recours au cadre écologique de référence, une approche de cartographie de l'assise physique développée au cours des trente dernières années, a permis de distinguer des portions de territoire qui présentent une organisation similaire en regard des formes de relief, des dépôts de surface et du drainage. Puis, le report de l'occupation des sols sur cette cartographie a permis d'en comprendre la nature et l'organisation spatiale.

Dès lors, deux portions de territoire couvrant 185 km² se distinguent au milieu des grandes plaines d'argile qui couvrent la majorité des 1 300 km² de ce territoire (Figure b). Il s'agit de portions de territoire fortement ravinées qui ont été façonnées par les deux grandes rivières qui traversent le territoire. En creusant les plaines, ces rivières ont rendu les terrains argileux plus sensibles aux glissements de terrain en période de pluie. Les glissements réguliers ont modelé des ravines, offrant aujourd'hui des paysages intimes qui tranchent singulièrement avec les plaines

environnantes. Si l'assise physique permet donc de comprendre les formes de relief actuelles des paysages qui bordent les rivières, c'est la compréhension de l'évolution des paysages qui permet de saisir la présence d'autant de friches sur ces portions de territoire.

Des paysages en constante évolution

 Alors qu'une observation furtive du paysage peut laisser l'impression qu'il est immuable, une observation attentive dévoile les signes de son évolution constante. Connaître et comprendre cette évolution permet de mieux saisir les paysages d'aujourd'hui et d'anticiper ce que pourraient être ceux de demain. Primordiale dans une démarche d'aménagement, l'évolution des paysages a ici été analysée de l'échelle régionale à une échelle de proximité qui se rapproche de l'expérience qu'un individu a du paysage en le parcourant en voiture.

À l'échelle régionale, les cartes topographiques ont permis de retracer les grandes lignes de la transformation du territoire sur plus d'un siècle (1907-2009) et de mettre à jour la diversité des situations. À titre d'exemple, si sur l'ensemble du territoire, les superficies boisées sont globalement passées de 20 à 15%, ces chiffres cachent des réalités contrastées. Alors que sur les plaines d'argile, elles n'ont cessé de diminuer pour ne représenter que 4 % de la superficie en 2009, les secteurs des terrains ravinés façonnés par les rivières ont connu une augmentation récente de leurs superficies boisées. Mais c'est à l'échelle locale, soit celle du rang¹, que les relevés détaillés de l'occupation des sols à l'aide de photographies aériennes (1931, 1964, 2009) ont permis de comprendre les forces motrices de la renaturalisation des secteurs de ravines (Figure c). On y saisit effectivement que c'est l'abandon des pâturages, impropres à la mise en culture en zone de ravines, qui explique la présence actuelle de nombreuses friches le long des rivières.

Les paysages vus par le visiteur

 Que ce soit à l'occasion d'une visite à un parent ou ami ou lors d'une balade à vélo, de nombreux visiteurs sont appelés à parcourir les routes de ce territoire. Quels sont les paysages les plus susceptibles d'attirer leur attention en raison de leurs qualités visuelles ? Quels sont les éléments, les endroits qui pourront leur paraître discordants c'est-à-dire, mal intégrés, disproportionnés, mal entretenus, etc.

Pour répondre à ces questions, un architecte paysagiste a parcouru les routes du territoire. Reconnaisant que le visiteur pouvait porter différents regards sur ce dernier, il a été invité à identifier les éléments visuels d'intérêt et de discordances au plan esthétique, environnemental et culturel. Parmi ces éléments, les vues sur les cours d'eau et les routes sinueuses qui les bordent sont clairement ressorties comme des éléments visuels d'intérêt esthétique (Figure d). Ces dernières peuvent effectivement offrir une expérience routière différente de celles des routes toujours rectilignes des plaines. À l'inverse, les cours d'eau sans bande riveraine ou de qualité douteuse ont été identifiés comme des éléments visuels de discordance pour des motifs environnementaux.

Les paysages vus de l'intérieur

 Le regard des résidents est différent de celui des touristes : il est teinté de leur expérience et de leur connaissance. Or, comme en définitive ce sont eux qui sont appelés à être le plus directement visés par tout geste ou activité menant à une transformation, une mise en valeur ou une requalification des paysages, la connaissance de leurs regards sur le paysage est particulièrement importante. À travers des activités de cartographie participative, des discussions autour de photographies et même des collages, des représentants du milieu (élus, intervenants, inspecteurs municipaux, directeurs généraux des municipalités), des producteurs agricoles et forestiers ainsi que des jeunes âgés de 9 à 13 ans, ont pu s'exprimer sur les paysages qu'ils valorisent et dévalorisent. Quelque 265 éléments ont ainsi été identifiés comme étant valorisés sur le territoire. Parmi ceux-ci, là encore, les cours d'eau et

la presque totalité des rangs qui les bordent, sont ressortis parmi les éléments les plus appréciés du territoire, non seulement pour des raisons esthétiques mais aussi pour leur caractère naturel, le sentiment de tranquillité qu'ils procurent et parce qu'ils sont associés à des milieux riches en biodiversité (Figure d). Particulièrement significative, cette section de l'état des lieux place donc les rivières comme l'un des principaux éléments de fierté du territoire pour la population.

Comment passer de l'état des lieux au diagnostic paysager ? Comment définir des enjeux de paysages ?

 Dans la mesure où on veut en arriver à « révéler, mettre en valeur, requalifier » les paysages, il importe de définir les enjeux qu'ils soulèvent, soit à identifier pourquoi agir et sur quoi agir. C'est là le rôle ultime du diagnostic paysager. S'il était tentant de faire intervenir un spécialiste qui, fort de ses connaissances, pourrait identifier ce qui lui paraît être les principaux enjeux, il paraît plutôt nécessaire, dans le cadre d'une démarche visant à définir un projet collectivement partagé, de recourir à des méthodes favorisant la prise en compte de différents points de vue. Si ces méthodes sont relativement nombreuses, la plus reconnue et la plus simple est peut-être l'analyse MOFF pour menaces, opportunités, forces et faiblesses (dite aussi méthode AFOM ou SWAT).

Appliquée dans le cadre de séances de travail collaboratives réunissant des intervenants régionaux autour de la thématique « Agriculture et paysage », la méthode a notamment fait ressortir, parmi les forces du territoire, la présence des rivières. En contrepartie, des accès physiques limités aux rivières et la dégradation des cours d'eau ont été identifiés comme les principales faiblesses du territoire.

En conclusion...

La réflexion collective sur et par le paysage menée dans le cadre du projet « Paysages maskoutains » aura donc permis de révéler la place privilégiée de l'eau dans le territoire. Cette réflexion est venue en effet démontrer l'importance du croisement des regards portés sur le paysage : dans un projet initié pour répondre à l'uniformisation et à la banalisation des paysages des zones d'intensification agricole, l'importance de l'eau aurait effectivement pu être autrement masquée par la seule problématique de l'agriculture.

Plus encore, ce croisement de regards a permis de révéler la diversité des dimensions (écologiques, récréatives, esthétiques, etc.) auxquelles contribuent les rivières et cours d'eau. Il a aussi permis de dépasser la réflexion portant sur les seuls enjeux liés à la qualité de l'eau pour en arriver à travailler à la mise en place de projets de réhabilitation sur le plan écologique et social.

Contact

Gerald Domon : gerald.domon@umontreal.ca

Julie Ruiz : Julie.Ruiz@uqtr.ca

Sites Internet :

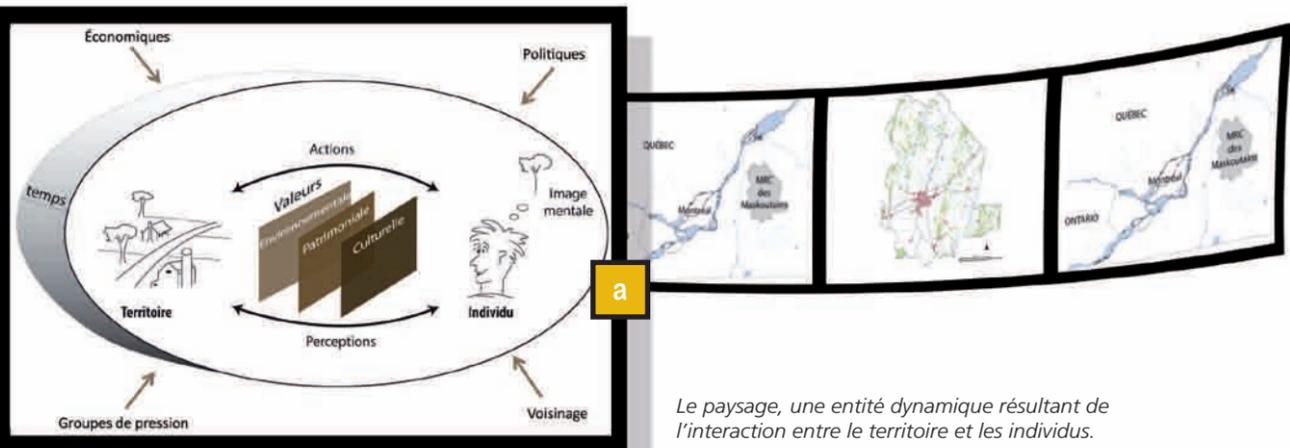
<http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/>

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1403&owa_no_fiche=1&owa_apercu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=

Université 
de Montréal

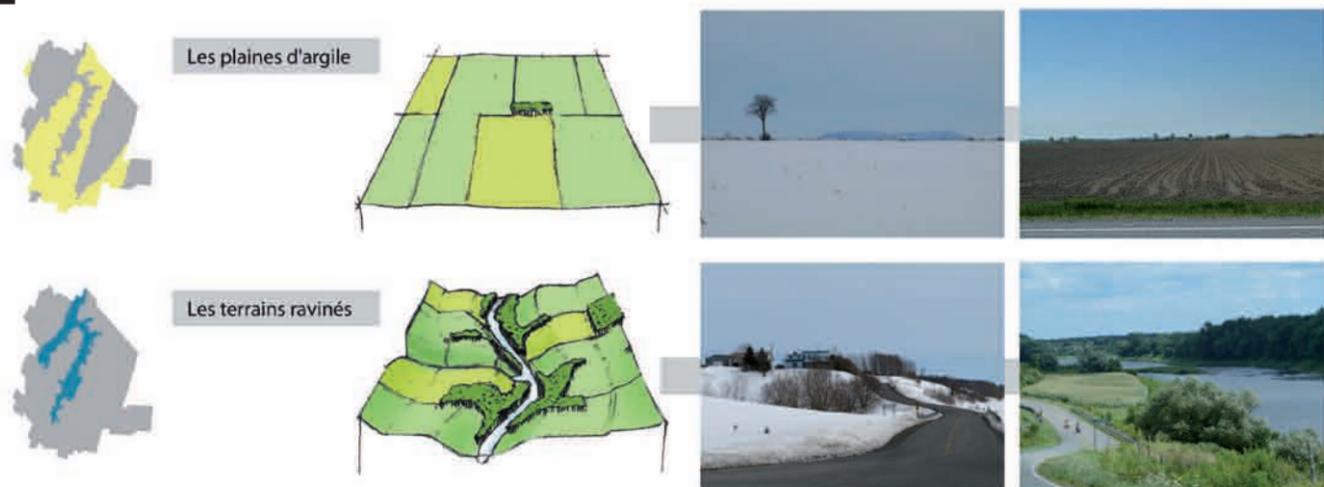

Université du Québec
à Trois-Rivières

1- Au Canada, le rang est le système de division des terres rurales. Les parcelles, le plus souvent rectangulaires, sont alignées perpendiculairement à un cours d'eau ou à une route afin d'en faciliter l'accès.



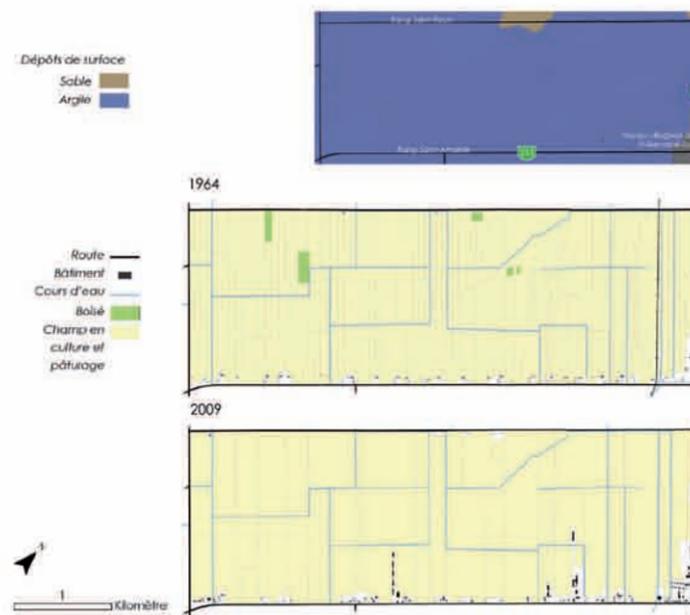
Le paysage, une entité dynamique résultant de l'interaction entre le territoire et les individus.

b



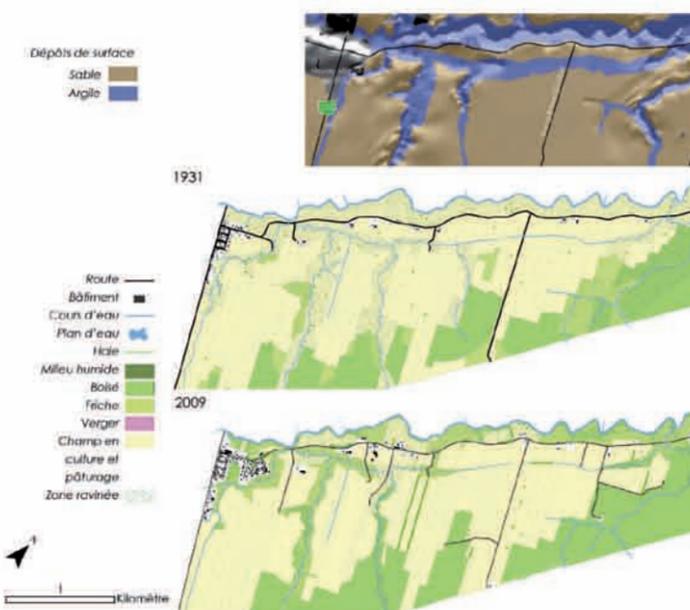
Les terrains ravinés par les rivières, des îlots de diversité au sein des paysages de plaines agricoles intensives.

c



Plaines d'argile et terrains ravinés, des évolutions contrastées du paysage.

Sur les plaines d'argile, l'uniformisation du paysage

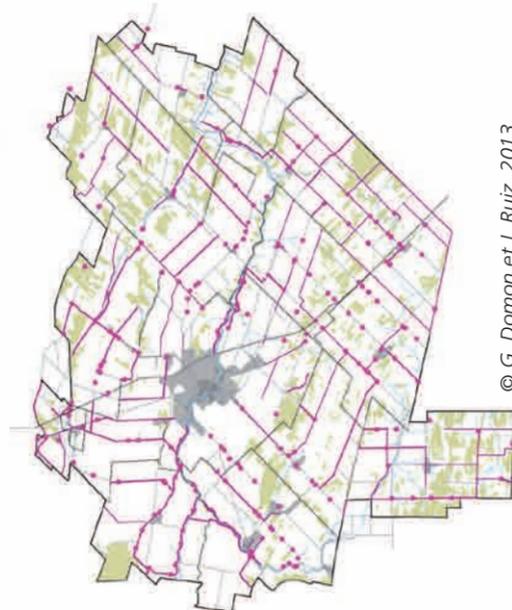


Au sein des terrains ravinés, des paysages qui se renaturent

d1

Les éléments d'intérêts visuels pour des motifs esthétiques relevés par l'expert

- Éléments ponctuels (260)
- Segments routiers (70)

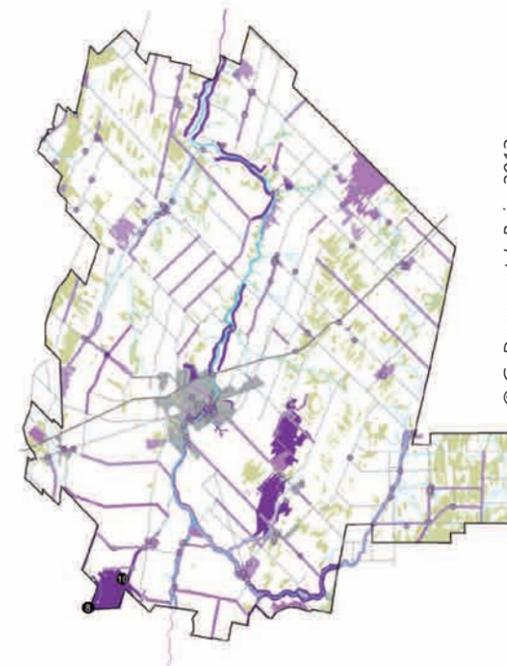


d2

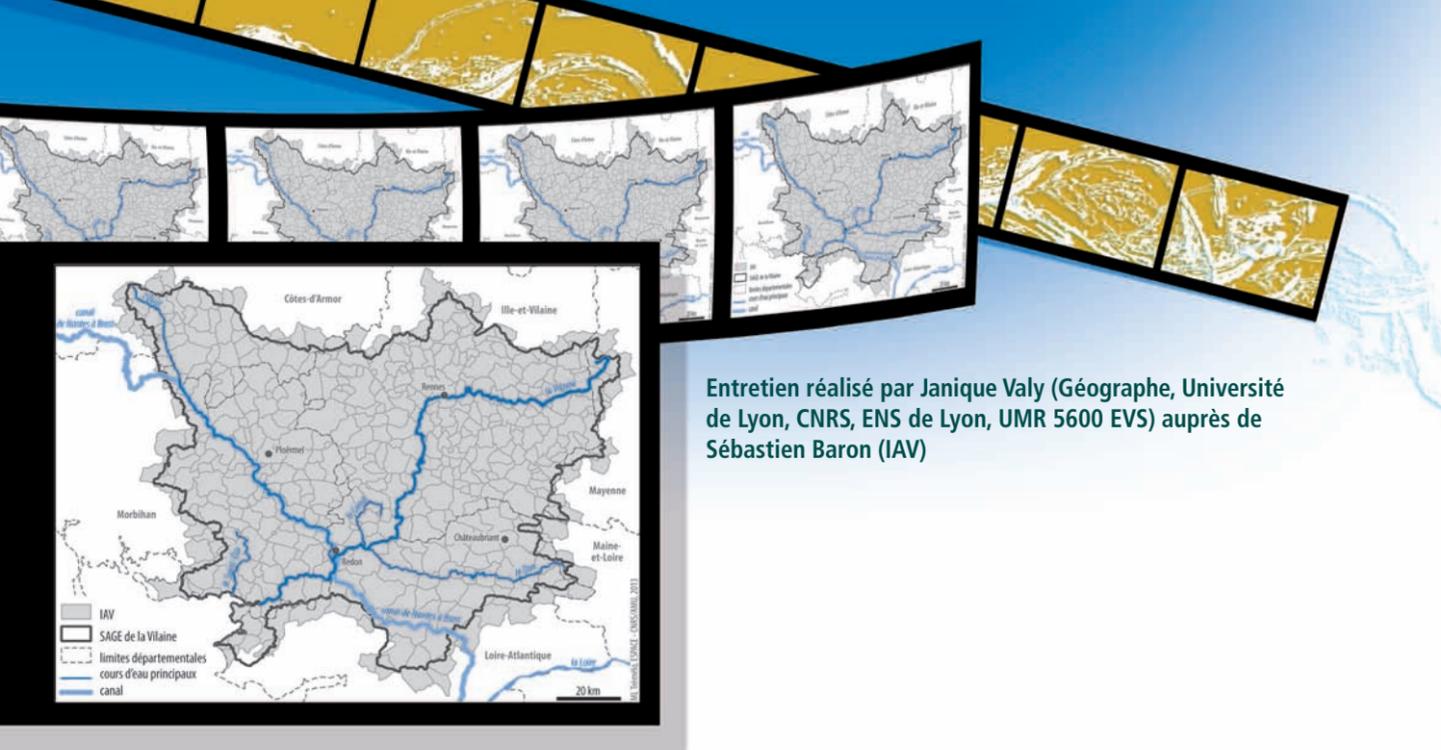
Les éléments valorisés par la population

- Éléments ponctuels relevés par
 - 1 participant
 - de 2 à 5 participants
 - Plus de 5 participants
- Éléments linéaires relevés par
 - 1 participant
 - de 2 à 5 participants
 - Plus de 5 participants
- Portions de territoire relevées par
 - 1 participant
 - de 2 à 5 participants
 - Plus de 5 participants

- Routes
- Cours d'eau
- Zones boisées
- Noyaux urbains et villageois



d1, d2, Les rivières, des lieux fortement appréciés.



Entretien réalisé par Janique Valy (Géographe, Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS) auprès de Sébastien Baron (IAV)

Du côté de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine : « comprendre la perception de l'eau permet aussi de faire de la sensibilisation »

Présentation

Le bassin de la Vilaine s'étend sur 11 000 km², sur deux régions (Bretagne et Pays de Loire) et six départements (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne et Morbihan). Le bassin se caractérise par un chevelu très dense et de faibles pentes. L'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) a été créée par les départements de Loire-Atlantique, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan pour l'aménagement hydraulique, rôle qui a évolué vers la gestion équilibrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Vilaine. Ses missions sont :

- la gestion du barrage estuarien d'Arzal avec deux missions prioritaires qui sont de limiter les inondations à Redon et de constituer une réserve d'eau douce pour la production d'eau potable (Figure a) ;
- la production d'eau potable avec une usine qui alimente jusqu'à un million de personnes en été et qui a un rôle de régulation régionale ;
- la coordination territoriale : portage du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Vilaine (arrêté en 2003 avec une révision finalisée en 2014) et assistance aux syndicats de bassin versant ;
- la gestion des inondations avec le portage de deux Programmes d'action de prévention des inondations (PAPI) sur le bassin de la Vilaine : premier PAPI de 2003 à 2011 suivi d'un deuxième PAPI de 2012 à 2018 (Figure b) ;
- la gestion de milieux naturels : programme Natura 2000 sur les marais de Redon, poissons migrateurs, plantes invasives, estuaire de la Vilaine.

L'IAV a été labellisée Établissement public territorial de bassin (EPTB) en 2007. Dans la gestion de l'eau, l'IAV dispose d'un atout important de cohérence territoriale : le bassin versant constitue le périmètre du SAGE mais aussi le périmètre de compétence de l'EPTB et le périmètre du PAPI.

Questions à

?

Sébastien Baron, ingénieur prévention des inondations – sensibilisation sur l'eau à l'Institut d'Aménagement de la Vilaine

■ À partir de votre expérience, pourriez-vous indiquer comment sont prises en compte les questions de perception dans la gestion du bassin de l'IAV et quelle place elles occupent aujourd'hui ?

■ Les perceptions des différents acteurs impliqués dans la gestion de l'eau sont prises en compte à différents niveaux.

Tout d'abord, à l'échelle du bassin de la Vilaine, au sein de la Commission locale de l'eau qu'anime l'IAV, chaque acteur présente son point de vue et défend ses intérêts. Les différentes perceptions y sont affirmées et prises en compte dans les négociations. De manière transversale aux différentes thématiques sur l'eau, l'IAV travaille également sur la sensibilisation des différents acteurs. Les études de perception réalisées ont permis d'orienter ces actions de sensibilisation et le positionnement de l'IAV. Dans le cadre de la révision du SAGE, engagée en 2011 avec un arrêté attendu en 2014, nous avons ainsi réalisé un chapitre sur la sensibilisation de trois publics prioritaires : les maîtres d'ouvrages et décideurs, les professionnels, notamment les agriculteurs, et les jeunes et le grand public. Il définit les modes d'organisation mais aussi le message clef attaché à chaque thématique.

L'IAV a également réalisé en 2009-2010 une étude de faisabilité pour mettre en place un programme de sensibilisation sur l'eau dans le bassin de la Vilaine. L'ouverture d'une rubrique « Ressources pédagogiques » sur le site internet de l'IAV en est une première application (<http://www.eptb-vilaine.fr/site/index.php/ressources-pedago>). Elle ne porte à ce jour que sur le thème des inondations avec la conception d'un livret pédagogique destiné aux enseignants et animateurs des associations d'éducation à l'environnement (Figure c). Ce livret propose des pistes d'activités en lien avec les programmes scolaires du collège et fait le lien avec les ressources mobilisables : données scientifiques, photographies, propositions de visite de terrain. Cette rubrique a vocation à s'étoffer progressivement sur les autres thématiques que porte l'IAV : les zones humides, l'estuaire et les poissons migrateurs.

Ensuite, cette dimension est également prise en compte au niveau des programmes d'actions opérationnels. Ils comportent généralement une phase d'état des lieux territorial qui, en plus des données sur les milieux, tient compte des volontés des acteurs impliqués. Sur les marais de Redon par exemple, le programme Natura 2000 repose sur une forte concertation avec les élus, les agriculteurs, les pêcheurs et les environnementalistes. C'est en côtoyant au quotidien les usagers et les élus de ce territoire que nous avons pu appréhender les différentes perceptions sur les zones humides. En complément, une étude est en cours pour définir des axes de valorisation de ces marais. Elle a débuté par un atelier de photo-interprétation sur la perception des marais et de leur valorisation avec la participation d'élus, d'agriculteurs, de pêcheurs, de chasseurs, de naturalistes et d'agents de développement économique des départements et de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). Sur l'estuaire de la Vilaine, les actions sont coordonnées par un comité d'estuaire constitué d'élus, de professionnels de la pêche et de la plaisance et d'associations de protection de l'environnement. Une étude sociologique a été menée en 2004 et a été valorisée par l'édition d'un ouvrage *L'estuaire de la Vilaine* aux presses universitaires de Rennes.

Sur le thème des inondations, un programme de recherche a été mené dans le cadre du premier PAPI pour appréhender les différentes perceptions de ce phénomène et apporter un regard différent que celui des gestionnaires. Coordonné par Nadia Dupont, géographe, à l'Université de Rennes 2, l'étude pluridisciplinaire comprenait des volets histoire, géographie, sociologie et économie. Ce programme de recherche a été valorisé

dans le cadre d'un colloque en juin 2011 et par l'édition d'un ouvrage *Quand les cours d'eau débordent* aux presses universitaires de Rennes. Cet ouvrage a été offert par l'IAV aux maires des communes du bassin exposées aux inondations et aux services de l'État et collectivités impliquées dans la gestion des inondations.

Qu'est-ce que ces études de perceptions vous ont apporté et quels ont été leurs résultats ?

Ces études permettent de comprendre des comportements ou des réactions que nous pouvons observer lors des réunions avec des élus ou lors de réunions publiques. Parfois nous proposons une démarche et cela « coince » parce qu'elle ne répond pas à la perception que les gens ont des choses. La notion de bassin versant, par exemple, est assez peu connue, assez peu partagée du grand public. Par exemple, sur les inondations, il est intéressant de comprendre comment les gens perçoivent l'inondation : est-ce qu'ils mettent en premier le facteur naturel ou le facteur anthropique ?

Quelles sont vos perspectives et vos attentes concernant les études de perception ?

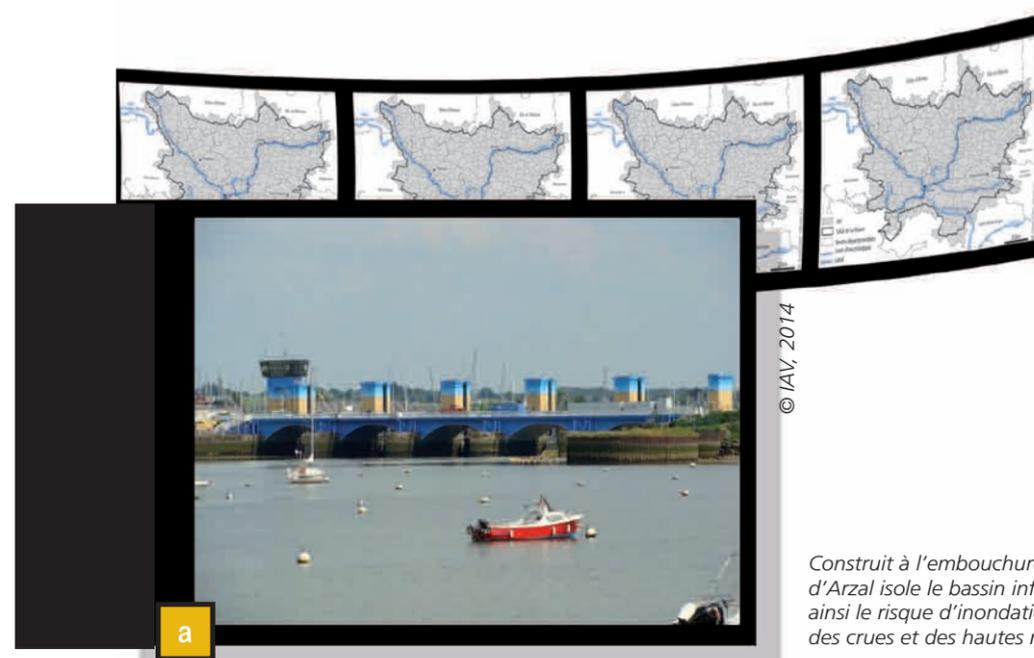
Nous allons mener les actions de sensibilisation définies dans le SAGE avec en particulier des sessions de formation des élus. Ces derniers sont en effet des décideurs, des aménageurs, ils délivrent les permis de construire, ils font le plan local d'urbanisme mais surtout, ils sont en contact au quotidien avec les habitants et les associations.

Deux programmes de recherches vont être engagés dans le cadre du deuxième PAPI. L'un des deux évaluera l'efficacité des actions d'information préventive réalisées telles que la pose de repères de crues ou la diffusion des Documents d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM).

Les études de perception apportent un regard différent de celui des gestionnaires. Les maîtres d'ouvrages parmi lesquels l'IAV, ont intérêt à les prendre en compte dans la définition de leurs programmes et la conception des actions, mais aussi pour sensibiliser les différents publics.

Contact

Sébastien Baron : Sebastien.Baron@eptb-vilaine.fr
 Tel : 02 99 90 88 44
 Institution d'Aménagement de la Vilaine
 Boulevard de Bretagne – BP 11 – 56130 La Roche-Bernard
 Site Internet : www.eptb-vilaine.fr



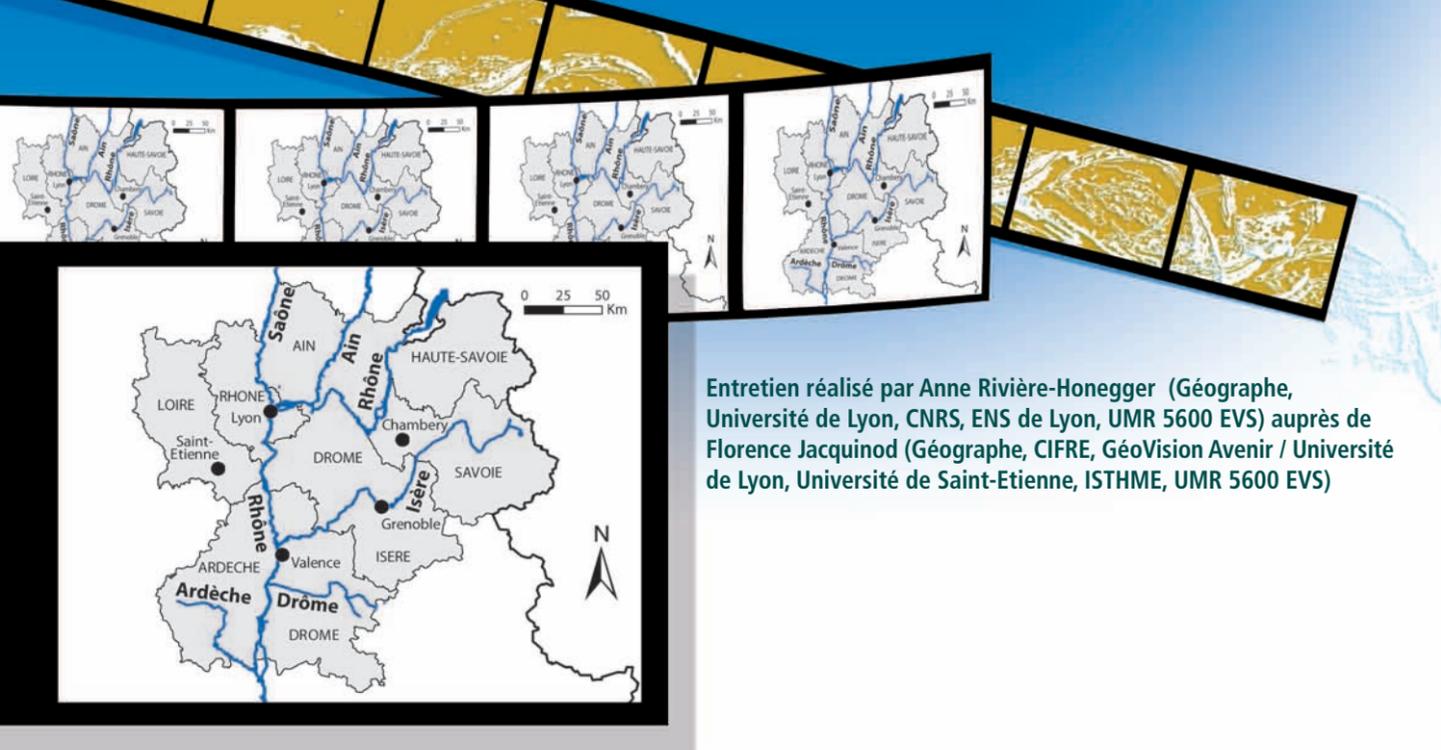
Construit à l'embouchure de la Vilaine, le barrage d'Arzal isole le bassin inférieur de l'océan et limite ainsi le risque d'inondation lié aux effets conjugués des crues et des hautes marées.



Les dernières grandes inondations de la Vilaine ont eu lieu en 1995 et en 2001.



Livret pédagogique sur les inondations, destiné aux collégiens du bassin de la Vilaine.



Du côté du Rhône : des géovisualisations 3D pour la concertation autour des plans de prévention du risque d'inondation (PPRI) : recherche-action pour le développement d'outils de représentation du risque

Présentation

Entre 2009 et 2013, plusieurs projets de recherche-action ont été réalisés par la composante stéphanoise de l'UMR 5600 Environnement, Ville et Société en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes (DREAL RA) (Jacquinod, 2012 ; Jacquinod et Langumier, 2010 ; Jacquinod, 2014).

Ils ont été financés par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du volet « Inondations » du Plan Rhône.

Ces projets de recherche-action avaient pour objectif le développement de représentations de territoire (géoréférencées) en trois dimensions au service de la politique de prévention du risque d'inondation. Ces « géovisualisations 3D » représentent les territoires soumis au risque d'inondation et les phénomènes de crues qui les concernent, c'est-à-dire l'« aléa hydraulique » auquel ils sont exposés. Ces géovisualisations 3D servent aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la politique de prévention du risque à réfléchir sur l'aménagement des territoires à risque, à discuter des mesures à prendre en compte et, plus largement, à communiquer sur la présence et l'étendue du risque d'inondation sur le territoire.

Questions à

?

Florence Jacquinod (Géographe), docteur, chercheur associé ISTHME, Université Jean Monnet Saint-Etienne, CNRS – UMR 5600, Environnement, Ville, Société

Quels sont, selon vous, les objectifs et les intérêts d'une démarche de recherche-action pour développer les géovisualisations 3D ?

Conformément à la circulaire du 3 juillet 2007 relative à la consultation des acteurs, la concertation avec la population et l'association des collectivités territoriales dans les plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN), les géovisualisations 3D des territoires inondés se veulent des outils pour la concertation sur les Plans de prévention du risque inondation (PPRI) en proposant une représentation plus intuitive de la cartographie du risque. Elles doivent permettre une meilleure compréhension des données techniques et une meilleure appréciation des conséquences des zones inondables sur les enjeux et dynamiques de développement (Figure a).

La collaboration entre chercheurs et praticiens trouve toute sa pertinence dans la mise en commun des compétences scientifiques et opérationnelles de chacun. Elle est particulièrement intéressante dans un contexte technologique complexe et évolutif, afin de produire des outils performants et pour construire une compréhension fine de leurs apports aux pratiques existantes dans le domaine de l'aménagement.

Le recours à la recherche-action et à un partenariat avec un laboratoire de recherche pour développer ces outils s'explique en premier lieu par la relative nouveauté et la complexité des technologies à mettre en œuvre. La collaboration université-services de l'État a pour objectif de développer des outils et méthodes efficaces et adaptés aux besoins des services en charge de la politique de prévention des risques. Pour cela, un dispositif de recherche-action est mis en place, qui s'appuie sur l'expérimentation des outils directement dans l'action pour produire des connaissances précises et adaptées à leur contexte d'utilisation.

Le chercheur contribue à la production des géovisualisations 3D aux côtés des acteurs opérationnels et observe leurs différents usages en contexte. L'observation est réalisée de manière directe (le chercheur observe lui-même les situations auxquelles il participe) sur le mode de l'observation participante. Ce type d'observation permet au chercheur, en s'immergeant dans les projets de prévention du risque et en participant activement à l'élaboration des documents réglementaires, d'observer les conditions de production et d'usage des géovisualisations 3D, mais aussi de co-élaborer avec les acteurs opérationnels des méthodes au plus près des besoins de ces derniers. Les observations ainsi recueillies viennent également nourrir des réflexions plus générales sur l'usage des représentations 3D pour la gestion et la planification territoriale. La mise en perspective des connaissances scientifiques des outils 3D et de leurs usages avec l'expérience et les pratiques des acteurs opérationnels permet à la fois de créer des outils pertinents et de construire une compréhension riche des processus observés (en l'occurrence les PPRI).

Comment produit-on un outil de géovisualisation 3D ?

Concrètement, la fabrication des géovisualisations 3D se fait en plusieurs temps, comme le montre l'exemple ci-après de la réalisation d'une géovisualisation 3D d'une commune en bord du Rhône. La production de géovisualisations 3D s'appuie sur des bases de données géographiques existantes et, notamment, dans le cas du linéaire rhodanien, sur la base de données topographiques Rhône produite par l'Institut national de l'information géographique et forestière, qui décrit de manière précise la topographie du fleuve et des zones inondables. D'autres bases de données géographiques sont utilisées pour produire une représentation schématique du territoire (dont les BD ORTHO et BD TOPO de l'Institut national de l'information géographique et forestière). Les données sur le risque d'inondation sont ensuite superposées à ce modèle, ainsi que des éléments significatifs du paysage du territoire concerné (les éoliennes par exemple), qui serviront de points de repères lors de la visualisation et de la présentation du modèle 3D (Figure b).

Quels sont les résultats que vous avez pu obtenir par l'utilisation des outils 3D dans le cadre du Plan Rhône ?

Dans le cadre du volet « Inondations » du Plan Rhône, ces outils ont été mobilisés dans cinq départements, sur plus d'une vingtaine de communes, à la fois pour des réunions de concertation avec les élus et des réunions publiques avec les riverains du Rhône. Le bilan est positif pour les services de l'État, pour qui les outils 3D sont un atout précieux pour guider la concertation, notamment pour transmettre les informations techniques sur le risque de manière claire et pédagogique. Lorsqu'il y a volonté de dialogue, les représentations 3D de territoire constituent un support de discussion et d'échanges, qui permet à la fois une lecture claire des informations données et la construction d'une réflexion commune sur un territoire. Du côté de la recherche, ces expérimentations dans des cas réels ont permis de mieux comprendre les différents rôles des représentations en trois dimensions et les stratégies au service desquelles elles sont mobilisées et de produire des connaissances scientifiques sur ces sujets.

Quels sont selon vous les facteurs de réussite du projet ?

De manière générale, la réussite de la démarche dépend de l'étroite collaboration entre les différents acteurs. Dans un contexte contraint par la mise en œuvre de multiples réformes (dont la révision générale des politiques publiques), il s'agit pour les services de l'État de mobiliser les moyens nécessaires à l'acquisition de nouvelles compétences en recourant à un transfert depuis la recherche vers le champ opérationnel de l'action publique. Le chercheur bénéficie en retour de l'expérience et des savoirs des acteurs opérationnels pour réaliser ses travaux.

Plus spécifiquement, plusieurs points peuvent être dégagés :

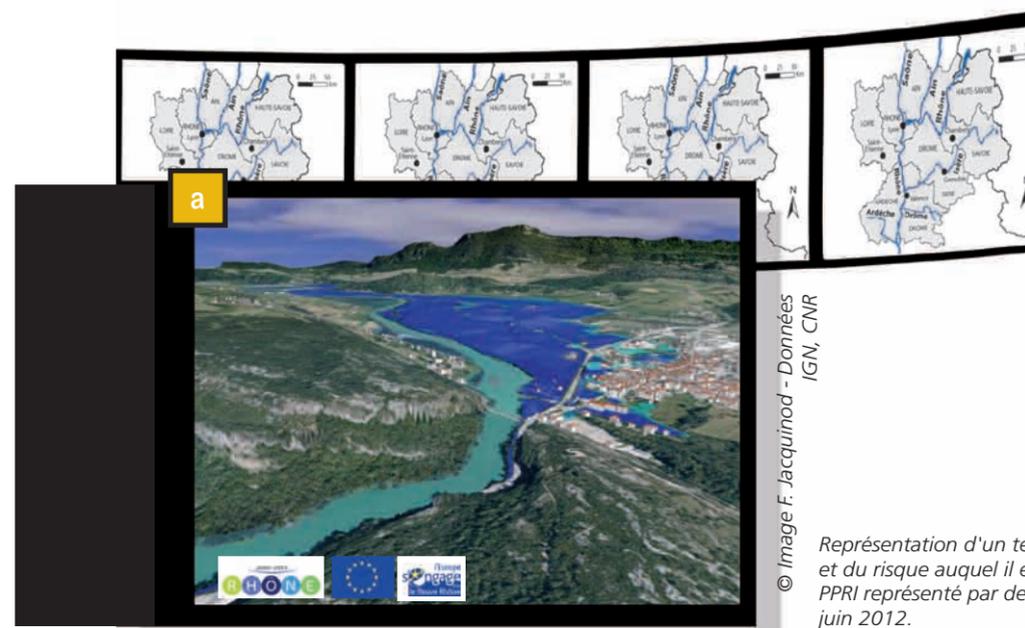
- l'importance de disposer de données géographiques fiables et d'une précision suffisante sur le territoire concerné (en l'occurrence la BDT Rhône constitue une source précieuse de connaissance topographique) ;
- l'importance de pouvoir travailler avec les différents services concernés, qui ont chacun des compétences et connaissances sur les territoires étudiés. La mobilisation efficace de ces outils nécessite de pouvoir faire travailler ensemble les différents acteurs, pour qu'ils comprennent et s'approprient ces nouvelles technologies et pour que les modèles produits soient adaptés aux besoins de chaque territoire et de chaque procédure engagée ;
- l'attention à porter à la manière de représenter le territoire et d'encadrer le recours à des visualisations numériques, particulièrement dans le cas des géovisualisations 3D qui n'ont pas été codifiées et pour lesquelles il n'existe pas de pratiques sémiologiques établies. A ce sujet, une charte d'éthique existe pour déterminer des bonnes pratiques en matière de géovisualisations 3D pour l'aménagement et l'urbanisme : voir le site <http://www.3dok.info/>.

Contact

Florence Jacquinod : jacquinod@gmail.com

Le site internet du Plan Rhône a une page dédiée à la démarche :

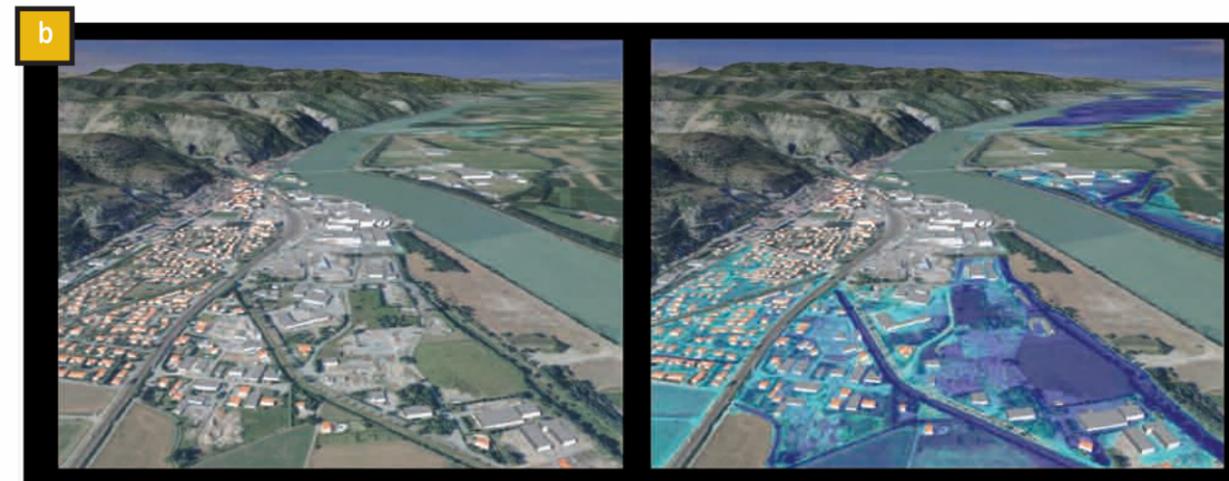
<http://www.planrhone.fr/front/index.php?lvlid=273&dsgtypid=252&pos=3>.



© Image F. Jacquinod - Données IGN, CNR

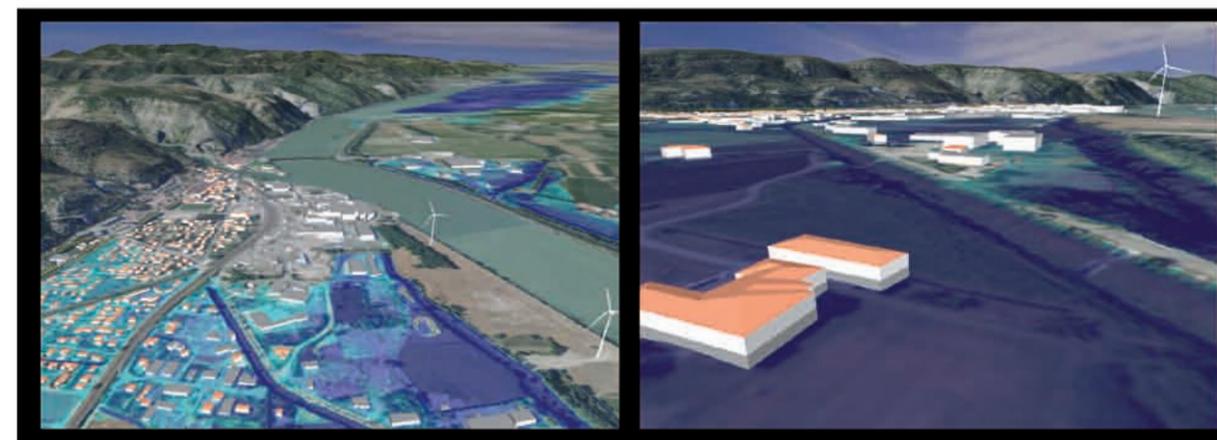
Représentation d'un territoire rhodanien et du risque auquel il est soumis (aléa hydraulique de référence PPRI représenté par des aplats de couleur). Document de travail juin 2012.

© Image F. Jacquinod - Données IGN, CNR



1- Modélisation de la zone d'étude en « 3D », à partir d'une représentation du relief (MNT) et de bases de données permettant une reconstitution schématique du territoire (Référentiel Grande Échelle et Base de données topographiques Rhône (BDT) de l'Institut national de l'information géographique et forestière) : document de travail février 2011.

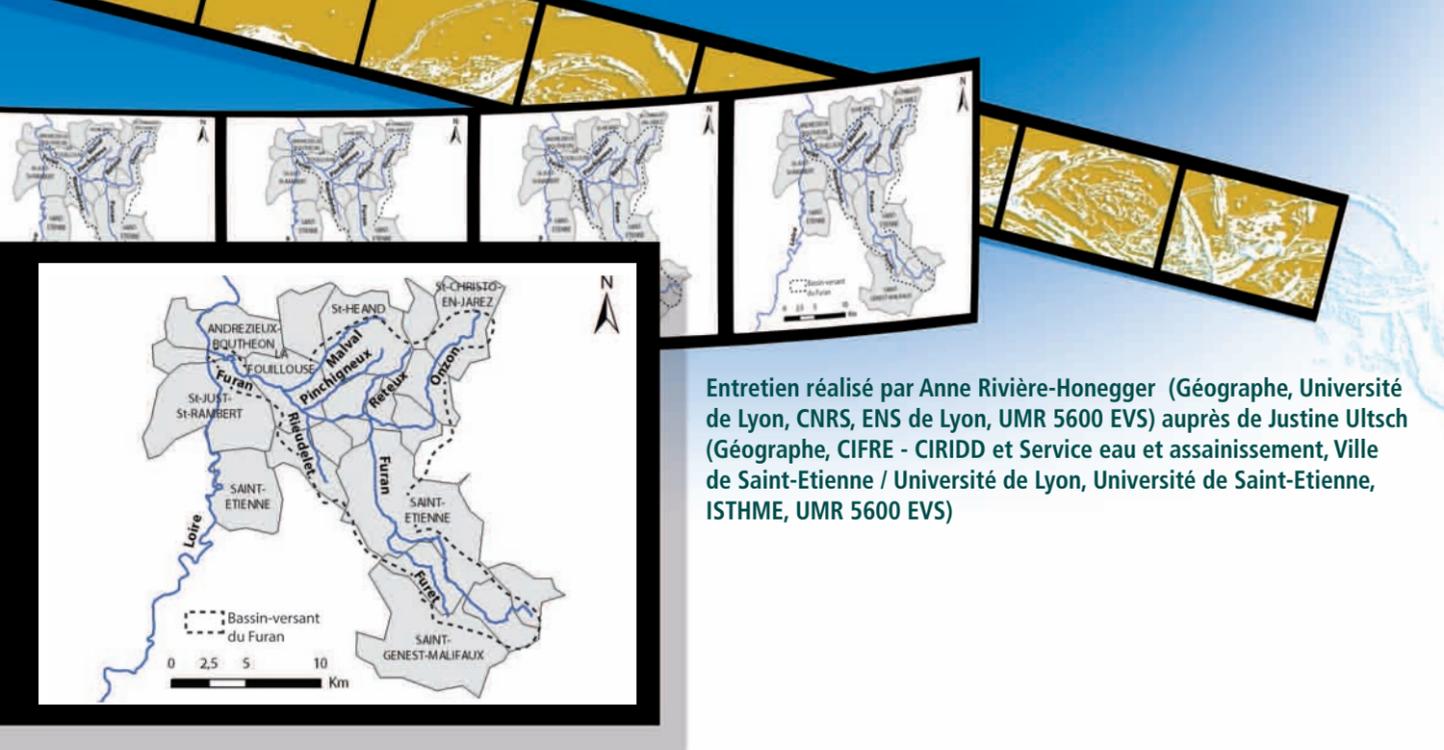
2- Représentation de l'aléa hydraulique, à partir du travail réalisé par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : document de travail février 2011.



© Image F. Jacquinod - Données IGN, CNR

3- Travail d'habillage et insertion de points de repères avec les services territoriaux (directions départementales des territoires) familiers du territoire étudié (ici par exemple les éoliennes et les ponts sur le Rhône) : document de travail février 2011.

4- Réalisation de visuels, de films de survol et/ou de maquettes interactives dans lesquels les déplacements sont libres pour les phases de concertation, en collaboration avec les services de l'État qui élaborent le PPRI : document de travail février 2011.



Entretien réalisé par Anne Rivière-Honegger (Géographe, Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS) auprès de Justine Ultsch (Géographe, CIFRE - CIRIDD et Service eau et assainissement, Ville de Saint-Etienne / Université de Lyon, Université de Saint-Etienne, ISTHME, UMR 5600 EVS)

Du côté du Furan : l'exemple d'une recherche impliquée sur la rivière du Furan à Saint-Étienne (Loire)

Présentation

Le Furan est un petit cours d'eau d'une longueur de trente-six kilomètres alimenté par une trentaine d'affluents. Son bassin versant relativement réduit, d'une surface de 178 km², draine un espace comptant environ 230 000 habitants répartis sur un territoire administratif de dix-sept communes. Hésitant entre les bassins hydrographiques du Rhône et de la Loire, le Furan prend sa source dans le Pilat (Figure a), au Bessat, pour finalement se jeter dans le fleuve Loire à Andrézieux. La forte déclivité du bassin ainsi que les orages violents et localisés lui confèrent un régime torrentiel caractérisé par des débits variables (crues sévères et étiages prononcés).

Le Furan présente la spécificité d'être couvert sur l'intégralité de la traversée de la ville de Saint-Étienne, soit sur 4,8 kilomètres. La couverture de la rivière, de ses affluents et des biefs adjacents a été réalisée entre le XVII^e et le XX^e siècle en réponse à différents enjeux : résoudre les problèmes d'insalubrité, permettre la communication dans la ville, favoriser l'extension urbaine, se protéger des inondations et éluder certaines confluctualités sociales.

Questions à

?

Justine Ultsch (Géographe), doctorante ISTHME, Université Jean Monnet Saint-Etienne, CNRS – UMR 5600, Environnement, Ville, Société.

Quel a été le contexte de réalisation de votre recherche ?

La couverture du Furan a instauré progressivement la rivière comme exutoire principal des eaux usées de la ville (Figure b et c). De fait, l'écosystème a été jusqu'à une période récente très dégradé et reste largement artificialisé comme en atteste pour le secteur en aval de la ville l'attribution du statut de « masse d'eau fortement modifiée » dans le cadre de l'application de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE).

Depuis 2004, la conjonction d'importants travaux d'assainissement visant la dépollution des eaux du Furan à 90% contre 10% auparavant et de la gestion du risque inondation incite la ville de Saint-Étienne, dans un contexte généralisé de « reconquête » des cours d'eau urbains, à s'interroger sur le devenir possible, tant matériel que symbolique, de la rivière dans la fabrique urbaine stéphanoise (Figure d).

Pour accompagner cette réflexion, j'ai été mise à disposition de la ville de Saint-Étienne sur une durée de trois ans en tant que salariée du Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable (CIRIDD) dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) en vue de la réalisation d'une thèse en géographie et en aménagement relative à l'évolution des pratiques et des discours concernant l'aménagement du Furan (fin XVII^e – XXI^e s.) en vue d'appréhender les sens et les modalités de sa potentielle mise en valeur (Ultsch, 2010 ; Brenas *et al.*, 2009).

Rattaché au service eau et assainissement de la direction voirie-infrastructures, le poste de chargée d'étude sur le Furan avait pour objectif d'appréhender l'objet-rivière dans sa transversalité. En effet, le Furan est un objet au carrefour de divers enjeux, matérialisés par une multiplicité de projets portés par les différentes directions de la ville de Saint-Étienne (voirie, infrastructures, urbanisme, affaires culturelles, etc.) ainsi que par d'autres acteurs tel que le service rivières de Saint-Étienne Métropole.

Quels sont les domaines d'action plus particulièrement investis ?

Quatre domaines d'action ont particulièrement été investis au cours de cette recherche impliquée :

- **environnemental** autour de la communication sur les travaux d'assainissement au travers de différents événements (expositions, journées portes ouvertes sur le chantier de la station d'épuration, visites souterraines du Furan, etc.) et de la sensibilisation au risque naturel d'inondation comme le volet historique du Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) interactif de la ville ;
- **patrimonial** avec la construction de projets sur la rivière comme élément constitutif de l'histoire de la ville, avec le label Ville d'art et d'histoire et les Archives municipales de Saint-Étienne (publications, expositions, jeu pédagogique, élaboration d'un SIGéohistorique, etc. ;
- **urbanistique** au travers de l'inscription de la rivière et de sa potentielle valorisation dans des documents d'urbanisme prospectifs, stratégiques, réglementaires (tels qu'une ZPPAUP¹), mais aussi dans des projets d'urbanisme opérationnel (réaménagement de places, création d'un sentier d'interprétation Furan-Furet, etc.) ;
- **de « design »** en collaboration avec la Cité du design avec une réflexion élargie sur la valorisation de la rivière dans le cadre de la biennale du design en 2008.

1- ZPPAUP – Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, dispositif désormais remplacé par les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

Comment s'est organisée la collaboration entre praticiens et chercheur ?

Le travail réalisé a tout d'abord favorisé la constitution d'une connaissance géohistorique approfondie de l'aménagement et des rôles assignés à la rivière du Furan dans la fabrique urbaine stéphanoise sur un temps long (fin XVII^e siècle - XXI^e siècle) par l'investigation des fonds archivistiques dédiés. Cette connaissance, base du travail de recherche, a été réinjectée à la fois dans le processus de patrimonialisation que connaît le Furan mais aussi dans certains projets urbanistiques où la présence de la rivière peut être mobilisée dans les partis pris d'aménagement.

Certains projets ont été co-construits dans le cadre d'une collaboration praticiens-chercheur, servant à la fois des enjeux opérationnels et scientifiques, comme le système d'information géographique et historique sur la ville de Saint-Étienne et la rivière du Furan, dénommé PGHASE (Projet géohistorique sur l'aménagement de Saint-Étienne). Cet outil permet une lecture diachronique de l'aménagement de la ville de Saint-Étienne et plus spécifiquement du réseau hydrographique, dont certains aspects impactent encore les projets d'aménagement.

Quels ont-été selon vous les apports opérationnels de votre travail ?

La présence d'une chargée d'étude en sciences humaines et sociales sur un objet de prime abord « environnemental » a permis de décloisonner les champs de compétences entre directions, de confronter les savoirs et les pratiques inhérentes à chaque corps de métier, pour engager une réflexion transversale sur le Furan en interne et en externe à la ville de Saint-Étienne.

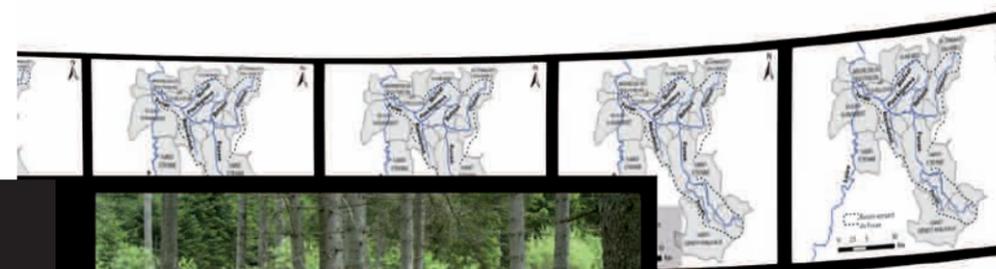
La création d'un tel poste a permis d'expérimenter de nouvelles configurations d'acteurs qui ne travaillent habituellement pas ensemble, et lorsque celles-ci étaient favorables, d'initier un échange sur les perspectives de valorisation du Furan. Ces dernières ont été nourries d'une approche comparée de villes, parfois mises en réseau, ayant entrepris une démarche de valorisation physique et/ou symbolique de leur cours d'eau partiellement couvert.

Et les apports scientifiques ?

Ce contexte de recherche marqué par une immersion au sein de la ville de Saint-Étienne a permis la mise en place d'une observation directe participante sur un temps long. Cette situation a non seulement été une opportunité d'accès à des matériaux inédits et complémentaires renseignant l'aménagement de la rivière à Saint-Étienne mais aussi d'une compréhension fine des processus de décision en situation de projets d'aménagement. Cette recherche-action est aussi qualifiée d'impliquée puisqu'à des degrés de participation divers, le chercheur accompagne le changement et produit des connaissances relatives à ces transformations. Cette posture favorise donc la co-construction d'un objet de recherche en confrontant les différents registres de savoir et d'action des acteurs en présence.

Contact

Justine Ultsch : justine.ultsch@gmail.com



© Justine Ultsch, 2008

Le Furan d'amont en aval

En amont de Saint-Étienne, dans le massif du Pilat, au lieu-dit du Pont Sauvignet.

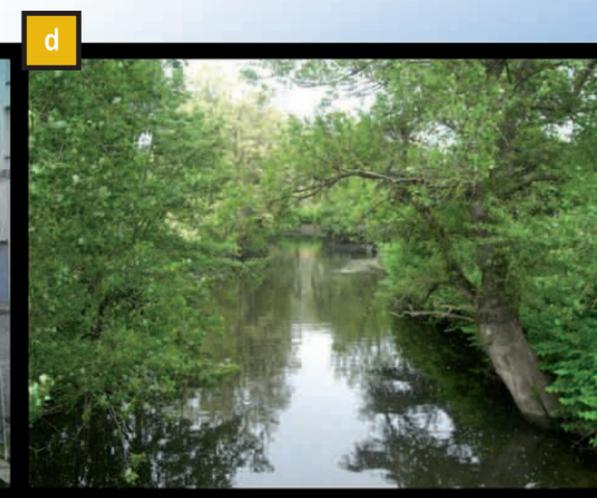


© Justine Ultsch, 2008

Dans sa traversée du quartier de la Rivière à Saint-Étienne.



A Valbenoite à Saint-Étienne, juste avant son entrée sous la couverture.



A découvert, en aval de Saint-Étienne, sur la commune de la Fouillouse.

c,d © Justine Ultsch, 2008

Thierry Corneloup, recruté en 2006 en tant que directeur, a mis en place la structure et dirigé le syndicat jusqu'au début de l'année 2012. Il occupe aujourd'hui le poste de chargé de mission « Eau et milieux aquatiques » pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

■ **À partir de votre expérience pourriez-vous indiquer quelle place avaient les questions de perception dans la gestion environnementale du cours d'eau ?**

■ La place de la perception au sein de mon travail n'a jamais été quelque chose de défini et de cadré avec un programme de type « analyse sur la perception des enjeux » à travers des enquêtes et des questionnaires par exemple. Mais dans les faits, pour mener à bien des projets, que ce soit dans la construction de la gouvernance du syndicat avec les élus ou encore pour la mise en œuvre des mesures relatives aux inondations (travaux de protection ou d'entretien des lits notamment), nous étions obligés de trouver des consensus et d'expliquer à la population ce que l'on faisait ou ce que l'on ne faisait pas. Cette approche s'insère plutôt dans la stratégie globale des projets.

Mon premier travail, par exemple, a été de mettre en place un syndicat pour faire travailler ensemble des élus qui avaient des politiques et des visions différentes des enjeux liés à l'eau. Je me suis attardé, durant la partie préliminaire de mise en place du syndicat, sur une phase de discussion qui a permis aux élus d'exprimer leurs attentes et de préciser leurs propres perceptions de la gestion de l'eau. Il pouvait y avoir des discours différents entre riverains et élus ce qui supposait qu'il y avait peut-être des choses différentes à mettre en place ensuite au niveau du syndicat. Je ne dirais pas qu'il faut qu'un projet soit admis à l'unanimité - ce n'est pas possible - mais il faut qu'il y ait un certain consensus, une certaine appropriation, notamment par les riverains.

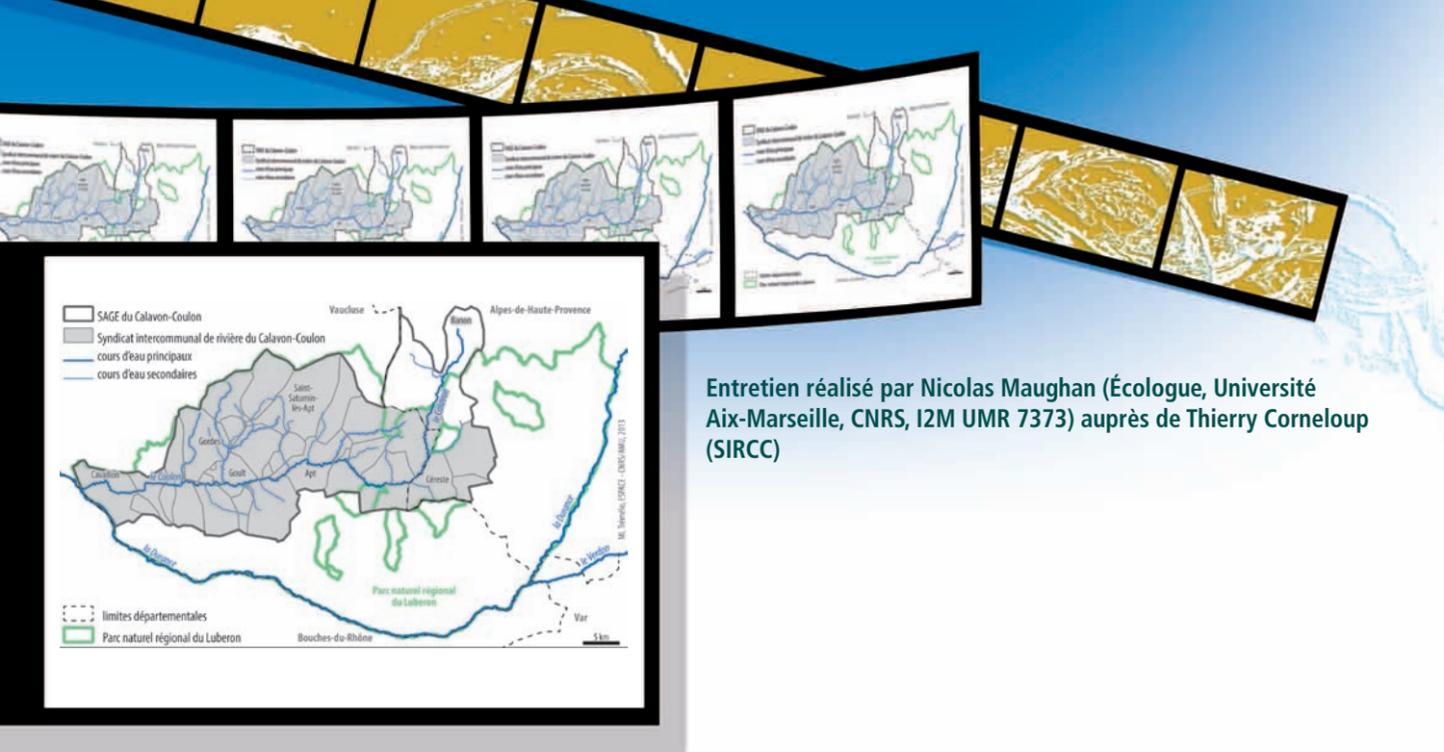
■ **Pourquoi et comment avez-vous développé une réflexion sur les questions de perception ?**

■ Cela se fait sur beaucoup de bassins versants concernés à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée Corse, en préalable à l'élaboration des SAGE, et en fin de SAGE pour produire des retours d'expériences. De par ma formation pluridisciplinaire, intégrant notamment des approches sociologiques, je suis sensible aux questions de perception. J'attache donc beaucoup d'importance à ce type de démarche. Au sein du syndicat, si les choses ne se faisaient pas de manière cadrée, il y avait quand même, sur le terrain, un temps accordé à ces questions. C'était pour moi une nécessité. Néanmoins, cette analyse de perception et d'identification des « jeux d'acteurs » ne se faisait pas en amont de chaque projet car nous n'avions pas forcément le temps pour.

Par ailleurs, en matière de sciences humaines, des historiens sont intervenus dans le cadre de l'élaboration du PPRI. Il s'agissait d'une commande de l'État. L'objectif était de réaliser une étude historique en préalable au travail technique hydraulique des PPRI du Vaucluse. L'étude s'appuyait sur un corpus d'images, de cartes postales, d'interviews d'acteurs et d'usagers et a été restituée sous la forme d'un film. Nous avons participé au film en fournissant des documents où l'on voyait l'occupation du sol telle qu'elle était avant-guerre et telle qu'elle est aujourd'hui au niveau des zones inondables. Cela a permis des approches diachroniques et fourni des supports extrêmement « percutants ».

J'ai trouvé cela très intéressant de mettre en perspective toute l'histoire du bassin. Nous avons ainsi pu voir les initiatives de gestion passée et la mise en place des différents syndicats au fil des siècles ainsi que tous les essais qui avaient été faits. Cela pouvait expliquer la difficulté qu'il y avait eu lors de la mise en place du syndicat actuel. Cela a aussi permis d'afficher la valeur patrimoniale de certains ouvrages sur le cours d'eau. Des ouvrages qui sont aujourd'hui au cœur du débat sur les questions de continuité écologique et sédimentaire... des perceptions différentes en somme !

Nous nous sommes servis du film dans notre démarche de gestion, lors des réunions notamment, comme outil de dialogue avec la population et les élus.



Du côté du bassin du Calavon-Coulon :

« prendre en compte la perception est un travail quotidien et indispensable »

Présentation

Le Calavon-Coulon est une rivière méditerranéenne qui prend sa source dans les Alpes-de-Haute-Provence au pied de la montagne de Lure. Elle coule au sud du département du Vaucluse sur une distance de 88 km avant de se jeter dans la Durance à la hauteur de la ville de Cavaillon, à proximité d'Avignon. Elle draine un bassin versant karstique d'environ 1 000 km² et porte le nom de Calavon sur sa partie amont et de Coulon sur sa partie aval. Comme beaucoup de cours d'eau méditerranéens sa gestion doit tenir compte d'une rareté de l'eau estivale et d'une forte abondance automnale et hivernale qui provoque des inondations régulières sur la partie aval où se situent les secteurs aujourd'hui les plus urbanisés du bassin versant. Les premières mesures de gestion du Calavon-Coulon furent initiées et mises en œuvre grâce à l'impulsion donnée par le Parc naturel régional du Luberon, créé en 1977, que le cours d'eau traverse. Ces premières initiatives concernaient principalement des phénomènes de pollutions chroniques provenant de la ville d'Apt (rejets d'effluents industriels). C'est suite à de fortes crues en janvier 1994, qui ont entraîné de graves inondations à Cavaillon, qu'est apparue la nécessité d'une gestion physique du cours d'eau et qu'a été proposée la création d'un syndicat de rivière. Dix ans après, en 2005, les statuts du Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon ont été officiellement déposés.

Sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, il existe plus de 40 Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Le second SAGE du Calavon-Coulon est aujourd'hui en cours de validation. Le Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) du Calavon-Coulon a été prescrit le 26 juillet 2002.

Existe-t-il une certaine culture du dialogue chez les acteurs locaux du fait d'être au sein d'un Parc naturel régional ?

Sur certains projets à caractère environnemental, oui. Cela aide d'être au sein d'un Parc naturel régional, car il y a des personnes déjà très sensibles aux actions sur les milieux naturels. Inversement quand on travaille sur la gestion des inondations, laquelle passe parfois par des travaux assez lourds (Figure a), cela peut sembler contradictoire pour des associations de protection de l'environnement. Ce qui peut être un atout pour certains projets, ne l'est pas pour d'autres.

Il existe un certain nombre d'associations plus ou moins influentes sur le Parc régional du Luberon et qui ont fortement été associées dans la co-construction du SAGE. Je pense qu'il est très important d'impliquer la population dans la construction des projets mais qu'il faut éviter de créer des attentes auxquelles il n'est pas possible de répondre favorablement, faute de moyens. C'est ce qui s'est passé en 1994 après les crues. Il y avait beaucoup d'attente vis-à-vis d'un programme largement concerté avec la population. Et 15 ans après, en 2008, suite à une grosse inondation, la population n'a pas compris les conséquences dramatiques de l'évènement (Figure b). Des travaux avaient été certes initiés mais le programme était loin d'être terminé dans son ensemble... l'absence de communication sur l'état d'avancement avait engendré des perceptions « erronées » et fait naître un sentiment de sécurité vis-à-vis de l'aléa... ce qui ne doit jamais être le cas en présence d'un risque, quel que soit le niveau des aménagements qui cherchent à le minimiser.

Est-ce que vous avez organisé des réunions avec l'ensemble des acteurs ou est-ce que vous avez privilégié les rencontres par petits groupes ?

Nous avons fait les deux car les formes d'expressions individuelles diffèrent selon la configuration. Il faut dans un premier temps, surtout après des crises comme les inondations, réunir l'ensemble des acteurs. Ces réunions font office de « défourloir ». C'est nécessaire. Mais dans un second temps, celui de l'analyse, il faut travailler en petits groupes. C'est ce que nous avons fait, par exemple, après la crue de 2008. Nous avons travaillé avec des personnes issues des différents quartiers inondés - lesquelles s'étaient souvent regroupées en associations - afin qu'elles puissent expliquer « ce qui va et ce qui ne va pas » et que nous puissions répondre sur ce que nous pouvions faire ou pas. Dans cette zone agricole, la question du curage a ainsi pu être débattue publiquement et les propositions du syndicat ont ainsi pu être précisées, voire ajustées si nécessaire.

Avez-vous été satisfait du résultat de ces démarches de participation et quels conseils donneriez-vous à un organisme qui souhaiterait se lancer dans cette démarche ?

Mon objectif était de mettre en œuvre des travaux, souvent assez lourds, de protection contre les inondations. Pour y parvenir il fallait désamorcer les points de blocages autour du projet en incitant les riverains ou les associations à y participer. Nous avons, par exemple, impliqué dans le projet les associations de sinistrés qui avaient été traumatisés par les inondations (Figure c). Nous leur avons donné une place dans les instances de concertation. Nous sommes ainsi parvenu à débloquer certaines situations, à respecter le calendrier et les objectifs fixés. Il en était de même pour la prise en compte de la valeur écologique du milieu à travers la définition de mesures compensatoires ou la préservation de certaines zones.

Au niveau des conseils, pour être concret, je dirais qu'il faut faire des réunions régulièrement avec les riverains et les usagers. Entendre les points de vue et expliquer les choix mais aussi les contraintes qui les justifient. Le gestionnaire ou les représentants de la structure impliquée localement dans le projet doivent être présents. Je pense vraiment que la sensibilité sociologique aux jeux d'acteurs est une compétence que doit avoir le gestionnaire. C'est un travail du quotidien, que ce soit avec les élus, avec les riverains, ou avec les associations. C'est un travail de concertation, de communication, de présentation des projets. Il est indispensable. Il est obligatoire.

Contact

Site Internet : <http://www.sircc.fr/>

Lien vers le film de Gilles Charensol et Denis Cœur :

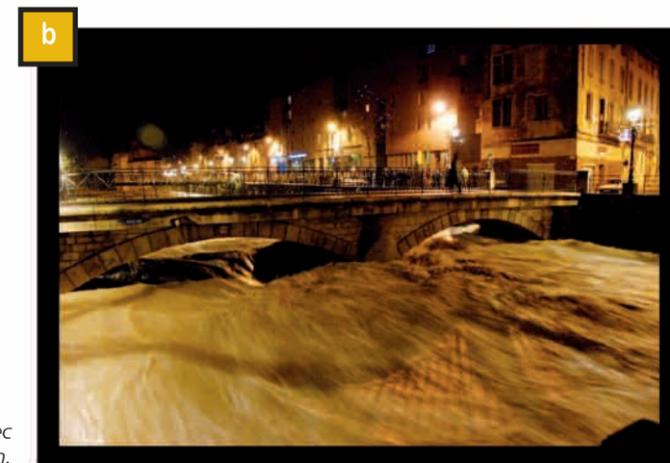
<http://www.cimalpes.fr/Films-de-montagne-752-1258-0-0.html>



a

Travaux lourds de re-calibrage, à Cavaillon en 2011, marqués par des conflits d'intérêts entre les acteurs de la protection de la nature et une partie de la population.

© T. Corneloup, 2011



b

Crue de décembre 2008 sur le Calavon à Apt avec des conséquences traumatisantes pour la population.

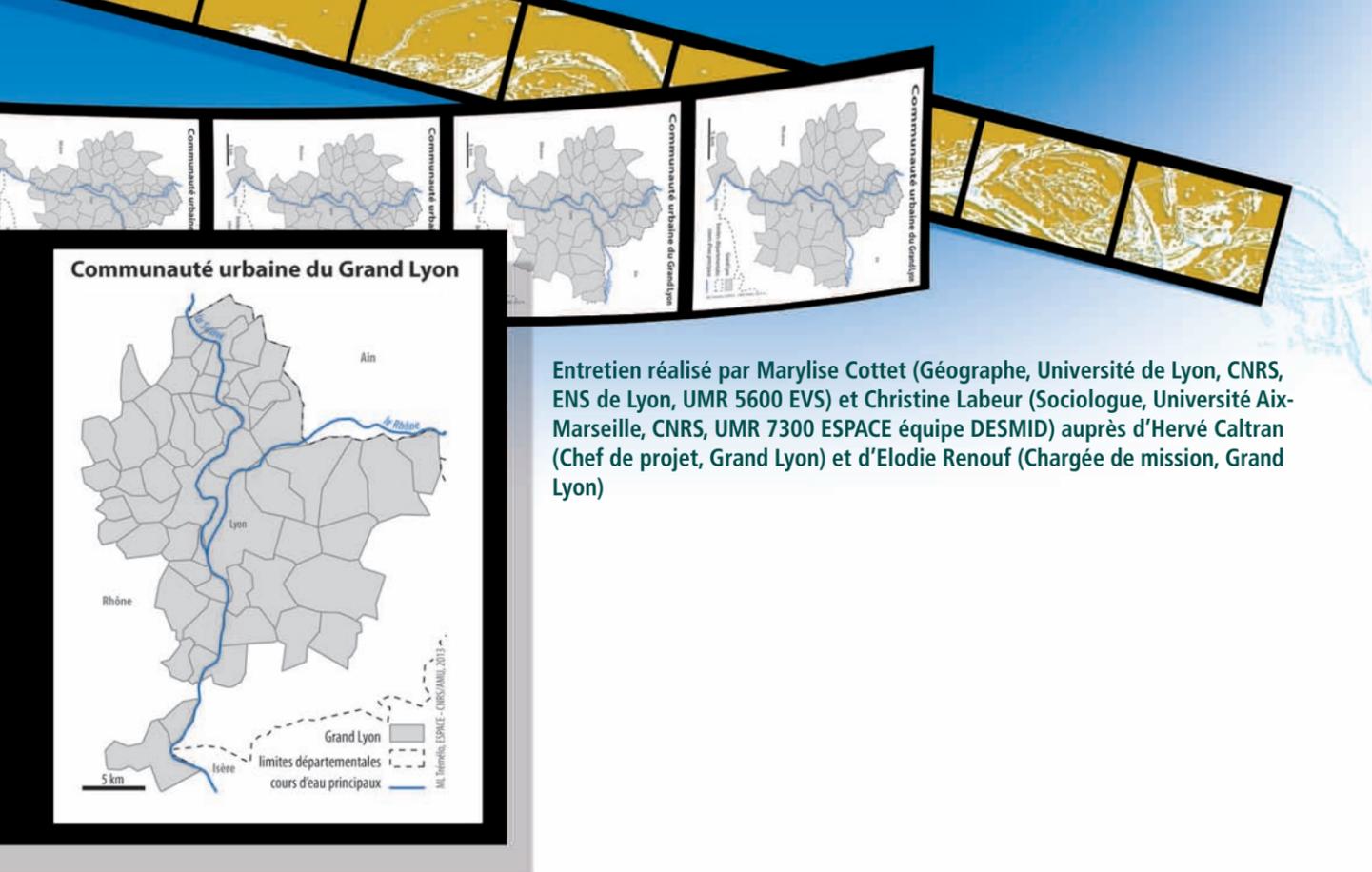
© T. Corneloup, 2008



c

Réunion de concertation entre élus et riverains en 2010.

© T. Corneloup, 2010



Entretien réalisé par Marylise Cottet (Géographe, Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS) et Christine Labeur (Sociologue, Université Aix-Marseille, CNRS, UMR 7300 ESPACE équipe DESMID) auprès d'Hervé Caltran (Chef de projet, Grand Lyon) et d'Elodie Renouf (Chargée de mission, Grand Lyon)

Du côté du Grand Lyon : un nouveau regard sur la prise en compte des perceptions des cours d'eau en territoire urbain

Présentation

Le Grand Lyon, ou la communauté urbaine de Lyon, est une structure intercommunale regroupant 58 communes de l'agglomération lyonnaise. Elle est située dans le département du Rhône et au cœur de la région Rhône-Alpes. Il s'agit du plus important établissement public de coopération intercommunale français, si l'on considère le nombre d'habitants (1,2 millions). Cette structure intervient dans de nombreux domaines qui affectent la vie quotidienne de ses habitants, et notamment la gestion de l'eau. Aujourd'hui, le Grand Lyon inscrit son action dans une politique volontaire de développement durable.

Le territoire du Grand Lyon est traversé par deux grands fleuves, le Rhône et son affluent, la Saône. Il abrite également une multitude de petits cours d'eau urbains et péri-urbains. La préservation de la quantité et de la qualité de la ressource en eau est un enjeu prégnant au sein de la direction de l'eau, dont l'action est centrée sur la compétence eau potable et assainissement. Le Grand Lyon a également vocation à traiter d'autres problématiques liées aux milieux aquatiques, telles que la gestion des inondations ou la préservation des milieux.

Questions à

?

Hervé Caltran, chef de projet au service étude de la direction de l'eau du Grand Lyon et à Elodie Renouf, chargée de mission au sein de l'unité stratégie et développement durable dans cette même direction

- **À partir de votre expérience, pourriez-vous indiquer le contexte et la place des questions de perception dans la gestion des milieux aquatiques au Grand Lyon ?**
- Depuis la création de la communauté urbaine, le travail des agents de la direction de l'eau portait sur des aspects techniques relatifs à l'assainissement et à l'eau potable. La place que pouvaient occuper les questions de perception dans la gestion des milieux aquatiques était faible, voire absente. Mais depuis quelques années, on constate une évolution. Le Grand Lyon accorde une attention plus importante à la gestion des milieux aquatiques. Par exemple, un plan de mandat a été signé en 2008 afin de repositionner les milieux aquatiques comme le premier enjeu de notre direction de l'eau. Même si, en pratique, nous restons largement focalisés sur la question de l'eau potable et de l'assainissement, l'entrée « milieux » s'est affirmée. La question des perceptions commence à émerger dans ce contexte. Avec le développement des études d'opportunité, des études bilan, on voit qu'il y a un questionnement plus important quant au ressenti ou à la vision des gens. Cet intérêt croissant pour les perceptions s'est incarné récemment dans une étude d'opportunité lancée en 2010 à l'initiative de la direction de l'eau. Elle cible tous les ruisseaux du Grand Lyon (Figure a). Elle est née de la volonté des services de mobiliser les élus sur la thématique de la gestion de l'eau, de la réouverture de cours d'eau, de l'entretien, afin de mettre en place une vraie gestion à l'échelle du bassin versant comme vous pouvez la trouver dans des syndicats intercommunaux.
- **En quoi consiste cette étude ?**
- Le travail a été confié à un bureau d'étude. Il consiste au départ en un diagnostic portant sur la qualité de l'eau, sur la problématique inondation, sur la biodiversité. Notre demande, celle du Grand Lyon, était d'identifier les enjeux importants, de les classer et, à partir de là, de nous faire des propositions sur la manière dont nous pourrions gérer les cours d'eau. Mais au-delà de ce diagnostic technique, nous voulions également avoir un diagnostic sociologique ou de perception, pour montrer que cette volonté de gestion, qui est une volonté des services, est aussi partagée par les élus. Pour qu'il y ait enjeu, il faut qu'il y ait problème. Il faut aussi que ce problème soit relayé par une personne. Si vous avez un problème de qualité de l'eau mais que tout le monde s'en moque, ce n'est pas un enjeu. Si vous avez un problème de qualité de l'eau et qu'une association, qu'un élu ou qu'un acteur de terrain vient systématiquement dire « il y a un problème », ce problème devient un enjeu et il faut trouver une réponse. L'objectif de l'étude engagée était de vraiment comprendre les attentes et les enjeux du territoire. C'est à partir de l'expression des personnes sur le terrain qu'il est possible de définir les enjeux et de voir les problématiques. Le regard des personnes qui habitent au bord du cours d'eau n'est pas forcément le même que celui du technicien.

Nous avons donc décidé d'interroger directement les élus, sur le terrain, pour voir comment ils perçoivent leurs rivières. L'objectif était d'inclure les résultats dans l'étude d'opportunité. Un questionnaire comprenant 20 questions a été construit et envoyé aux 58 communes du Grand Lyon (Figure b). La consigne était qu'il devait être rempli directement par les maires ou leurs adjoints (et non par les services de la commune). L'idée, ensuite, était de faire un traitement statistique des réponses puis d'en faire une restitution (Figure c).

- **Êtes-vous satisfaits du résultat ? Quels sont les apports d'une telle étude de perception ?**
- Nous sommes satisfaits du résultat car nous avons eu 50% de retours au questionnaire et parce que les consignes de départ ont été respectées.

Pour commencer, cette étude nous a permis d'avoir une meilleure compréhension des attentes locales du territoire. Le premier constat est celui de forts taux de réponse dans les communes qui ont des problèmes de ruissellement

ou d'inondation. On s'aperçoit ainsi que dès qu'il y a des problèmes, les élus répondent. C'est assez symptomatique. Il semblerait aussi que deux groupes de communes se distinguent du point de vue de la perception des cours d'eau. L'un regroupant les communes pour lesquelles la présence d'un cours d'eau est bénéfique, notamment à travers les aspects de cadre de vie. Et les autres communes pour lesquelles, au contraire, la présence du cours d'eau entraîne des contraintes avec les inondations. Les deux groupes se rejoignent en revanche sur le souhait que le Grand Lyon gère ces cours d'eau.

Les rencontres lors de l'étude d'opportunité ont de plus permis de mettre en évidence la relation originale que les riverains des villes entretiennent avec les cours d'eau. En effet, il ne subsiste pas de relation de propriété avec le cours d'eau, comme cela est souvent le cas dans les milieux ruraux. En milieu rural, le cours d'eau passe dans la propriété du riverain. Ce dernier peut ressentir sa présence comme une contrainte ou comme quelque chose de positif. Il y est plus ou moins attaché. En ville, on a l'impression que le cours d'eau n'appartient à personne. Il est souvent à l'extérieur des propriétés, dans l'espace public, busé ou clos. Personne, donc, ne le défendra ou ne formulera des demandes à son sujet. C'est pour cela qu'il est d'autant plus important de connaître les perceptions des riverains en milieu urbain : ça veut dire que, derrière, quand on voudra travailler sur la réhabilitation, sur l'entretien de ce cours d'eau, il va falloir complètement changer d'approche.

Le dernier constat est que les attentes vis-à-vis du milieu urbain et péri-urbain impliquent une forte composante « cadre de vie » que nous, gestionnaires, nous n'imaginons pas. Nous en avons pris conscience grâce à cette étude. Il était intéressant d'observer cette vision plus sociale qui ressortait de l'analyse globale du territoire. Cela permet en effet de prendre du recul par rapport aux impératifs réglementaires et à la vision technique qu'elle peut engendrer. Nous, en tant que gestionnaires, nous nous basons davantage sur la partie technique, sur l'hydraulique du cours d'eau, sur la qualité de l'eau, sur les animaux etc., alors que lorsque nous allons interroger les habitants sur le terrain, ce sont des problèmes liés à l'odeur, au paysage, à une dimension esthétique qui ressortent. Il existe vraiment une différence entre l'attente du technicien et celle du riverain. En tant que technicien, il est utile d'avoir un regard nouveau sur ces questions là, et pas de réelles certitudes. Cette connaissance des perceptions permet aussi aux gestionnaires de prendre conscience de leurs propres perceptions, et, pourquoi pas, de les faire évoluer afin de mieux répondre aux futurs enjeux locaux. Lorsque le gestionnaire sera amené à travailler sur la réhabilitation ou sur l'entretien de cours d'eau en ville, il devra adapter complètement son approche et sa perception des cours d'eau. Cette étude d'opportunité a apporté un nouveau regard sur la gestion de l'eau en milieu urbain et nous servira d'appui pour mobiliser les élus.

Contact

Hervé Caltran : HCALTRAN@grandlyon.org

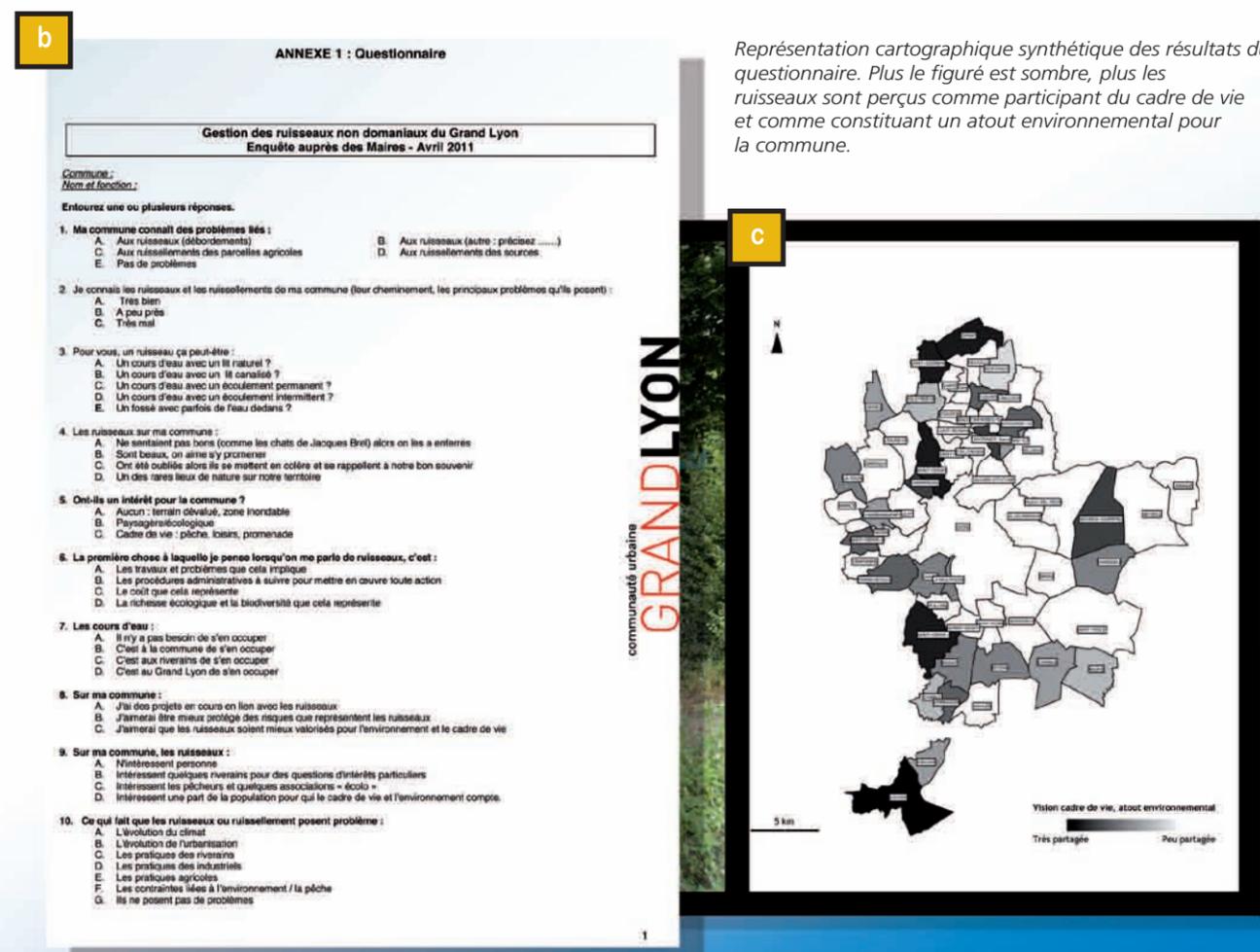
Elodie Renouf : ERENOUF@grandlyon.org

communauté urbaine
GRANDLYON

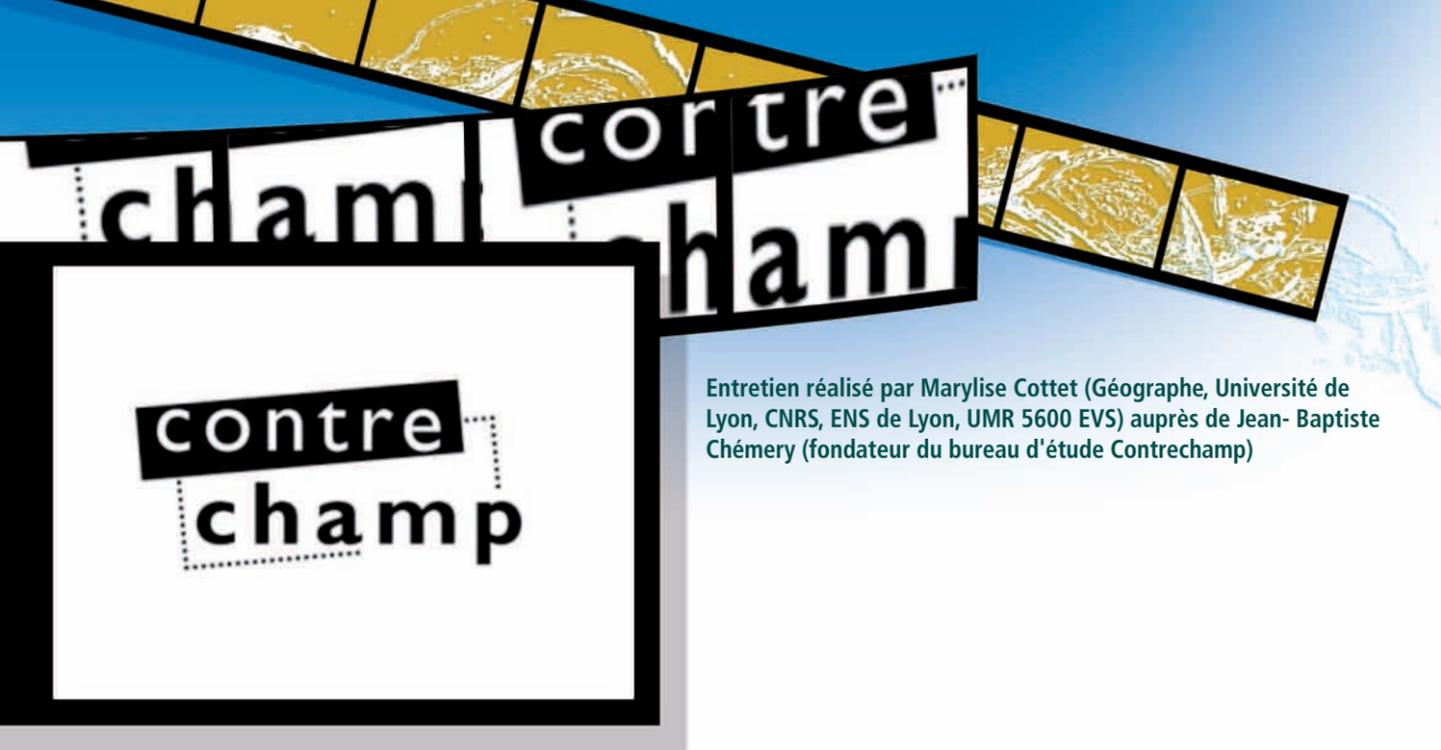


Une étude diagnostic a été conduite sur la perception et les enjeux associés aux ruisseaux urbains sur le territoire de la communauté urbaine du Grand Lyon.

Questionnaire envoyé aux élus des communes du Grand Lyon dans le cadre d'une étude diagnostic sur les ruisseaux du Grand Lyon.



Représentation cartographique synthétique des résultats du questionnaire. Plus le figuré est sombre, plus les ruisseaux sont perçus comme participant du cadre de vie et comme constituant un atout environnemental pour la commune.



Entretien réalisé par Marylise Cottet (Géographe, Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS) auprès de Jean- Baptiste Chémery (fondateur du bureau d'étude Contrechamp)

Du côté d'un bureau d'étude : que reste-t-il comme marge d'action des gestionnaires pour faire valoir leurs propres priorités et façons de voir ?

Présentation

Créé en 1995, Contrechamp est un petit bureau d'études intervenant dans les champs de l'accompagnement et de l'évaluation de politiques publiques et de projets de territoire, faisant une large place au collectif, au partenariat et à la concertation. Privilégiant la prise en compte des acteurs et des dynamiques d'acteurs en jeu dans ces projets, il développe une approche sociotechnique (prise en compte des conditions sociales d'un changement technique donné) et/ou sociopolitique (analyse des jeux d'acteurs, partenariat, gouvernance...), basée sur l'association étroite des parties prenantes aux processus accompagnés ou étudiés.

Contrechamp dispose à ce titre d'une pratique spécifique d'accompagnement et d'évaluation des démarches de gestion territorialisée de l'eau et des milieux aquatiques, tels que les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), les Contrats de rivières, les Programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI)... Il intervient également depuis plusieurs années dans le champ de l'évaluation de politiques et de dispositifs publics, dont récemment différentes politiques portées par des agences de l'eau (zones humides, entretien et restauration physique des cours d'eau...). Contrechamp conduit aussi des études sociologiques, portant tout aussi bien sur les gestionnaires ou les usagers de la gestion des milieux aquatiques (Bassins de la Tille, Lac du Bourget, Drôme, Arve...).

Questions à

?

Jean-Baptiste Chémery, géographe et sociologue de formation, fondateur du bureau d'étude Contrechamp

■ **Dans le contexte législatif et réglementaire actuel de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, de quelle marge de liberté les gestionnaires disposent-ils pour la mise en œuvre des projets de gestion ?**

■ Au regard d'une dizaine d'années consacrées à l'évaluation des démarches de gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle de bassins versants (Contrats de milieu, SAGE essentiellement sur le bassin Rhône Méditerranée (Figure a), notre sentiment est que cette question de la marge de liberté des gestionnaires a fortement évolué pour diverses raisons.

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, les partenaires techniques et financiers privilégiaient la mise en place d'une gestion concertée à l'échelle de chaque bassin versant. Il est ainsi possible de considérer que l'enjeu central était alors de donner corps à un portage politique et à une animation sociotechnique grâce à la mise en place de démarches contractuelles, telles que des contrats de milieu ou plus rarement des SAGE. Dans cette optique, la majeure partie des financements accordés à ces procédures était consacrée à l'amélioration de la qualité de l'eau et au financement d'équipements coûteux d'assainissement collectif, facteur sans doute déterminant de la motivation des élus à s'engager dans ces démarches. Le volet relatif aux milieux aquatiques était beaucoup plus modeste, avec essentiellement des actions consacrées à la mise en œuvre d'un entretien traditionnel des cours d'eau (entretien des ripisylves, enlèvement d'embâcles...). La mise en place conjointe d'équipes d'agents en insertion pour assurer la majeure partie de ces missions d'entretien ajoutait une tonalité sociale, à laquelle les élus (et les populations) se sont également montrés sensibles, en particulier en milieu rural. De même, l'intégration d'actions de valorisation des cours d'eau à visée paysagère ou touristique locale contribuait parfois à motiver l'investissement des territoires (création d'accès à la rivière, de sentiers d'interprétation...). Dans ce contexte, sans forcément parler de marges de manœuvre, les attentes traditionnelles ou nouvelles des gestionnaires locaux ont effectivement bénéficié d'une prise en compte significative.

À partir du milieu des années 2000, la mise en place de la directive cadre sur l'eau (DCE), qui octroie aux politiques de l'eau des objectifs en matière d'état des milieux aquatiques, va contribuer à changer cette situation pour les gestionnaires, tendant plutôt à réduire leurs marges de liberté. Tout d'abord, fondée sur des critères de qualité qui n'ont pas bénéficié d'une appropriation évidente de la part des acteurs locaux impliqués dans cette gestion, la DCE a amené les partenaires techniques et financiers des gestionnaires locaux à préciser leurs priorités d'intervention dans un souci de cohérence et d'efficacité, réduisant la capacité de proposition de ces gestionnaires et de leurs partenaires locaux. Cependant comme en témoignent la restauration physique des cours d'eau ou la gestion des zones humides (pierres angulaires des mesures associées à la DCE), la complexité des mesures à mettre en place et la difficulté à en appréhender leurs effets précis sur l'état des milieux, en lien avec une ingénierie nouvelle et un retour d'expériences encore limités, laissent encore aux gestionnaires locaux une certaine latitude face aux injonctions croissantes de leurs partenaires réglementaires et financiers.

Dans ce contexte, on est en droit de s'interroger sur l'évolution et le devenir des marges de manœuvre des gestionnaires de milieux aquatiques. Il semble qu'ils devront s'investir davantage dans des actions répondant à des objectifs de restauration plus ambitieux, en lien plus ou moins étroit avec des cadres réglementaires précis, comme aujourd'hui sur la continuité écologique des cours d'eau ou la restauration des zones humides. Cet investissement sera notamment une des clefs pour l'obtention de financements publics, ne serait-ce que pour assurer le maintien des collectivités gestionnaires des milieux aquatiques. Que reste(ra)-t-il alors comme marges d'action des gestionnaires pour faire valoir leurs propres priorités et façons de voir ? À la réflexion, on peut estimer qu'ils disposent de deux ressources fondamentales :

■ d'ordre essentiellement technique, la première relève du champ d'une ingénierie, qui est aujourd'hui loin d'être consolidée. Comme le rappelle une de nos dernières études portant sur la restauration physique des cours d'eau

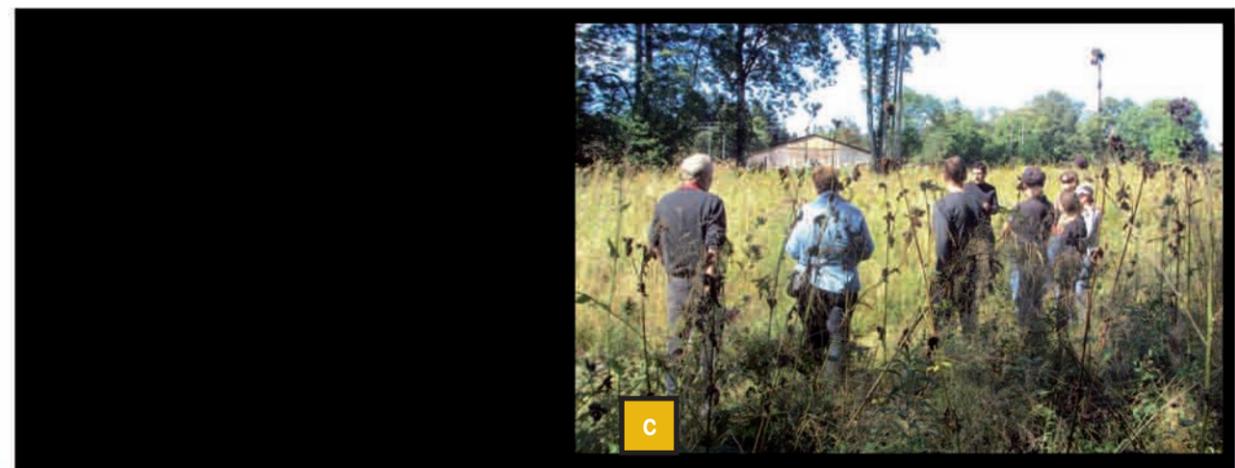
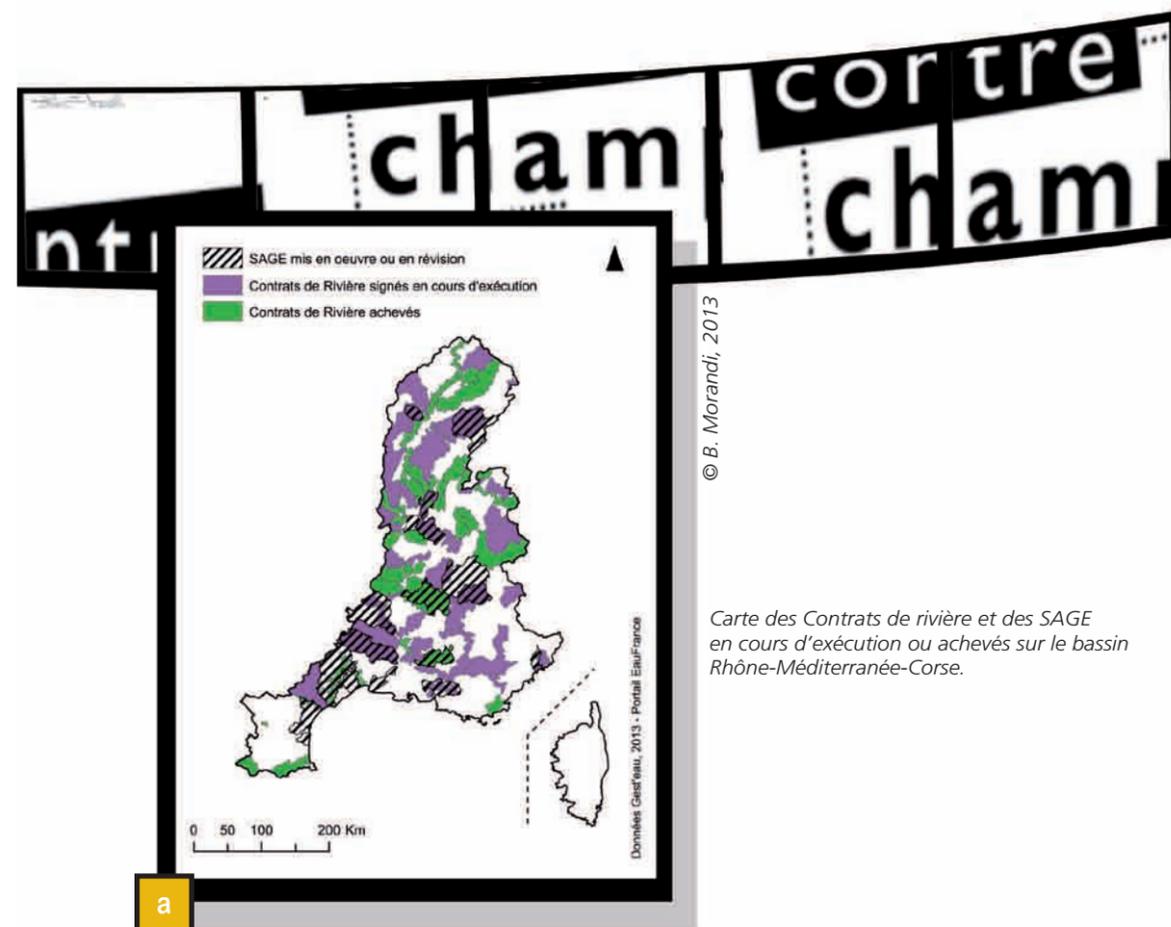
(Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 2014), ces projets de restauration soulèvent encore de nombreuses interrogations, relatives notamment à l'état morphodynamique souhaité ou de référence, rarement formulées en soi et au regard des enjeux humains qu'elles recourent, ou à la prise en compte des capacités d'« auto-restauration » du milieu concerné, associée à celles de l'échéance temporelle ou de l'échelle spatiale que l'on se donne par rapport à l'atteinte du bon état. Ainsi, dans la définition de l'objectif de bon état écologique, le champ d'intervention est loin d'être normé et le chemin à emprunter, balisé. Dans ce cadre, les gestionnaires locaux, notamment au travers de l'expertise technique et pratique dont disposent leurs agents techniques, disposent de réels atouts, leur permettant d'exprimer et d'imprimer des visions originales de la gestion des milieux aquatiques ;

■ la seconde s'inscrit davantage sur un plan politique. Au-delà des enjeux centrés sur les milieux aquatiques, les projets de restauration et de gestion peuvent être envisagés comme des projets de territoire, généralement portés ou suscités par des collectivités, en association avec différents acteurs (riverains, acteurs socio-économiques, acteurs associatifs...). En effet, les représentations et les pratiques que ces derniers interrogent, les intérêts socio-économiques qu'ils bousculent et les investissements qu'ils réclament ne permettent pas de faire l'impasse sur différentes formes d'adhésion à l'échelle du territoire. Sans s'enfermer pour autant dans une vision localiste, il est possible de considérer que ces projets ont à résulter d'accords entre des acteurs locaux, témoins eux-mêmes des compromis entre intérêts privés et intérêt général, au sein desquels l'intégration des besoins des milieux naturels est à considérer comme une gageure en soi. La capacité des acteurs locaux à produire des orientations partagées reposant sur une cohésion suffisante constitue une autre façon de construire et d'intégrer des visions originales de la gestion des milieux. Cette capacité repose le plus souvent sur l'existence de dispositifs et d'instances de concertation (de co-construction devrait-on sans doute dire...), intégrant les points de vue des acteurs plus ou moins directement concernés (Figures b et c). Cela exige, pour les gestionnaires locaux, d'être en capacité de démontrer les enjeux à travailler sur ces questions et d'ouvrir suffisamment les débats, pour ne pas se trouver confiné à une approche uniquement technique, insuffisante pour conférer un sens à l'action collective.

C'est bien en jouant de concert sur ces deux dimensions – technique et politique – que les visions des gestionnaires et des acteurs locaux trouveront à s'exprimer... et que des projets raisonnés de gestion verront le jour.

Contact

Contrechamp
 2 place Chardonnet - 69001 Lyon
 Tel : 04 78 39 31 18 / 04 26 64 45 32
 Site Internet : <http://contrechamp.info/>



▲ La capacité des acteurs locaux à produire des orientations partagées reposant sur une cohésion suffisante constitue une autre façon de construire et d'intégrer des visions originales de la gestion des milieux. ▶



© Contrechamp, 2013

© Contrechamp, 2013



Entretien réalisé par Bertrand Morandi (Géographe, Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS) auprès de Matthias Buchecker (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage - WSL)

Du côté de la Suisse : le rôle de la population dans la gestion des cours d'eau, conclusions d'études empiriques

Présentation

Depuis la fin du XIX^e siècle, la gestion des rivières était, en Suisse et dans d'autres régions d'Europe, le domaine d'action exclusif des ingénieurs et des administrations publiques d'ingénierie hydraulique (Zaugg, 2002). L'objectif principal de la gestion des cours d'eau consistait, jusque dans les années 1980, à combiner, par des mesures structurelles, la protection contre les inondations et le gain de terres (Johnson & Priest, 2008).

Au cours des années 1990, un changement de paradigme s'est opéré dans la gestion fluviale, laquelle évolue depuis vers une approche plus globale des fonctions du cours d'eau (écologie, aspect récréatif, eau potable). Cette nouvelle méthode pluridisciplinaire, formellement inscrite dans les lois suisses sur l'eau (Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), 1991) et dans la directive cadre européenne sur l'eau (DCE, 2000) implique un élargissement de la perspective technocratique en place jusqu'alors et une plus grande implication du public. Les nouvelles réglementations prévoient explicitement une implication active de tous les acteurs concernés. Elles ne précisent cependant ni quels groupes de populations devront être consultés ni sous quelle forme leur implication doit avoir lieu. Selon les pratiques européennes actuelles, seuls les groupes dont les intérêts sont les plus importants s'impliquent. La forme de l'engagement est généralement limitée à la mise en place d'une démarche visant à faire accepter le projet (Höppner *et al.*, 2011). Néanmoins, la littérature scientifique recommande maintenant que les acteurs utilisent des formes d'engagement plus concertées afin d'améliorer les projets et de renforcer les processus d'apprentissage social (Muro & Jeffrey, 2008).

Questions à

?

Matthias Buchecker, docteur en géographie, chargé de projet à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) en Suisse. Ses travaux portent plus particulièrement sur la participation du public, la perception des risques naturels ou encore les demandes sociales

■ **Quelles sont les résultats des études menées sur la perception des projets de gestion des cours d'eau suisses ?**

■ Une étude standardisée de la population suisse a révélé que les populations vivant à proximité du cours d'eau se sentent concernées par sa gestion et souhaiteraient avoir voix au chapitre dans le processus de planification (Junker *et al.*, 2007). Les personnes interrogées associent les rivières de la région dont ils sont originaires à des espaces récréatifs, à l'idée de nature et à un lieu familier plutôt qu'aux enjeux technologiques tels que les canaux, qu'à la réussite de l'ingénierie ou qu'à des visées économiques (Figure a). Les répondants ont, en conséquence, exprimé une nette préférence pour les sites fluviaux les plus naturels. Une grande majorité d'entre eux a déclaré vouloir laisser plus d'espace aux rivières, que ce soit en Suisse généralement ou plus spécifiquement dans leur région d'origine (Junker & Buchecker, 2008a). Quant à leur rôle dans la gestion des rivières, l'étude montre que les personnes interrogées souhaitent disposer d'un large éventail d'options, basées ou non sur le dialogue, et leur permettant de participer à la mise en place de projets sur les rivières. La plupart des personnes expriment une préférence pour les moyens les moins interactifs, tels que les réunions d'information ou le vote (Figure b). Parmi la liste des groupes d'acteurs qui pourraient s'engager dans la planification des projets, les populations habitant à proximité de la rivière désirent souvent être représentées. Ce groupe d'acteurs arrive au cinquième rang derrière les autorités municipales, les organisations de protection de l'environnement, les agriculteurs concernés et les propriétaires riverains, mais devant les autorités cantonales ou les associations de pêcheurs (Buchecker & Junker, 2013). Une autre étude a été conduite sur un vaste projet de revitalisation de la Thur. Ce projet impliquait plusieurs groupes d'intérêts et les populations résidant dans les environs du cours d'eau. Selon cette étude, la priorité donnée aux changements fonctionnels par les porteurs du projet correspondait plus à la priorité de la population qu'à celle des groupes d'intérêts particuliers (Hostmann *et al.*, 2005), notamment en ce qui concerne le reboisement, les espaces récréatifs et la réduction de l'exploitation agricole. Ainsi, l'implication de représentants des populations liées au cours d'eau constituerait une base de soutien pour une mise en œuvre plus large des projets.

■ **Quels sont, selon vous, les avantages d'une implication de la population habitant à proximité du cours d'eau et des autres acteurs ?**

■ Plusieurs études empiriques menées en Suisse concluent que l'implication, à la fois des populations proches du cours d'eau et des différentes parties prenantes des projets fluviaux, favorise les réactions positives à la revitalisation et renforce la prise de conscience face au risque d'inondation. Une évaluation a été conduite quant aux avantages d'une implication, dans les projets, des populations habitant à proximité du cours d'eau. Elle est basée sur l'enquête, précédemment évoquée, par échantillon auprès de la population suisse et concernant la revitalisation des cours d'eau (Buchecker & Junker, 2013 ; Junker & Buchecker, 2008a). Il en ressort que les habitants les plus satisfaits de leur implication dans un projet passé sont ceux qui considèrent les revitalisations de rivières comme une solution particulièrement adaptée à leur région et qui en conséquence soutiennent avec davantage de force ce type de gestion.

Ces habitants qui ont connu une expérience passée positive ont d'ailleurs montré des liens plus forts avec les rivières de leur région d'origine. Ils se sentent mieux informés de la gestion fluviale et ont une meilleure conscience des avantages de la revitalisation pour la protection contre les inondations. Néanmoins, il est intéressant de noter que les habitants les plus satisfaits des informations reçues concernant la gestion fluviale passée sont ceux qui, dans la plupart des cas, ont démontré les effets positifs de l'apprentissage. Une autre étude par échantillon a été conduite auprès de la population suisse au sujet des projets d'amélioration écologique (Buchecker *et al.*, 2013b). Son résultat a mis en lumière que les personnes habitant à proximité du cours d'eau avaient une perception plus

positive des projets fluviaux s'ils pensaient qu'une forte implication des différents acteurs avait eu lieu lors de la planification du projet. Il existe des preuves plus empiriques de l'effet positif d'une large implication des parties prenantes sur le comportement des participants. Lors de récentes études en Suisse, les projets de gestion participative des inondations ont été évalués en utilisant systématiquement des modèles de recherche quasi-expérimentaux (Buchecker *et al.*, 2013a ; Buchecker *et al.*, 2013b ; Buchecker & Junker, 2013). Ces études ont montré de manière récurrente que l'implication des acteurs, si elle est bien prise en compte, présente des avantages qui vont bien au-delà de l'acceptation et de la réduction des conflits pour les projets actuels. L'adhésion des différentes parties-prenantes peut même être accrue lors de futurs projets de gestion fluviale. Mieux encore, les valeurs essentielles associées à la planification participative d'un nombre varié de projets de gestion fluviale ont à la fois des effets en termes d'apprentissage social, surtout en ce qui concerne l'importance d'une amélioration écologique, en termes de prise de conscience du risque d'inondations et en termes de confiance des acteurs en une planification participative (Buchecker *et al.*, 2013b).

En conclusion...

Les cadres législatifs en Suisse et dans l'Union européenne requièrent une prise en compte de la population dans la gestion de l'eau et des cours d'eau sans pour autant préciser clairement quels groupes de la population devraient être impliqués ni la forme que devrait prendre cette implication. Les conclusions d'études réalisées à l'Institut fédéral suisse (WSL) au cours des dix dernières années indiquent qu'une implication adaptée des groupes locaux intéressés et des populations vivant à proximité du cours d'eau contribue à l'acceptation du projet et au-delà, à plus long terme, à des processus d'apprentissage social qui constituent une base indispensable à un développement durable des ressources naturelles de la région.

Des réunions d'information devraient être organisées pour les populations habitant à proximité du cours d'eau, afin que les équipes en charge du projet puissent leur donner des explications détaillées et puissent répondre immédiatement aux questions. Les citoyens intéressés devraient disposer de différents outils leur permettant de réagir sur le projet. Pour que ce dernier soit mis en place de façon réussie, il est en particulier recommandé d'inclure dans la démarche de planification participative des représentants des personnes vivant à proximité du cours d'eau (groupe d'intérêt important, mais souvent silencieux). Afin d'impliquer les groupes localement intéressés dans le processus de planification, il faudrait également définir une démarche qui intègre les objectifs à long terme. Cela requiert une intégration précoce et régulière de ces groupes tout au long de la planification qui permette des délibérations.

Contact

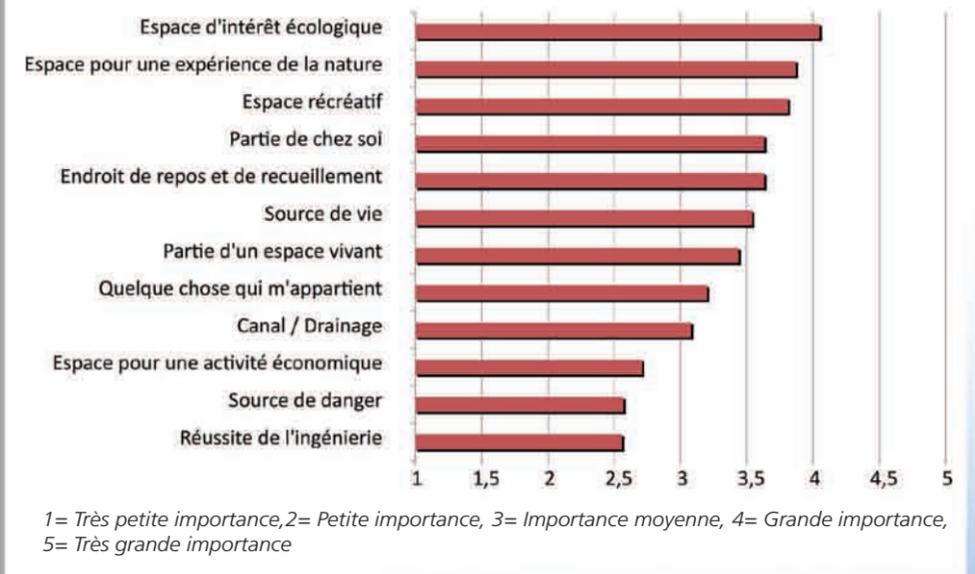
Matthias Buchecker : matthias.buchecker@wsl.ch
Site Internet : <http://www.wsl.ch/>



Une enquête réalisée auprès de la population suisse a montré que les rivières sont davantage associées à l'idée de nature qu'à celle de réussite technologique telle qu'elle est symbolisée par les canaux.

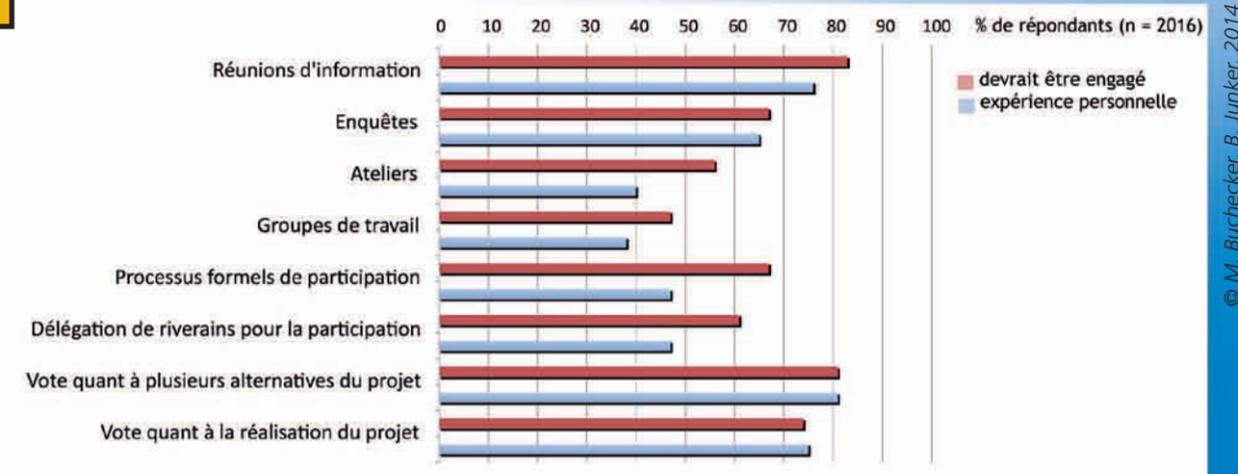
© M. Buchecker, B. Junker, 2014

Quelle importance accordez-vous aux différentes valeurs des cours d'eau ?



Les résultats de l'enquête montrent que les populations habitant à proximité du cours d'eau souhaitent participer à la mise en place des projets, et ce via différents moyens allant de la réunion d'information au vote.

b



© B. Junker, WSL, 2014

© M. Buchecker, B. Junker, 2014



Entretien réalisé par Marylise Cottet (Géographe, Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS) auprès de Sybille Chiari (Universität für Bodenkultur (Boku) de Vienne, Autriche)

Du côté de l'Autriche : la valeur paysagère des rivières alpines

Présentation

Les rivières récréatives apparaissent comme une problématique ignorée dans les politiques de gestion des rivières. Traditionnellement, la gestion des cours d'eau englobe, en Autriche, ainsi que dans de nombreux autres pays européens, la prévention des inondations, la production d'énergie, les activités de pêche, l'expansion de terres arables et de terrains constructibles, ainsi que, plus récemment, l'intégrité écologique. L'aspect récréatif, quant à lui, ne trouvait souvent que peu d'écho chez les gestionnaires de cours d'eau. Il n'était qu'un effet secondaire, le résultat de mesures qui visaient à préserver d'autres valeurs des cours d'eau, le résultat d'une politique de restauration écologique par exemple.

Néanmoins, des programmes récents reconnaissent que les rivières sont un espace essentiel pour les loisirs, le tourisme et le bien-être général, et que l'intégration de ces problématiques récréatives dans la planification est indispensable si l'on veut prévenir leurs effets négatifs sur l'intégrité écologique des rivières. En outre, la mise en place d'aires récréatives le long des rivières mène à une prise de conscience croissante du bon état des rivières et renforce le soutien et l'engagement publics envers les efforts de conservation et de restauration. Pour prendre en compte ces problématiques dans le cadre d'approches de gestion intégrée, des études concernant les préférences et les besoins des personnes qui pratiquent des loisirs sont nécessaires afin de développer des infrastructures récréatives adaptées et une gestion touristique planifiée qui n'aillent pas à l'encontre des objectifs écologiques.

Questions à

?

Sybille Chiari, docteure, chercheuse à l'Universität für Bodenkultur – Boku, de Vienne, Autriche

■ Qu'est ce qui fait l'attrait des berges de rivières ?

■ Les rivières offrent un potentiel récréatif exceptionnel en stimulant, de manière variée, les sens des personnes venues pour leurs loisirs. L'aspect visuel (la beauté du site et la nature environnante) améliore évidemment la qualité de l'expérience des usagers (Junker & Buchecker, 2008 ; Kaplan, 1977). L'environnement acoustique, notamment le bruissement de l'eau, est particulièrement important pour ceux qui souhaitent se détendre. L'expérience tactile est également centrale lors des activités en bord de rivière, par exemple lorsqu'on franchit le bord de l'eau ou lorsque l'eau devient un espace de jeu à la fois sauvage, aménageable et adaptable (Tunstall *et al.*, 2004 ; Tapsell *et al.*, 2001 ; Nicholson, 1971).

Parmi les différents aspects que présentent les sites fluviaux, les qualités biophysiques contribuent spécialement à rendre les rivières attractives. Dans cette perspective, la clarté et la couleur de l'eau sont bien sûr déterminantes (Smith *et al.*, 1995 ; Asakawa *et al.*, 2004). La morphologie, le débit et la quantité correspondante de sédiments visibles jouent également un rôle dans la perception visuelle que les usagers ont d'une rivière (Pflüger *et al.*, 2011 ; Brown & Daniel, 1991). Cependant, les préférences concernant le débit varient selon la taille de la rivière, ce qui est certainement lié à des questions de sécurité. Pflüger *et al.* ont découvert qu'un débit plus élevé est considéré comme un élément plus attractif sur les cours d'eau alors que les débits moyens à faibles sont plus appréciés sur les grands fleuves (Pflüger *et al.*, 2011). Ces résultats coïncident avec ceux relatifs à une autre composante biophysique, fondamentale pour les rivières en bon état : les débris ligneux. Lors d'une étude internationale menée auprès d'étudiants, les sites sur lesquels il y avait une présence de bois étaient perçus comme des sites plus naturels, bien que moins esthétiques et plus dangereux (Piégay *et al.*, 2005). Il convient également de noter que les questions de sécurité, comme la conscience d'un risque d'inondations, influencent de manière considérable notre perception de la beauté d'un site (Asawaka *et al.*, 2004). À cela s'ajoute, semble-t-il, une « préférence » innée qui nous pousse à préférer les sites où les arbres et la végétation procurent un abri aux sites dénués de végétation (Asawaka *et al.*, 2004 ; Ulrich 1986 ; Kaplan & Kaplan 1989).

En résumé, un paysage fluvial attractif doit procurer un sentiment de sécurité, être assez lisible et organisé, tout en présentant des éléments qui éveillent en nous une impression de mystère et des éléments qui nous enveloppent (Bulut *et al.*, 2009 ; Kaplan & Kaplan, 1989 ; Kaplan, 1977). En plus de cela, il doit être adapté à un large panel d'activités (la navigation, la pêche, la baignade, les pique-niques et les bains de soleil, entre autres).

■ D'après les études de cas que vous avez conduites sur les rivières autrichiennes, quelle est la valeur paysagère des rivières alpines ?

■ Une étude conduite durant trois ans a permis d'évaluer la valeur paysagère et récréative de trois rivières alpines autrichiennes (la Drave, l'Enns, le Lech) afin d'analyser les concordances et les éventuels conflits entre les fonctions écologiques et sociales des rivières (Chiari, 2010). Les études de cas couvrent une variété de sites morphologiques, depuis des vestiges de rivières en tresses naturelles en passant par des sites fluviaux restaurés jusqu'à des portions régulées. En plus d'une observation des activités récréatives le long de ces rivières les jours de fréquentation, des questionnaires ont aussi été soumis à 664 usagers. L'enquête contenait des questions sur leurs modes de comportement, leurs préférences récréatives et esthétiques ainsi qu'une évaluation de photographies présentant six rivières différentes, naturelles ou restaurées.

Plus de 90% des personnes interrogées ont trouvé les premières scènes naturelles très attractives pour un usage récréatif (Figure a). Alors que le second jeu de scènes naturelles n'a été évalué positivement que par 50% des sondés (Figure b). L'appréciation qui en était faite variait de manière significative parmi les usagers dans les trois études de cas.

Une analyse des raisons de ces choix a montré que le caractère naturel perçu, combiné à des possibilités d'usage récréatif était l'élément décisif lors de l'évaluation. D'autres préférences paysagères plus ambivalentes pour des caractéristiques « sauvages » ont été identifiées parmi les usagers, comme celles des débris ligneux ou des bancs de graviers dominant le paysage. En nous basant sur les déclarations concernant le caractère naturel, nous supposons qu'une grande majorité des usagers apprécie les sites fluviaux entretenus, ou plutôt régulés, spécialement parmi les touristes. L'étude a également montré que les questions de liberté et de réglementation améliorent considérablement l'expérience des usagers. De plus, la plupart des usagers ont confirmé qu'avoir accès à l'eau est une condition essentielle pour une activité récréative.

Concernant les infrastructures associées aux loisirs (les chemins, les bancs, les poubelles par exemple), les besoins varient énormément selon les groupes interrogés. Les personnes âgées ont apprécié l'équipement classique que constituent la table et les bancs de pique-nique pour admirer la beauté du paysage, alors que les plus jeunes souhaitent surtout avoir un accès sûr à l'eau, puisque leurs activités ont lieu au bord de l'eau (faire des ricochets, patauger, s'éclabousser), et disposer d'éléments qui ne soient pas fixes, comme du sable, des cailloux, de la végétation, du bois et de l'eau (Figure c).

Une analyse spatiale des résultats du suivi des usages a montré que les sites les plus pratiqués sont ceux qui sont restaurés ou proches d'un état naturel, car ils permettent un accès à l'eau, la présence de zones peu profondes et la présence de matériaux naturels. D'ailleurs, nous avons pu montrer une corrélation importante et positive entre le nombre d'usagers pratiquant des loisirs et la présence de gravier. Bien que les grandes surfaces de gravier soient moyennement appréciées sur le plan esthétique, elles sont adaptées à la plupart des activités en bord de rivière. La répartition et l'intensité des activités dépendent grandement de la connexion du site aux réseaux de routes et de chemins. Ainsi, le réseau routier et piéton est un moyen très efficace pour guider le public et le mener à des activités de loisirs le long des rivières. Il doit être pris en compte dans son ensemble lors de la planification des mesures de restauration afin de prévenir d'éventuels conflits avec des objectifs écologiques.

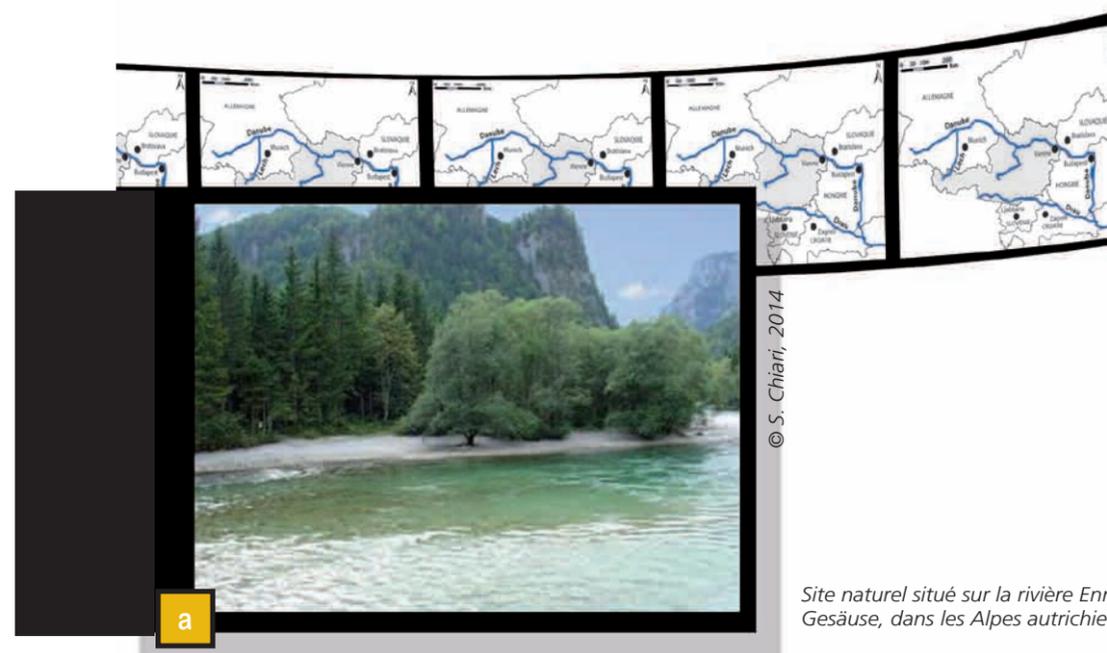
En conclusion...

Il est important d'intégrer les valeurs récréatives au processus de gestion. À partir de ces études de cas, nous pouvons identifier un potentiel plutôt élevé de synergie entre la valeur esthétique, la valeur récréative et les besoins écologiques. La prise en compte équitable de ces trois enjeux à long terme dépend des pratiques de gestion intégrée et de l'espace disponible sur les tronçons de rivière endommagés. L'espace est nécessaire pour restaurer les rivières, de façon à les rendre plus attractives, et pour préserver des fonctions essentielles, les fonctions écologiques d'habitat par exemple, tout en prévenant tout conflit entre les différents enjeux.

Il est nécessaire de mettre en œuvre des approches de gestion intégrée, qui combinent à la fois, et dès le début de la planification, les valeurs écologiques et les valeurs socio-économiques. Par exemple, procéder à un inventaire des valeurs et des services que la rivière peut rendre, lequel inclurait les intérêts écologiques mais aussi paysagers et récréatifs, ainsi qu'une priorisation participative de ces valeurs à l'échelle du bassin versant, pourrait aider à améliorer la lisibilité des services et des valeurs de la rivière sur le long terme.

Contact

Sybille Chiari : sybille.chiari@boku.ac.at



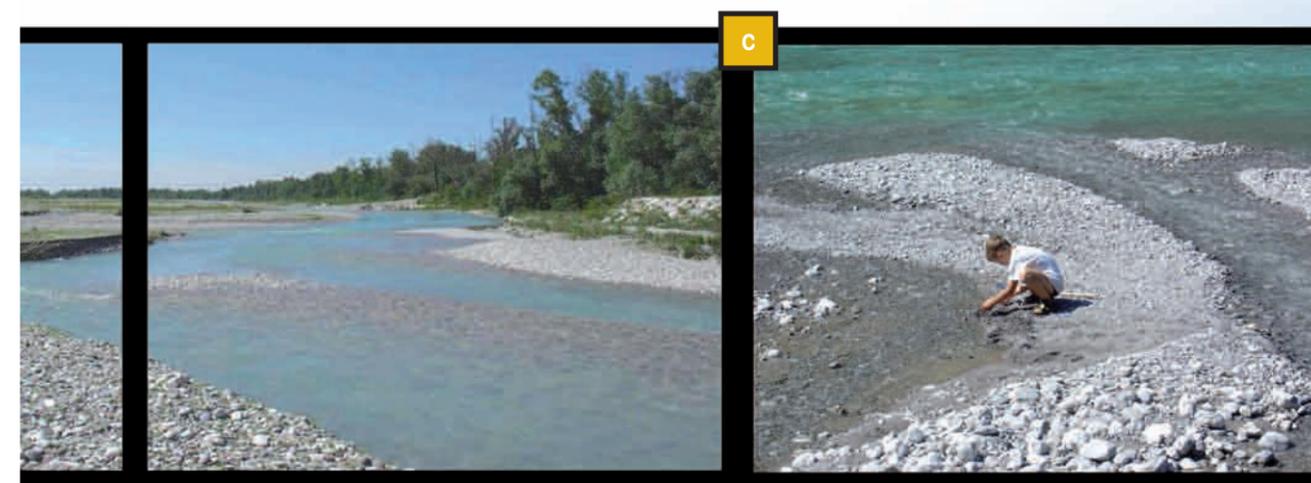
© S. Chiari, 2014

Site naturel situé sur la rivière Enns dans le Parc national Gesäuse, dans les Alpes autrichiennes.



© S. Chiari, 2014

Un des derniers tronçons de rivières en tresses situé en Autriche, sur la rivière Lech.



© S. Chiari, 2014

Les grandes surfaces de gravier sont adaptées à la plupart des activités en bord de rivière.

Bibliographie



- AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE, 2012, *Évaluation de l'incitativité des interventions de l'Agence de l'eau auprès des collectivités locales dans le domaine de la restauration physique des cours d'eau et des plans d'eau sur le bassin Rhône Méditerranée*, Contrechamp / EMA Conseil / ACTeon, Rapport d'évaluation et de recommandations, Avril, 92 p.
http://www.eaurmc.fr/aides-et-redevances/le-programme-daction-2013-2018/documents-devaluation-et-impact-sur-la-politique-dintervention.html?eID=dam_frontend_push&docID=2625
- AH-LEUNG S., 2010, *État des lieux et diagnostic biodiversité des zones humides du ried de la Zorn*, Mémoire de Master 2, Université de Lyon, 84 p.
- AH-LEUNG S., *in prep.*, *Condition d'adoption des objets de nature en milieu urbain : analyse des effets sociaux, techniques économiques et organisationnels de l'introduction d'un système de gestion et de traitement des eaux urbaines pluviales à base de filtres plantés de roseaux*, Thèse de doctorat en préparation, INSA de Lyon.
- ANDRE Y., 1998, *Enseigner les représentations spatiales*, Paris, Anthropos – Economica, 254 p.
- ARBORIO A.-M. et FOURNIER P., 1999, *L'enquête et ses méthodes : l'observation en direct*, Paris, Nathan Université, 127 p.
- ASAKAWA S., YOSHIDA K. et YABE K., 2004, Perceptions of urban stream corridors within the greenway system of Sapporo, Japan, *Landscape and urban planning*, 68(2), p. 167-182.
- ASSOCIATION RIVIÈRES RHÔNE-ALPES (ARRA), 2007, *Communication et sensibilisation dans le cadre des contrats de rivière. Quelques repères à partir d'un recueil d'expérience en Rhône-Alpes*, Cahier technique n° 2, avril, 36 p. [http://www.riviererhonealpes.org/fichiers/cahiers/\[86\]CT_n_2_Communication_petit1.pdf](http://www.riviererhonealpes.org/fichiers/cahiers/[86]CT_n_2_Communication_petit1.pdf)
- AVRAMI E., RANDALL M. et DE LA TORRE M., 2000, *Values and heritage conservation*. Research report, The Getty Conservation Institute, Los Angeles, 100 p.
http://www.getty.edu/conservation/publications_resources/pdf_publications/pdf/valuesrpt.pdf
- BARDIN L., 1977, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 233 p.
- BARROW H. G. et TENENBAUM J. M., 1986, Computational approaches to vision, *in* BOFF K.R., KAUFMAN L., THOMAS J.-P. (ed), *Handbook of perception and human performance*, New-York, John Wiley and Sons.
- BAUTIER R.-H., 1968, La phase cruciale de l'histoire des archives : la constitution des dépôts d'archives et la naissance de l'archivistique, XVI^e- début du XIX^e siècle, *Archivum*, t. 18, p. 139-150.
- BÉRARD L. et MARCHENAY P., 2006, L'activité piscicole dans les étangs de la Dombes, *Séminaire « qualité, environnement, marché »*, INRA SAD.
- BERELSON B., 1952, *Content Analysis in Communication Research*, New York, The Free Press, 220 p.
- BERQUE A., 1995, *Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan, 190 p.
- BERTHIER N., 2010, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 350 p.

- BERTRAND C. et G., 2002, *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Arguments, 311 p.
- BERTRAND C. et G., 1992, *Territorialiser l'environnement : un objectif pour la géographie*, Toulouse, Institut Daniel Faucher, Géodoc, n°36, p. 1-17.
- BEURET J.-E., 2006, *La conduite de la concertation. Pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*, Paris, l'Harmattan, 339 p.
- BLANCHET A. et GOTMAN A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 125 p.
- BLOUIN-GOURBILIÈRE C., 2013, *L'élaboration d'images « habitantes » : un levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne*, Thèse de doctorat, Université d'Angers, 628 p.
http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/87/37/06/PDF/These_Blouin_version_finale.pdf
- BONERANDI E., 2005, Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ?, *Géocarrefour*, vol. 80/2, p. 91-99. <http://geocarrefour.revues.org/991>
- BONIN S., 2001, Les paysages et représentations dans les guides touristiques. La Loire dans la collection des guides Joanne, Guides Bleus (1856 à nos jours), *l'Espace géographique*, 2, p. 11-126.
<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2001-2-page-111.htm>
- BONNET C., GHIGLIONE R. et RICHARD J.-F. (dir.), 1989, *Traité de psychologie cognitive, Vol. 1, Perception, Action, Langage*, Paris, Dunod, 266 p.
- BOUNI C., 2014, Comment développer un projet ambitieux de restauration d'un cours d'eau ? Retours d'expériences en Europe, un point de vue des sciences humaines et sociales, Onema, Collection Comprendre Pour Agir 28 p. <http://www.onema.fr/IMG/pdf/Cerceau.pdf>
- BOURDIN L., STROFFEK S., BOUNI C., NARCY J.-B. et DUFOUR M., 2011, *Restauration hydromorphologique et territoires : concevoir pour négocier, Guide technique SDAGE. Restaurer et préserver les cours d'eau*, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse, 108 p.
<http://www.documentation.eaufrance.fr/entrepotsOAI/AERMC/R156/66.pdf>
- BRENAS I., SANQUER C. et ULTSCH J., 2009, *La rivière Furan. Histoires, mémoires, devenir*, Saint-Étienne, Ed. Ville de Saint-Étienne, collection Trames urbaines, 73 p.
- BROWN T. C. et DANIEL T. C., 1991, Landscape aesthetics of riparian environments: relationship of flow quantity to scenic quality along a wild and scenic river, *Water Resources Research*, 27(8), p. 1787-1795.
- BRUYERE A., ULTSCH J. et VICTOR N., 2009, Élaboration d'un SIGéo-historique sur la ville de Saint-Étienne et la rivière du Furan, *Géomatique Expert*, n°66, Décembre-Janvier, p. 58-65.
- BUCHECKER M., MENZEL S. et HOME R., 2013b, The contribution of participatory flood and river management to stakeholders' social capacity building, *Nat. Hazards Earth Syst. Sci.*, 13 p. 1427-1444.
- BUCHECKER M., MENZEL S. et HOME R., 2013b, The contribution of participatory flood and river management to stakeholders' social capacity building, *Nat. Hazards Earth Syst. Sci.*, 13 p. 1427-1444.
- BUCHECKER M. et JUNKER B., 2013, Was ist der Mehrwert von partizipativen Planung von Flussrevitalisierungen? *Naturschutz und Landschaftsplanung*, 45, 10/11, p. 227-334.
- BULUT Z. et YILMAZ H., 2009, Determination of waterscape beauties through visual quality assessment method, *Environmental monitoring and assessment*, 154(1-4), p. 459-468.
- BURNOUF J. et CHOUQUER G., 2008, L'archéologie et l'archéogéographie : pour comprendre l'espace et ses héritages, *in* DEMOULE J.-P. et STIEGLER B. (ed.), *L'avenir du passé. Modernité de l'archéologie*, Paris, La Découverte, p. 93-104.
- BURNOUF J., GUILHOT J.-O., MANDY M.-O. et ORCEL C. (dir.), 1991, *Le pont de la Guillotière, franchir le Rhône à Lyon*, Lyon, ALPARA, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA n°5), 196 p.
- CHASTEL A., 1986, La notion de patrimoine, *in* NORA P., *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, tome II, volume 2, p. 405-450.
- CHIARI S., 2010, *Raumbedarf für Multifunktionale Flusslandschaften. Potentielle Synergien zwischen ökologischen Erfordernissen und den Bedürfnissen der Freizeit- und Erholungsnutzung*, Dissertation, University of Natural Resources and Life Sciences, Vienna, 219 p.

- CHOAY F., 1988, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 272 p.
- COMBY E., 2013, Les discours de presse sur les reconquêtes du Rhône lyonnais (2003-2010), *Géocarrefour*, 88 (1), p. 31-43. <http://geocarrefour.revues.org/8917>
- COMBY E., 2011, *Le Rhône sous presse Lyonnaise* (2003-2010). Mémoire de Master 2, ENS de Lyon, 133 p.
- COMBY E., LE LAY Y.-F. et PIÉGAY H., 2012, La presse, une source pour l'étude spatiale et temporelle des attitudes. Potentialités et outils d'analyses des discours sur les crues, *Actes des Dixièmes Rencontres de Théo Quant*, 16 p. <http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/pdf/2011/TQ2011%20ARTICLE%205.pdf>
- CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES ESPACES NATURELS RHÔNE-ALPES (CREN), 2009, *Une démarche de concertation pour la gestion du patrimoine naturel*, Les Cahiers Techniques, 24 p. <http://www.cen-rhonealpes.fr/images/stories/documents/CTpdf/cahiertechnique/CTconcertation.pdf>
- COTTET M., 2011, La médiation paysagère : mieux faire le lien, dans la gestion, entre les enjeux écologiques et sociaux, *Zones Humides Infos*, dossier « Le paysage en zone humide », 3-4^{ème} trimestre, n°73-74. http://www.snppn.com/IMG/pdf/ZHI_73-74_Paysage_en_zone_humide_Web.pdf
- COTTET M., 2010, *La perception des bras morts fluviaux : le paysage, un médiateur pour l'action dans le cadre de l'ingénierie de la restauration. Approche conceptuelle et méthodologique appliquée aux cas de l'Ain et du Rhône*, Thèse de doctorat, Université Jean Moulin Lyon 3, 336 p. + Annexes. <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/55/51/46/PDF/these.pdf>
- D'ARCO S., 2012, *Les objets de nature dans la ville : fabrication et mobilisation, étude de deux parcs publics de l'agglomération lyonnaise intégrant des techniques de gestion alternative des eaux pluviales*, Mémoire de master 2, EVS-ITUS, INSA de Lyon.
- DASSONVILLE N., VANDERHOEVEN S., GRUBER W. et MEERTS P., 2007, Invasion by *Fallopia japonica* increases topsoil mineral nutrient concentrations, *Ecoscience*, 14, p. 230-240. <http://www.ecoscience.ulaval.ca/fr/paper/invasion-by-fallopia-japonica-increases-topsoil-mineral-nutrient-concentrations>
- DE CARRARA S. et LE LAY Y.-F., 2010, Produire la norme et l'espace : les paysages de l'eau et de l'arbre dans les recueils des usages locaux, *Séminaire « Géographie & Droit – Géographie du Droit - 2^e session »*, organisé par l'UMR 8586 PRODIG, 3-4 décembre, Carcassonne.
- DE FRANCE C., 1989, *Cinéma et Anthropologie*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 400 p.
- DERIOZ P., BERINGUIER P. et LAQUES E., 2010, Mobiliser le paysage pour observer les territoires : quelles démarches pour quelle participation des acteurs ? *Développement durable et territoires*. Vol. 1, n°2.
- DE ROUX E., 1994, Un entretien avec Pierre Nora, *Le Monde*, mardi 29 novembre, p. 2.
- DESVALLÉES A., 1995, Émergence et cheminements du mot patrimoine, *Musées et collections publiques de France*, 208, p. 6-29.
- DIBIE P., 2006, *Le village métamorphosé : révolution dans la France profonde*, Paris, Plon, Collection Terre Humaine, Plon, 406 p.
- DI MEO G., SAUVAITRE C. et SOUFFLET F., 2004, Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau), *Géocarrefour*, 79/2, p. 131-141. <http://geocarrefour.revues.org/639>
- DOURNEL S., 2010, *L'eau, miroir de la ville : contribution à l'étude de la requalification urbaine des milieux fluviaux et humides (Bassin parisien, Amiens, Orléans)*, Thèse de doctorat en géographie, aménagement, environnement, Orléans, Université d'Orléans, 679 p. http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/92/59/25/PDF/These-en-ligne_Sylvain-Dournel.pdf
- DOURNEL S., FRANCHOMME M. et SAJALOLI B., 2011, Géohistoire d'une résurgence d'eaux troubles : les milieux humides urbains et les cités fluviales de la France du Nord (début XIX^e – XX^e siècle), in *Actes du 3^e colloque international du Groupe d'Histoire des Zones Humides, Zones humides et villes d'hier et d'aujourd'hui : des premières cités aux fronts d'eau contemporains* (Valenciennes, 25-27 mars 2010), *Revue du Nord*, hors-série n°26, collection Histoire, p. 169-187.
- DOURNEL S. et SAJALOLI B., 2012a, Bains, guinguettes et tourisme fluvial en Val d'Orléans, in DAVODEAU H. (coord.), *Rapport du programme Patrimoines et trajectoires paysagères des vallées ligériennes* (2010-2012), chapitre 4, INHP d'Angers, p. 110-131. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/78/87/50/PDF/PATRA.pdf>

- DOURNEL S. et SAJALOLI B., 2012b, Les milieux fluviaux et humides en ville, du déni à la reconnaissance de paysages urbains historiques, *Urban History Review/Revue d'Histoire Urbaine*, vol. 41, n°1, p. 5-21. <http://urbanhistoryreview.ca/abstractfrench.html>
- DROZ Y. et MIEVILLE-OTT V. (dir.), 2005, *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 227 p.
- DROZ Y., MIEVILLE-OTT V., SPICHIGER R. et FORNEY J., 2005, *Le champ du paysage. Représentations paysagères et processus de légitimation des usages sociaux du paysage. De la Vue-des-Alpes au Pays-d'Enhaut*. NRP 48 « Landscapes and Habitats of the Alps », Final scientific report, 67 p.
- DUPONT N., VALY J. et INSERGUET J.-F., 2008, Les logiques d'urbanisation dans les plaines alluviales du bassin versant de la Vaine (Bretagne, France), *Environnement urbain*, 2, p. 21-32. <http://www.erudit.org/revue/eue/2008/v2/n1/019219ar.pdf>
- DUPONT N. (dir.), 2012, *Quand les cours d'eau débordent. Les inondations dans le bassin de la Vaine du XVIII^e siècle à nos jours*, Rennes, PUR, 268 p.
- FLAMINIO S., 2012, *De l'Yzeron perdu à l'Yzeron retrouvé, du côté des riverains inondés, perceptions et représentations de l'Yzeron et de sa restauration à Oullins et à Sainte-Foy-Les-Lyon*, Mémoire de Master 2, ENS de Lyon.
- FREMONT A., 1976, *La région, espace vécu*, Paris, PUF, 223 p.
- GARAT I., GRAVARI-BARBAS M. et VESCHAMBRE V., 2005, Préservation du patrimoine bâti et développement durable : une tautologie ? Les cas de Nantes et Angers, *Développement durable et territoires*, dossier 4, <http://developpementdurable.revues.org/4913>
- GAYDOU P., REYNAUD S., VIAUD N., FRANQUET E. et BRAVARD J.-P., 2012, *Le Rhône aval en 21 questions. Pourquoi gérer les marges alluviales ?*, Lyon, ZABR-OSR, p. 22-23.
- GERBER E., KREBS C., MURRELL C., MORETTI M., ROCKLIN R. et SCHAFFNER U., 2008, Exotic invasive knotweeds (*Fallopia* spp.) negatively affect native plant and invertebrate assemblages in European riparian habitat, *Biological Conservation*, 141(3), p. 646-654. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320707004582>
- GERMAINE M.-A., 2011, Dépasser l'enjeu piscicole, vers la définition d'une gestion concertée du cours d'eau et de ses berges. L'exemple de la vallée de la Touques (Calvados), *Géocarrefour*, 86/3-4, p. 161-175. <http://geocarrefour.revues.org/8483>
- GERMAINE M.-A., 2009, *De la caractérisation à la gestion des paysages ordinaires des vallées du nord-ouest de la France. Représentations, enjeux d'environnement et politiques publiques en Basse-Normandie*, Thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie, 648 p. http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/44/09/48/PDF/These_Germaine_2009.pdf
- GERMAINE M.-A. et BARRAUD R., 2013a, Restauration écologique et processus de patrimonialisation des rivières dans l'ouest de la France, *Vertigo, Revue électronique en sciences de l'environnement*, <http://vertigo.revues.org/13583>
- GHIOTTI S., 2009, La patrimonialisation des fleuves et des rivières, *Mondes en développement*, n°145, p. 73-91. <http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2009-1-page-73.htm>
- GIRARD S., 2012, *La territorialisation de la politique de l'eau est-elle gage d'efficacité environnementale ? Analyse diachronique de dispositifs de gestion des eaux dans la vallée de la Drôme (1970-2011)*, Thèse de doctorat, ENS de Lyon - Université de Lyon, 726 p. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00737165>
- GIRARD S. et RIVIÈRE-HONEGGER A., 2014, La territorialisation de la politique de l'eau : enseignements à partir du cas de la vallée de la Drôme (1980-2013), *Cahiers Agricultures*, n°23, p. 129-137. http://www.jle.com/download/agr-301503-territorialisation_de_la_politique_de_leau_en_france_enseignements_a_partir_du_cas_de_la_vallee_de_la_drome_1980_2013_-U-sEA38AAQEAAABlkAXwAAAAO.pdf
- GIRARD S. et RIVIÈRE-HONEGGER A., 2012, Les dimensions territorialisées et territorialisantes des nouvelles formes d'action publique dans un contexte de durabilité : le cas du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Drôme, in MESINI B. (ed.), *Aménagement durable des territoires méditerranéens*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Espace et développement durable, p. 185-195

- GOELDNER-GIANELLA L. et HUMAIN-LAMOURE A.-L., 2010, Les enquêtes par questionnaires en géographie de l'environnement, *L'Espace Géographique*, 4, p. 325-344. <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2010-4-page-325.htm>
- GLOSSAIRE EauFrance, 2014. <http://www.glossaire.eaufrance.fr/> (dernière consultation le 18 août 2014).
- GRÉGOIRE F., *in prep.*, *Tourbières, fonctions, passé, avenir, place réelle dans le paysage français. Réflexions à partir de quelques exemples de tourbières du Laonnais et d'Ardèche*, Thèse de doctorat en préparation, Université de Saint-Étienne.
- GRAVARI-BARBAS M. et JACQUOT S., 2007, L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes, *Géocarrefour*, Vol. 82/3, p.153-163. <http://geocarrefour.revues.org/2217>
- GUEBEN-VENIERE S., 2011, En quoi les cartes mentales, appliquées à l'environnement littoral, aident-elles au recueil et à l'analyse des représentations spatiales ? *EchoGéo* (17), <http://echogeo.revues.org/12573>
- GUERIN J.-P., 1989, Géographie et représentation, *in* ANDRE Y. (dir.), *Représenter l'espace*, Paris, Anthropos, 227 p.
- GUMUCHIAN H., 1988, *De l'espace au territoire. Représentations spatiales et aménagement*, Grenoble, Université Joseph Fourier-Grenoble 1, collection Grenoble Sciences, 214 p.
- HEINICH N., 2009, *La fabrique du patrimoine*, « De la cathédrale à la petite cuillère », Paris, éd. de la Maison des sciences de l'Homme, 286 p.
- HERITIER S., 2013, Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps, *Annales de Géographie*, n°689, p. 3-23. www.cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2013-1-page-3.htm
- HÖPPNER C., WHITTLE R., BRÜNDL M. et BUCHECKER M., 2012, Linking social capacities and risk communication in Europe: a gap between theory and practice? *Natural Hazards*, 64 (2), p. 1753-1778.
- HOSTMANN M., BUCHECKER M., EJDERYAN O., GEISER U., JUNKER B., SCHWEIZER S., TRUFFER B. et ZAUGG STERN M., 2005, *Wasserbauprojekte gemeinsam planen. Handbuch für die Partizipation und Entscheidungsfindung bei Wasserbauprojekten*. Eawag, WSL, LCH-EPFL, VAW-ETHZ. (auch unter: www.rivermanagement.ch), 48 p.
- JACQUINOD F., 2014, *Production, pratique et usages des géovisualisations 3D dans l'aménagement du territoire*, Thèse de doctorat, Université de Saint-Étienne (équipe CNRS UMR 5600 – ISTHME), 546 p. + Annexes.
- JACQUINOD F., 2012, Simulation et participation : mesurer le risque / Simulation and participation: measuring risk, *in* NOVEMBER V. (éd.), *Catalogue de l'exposition art, science et société Risk Insight*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, collection « Actes de congrès ».
- JACQUINOD F. et LANGUMIER J., 2010, Géovisualisation 3D en action dans l'aménagement du territoire. Stratégies et usages de l'outil à l'occasion de l'étude d'un Plan de Prévention des Risques Inondations, *Géocarrefour*, vol. 85/4, p. 303-312. <http://geocarrefour.revues.org/8163>
- JEUDY H.-P. (dir.), 1990, *Patrimoines en folie*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, coll. Ethnologie de la France, cahier 5, 297 p.
- JODELET D. (dir.), 1989, *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 447 p.
- JOHNSON C. L. et PRIEST S.J., 2008, Flood risk management in England: A changing landscape of risk responsibility? *International Journal of Water Resources Development*, 24 (4), p. 513-525.
- JULLIEN E. et OPÉRIOL P. (dir), 2011, *Restauration des cours d'eau : communiquer pour se concerter*, Guide méthodologique, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 62 p. http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/guides_milieux_aquatiques/Guide_restoration-CE.pdf
- JUNKER B., BUCHECKER M. et MÜLLER-BÖKER U., 2007, Objectives of public participation: Which actors should be involved in the decision making for river restorations? *Water Resources Research*, 43.
- JUNKER B. et BUCHECKER M., 2008a, *Sozialverträgliche Flussrevitalisierungen. Ein Leitfaden*. Eidg, Forschungsanstalt für Wald, Schnee und Landschaft WSL, Birmensdorf, 58 S.
- JUNKER B. et BUCHECKER M., 2008b, Aesthetic preferences versus ecological objectives in river restorations, *Landscape and Urban Planning*, 85(3), p. 141-154.
- KALAORA B., 1998, *Au-delà de la nature, l'environnement*, Paris, Éditions L'Harmattan, 220 p.
- KAPLAN R., 1977, Patterns of environmental preference, *Environment and Behavior*, 9(2), p. 195-216.

- KAPLAN R. et KAPLAN S., 1989, *The experience of nature: A psychological perspective*, CUP Archive.
- LABEUR C., 2011, *Des catastrophes et des hommes : portrait d'une sociabilité événementielle. Le quotidien des inondations dans la basse vallée du Rhône entre 1755 et 2003*, Thèse de doctorat, Université Aix Marseille. 294 p. + Annexes.
- LAHIRE B., 1998, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 272 p.
- LAJARGE R., 2008, Acteurs, engagement et dégageant, *in* CAVAILLE F. et MILIAN J. (eds.), *Géodoc n°55 : Mobiliser la notion d'acteurs en géographie*, p. 69-80.
- LE LAY Y.-F., MOULIN B., PIÉGAY H., 2005, Images et représentations du bois mort dans les cours d'eau, *in* VALLAURI D., ANDRE J., DODELIN B., EYNARD-MACHET R. et RAMBAUD D. (coord.), *Bois mort et à cavités. Une clé pour des forêts vivantes*, Paris, Lavoisier et Éditions Tec & Doc, p. 193-202.
- LE LAY Y.-F., PIÉGAY H., GREGORY K., CHIN A., DOLÉDEC S., ELOSEGI A., MUTZ M., WYZGA B. et ZAWIEJSKA J., 2008, Variation in cross-cultural perception of riverscapes in relation to in-channel wood, *Royal Geographical Society*, 33, p. 268-287.
- LOUPSANS D., 2014, La compétence Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), Onema, Collection *Comprendre pour agir*, 4 p.
- LYNCH K., 1969, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 222 p.
- MAITRE D'HÔTEL E. et PELEGRIN F., 2012, *Les valeurs de la biodiversité : un état des lieux de la recherche française*, Rapport FRB, série expertise et synthèse, 52 p. http://www.mab-france.org/workspace/uploads/intranet/documents/rapport_valeurs_.pdf
- MANNONI P., 2012, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, QSJ, 128 p.
- MARCHAND J., 2013, *Analyse comparée des critères de qualité d'une rivière urbaine aux yeux des différents acteurs (riverains et « experts »)*, Mémoire universitaire de Master 2 « interface nature – société », Université Lyon 2.
- MARIS V., 2010, *Philosophie de la biodiversité. Petite éthique pour une nature en péril*, Paris, Buchet-Chastel, 213 p.
- MC KENNA J., QUINN R. J., DONNELLY D. J. et COOPER J. A.G., 2008, Accurate Mental Maps as an Aspect of Local Ecological Knowledge: a Case Study from Lough Neagh, Northern Ireland, *Ecology and Society*, (13), p. 1-23.
- MENOZZI M.-J. et DUTARTRE A., 2007, Gestion des plantes envahissantes : limites techniques et innovations socio-techniques appliquées au cas des jussies, *Ingénieries*, 49, p. 49-63.
- MERCIER G., 1998, Patrimoine urbain et insignifiance, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 42, n°116, p. 269-273, <http://www.erudit.org/revue/cgq/1998/v42/n116/022741ar.pdf>
- MICHELIN Y., 1998, Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise, *Cybergeo : European Journal of Geography, Politique, Culture, Représentations*, <http://cybergeo.revues.org/5351>
- MICHELIN Y., 1995, *Les jardins de Vulcain. Paysage d'hier, d'aujourd'hui et de demain dans la chaîne des Puys du Massif central français*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 155 p.
- MICHELIN Y., 2000, Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français), *Cybergeo : European Journal of Geography, Environment, Nature, Landscape*. <http://cybergeo.revues.org/1992>
- MORANDI B. et PIÉGAY H., 2011, Les restaurations de rivières sur Internet : premier bilan, *Natures Sciences Sociétés*, 19, p. 224-235.
- MORANDI B., 2014, *La restauration des cours d'eau en France et à l'étranger : de la définition du concept à l'évaluation de l'action. Éléments de recherche applicables*, Thèse de doctorat, ENS de Lyon, 428 p. + Annexes.
- MOSCOVICI S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 652 p.

- MURO M. et JEFFREY P., 2008, A critical review of the theory and application of social learning in participatory natural resource management processes, *Journal of Environmental Planning and Management*, 51 (3), p. 325-344.
- NARCY J.-B., 2000, *Les conditions d'une gestion spatiale de l'eau. Le monde de l'eau face aux filières de gestion des espaces*, Paris, ENGREF, 492 p.
- NARCY J.-B., 2013, *Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau*, ONEMA, Collection Comprendre Pour Agir, 156 p. http://www.onema.fr/IMG/pdf/DIM_SO.pdf
- NASSAUER J.-I., 1992, The appearance of ecological systems as a matter of policy, *Landscape Ecology*, vol. 6, n°4, p. 239-250. <http://www-personal.umich.edu/~nassauer/Publications/LE92Appearance.pdf>
- NASSAUER J.-I., 1997, Cultural sustainability: aligning aesthetics and ecology, in NASSAUER J.-I. (dir.) *Placing nature. Culture and landscape ecology*, Washington D.C., Island Press, p. 66-83
- NEGURA L., 2006, L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales, *SociologieS. Théories et recherches*, <http://sociologies.revues.org/index993.html>
- NEYRET R., 2004, Du monument isolé au « tout patrimoine », *Géocarrefour*, vol. 79/3, p. 231-237. <http://geocarrefour.revues.org/746>
- NICHOLSON S., 1971, Theory of loose parts: how not to cheat children, *Landscape Architecture*, 62, p. 30-34.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, La politique de terrain. Sur la production des données en anthropologie, *Enquête*, 1, p. 71-109.
- PAILLÉ P. (dir.), 2006, *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 240 p.
- PFLÜGER Y., RACKHAM A. et LARNED S., 2010, The aesthetic value of river flows: An assessment of flow preferences for large and small rivers, *Landscape and Urban Planning*, 95(1), p. 68-78.
- PIÉGAY H., GREGORY K.J., BONDAREV V., CHIN A., DALHSTROM N., ELOSEGI A., GREGORY S.V., JOSHI V., MUTZ M., RINALDI M., WYZGA B. et ZAWIEJSKA J., 2005, Public perception as a barrier to introducing wood in rivers for restoration purposes, *Environmental Management*, 36(5), p. 665-674.
- PITTE J.-R., 1983, *Histoire du paysage français*, Paris, Tallandier, tome 1, 203 p.
- PROMPT E. et GUILLERME N., 2011, *Les étangs piscicoles : un équilibre dynamique*, Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, Les Cahiers techniques, 28 p. <http://www.cen-rhonealpes.fr/images/stories/documents/CTpdf/cahiertechnique/CTEtangs.pdf>
- REprésentations Spatiales et Organisation TERRitoriale (RESOTER), 2014, <http://resoter.cirad.fr/> (dernière consultation le 25 août 2014).
- PUIPIER S., 2003, *Perception paysagère des îles et îlons du vieux Rhône de Pierre-Bénite après réhabilitation du site*, Mémoire de Master 2, Université Lyon 2, 80 p.
- RIVIÈRE-HONEGGER A., 1995, Paysage et patrimoine, réflexions sur les pratiques de conservation et modes de valorisation en Languedoc-Roussillon, communication aux journées scientifiques du Pôle européen, Montpellier, 31 mars 1995, publiée in *Patrimoine, sociétés, cultures de la Méditerranée*, p. 73-91.
- RIVIÈRE-HONEGGER A. et PIOLA F. (coord.), 2014, *Étude des processus écologiques et sociaux pour optimiser la gestion des espèces invasives. Le cas de la Renouée*, Rapport final, Action 30 du programme 2010-2013 au titre de l'accord cadre Agence de l'eau ZABR, 175 p.
- ROLSTON H., 2000, Aesthetics in the swamps, *Perspectives in biology and medicine*, vol. 43, n°4, p. 584-597.
- ROUIFED S., 2011, *Bases scientifiques pour un contrôle des Renouées asiatiques : performance du complexe hybride Fallopia en conditions de contraintes environnementales*, Thèse de doctorat, Université Lyon 1, 148 p.
- SACCA C., 2009, *Analyse de la perception et des fonctions des tourbières : l'exemple rhônalpin*, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, 356 p. http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/39/98/45/PDF/these_celine_sacca.pdf
- SAJALOLI B. et SERVAIN-COURANT S., 2013, *Zones humides et littérature*, Collection Journées d'études du Groupe d'Histoire des Zones Humides, 144 p.

- SERNA V., 2013, Eaux, risques majeurs et patrimoine culturel : des directives européennes aux stratégies territoriales, 8e journées d'étude du Groupe d'histoire des zones humides, *Géohistoire des risques et des patrimoines naturels fluviaux. Des milieux ligériens aux autres espaces européens*, 11-12-13 avril 2013, Université d'Orléans.
- SMITH D.G., CROKER G. F. et MCFARLANE K., 1995, Human perception of water appearance: 1. Clarity and colour for bathing and aesthetics, *New Zealand journal of marine and freshwater research*, 29(1), p. 29-43.
- SOULE B., 2008, Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, *Recherches Qualitatives*, 27/1, p. 127-140.
- TAPSELL S., TUNSTALL S., HOUSE M., WHOMSLEY J. et MACNAGHTEN P., 2001, Growing up with rivers? Rivers in London children's worlds, *Area*, 33(2), p. 177-189.
- TUNSTALL S., TAPSELL S. et HOUSE M., 2004, Children's perceptions of river landscapes and play: What children's photographs reveal, *Landscape research*, 29(2), p. 181-204.
- TERRENOIRE J.-P., 1985, Images et sciences sociales : l'objet et l'outil, *Revue française de sociologie*, vol. 26, p. 509-527.
- ULRICH R.S., 1986, Human responses to vegetation and landscapes, *Landscape and urban planning*, 13, p. 29-44.
- ULTSCH J., 2010, Temporalités des usages et des représentations associés à la rivière du Furan à Saint-Étienne, *Géocarrefour*, vol. 85/3, p. 209-219, <http://geocarrefour.revues.org/8011>
- VALY J., 2013, Analyse des perceptions paysagères à partir d'une expérimentation par photo-questionnaire, *Volet 4*, 86 p.
- VALY J., 2011, *Croissance urbaine et risque inondation en Bretagne*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2 – Université Européenne de Bretagne, 542 p. <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/62/46/46/PDF/theseValyJanique.pdf>
- VESCHAMBRE V., 2007, Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace, *Café géographique*. http://www.cafe-geo.net/article.php?id_article=1180
- WYZGA B., ZAWIEJSKA J. et LE LAY Y.F., 2009, Influence of academic education on the perception of wood in watercourses, *Journal of Environmental Management*, 90(1), p. 587-603. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301479707004227>
- ZAUGG M., 2002, More Space for running waters: Negotiating institutional change in the Swiss flood protection system, *GeoJournal*, 58, p. 275-284.

Auteurs & contributeurs





Anne Rivière-Honegger

Coordinatrice

■ Directrice de Recherche CNRS - Géographie
Ses activités de recherche se structurent autour de deux axes. Le premier, « Eau, espaces et sociétés », fait référence à des travaux sur le thème de l'eau dans le domaine méditerranéen. Dans le second, « Espace rural et environnement », le paysage tient une place particulière et est pris comme une clé d'entrée dans l'espace. Elle a co-organisé en 2004 à Montpellier un colloque international autour de la question « L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ? ». En poste à l'UMR 5600 EVS à Lyon depuis 2005, elle a depuis contribué à l'expérimentation d'outils reposant sur diverses méthodes d'évaluation et à la réflexion sur la notion de paysage perçu à partir d'études centrées sur la thématique des paysages des cours d'eau et de leur perception sociale, dans le cadre notamment de la Zone Atelier du Bassin du Rhône.

Rattachement : Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS

anne.honegger@ens-lyon.fr



Bertrand Morandi

Coordinateur

■ Docteur - Géographie

Son activité de recherche porte sur la restauration des cours d'eau, en France et à l'étranger. Son travail s'intéresse à l'histoire et aux orientations présentes de l'action publique, aux pratiques locales d'intervention sur les milieux ainsi qu'aux discours et aux pratiques scientifiques. L'étude des perceptions et des représentations est conduite indirectement, par une réflexion sur l'utilisation et la définition des concepts. Elle est fondée méthodologiquement sur des entretiens, des travaux documentaires et des analyses textuelles. Construite en échange avec les acteurs de la gestion, notamment l'Onema et les Agences de l'eau, sa recherche est applicable et articulée aux questions posées aujourd'hui par la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Titre de thèse : La restauration des cours d'eau en France et à l'étranger : de la définition du concept à l'évaluation de l'action. Éléments de recherche applicables.

Rattachement de thèse et actuel : Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS

Financement : Onema

Directeur de thèse : Hervé Piégay

bertrand.morandi@free.fr



Marylise Cottet

Coordinatrice

■ Chargée de Recherche CNRS - Géographie

Ses activités de recherche sont centrées sur l'étude des liens entre les sociétés et les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides). Ils visent en particulier à approfondir les connaissances sur les perceptions, les représentations et les pratiques sociales à l'égard de ces environnements. L'approche paysagère joue un rôle central dans ses travaux. Conduits au sein de la Zone Atelier Bassin du Rhône et de l'Observatoire Hommes-Milieux Vallée du Rhône notamment, ils contribuent aux réflexions actuelles menées dans le cadre de la gestion des écosystèmes : des études récentes s'intéressent

en particulier à la restauration écologique des cours d'eau ou encore aux invasions biologiques.

Titre de thèse : La perception des bras morts fluviaux : le paysage, un médiateur pour l'action dans le cadre de l'ingénierie de la restauration. Approche conceptuelle et méthodologique appliquée aux cas de l'Ain et du Rhône

Rattachement actuel : Université de Lyon, CNRS, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS

Rattachement de thèse : Université de Lyon, Université Lyon 3, UMR 5600 EVS

Directeurs de thèse : Hervé Piégay et Anne Rivière-Honegger

marylise.cottet@ens-lyon.fr

Sébastien Ah-leung

Auteur

■ Doctorant - Géographie

Titre de thèse : Conditions d'adoption des objets de nature en milieu urbain : analyse des effets sociaux, techniques, économiques et organisationnels de l'introduction d'un système de gestion et de traitements des eaux urbaines pluviales à base de filtres plantés de roseaux.

Rattachement de thèse : Université de Lyon, INSA de Lyon, ITUS, UMR 5600 EVS

Financements : Région Rhône-Alpes et Alsace Nature

Directeurs de thèse : Jean-Yves Toussaint et Sophie Vareilles

ahleung.sebastien@gmail.com

Claire Blouin-Gourbilière

Auteure

■ Ingénieur territorial, Docteur - Géographie et aménagement de l'espace

Titre de thèse : L'élaboration d'images paysages habitantes, levier participatif d'aménagement du territoire. Le cas du Parc naturel régional de la Brenne.

Rattachement de thèse : Parc naturel régional de la Brenne / Chercheur associé à l'Institut National d'Horticulture et de Paysage d'Angers

Directrices de thèse : Nathalie Carcaud et Fabienne Joliet
claire.gourbiliere@gmail.com





Emeline Comby

Auteure

■ Doctorante, Agrégée - Géographie

Titre de thèse : Les mots médiatiques du fleuve Rhône. Pour une géographie des discours diachronique, multiscale et comparée (fleuve Sacramento)

Rattachement de thèse : Université de Lyon, Université Lyon 3, UMR 5600 EVS

Financement : Projet « Mieux comprendre les discours de crise sur le fleuve Rhône (ZABR et Agence de l'Eau RMC), Projet « Encre le fleuve Rhône » (ROHM), Projet « Créateurs de Drôme » (ANR) et Projet GESTRANS (ANR)

Directeur de thèse : Hervé Piégay

emeline.comby@ens-lyon.fr



Sylvain Dournel

Auteur

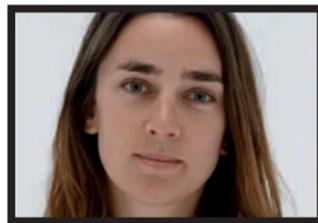
■ Post-doctorant - Géographie, aménagement et urbanisme

Titre de thèse : L'eau, miroir de la ville : contribution à l'étude de la requalification urbaine des milieux fluviaux et humides (Bassin parisien, Amiens, Orléans)

Rattachement de thèse et actuel : Université d'Orléans, EA 1210 CEDETE

Directeurs de thèse : Guillaume Giroir et Bertrand Sajaloli

sylvain.dournel@yahoo.fr



Marie-Anne Germaine

Auteure

■ Maître de Conférences (MCF) - Géographie

Titre de thèse : De la caractérisation à la gestion des paysages ordinaires des vallées du nord-ouest de la France. Représentations, enjeux d'environnement et politiques publiques en Basse-Normandie

Rattachement actuel : Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Laboratoire Mosaïques UMR LAVUE 7218 CNRS

Rattachement de thèse : Université de Caen Basse-Normandie, Géophen LETG CAEN UMR 6554 CNRS

Financement de thèse : Bourse Conseil Régional Basse-Normandie

Directeur de thèse : Aziz Ballouche

marie-anne.germaine@u-paris10.fr



Fabrice Grégoire

Auteur

■ Ingénieur d'études (IEHC) à la retraite, Doctorant - Géographie

Titre de thèse : Tourbières, fonctions, passé, avenir, place réelle dans le paysage français. Réflexions à partir de quelques exemples de tourbières du Laonnais et d'Ardèche

Rattachement de thèse : Université de Lyon, Université de Saint-Étienne, ISTHME, UMR 5600 EVS

Financement (partiel) : Programme PEAT en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes

Directeurs de thèse : Hervé Cubizolle et Anne Rivière-Honegger

Fabrice.Gregoire@orange.fr



Nicolas Maughan

Auteur

■ Doctorant - Écologie

Titre de thèse : Genèse, évolution et devenir des écosystèmes urbains à l'Anthropocène. Un exemple dans la région nord-méditerranéenne : le bassin versant de la rivière Cadière (XVII^e siècle - XXI^e siècle)

Rattachement de thèse : Université Aix-Marseille, CNRS, I2M UMR 7373

Directeur de thèse : Éric Faure

nicolas.maughan@gmail.com



Céline Sacca

Auteure

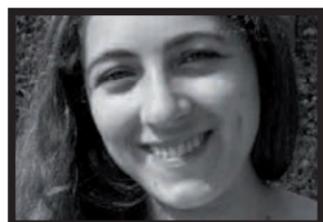
■ Chargée de Recherche - Géographie

Titre de thèse : Analyse de la perception et des fonctions des tourbières: l'exemple rhônalpin

Rattachement de thèse et actuel : Université de Lyon, Université de Saint-Étienne, ISTHME, UMR 5600 EVS

Directeur de thèse : Bernard Etlicher

celine.sacca@univ-st-etienne.fr



Stéphanie De Carrara

Auteure

■ Doctorante, Agrégée - Géographie

Titre de thèse : Réhabiliter les usages pour gérer durablement. Approche comparative dans les zones humides du pays de la Dombes (Rhône-Alpes, France) et de la province de Venise (Vénétie, Italie)

Rattachement de thèse : Université de Lyon, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS

Directeur de thèse : Paul Arnould

stephanie.decarrara@gmail.com



Pauline Gaydou

Auteure

■ Chargée d'étude - Géographie

Titre de la recherche : Le schéma directeur de réactivation de la dynamique fluviale du Rhône

Rattachement : Université de Lyon, Université Lyon 2, IRG, UMR 5600 EVS

Encadrant : Jean-Paul Bravard

p.gaydou@yahoo.fr



Sabine Girard

Auteure

■ Ingénieur des Ponts des Eaux et des Forêts (IPEF), Docteur - Géographie

Titre de thèse : La territorialisation de la politique de l'eau est-elle gage d'efficacité environnementale ? Analyse diachronique de dispositifs de gestion des eaux dans la vallée de la Drôme (1970-2011)

Rattachement actuel : IRSTEA (Institut de Recherche en Sciences et Technologie de l'Environnement et de l'Agriculture) - Grenoble, UR Développement des Territoires de Montagne

Rattachement de thèse : Université de Lyon, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS

Directeurs de thèse : Paul Arnould et Anne Rivière-Honegger

Sabine.girard@irstea.fr



Christine Labeur

Auteure

■ Docteur - Sociologie

Titre de thèse : Des catastrophes et des hommes : portrait d'une sociabilité événementielle. Le quotidien des inondations dans la basse vallée du Rhône entre 1755 et 2003

Rattachement de thèse : Université Aix-Marseille, CNRS, UMR 7300 ESPACE équipe DESMID

Financement : allocation doctorale régionale (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Directeur de thèse : Bernard Picon

labeur.christine@orange.fr



Soraya Rouifed

Auteure

■ Post-doctorante - Écologie

Titre de thèse : Bases scientifiques pour un contrôle des renouées asiatiques : performances du complexe hybride Fallopia en conditions de contraintes environnementales

Rattachement de thèse : CNRS, Université Lyon 1, UMR 5023 LEHNA.

Financements : FEDER Plan Loire Grandeur Nature, Conseil général de la Loire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Rhône-Alpes.

Directeur de thèse : Florence Piola

so_rouifed@yahoo.fr



Janique Valy

Auteure

■ Docteur - Géographie

Titre de thèse : Croissance urbaine et risque inondation en Bretagne

Rattachement de thèse : Université Rennes 2 - Haute Bretagne, Laboratoire COSTEL UMR LETG 6554

Financement : Région Bretagne

Directeurs de thèse : Vincent Dubreuil et Nadia Dupont

janique@valy.org



Régis Barraud

Contributeur

■ Maître de Conférences (MCF) - Géographie

Titre de thèse : Vers un « tiers-paysage » ? Géographie paysagère des fonds de vallées sud-armoricaines. Héritage, évolution, adaptation

Rattachement actuel : Université de Poitiers - Laboratoire RURALITES EA 2252 Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers

Rattachement de thèse : Université de Nantes

Directeur de thèse : Bernard Bousquet
regis.barraud@univ-poitiers.fr

Elise Catalan

Contributrice

■ Doctorante - Sociologie

Titre de la thèse : Vers une recomposition des rapports entre sociétés et rivières : l'hydromorphologie des cours d'eau. Traductions, représentations et enjeux de gestion environnementale sur la Dordogne moyenne.

Rattachement de thèse : CIFRE - ASCONIT Consultants / Université Paris Ouest Nanterre la Défense, LADYSS – UMR 7533 CNRS

Financement : ANRT / ASCONIT Consultants

Directeur de thèse : Jean-Paul Billaud
elise.catalon@asconit.com

Silvia Flaminio

Contributrice

■ Étudiante en Master - Géographie

Titre de mémoire : De l'Yzeron perdu à l'Yzeron retrouvé. Du côté des riverains inondés. Perceptions et représentations de l'Yzeron et de sa restauration à Oullins et à Sainte-Foy-lès-Lyon

Rattachement de Master : Université de Lyon, ENS de Lyon, UMR 5600 EVS

Financement : Pro Berges - Région Rhône-Alpes

Directeur de mémoire : Yves-François LeLay

silvia.flaminio@ens-lyon.fr

Florence Jacquinod

Contributrice

■ Enseignante-Chercheuse et Chargée de Recherche - Géographie

Titre de thèse : Production, pratique et usages des géovisualisations 3D dans l'aménagement du territoire

Rattachement de thèse : CIFRE, Géo Vision Avenir / Université de Lyon, Université de Saint-Étienne, ISTHME, UMR 5600 EVS

Financement : FEDER - Volet inondation Plan Rhône

Directeur de thèse : Thierry Joliveau
jacquinod@gmail.com

Jeannice Marchand

Contributrice

■ étudiante en Master - Géographe

Titre de mémoire : Analyse comparée des critères de qualité d'une rivière urbaine aux yeux de différents acteurs (riverains et « experts »)

Rattachement de Master : Université de Lyon, Université Lyon 2, UMR 5600 EVS

Financement : ZABR, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Directrice de mémoire : Marylise Cottet
marchand.jeannice@gmail.com

Justine Ultsch

Contributrice

■ Doctorante, Chef de projet rénovation urbaine à la Ville d'Autun - Géographie

Titre de thèse : Évolution des pratiques et des discours rencontrés autour de l'interface ville-rivière, le cas de Saint-Étienne et du Furan (fin XVIII^e - début XXI^e siècle)

Rattachement de thèse : CIFRE - Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD) et Service eau et assainissement, Ville de Saint-Étienne / Université de Lyon, Université de Saint-Étienne, ISTHME, UMR 5600 EVS

Directeurs de thèse : Georges Gay et Jacqueline Bayon

justine.ultsch@gmail.com



Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement

■ Côté Onema à la DAST, Carine Gendrot pour la confiance manifestée, pour sa participation active aux séminaires « Perception Aqua », initiative de cet ouvrage ainsi que pour ses remarques stimulantes et constructives ; Delphine Loupsans pour le suivi de ce projet et l'ultime relecture effectuée, Philippe Dupont pour l'intérêt porté à cette démarche.

■ Les membres du comité scientifique qui ont contribué à faire évoluer l'ouvrage par leurs relectures et leurs remarques judicieuses : Corinne Beck (Université de Valenciennes), Julien Bigué (Association Rivière Rhône-Alpes), Jean-Baptiste Chémery (Contrechamp), Carine Gendrot (Onema), Dominique Lassarre (Université de Nîmes), André Micoud (CNRS), Maison du fleuve Rhône.

■ Les gestionnaires qui ont accepté de livrer leur expérience en matière de perception et gestion des milieux aquatiques : Sébastien Baron (Établissement public territorial de Bassin, bassin de la Vilaine, Ille et Vilaine), Hervé Caltran et Elodie Renouf (Direction de l'Eau, Grand Lyon – Rhône), Antoine Charrier (Établissement public territorial de bassin, bassin versant de la Sèvre nantaise, Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres), Thierry Corneloup (Syndicat intercommunal du Calavon-Coulon, Vaucluse), Bénédicte Cordier (Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre, Isère), Krystel Fermond (Syndicat mixte de la Rivière Drôme, Drôme) et Stéphane Weil (Cellule d'animation technique pour l'eau et les rivières, Calvados, Manche, Orne).

■ Véronique Barre pour l'intérêt qu'elle a montré à ce projet éditorial, les conseils prodigués et tout le temps consacré au bon déroulement du travail éditorial.

■ Béatrice Saurel pour son écoute et sa créativité.

■ Les intervenants du séminaire 1 : Paul Allard (Université Aix-Marseille, UMR 6012 ESPACE), Corinne Beck (Université de Valenciennes), Matthias Bucheker (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, WSL), Jean-Baptiste Chemery (Contrechamp), Sybille Chiari (BOKU, *University of Natural Resources and Applied Life Sciences*, Vienna), Gérald Domon (Université de Montréal chaire Unesco en paysage et environnement), Pierre Donadieu (École nationale du paysage de Versailles), Yvan Droz (Institut des Hautes études internationales et de développement, Lausanne), Alain Dutartre (Irstea Bordeaux), Carine Gendrot (Onema), Dominique Lassarre (Université de Nîmes), Véronique Nicolas (Onema) et Bertrand Sajaloli (Université d'Orléans, CEDETE-EA 1210).

■ Les intervenants du séminaire 2 : Hervé Caltran et Elodie Renouf (Direction de l'eau Grand Lyon), Marc Foret (EPTB Saône-Doubs) et Alain Dervieux (CNRS, UMR 6012 ESPACE -DESMID, Arles) ; les participants aux tables rondes : Laurent Bourdin (Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse), Caroline Champailier (Parc naturel régional du Pilat), Krystel Fermond (Syndicat mixte de la Rivière Drôme), Steve Muller (Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de la Bourbinche), Nathalie Sureau-Blanchet (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) et André Micoud (CNRS – Maison du Fleuve Rhône pour la synthèse de la journée).

■ Les animateurs de séance au séminaire 1 et 2 : Régis Barraud (Université de Poitiers, ICoTEM/RURALITES EA 2252), Carole Barthélémy (Université Aix-Marseille – LPED), Alexandre Brun (Université Montpellier 3, UMR ArtDev), Marie-Anne Germaine (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Romain Garcier (ENS de Lyon, UMR 5600 EVS), Yves Le Lay (ENS de Lyon, UMR 5600 EVS).

■ Marion Leconte pour son aide aux retranscriptions des séminaires 1 et 2.

■ Tous les participants aux séminaires qui ont largement contribué aux débats et enrichi nos réflexions.

■ Tous les animateurs d'atelier d'écriture, auteurs et contributeurs du groupe « Perception aqua » : sans le dynamisme et la ténacité de chacun cette aventure éditoriale n'aurait pas été possible.

■ L'Onema pour le financement de ce projet de 2011 à 2014.

■ L'ENS de Lyon pour la mise à disposition de salles pour la tenue des séminaires et des ateliers ainsi que des logements à l'hôtel des invités.

■ Anne Chemin-Roberty (ENS de Lyon) qui a assuré le lancement du site (<http://perception-aqua.ens-lyon.fr/>) et la formation indispensable à sa maintenance.

■ L'UMR 5600 Environnement Ville Société CNRS Université de Lyon et en particulier Sandy Artero et Séverine Morin qui ont sans faille assuré la gestion du projet et Patrick Gilbert pour son aide pour la communication.



Coordination

Cet ouvrage coordonné par Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet et Bertrand Morandi (CNRS, UMR 5600 EVS, Université de Lyon, ENS de Lyon) est le résultat d'une démarche collective originale. Il a été préparé au cours d'ateliers d'écriture qui se sont tenus durant l'année 2012-2013 à la suite d'un séminaire sur la perception et la gestion des environnements aquatiques - « Perception aqua » - organisé en 2011-2012 à l'ENS de Lyon.

Rédaction

■ **Le chapitre 1** a été rédigé par Stéphanie de Carrara, Marie-Anne Germaine, Sabine Girard, Fabrice Grégoire, Céline Sacca et Janique Valy avec la contribution de Sébastien Ah-leung et la participation d'Elise Catalon. Stéphanie de Carrara a assuré l'animation de l'atelier d'écriture et le suivi rédactionnel

■ **Le chapitre 2** a été rédigé par Emeline Comby, Sylvain Dournel, Pauline Gaydou, Christine Labeur, Anne Rivière-Honegger et Janique Valy avec les contributions de Sébastien Ah-leung, Claire Blouin-Gourbillière et Marylise Cottet. Emeline Comby a assuré l'animation de l'atelier d'écriture et le suivi rédactionnel.

■ **Le chapitre 3** a été rédigé par Sébastien Ah-leung, Emeline Comby, Marylise Cottet, Nicolas Maughan, Bertrand Morandi et Soraya Rouifed avec les contributions de Stéphanie de Carrara, Silvia Flamino et Jeannice Marchand. Marylise Cottet et Bertrand Morandi ont assuré l'animation de l'atelier d'écriture et le suivi rédactionnel.

■ Pour **le chapitre 4**, les entretiens auprès des gestionnaires ont été réalisés par : Sébastien Ah-leung et Emeline Comby (SMBV Drôme), Régis Barraud (Institution Sèvre nantaise), Marylise Cottet et Christine Labeur (Grand Lyon), Marie-Anne Germaine (CATER Basse-Normandie), Nicolas Maughan (Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Toulon), Bertrand Morandi et Anne Rivière-Honegger (Syndicat de la Bourbre), Janique Valy (IAV EPTB), Marylise Cottet (bureau d'étude Contrechamp et auprès de Sybille Chiari), Anne Rivière-Honegger (auprès de Gérald Domon, Julie Ruiz, Florence Jacquinod et Justine Ultsch) et Bertrand Morandi (auprès de Matthias Buchecker). Bertrand Morandi et Anne Rivière-Honegger ont assuré la coordination et la rédaction. Aurélie Sureau a également participé à la rédaction. Céline Cordani et Dorothee Hoenen ont contribué aux retranscriptions.

Collaboration

Marie-Laure Trémélo et Hervé Tronchère ont réalisé la cartographie.

André Buisson a mis aux normes et relu les références bibliographiques.

Bertrand Morandi a assuré la collecte et le suivi des figures de l'ouvrage.

Edition

Véronique Barre (veronique.barre@onema.fr, direction de l'action scientifique et technique de l'Onema)

Création et mise en forme graphiques

Béatrice Saurel (saurel@free.fr)

Citation

Rivière-Honegger A., Cottet M. et Morandi B. (coords.), 2014, Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ? Paris, Onema, coll. « Comprendre pour agir », 180 p.

La collection *Comprendre pour agir* accueille des ouvrages issus de travaux de recherche et d'expertise mis à la disposition des enseignants, formateurs, étudiants, scientifiques, ingénieurs et des gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques.

Déjà parus

1- Eléments d'hydromorphologie fluviale
(octobre 2010)

2- Eléments de connaissance pour la gestion du transport solide en rivière
(mai 2011)

3- Evaluer les services écologiques des milieux aquatiques : enjeux scientifiques, politiques et opérationnels
(décembre 2011)

4- Evolutions observées dans les débits des rivières en France
(décembre 2012)

5- Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau et mieux maîtriser les nutriments : une voie commune ?
(décembre 2012)

6- Quels outils pour caractériser l'intrusion saline et l'impact potentiel du niveau marin sur les aquifères littoraux ?
(avril 2013)

7- Captages Grenelle : au-delà de la diversité, quels caractères structurants pour guider l'action ?
(septembre 2013)

8- Les évaluations économiques en appui à la gestion des milieux aquatiques
(octobre 2013)

9- Les dimensions sociales des politiques de l'eau
(décembre 2013)

10- Comment développer un projet ambitieux de restauration d'un cours d'eau ? Retours d'expériences en Europe, un point de vue des sciences humaines et sociales
(février 2014)

11- Evaluer le franchissement des obstacles par les poissons Principes et méthodes
(mai 2014)

12 - La compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI)
(août 2014)

13 - Les poissons d'eau douce à l'heure du changement climatique : éclairages et pistes d'actions pour la gestion
(octobre 2014)

14 - Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?
(décembre 2014)



Contact : veronique.barre@onema.fr